LA

RÉFORME RELIGIEUSE EN OCCIDENT

ET EN POLOGNE

Le développement de la Réforme religieuse au XVI[e] siècle soulève partout des questions politiques autant que religieuses.

Il en est de même en Pologne, où la Réforme devient affaire d'Etat et amène de sérieux troubles intérieurs.

Luther proclamait que l'Ecriture Sainte est le seul fondement de tout dogme. En enseignant l'absolue puissance de Dieu, la justification par la foi, l'union de l'Eglise et de l'Etat, il s'adressait en même temps au peuple dans sa langue maternelle.

Sa doctrine prit une expansion extraordinaire entre 1530 et 1550, sous le règne de Sigismond I, mais seulement en Grande Pologne et en Poméranie, dans les grandes villes peuplées de colons allemands, comme Gdańsk, Elbląg, Toruń, Poznań.

Les principaux propagateurs du luthéranisme furent des membres du clergé, des bourgeois d'origine allemande, des étudiants polonais venant de Wittenberg et de Kœnigsberg, alors centres de l'éducation universitaire.

La noblesse y reste presque étrangère. Le luthéranisme était pour elle trop modéré et soutenait, comme le prouvent les chaudes apostrophes du théologien allemand Brentius, la puissance royale (1). Quant aux évêques, ils étaient plutôt hésitants

---

(1) T. Grabowski : *Literatura luterska w Polsce wieku XVI*. Poznań, 1920, p. 88-89.

et semblaient, en partie, protéger les efforts de ceux qui avaient pour but de créer une église nationale.

Les efforts de ce parti, à la tête duquel se trouvait le plus grand penseur religieux du siècle, André Frycz Modrzewski, échouèrent complètement. Mais le mouvement contribue beaucoup au développement de la conscience nationale et religieuse.

Etant trop dogmatique et monarchiste, il déplut pourtant aux seigneurs qui rêvaient alors une république à la manière de l'ancienne république romaine.

Le luthéranisme était pour eux aussi trop fanatique et, contrairement à ce qui se passait en Allemagne, ne jouissait point des sympathies de Sigismond I et de son successeur, Sigismond Auguste, qui se méfiait de toute nouveauté dogmatique.

On passa donc de Luther à Calvin qui, en faisant participer les fidèles au double gouvernement séculier et religieux, avec une constitution démocratique, favorisait les instincts républicains des seigneurs et de la noblesse de la Grande et de la Petite Pologne, aussi de la Lithuanie et des Palatinats ruthènes.

Il apparut à tout le monde comme étant la protestation la plus énergique contre le passé et satisfit les esprits qui, à l'époque de l'humanisme assez fort surtout à Cracovie et à Vilno, avaient besoin d'une religion plutôt rationaliste.

Il n'y avait que la doctrine de la prédestination qui choquait un peu de douces natures polonaises. Le calvinisme triompha donc partout. Comme il eut toujours des évêques tolérants, le calvinisme devint une force, avec laquelle dut compter le camp catholique.

Mais ses partisans n'ont pu vaincre, parce que Sigismond Auguste était persuadé qu'il était gros de menaces pour sa puissance royale. Les catholiques, ayant le cardinal Hosius pour chef, l'entretiennent dans ces idées. Inquiets du progrès du mouvement qui inspire beaucoup de poètes, d'écrivains politiques, de théologiens (1), ils s'étaient concertés pour faire audacieusement front aux terribles adversaires.

---

(1) Z dziejów literatury kalwińskiej w Polsce, przez Grabowskiego. Kraków, 1906, p. 30-86.

Mais aucun parti ne pensa aux violences dans un Etat plutôt républicain. Il ne manquait pas aussi d'adroits politiques qui, comme le roi Etienne Bathory, cherchaient un compromis. Au moment où l'on s'assommait en Occident et où la politique modérée subissait partout un grave échec, les calvinistes polonais, malgré la défection de l'Angleterre et l'apathie de l'Allemagne, après le massacre de la Saint-Barthélemy, arrachèrent au futur roi Henri III, qui venait d'être élu roi de Pologne, des concessions en faveur de la Rochelle assiégée par l'armée catholique.

Les idées de tolérance triomphèrent pour le moment en France, d'autant plus que la politique d'alors ne pouvait permettre que la couronne polonaise passât à la maison des Habsbourgs. On stipule docilement les garanties en faveur de la liberté religieuse (1). Et le roi de Pologne a dû écouter patiemment l'alternative polonaise républicaine : *Jurabis aut non regnabis*.

Ainsi se prépara l'union des calvinistes français et polonais. Tandis qu'en France, après trente ans de massacres et d'édits, le problème de la coexistence des deux religions se posait jusqu'à la fin du siècle, la confédération de Varsovie règle en 1573, une fois pour toutes, ce problème difficile.

Bien qu'il ne manque, ni sous le règne de Bathory, ni sous celui de son successeur Sigismond III, de petits troubles locaux et de retours d'intolérance, les politiques, comme le chancelier Zamoyski, savent toujours s'opposer à la réaction et conserver la liberté du culte.

Au moment même où les calvinistes polonais et les orthodoxes ruthènes s'associèrent à l'opposition républicaine de Zabrzydowski, les catholiques combattaient, d'intelligence avec ses adversaires religieux, l'absolutisme et les intrigues du roi Sigismond III (2). C'est un fait historique.

A l'époque où la liberté de conscience n'apparaissait en France comme une conception nouvelle qu'au moment de la

---

(1) F. Lavisse : *Histoire de France*, t. III, Paris, 1903, p. 140.
(2) T. Grabowski : *Piotr Skarga*. Kraków, 1913, p. 560.

publication de l'édit de Nantes, cette conception se forma de la façon très précise en Pologne et resta obligatoire bien longtemps. Est-ce un signe d'anarchie ? Il faut plutôt y voir une haute idée de tolérance.

Le luthéranisme avait pour patrie l'Allemagne, le calvinisme la France. L'arianisme naquit en Italie, mais il fit des progrès surtout en Pologne. Le phénomène est très naturel parce que l'humanisme contribua pour une bonne part à la diminution de la foi en Italie.

Et la Pologne subit, à l'époque de l'humanisme, une forte influence italienne. Cette influence apportait avec elle des thèses averroïstes, ainsi qu'un goût assez visible pour les études juives qui avaient leur part dans la préparation des doctrines d'Ochino, de Valdès, de Socino.

Ils trouvèrent des partisans là où la liberté de conscience leur permit de défendre des idées de plus en plus rapprochées du rationalisme. Ochino écrit à Cracovie ses fameux dialogues ; Socino développe, aux environs de Cracovie, une vive activité organisatrice et y meurt en 1604.

C'est en Pologne que mûrit sa confession (1), et qui fait du Christ un dieu de second ordre, lui refuse l'œuvre de justification, appelle le baptême un symbole de l'initiation, réduit le culte à peu de chose, change la religion en spéculation (2) de plus en plus éloignée de tout dogme.

Quant au développement de la doctrine, elle prospérait sans grands obstacles jusqu'à la première moitié du XVII[e] siècle bien qu'elle fut une hérésie au jugement même des calvinistes. Mais elle n'eut aucun rôle politique en raison du petit nombre de ses partisans.

Terriblement persécutée en Italie, en Suisse, en Allemagne, elle s'établit surtout dans les Palatinats méridionaux et y développa une grande force vitale. Ses écrivains, issus de l'école dite

---

(1) F. Rodoconachi : *La Réforme en Italie*. Deuxième partie, Paris 1921, p. 56.

(2) *The Cambridge Modern History*. Planned by lord Aeton. Vol. II. Cambridge 1903, p. 638.

socinienne, expliquaient l'Ecriture Sainte chacun à sa manière. Peu à peu leurs commentaires tournèrent au pur rationalisme et les dogmes si chers à chaque vraie religion s'évanouirent au milieu des discussions.

Il en reste un fort résidu de rationalisme dans la poésie de l'époque, notamment dans les œuvres de Venceslas Potocki. En même temps l'aversion des catholiques contre l'arianisme augmenta.

Cette aversion n'était pas seulement inspirée par la foi ; elle l'était aussi par le patriotisme. Mais bien que les catholiques ne reconnaissent pas à la confédération de Varsovie le caractère d'une loi fondamentale, on ne révoque la confédération qu'en 1658, et seulement pour les ariens qui renonçaient à leur patrie, pour ne pas renier leur foi.

On savait du reste (1) que les ariens étaient, pour la plupart, partisans de la Suède et de la Transylvanie pendant les guerres qui sévissaient sous le règne de Jean Casimir.

On les chassa donc sans pitié. Ils allèrent, en partie en Hollande, comme les calvinistes français après la révocation de l'édit de Nantes. Leurs forces fortifièrent l'élément hollandais, surtout dans ses centres intellectuels. Inutile d'ajouter qu'en France apparurent, sans tarder, les suites de l'exode protestant. En Pologne, où les ariens étaient peu nombreux et n'appartenaient qu'aux familles nobles, ses résultats ne furent pas si visibles.

Au XVIII[e] siècle, la politique antiprotestante polonaise fit pourtant banqueroute et fut ridiculisée par Voltaire. Quant aux ariens, qui penchaient vers le cartésianisme (2), c'est-à-dire avaient confiance en la puissance de la raison, ils rencontrèrent en Hollande Bayle, l'apôtre du scepticisme.

En inquisiteur tendancieux des contradictions et des incertitudes, Bayle dénonce l'intolérance contraire à la raison et nie la possibilité du dogmatisme. Et en faisant, dans son diction-

---

(1) T. Grabowski : Literatura arjańska w Polsce. Kraków, 1908, p. 349.
(2) *Archiwum Komisji do badania historji filozofji w Polsce.* T. I., Cz. I. W Krakovie 1915, p. 86-88.

naire, la propagande du doute, d'où naîtra le voltairianisme, il dit que les ariens n'ont pas vaincu, parce qu'ils condamnaient la guerre et l'irrationnel. Et pourtant le monde aime l'irrationnel et en a besoin.

Tandis que les calvinistes français en Angleterre, en Hollande, en Prusse, tâchaient de mettre la France en communication avec l'esprit de leurs nouvelles patries, les ariens polonais ont changé vite de nationalité et ont été remplacés par les baylistes de plus en plus nombreux, puis par les voltairiens. En Pologne, comme partout, on se mit désormais à l'école de Bayle, puis de Voltaire.

On ne peut pourtant nier le rayonnement de la pensée religieuse polonaise dans les deux premiers siècles de l'histoire moderne. Chacune des trois confessions protestantes y avait sa propre évolution et sa propre physionomie. Le luthéranisme parut aux Polonais trop allemand et n'eut aucun succès ; le calvinisme et l'arianisme, tolérés non à cause de l'anarchie, comme on l'affirme encore en Occident, mais grâce à la tolérance, confirmée par la loi, y ont trouvé leurs fervents défenseurs et aussi leurs puissants adversaires.

L'évolution de la pensée religieuse a influencé de façon très décisive la pensée orthodoxe ruthène. Sous la pression de la libre discussion religieuse dans les centres polonais, se développe à Ostróg, puis à Kiew, où on fonde même une académie enseignant en latin, un riche mouvement intellectuel ruthène (1) qui a son écho jusqu'à Moscou et rompt avec les traditions byzantines d'immobilité.

Ainsi la Pologne a donné asile à toutes les idées religieuses. Catholique jusqu'à la fin du moyen âge, convertie de nouveau au catholicisme par les Jésuites, après le chaos confessionnel, elle a repoussé d'abord le protestantisme allemand, puis le protestantisme roman, mais non par la force, comme par exemple en Angleterre.

La confédération de Varsovie n'a jamais été révoquée et

---

(1) T. Grabowski : *Z dziejów literatury unicko-prawosławnej w Polsce*. Poznań, 1922, p. 80.

les persécutions des dissidents ne sont rien vis-à-vis de ce qui se passait ailleurs.

La république polonaise, en essayant d'assurer à chaque individu le maximum de liberté, n'a pu lui refuser la liberté de conscience. A côté du *liberum veto*, il y avait en Pologne le *liberum credo*. Faut-il ajouter que ce doux régime ne fut pas sans un bon effet pour la liberté du monde ? Il contribua aussi beaucoup au retour des anciennes croyances catholiques.

Ce régime s'est effondré sous les coups des deux puissances voisines, du protestantisme allemand et de l'orthodoxie russe, ces deux incarnations de l'unité politique et religieuse. Mais cet effondrement n'a augmenté nulle part la liberté.

Reconstituée dans son indépendance, la Pologne rend au monde la même liberté qu'il a perdue par sa disparition à la fin du XVIIIe siècle.

Thadée Grabowski.

LA DERNIÈRE MANIÈRE DE GEORGE SAND

DU ROMANTISME AU ROMANESQUE

I

Quand Musset cherche en badinant la définition du romantisme, il ne lui découvre à grand peine que cet unique caractère : l'emploi de certains adjectifs. La raillerie est piquante ! Mais pour la plupart des gens, le romantisme avait eu un sens moral plus profond. On avait voulu secouer le joug des mœurs traditionnelles aussi bien que celui des règles classiques. Le désarroi et l'anarchie avaient régné quelque temps à la fois dans les consciences et dans les esprits. George Sand, plus que tout autre peut-être, avait senti dans le romantisme une libération morale plutôt qu'une révolution littéraire. Baudelaire, qui ne l'aimait pas, la jugeait bien quand il disait d'elle en 1861 : « Elle a toujours été moraliste. Seulement elle faisait autrefois de la contre-morale. Aussi elle n'a jamais été artiste » (1). Cela est si vrai qu'elle n'était venue à la littérature que par l'adultère. Plus tard, la forme et l'art de ses romans ont varié avec ses idées morales. Jamais elle n'a compris qu'on pût écrire sans mettre dans son œuvre toute son âme, sentiments, passions et idées (2). La dernière manière de George Sand est, dit-on, celle du roman romanesque, de l'idylle bourgeoise (3).

---

(1) Baudelaire : *Mon cœur mis à nu.* Op. Merc. Fr., juin 1900.
(2) Lettre à Flaubert.
(3) C'est la définition courante dans les ouvrages généreux de littérature : *Petit de Juleville*, *Lanson*, etc..

Soit ! mais ces définitions n'atteignent que des apparences. C'est en étudiant sa morale et sa philosophie aux environs de 1860 que nous comprendrons pourquoi son talent d'écrivain a subi une nouvelle transformation et que nous saisirons la portée exacte des influences littéraires sur la forme de ses romans.

George Sand avait professé le romantisme le plus avancé. Elle avait débuté par l'individualisme et les théories extrêmes du féminisme. *Jacques* en était comme la parabole : un mari se suicide pour laisser sa femme libre d'aimer à sa guise, libre de vivre sa vie. Et elle-même, abandonnant son époux, changeait d'amant selon le gré de son cœur ou de sa fantaisie. C'était dans sa vie et dans son œuvre l'apologie de l'amour sans règle, de la passion sans frein. Imagination, soif de « sentir, éprouver, aimer, penser autrement que le bourgeois et la vile multitude » (1), plus qu'exaltation sincère. De pareilles ardeurs ne vont pas sans lasser rapidement l'esprit et les sens. George Sand devait l'éprouver bientôt. D'ailleurs, si elle avait rompu bruyamment avec la vie bourgeoise pour devenir artiste, bien des liens la retenaient encore au passé : elle n'avait oublié ni ses amis, ni ses enfants, ni son Berry. Dès 1836, au lendemain de *Jacques*, telle de ses lettres à Rollinat (2) est remplie des meilleurs conseils, d'une morale qu'on ne dirait pas romantique, mais stoïcienne. Cette femme dont la conduite est si aventureuse, dont les romans sont si hardis, n'a point perdu le sens des réalités pratiques et de la bonne vieille morale. Elle a des enfants tout jeunes, elle ne s'est guère préoccupée des exemples qu'elle leur donnait ; mais dès qu'ils sont grandis, elle est désireuse de les voir suivre la voie large et droite du mariage. Que Solange se fasse enlever, elle souffrira de cet épisode romanesque et elle en voudra toujours à sa fille de son penchant pour la bohème. Maurice est âgé et point encore établi : elle attend, impatiente, qu'il se décide à épouser quelque brave fille et à avoir beaucoup d'enfants. Quand enfin il a choisi Lina Calamatta, elle est heureuse et ne vit que des émotions du jeune

---

(1) Mme Adam : *Mes sentiments.*
(2) L. à Rollinat, 4 fév. 1836.

ménage : le sourire d'un bébé la transporte d'aise ! L'instinct maternel, essentiel chez elle, est en train de défaire ce que sa mésaventure conjugale avait fait. Il libère l'âme bourgeoise, avec tout son cortège de sentiments touchants et vulgaires, il la ramène petit à petit à la morale commune.

Il y avait aussi son Berry ! Selon Mme Adam, elle-même disait que c'est par leur contact « avec la terre et surtout avec les gens sensés ou les humbles » que les naufragés du romantisme redevenaient des gens comme les autres. « Combien de fois me suis-je reprise au milieu des paysans ? Combien de fois Nohant m'a-t-il guérie et sauvée de Paris ? » (1). C'est en voyant de près la vie ordinaire, avec ses nécessités, ses platitudes, mais aussi ses grandeurs, ses humbles dévouements, ses héroïsmes obscurs qu'elle a dû être saisie de dédain pour la folie romantique, pour tous ces malheureux qui, au moment où ils croyaient étreindre l'idéal, n'étaient en réalité que des rhéteurs ou des débauchés. Et c'est ainsi que sa vie, et son cœur, qui lui avaient fait jadis adopter la morale romantique, la lui font maintenant désavouer presque sans restriction.

Le désaveu est partout. Qui se douterait, en lisant les derniers volumes de la Correspondance, que cette vieille dame si préoccupée de soucis familiaux, si amicale dans ses relations, est le même auteur qui jadis écrivit *Jacques*, *Valentine* et *André* ? Le ton de ses lettres, reflétant sa vie et sa couleur apaisée est un premier démenti aux théories qui avaient été autrefois les siennes. Mais il en est de plus formels. Mme Adam, rapportant les paroles mêmes de George Sand, en cite de forts éloquents : « J'ai l'expérience de l'amour, des amours, hélas ! bien complète. Si j'avais à recommencer ma vie, je serais chaste » (2). Et ailleurs : « Notre plus grande faute fut de mêler les sens à nos ardeurs sentimentales, à nos étreintes de l'idéal » (3). Il arrivait qu'on lui parlât de ses idées d'antan, soit pour les lui reprocher, soit, plus rarement, pour l'en

---

(1) Mme Adam : *Mes sentiments*.
(2) Mme Adam : *Mes sentiments*, p. 221.
(3) Ibid, p. 172.

féliciter : mais toujours elle se défendait d'avoir eu de vraies théories et d'avoir soutenu une morale, elle plaidait coupable. Une Russe la complimentait pour avoir conclu sur l'amour libre : « J'ai dépeint, répondit-elle, décrit plus que je n'ai conclu... On m'a crue l'une des femmes les plus avancées de mon temps. Je l'ai tout simplement suivi dans sa marche. J'ai subi son impulsion et je l'ai accompagné, conduite par lui » (1). Une autre fois, c'est elle-même qui fait le procès de ses disciples : « Je ne les estime pas. Elles ont perdu leur cause en se jetant dans le désordre au nom de l'amour et de l'enthousiasme, et leur conduite à toutes, quelle qu'elle soit, est toujours remplie de folie et d'imprudence, jointe à ce qu'il y a de plus opposé, la faiblesse et la peur. De tous leurs écarts, nous ne voyons jamais jusqu'ici résulter quelque chose de bon, de durable et de noble. Jamais elles ne savent se créer après leur faute une existence honorable et fière. Nous voyons l'une rompre avec le monde ostensiblement et bientôt après faire mille plates tentatives pour y rentrer ; l'autre demande l'aumône après avoir ruiné son amant, et accoutumée à porter des robes de satin, se trouve très malheureuse d'être en guenilles. Une troisième, pour échapper à de tels revers, se déprave et devient pire qu'une catin publique. Une autre enfin, et c'est probablement la meilleure de toutes, voyant le malheur où elle a entraîné celui qu'elle aime et n'y sachant pas de remède, se donne la mort, ce qui ne produit autre chose que de rendre le survivant un objet d'horreur, s'il ne se hâte d'en faire autant » (2). Ce n'est pas seulement dans ses lettres et dans ses entretiens que le romantisme lui inspire le plus amer des réquisitoires. Ses romans aussi sont tout imprégnés de ses nouvelles idées. *Valvèdre* (3)

(1) Ibid, pp. 221-227.
(2) Ibid.
(3) Dans *Valvèdre*, le mari qui n'a pas cessé d'aimer sa femme, Alida, lui apporte son pardon au moment où elle va mourir. Et Alida reconnaît alors que le véritable amour n'était pas dans les folles ardeurs qui l'embrasaient, elle et son amant, mais dans le noble attachement de son époux. *Valvèdre* pourrait s'appeler le roman de la désillusion romantique. Une scène surtout, à ce point de vue, est

et *le Dernier amour* (1) sont la contre-partie de *Jacques* et George Sand y avoue enfin que le mari trompé a mieux à faire que se tuer et disparaître. Qu'il pardonne ou qu'il se venge, il cesse d'être le gêneur pour devenir le héros de la morale traditionnelle.

Ainsi le rêve féministe s'est évanoui : la femme est bien faite pour l'amour, mais dans les cadres consacrés du mariage et de la famille. Elle n'a pas droit au plaisir ; elle se doit à la nature, c'est-à-dire à son rôle d'épouse et de mère. La femme mystérieuse, ange ou démon, Lelia ou Valentine, n'était qu'un cruel et décevant fantôme. Amante de l'idéal ? Non pas, mais faunesse sensuelle ! Et désormais c'est le temps des pures jeunes filles, des Love Butler et des Caroline de Saint-Geneix (2), aussi intelligentes que leurs aînées, mais plus droites, aussi ardentes, mais plus chastes, ayant plus de cœur que de sens et qui voudront non seulement aimer, mais épouser.

Une morale commune, une doctrine du mariage édifiante, voilà en quoi s'était mué le romantisme farouche d'antan. Mais on connaissait aussi une George Sand révolutionnaire et socialiste. Qu'était-elle devenue ? En 1835, la romancière avait connu Pierre Leroux et avait subi profondément l'influence de ses idées (3). Elle avait appris de lui le catéchisme républicain et avait mené dans ses romans le bon combat pour la cause. *Consuelo*, le *Meunier d'Angibault*, le *Péché de M. Antoine*, le *Compagnon du tour de France* luttent contre les triples abus

---

caractéristique. George Sand a repris à dessein le vieux thème de la promenade sur le lac, qui est déjà dans Rousseau. Les deux amants ont perdu la foi qui élevait les âmes à l'extase religieuse qui ennoblissait Julie et Elvire. Ils sont face à face avec leur seul orgueil, leurs seuls appétits. Et ce n'est plus de l'amour. Pour que l'amour réel existe, il faut un homme, une femme et Dieu entre eux. Et l'amour conjugal vaut mieux que cette exaltation stérile des appétits.

(1) Dans le *Dernier Amour*, qui continue *Monsieur Sylvestre*, G. S. oppose en les nommant les conclusions de *Jacques* et de *Valvèdre*.

(2) Love Butler : *Jean de la Roche*. — Caroline de Saint-Geneix : *le Marquis de Villemer*.

(3) Pour les rapports de George Sand et de Pierre Leroux, voir Wl. Karénine : *G. Sand*, tome III. Cet ouvrage d'une érudition très copieuse comprend des lettres de Leroux à G. Sand.

de caste, de famille et de propriété et prêchent la doctrine du progrès continu de l'humanité. D'ailleurs, elle est républicaine depuis le jour où elle a rencontré et aimé Michel (de Bourges). C'est au moment de la révolution de février qu'elle donne la mesure de ses opinions. Elle déclare sans barguigner qu'il faut balayer « tout ce qui a l'esprit bourgeois » (1), elle accuse Lamartine de « modérantisme » ; elle rédige des manifestes et un journal « la Cause du peuple », elle suit d'un œil admiratif, Barbès, le grand homme qui, avec Michel et Leroux, complète sa trinité républicaine et socialiste. Mais tout à coup la révolution tourne mal. Le 15 avril on commence à crier dans Paris « mort aux communistes ! » Le 15 mai l'émeute envahit la Chambre des Députés et Barbès est arrêté. Puis arrivent les journées de juin. George Sand quitte enfin ses illusions ; elle n'avait pas prévu tout ce sang, toutes ces morts ! Une grande lassitude la prend de ces idées hier encore si chèrement caressées. La vieille tendance républicaine ne disparaît point : l'ami de Barbès reste socialiste ; elle continue à trouver irritantes les inégalités sociales : elle se laisse aller, dans *Villemer* (2), à de véhémentes attaques contre la noblesse inutile et rapace, comme au jour où elle écrivait *Mauprat*. Mais, à la vérité, démocratie, communisme, socialisme sont en elle tout un monde de morts dont elle vénère le souvenir sans chercher à le faire revivre. L'Empire est venu et elle s'est résignée ! Napoléon III était carbonaro et socialiste : prisonnier au fort de Ham, il avait envoyé à la romancière son étude sur l'*Extinction du paupérisme*. Puis George Sand était profondément patriote, et le prestige militaire du second Empire à son aurore fit impression sur elle. Elle aimait tant la France ! Elle désirait tant la voir forte et respectée : « Dieu veut, écrit-elle à Barbès, qu'en dépit des erreurs de point de vue et des haines de parti, et de tous les griefs fondés ou non, nous aimions la patrie. Comment n'aimerions-nous pas la nôtre qui représente, à travers toutes les vicissitudes, les idées les plus avancées de l'univers ?... Gardons-le,

(1) Cf. Doumic : *G. Sand. Le rêve humanitaire.*
(2) Voir ci-dessous, pp. 120-199.

ce sentiment : défendons-le contre la hideuse joie d'une partie de notre parti. Affrontons avec courage ceux qui disent aujourd'hui : « Tout, les Cosaques mêmes, plutôt que l'Empire » (1). D'ailleurs, n'était-elle pas l'amie du prince Jérôme et pouvait-elle l'aimer, sans pardonner en même temps au régime dont il était un des soutiens ? Le prince était libéral, accueillant, épris de voyages et de science : il avait mille qualités que George Sand trouvait séduisantes. Elle s'attacha profondément à lui. Avec lui elle s'entretenait de tout sujet : littérature, philosophie, ou affaires de famille : Ils parlaient de la Pologne que tous deux aimaient et de l'Italie que Victor-Emmanuel faisait grande et unie (2). Maurice partait pour une longue croisière en compagnie de l'altesse impériale et plus tard, celui-ci devenait le parrain des petites Aurore et Gabrielle Sand ! Mais, si libéral que fut le prince, si prompt à obtenir des grâces pour les déportés du coup d'Etat, George Sand ne pouvait le fréquenter sans perdre toute rancune contre le régime et par suite tout attachement à ses vieilles idées. Elle n'ose se l'avouer à elle-même : « Républicaine toujours ! » dit-elle au prince. Seulement, elle ajoute aussitôt : « mais convaincue que vous seriez le meilleur chef d'une république, ou la meilleure compensation à une république impuissante à renaître » (3). C'est bien là reconnaître qu'il faut se résigner et qu'à l'impossible nul n'est tenu. Et désormais la résignation perce dans toutes ses lettres, point douloureuse, mais un peu mélancolique, comme au matin d'un beau songe on est triste de voir le monde si petit et si laid. Tout ce qui reste en elle de la polémiste de 1848, c'est un attachement du cœur pour tous ses vieux compagnons qui avaient fait avec elle le voyage en Utopie et que le sort a cruellement frappés. Elle intervient pour eux, elle quémande, elle obtient souvent. C'est Franqueur, déporté en Algérie, à qui elle fait accorder une concession plus avantageuse (4) ; ce sont les

(1) L. à Barbès, 5 oct. 1854.
(2) L. au prince Nap., 11 mai 1862.
(3) L. au pr. N., 7 janv. 1862.
(4) L. à Poncy, 19 juin 1858.

ouvriers de la *Presse* qu'un interdit avait privé de travail et auxquels elle intéresse l'impératrice Eugénie (1) ; c'est Félix Aulard qu'elle fait nommer sous-préfet ! (2). Quant à Barbès, elle continue à lui prodiguer son amitié et ses conseils de sagesse et de modération. Au moment où l'Empereur lui accorde sa liberté, elle lui conseille d'accepter sa grâce et de rentrer en France. Quand il a refusé, qu'il s'est retiré à La Haye, où le froid et l'humide brouillard ruinent sa santé, elle lui écrit de revenir chez lui, dans sa famille, d'oublier ses haines politiques et de transiger avec son fanatisme. « Dans ce cruel parti dont nous sommes, on blâme, on flétrit les pères de famille qui demandent à revenir gagner le pain de leurs enfants ; celà est odieux... L'intolérance et le soupçon, l'orgueil et le mépris, voilà de tristes chemins pour marcher vers le temple de la fraternité ! (3). Elle n'avait pas l'esprit de parti : le sentiment en elle dominait tout : l'amitié et la pitié lui faisaient maintenant oublier ses belles théories.

En se ralliant à la morale et à la politique de tout le monde, George Sand perdait une partie de ce qui avait fait son originalité. L'originalité, elle n'y tenait plus guère. En matière religieuse seulement, elle crut avoir une façon bien particulière de penser et d'agir. A mesure qu'elle se sentait envahir par le flot des idées communes, elle attachait son esprit à une doctrine philosophique qu'elle forgeait pour son usage et qu'elle croyait neuve et utile. La grande idée de sa vieillesse fut celle-ci : Le catholicisme est un fléau qu'il faut combattre par tous les moyens.

La religion l'avait séduite autrefois, au Couvent des Anglaises. Elle en avait goûté le côté mystique et tendre. Mais petit à petit elle s'en était détachée, par oubli, par négligence. Sa première éducation avait été irreligieuse : il était fatal qu'elle dût abandonner rapidement toute croyance fixe. Toutefois, elle n'était pas encore anticatholique. Elle ne le devint franchement, résolument, farouchement, qu'après 1848.

---

(1) L. à l'imp. Eugénie, 6 oct. 1867.
(2) L. au prince N., 12 juil. 1855.
(3) L. à Barbès, 28 oct. 1854.

Au temps de *Spiridion* et de *Consuelo*, elle avait été profondément mystique, sous l'influence de Pierre Leroux. Elle avait admis avec lui que l'état permanent de notre être est l'aspiration et que nous gravitons vers Dieu, comme dit Platon. Elle avait cru que l'âme ne meurt pas, mais se retrempe en Dieu avant d'avoir une nouvelle existence phénoménale au sein de l'humanité. Elle avait vu et montré le progrès continu, qui se réalise dans chaque individu pour se propager ensuite dans la société en marche vers le mieux. Le christianisme, Platon, St-Simon, Lamennais et Jean-Jacques Rousseau avaient fourni la matière de ces idées. En 1860, sa conception religieuse n'est plus aussi précise, mais elle est faite encore de mysticisme, de foi au progrès et d'optimisme. Longtemps, semble-t-il, ce qu'elle reprocha au catholicisme ce fut son dogme fixé et son culte : « Je ne crois pas à l'institution catholique, et toute forme arrêtée dans la pratique du culte me semble un obstacle entre Dieu et l'âme qui se connaît » (1). Elle est spiritualiste, mais elle rêve d'un Dieu souverainement bon qui ne souffre aucun intermédiaire entre lui et les hommes, qui ne leur impose aucune doctrine précise et qui, par conséquent, ne saurait les punir ni se venger des méchants. « Le dogme de l'enfer est une monstruosité, une imposture et une barbarie. Dieu qui nous a tracé la loi du progrès et qui nous y pousse malgré nous, nous défend aujourd'hui de croire à la damnation éternelle : c'est une impiété que de douter de sa miséricorde infinie et de croire qu'il ne pardonne pas toujours, même aux plus grands coupables » (2). Elle croit à l'immortalité de l'âme et caresse le rêve magique et vague d'une autre vie. Au moment où sa petite Jeanne vient de lui être enlevée, elle a lu *Terre et Ciel* de Jean Reynaud, et *Leibniz*. Ces deux livres lui ont fait du bien (3). « Je vois la vie future et éternelle devant moi comme une certitude, comme une lumière dans l'éclat de laquelle les objets sont insaisissables, mais la lumière y est, c'est tout ce

---

(1) L. à Mlle Leroyer de Chantepie, 12 fév. 1860.
(2) L. à Mlle Leroyer de Chantepie à Angers, 5 juin 1858.
(3) L. à Charton, 14 fév. 1855.

qu'il me faut. Je sais bien que ma Jeanne n'est pas morte » (1). Elle poursuit l'image séduisante d'une religion sans gêne ni entrave, où tout est intuition et élan du cœur, où tout est pour l'amour et par l'amour. « Je crois parce que j'aime ». C'était sa devise.

Mais cette façon d'envisager le problème divin sentait son romantique. C'était une manière de religion sans la foi. George Sand allait la quitter, pour faire de l'anticléricalisme à la façon de tout le monde. Tout d'abord, déclare-t-elle, elle rompt avec les tendances au mysticisme qui ont eu un grand ascendant sur les trois quarts de sa vie : « Je les ai reconnues énervantes et la passion de la vérité a tué en moi tout un monde de morts. Il faut vivre, vivre toujours, vivre toujours plus afin de vivre encore au-delà de ce que nous appelons la mort » (2). Et aussitôt, exaspérée par la *Sybille* de Feuillet, elle entreprend une charge à fond de train contre le catholicisme et l'esprit-prêtre. En 1868, elle écrira à Flaubert : « Le christianisme a été une toquade et j'avoue qu'en tout temps, il est une séduction quand on n'en voit que le côté tendre : il prend le cœur. Il faut songer au mal qu'il a fait pour s'en débarrasser » (3). En 1863, en composant *Mademoiselle la Quintinie*, elle a précisément pour but de montrer tout le mal que le catholicisme a fait. Etrange aventure, en vérité, que celle de ce Moreali, aussi insinuant que Tartuffe, mais fanatique sans hypocrisie, qui a capté la confiance d'une femme mariée, qui a volé au mari, sinon son honneur, du moins l'âme de son épouse, et qui ensuite dispute âprement une jeune fille à son fiancé, modèle de droiture et champion de la libre-pensée. Sa thèse se résume en un mot : La confession est un abus qui permet au prêtre de se placer entre deux époux : l'âme de la femme est au mari et non au confesseur, le prêtre est un larron d'âmes. Et autour de cette idée centrale, dans les festons d'une intrigue invraisemblable, où il y a des secrets de mourants, des lettres cachées et retrouvées, et où passent un vieux

---

(1) Ibid.
(2) L. à Fromentin, 14 mars 1863.
(3) L. à Flaubert, 31 juillet 1868.

moine hirsute et une idéale jeune fille, mille idées du même genre sont jetées qui sont la monnaie courante de l'anticléricalisme : le dogme de l'enfer est absurde, le mariage des prêtres serait une bonne chose, etc.. Ce roman, où Lamennais est évoqué et Veuillot flétri, serait curieux au point de vue de l'histoire des idées religieuses au XIXe siècle. Son succès fut grand et la popularité de George Sand s'accroît dans certains milieux hostiles à l'Eglise, chez les étudiants notamment. A la première du *Marquis de Villemer*, à l'Odéon, on acclamait en l'auteur l'ennemi des prêtres et à la sortie on allait manifester devant les séminaires (1). Le public avait saisi d'instinct le véritable sentiment de George Sand : c'était la haine irraisonnée de la soutane. Elle se croit persécutée par les dévots : le péril prêtre est partout : « Je crains pour l'Empereur, écrit-elle, le poignard des Jésuites et je désirerais pourtant qu'il y eut de leur part une tentative (avortée) qui lui fit ouvrir les yeux tout-à-fait sur cette bonne petite Eglise qu'il a tant cajolée et qui l'a toujours payé de sa haine » (2). Aussi sa fureur ne connaît-elle plus de bornes. Dans *Daniella*, elle a dit tout le mal qu'elle a pu de Rome : ce n'est pas encore assez : « Je veux cracher, dit-elle, sur le peuple qui s'agenouille devant les cardinaux ! ! (3). Et elle prodigue attaque et injures, ou railleries (4) plus navrantes encore.

Telle était la bienfaisante campagne entreprise par George Sand contre l'Eglise ; telle était la grande idée de sa vieillesse. Et sans doute elle y apportait de l'ardeur et de la sincérité. On ne peut guère passer sous silence cette passion antireligieuse qui a tenu tant de place dans sa vie, et l'on a l'impression, en lisant sa Correspondance des dernières années, que lentement sa foi spiritualiste était minée et prête à s'effondrer. Elle ne s'effondra point, mais fut singulièrement transformée, atténuée, affadie. George Sand continue à croire en Dieu : elle reproche à

---

(1) L. à Maurice Sand, 2 mars 1864.
(2) L. à Duvernat, 7 janv. 1860.
(3) L. à Calamatta, 6 avril 1857.
(4) Elle n'appelle plus le pape qu' « Isidore ».

Renan et à Sainte-Beuve leur matérialisme allemand. Elle fait donner à ses petites filles, Aurore et Gabrielle Sand, un baptême protestant qui, dans sa pensée, n'est que spiritualiste. Mais elle n'a plus l'élan d'amour et l'ardeur mystique qui l'animaient jadis : Dieu est bon et va pardonner, l'âme est immortelle. Voilà ce qu'elle répète sans cesse comme une bonne dévote d'un catholicisme édulcoré et bon enfant. Mille fois il est question de Providence dans ses œuvres, et de bonté divine et de prières. On sent qu'il n'a tenu qu'à bien peu de chose que George Sand n'eût la foi de Feuillet et n'écrivît dans le même sens que lui. Et c'est sans étonnement que nous l'aurions vue, au moment où elle revenait à la morale de tout le monde, embrasser aussi la foi des bonnes gens.

Il ne lui restait que l'optimisme. Ce n'est pas qu'elle n'eut jusque dans sa vieillesse des heures de tristesse et de découragement. Des deuils répétés venaient la frapper : Elle perdait plusieurs amis des plus chers : Duvernet, Rollinat et le jeune Lucien Villot. Ce n'était rien : l'enfant de Solange, sa petite Jeanne, lui était enlevée et la douleur la terrassait. Aussi quelle plainte n'exhale-t-elle pas ? « Que de chagrins m'ont frappée tout à coup ! D'abord j'ai perdu deux de mes amis et faut-il être assez malheureux pour avoir à le dire, cela n'était rien ! J'ai perdu subitement cette petite fille que j'adorais, ma Jeanne dont l'absence m'était si cruelle » (1). Dix ans après, à son tour, le petit Marc, le fils de Maurice, disparaîtra, et la même lamentation désolée sera poussée par cette mère douloureuse. Elle écrit à Barbès : « Croyez bien que je pourrais dire avec vous : Ma vie a été triste ! Elle a été, elle sera toujours pleine d'atroces déchirements et mon fonds de gaieté intérieure ne me préserve pas des accablements complets. J'ai perdu, l'été dernier, mon petit Marc... Quelle douleur ! nous n'en sommes pas encore revenus » (2). Aussi, le cœur point par la souffrance, lui arrive-t-il de considérer le siècle avec amertume : elle ne voit de tous côtés que cupidité, soif de jouissance, positivisme et esprit

---

(1) L. à Ch. Edmond, 14 fév. 1865.
(2) L. à Barbès, 15 janv. 1865.

pratique, raillerie et mépris pour tout ce qui est désintéressé, enthousiaste et chevaleresque ! Elle s'écrie : Triste temps, mon Dieu !

Mais son spiritualisme l'empêche de devenir pessimiste. Après avoir clamé sa douleur, elle se ressaisit. Il faut vivre, espérer quand même. « Perdrons-nous la foi ? Non certes ! ne nous repentons jamais de n'avoir pas mérité ce que nous souffrons. C'est dans une conscience solidement pieuse que nous trouverons le remède au découragement, et je me bats contre la tristesse qui s'est emparée de moi en me disant à toute heure : « Qui peut m'empêcher d'aimer et de croire ? » (1) A peine au sortir d'un deuil amer, elle trouve la force de prononcer des paroles de consolation : « Quelle douleur... et pourtant je demande, je commande un autre enfant ; car il faut aimer, il faut souffrir, il faut pleurer, espérer, créer, être : il faut vouloir enfin, dans tous les sens, divin et naturel » (2).

D'où lui vient cette résignation et cette espérance ? La vieillesse, d'abord, lui montrant la mort toute proche, lui enseigne à ne point attacher trop de prix aux choses de ce monde. Puis elle a tant vécu, et tant souffert, et tant aimé pour se guérir, qu'elle ne peut pas croire que l'amour ne soit pas le baume miraculeux à toutes les blessures. Enfin elle est optimiste à la fois par sentiment et par philosophie. L'amour de la nature l'a conduite au panthéisme. La science lui a montré le jeu inéluctable des lois de l'univers. Elle a puisé dans cette contemplation l'idée que les réalités humaines sont peu de chose, que le vrai bien n'est que la marche logique du monde, ou, si l'on veut, la volonté de Dieu qui l'a fixée : « Le sentiment, écrit-elle à Dumas, que le tout est plus grand, plus beau, plus fort et meilleur que nous, nous conserve dans ce beau rêve que vous appelez les illusions de la jeunesse, et que j'appelle moi, l'idéal, c'est-à-dire la vue et le sens du vrai élevé par-dessus la vision du ciel rampant. Je suis optimiste en dépit de tout ce qui m'a déchirée, c'est ma seule qualité peut-

(1) Mars-avril 1858.
(2) L. à Barbès, 15 janv. 1865.

être. A votre âge j'étais aussi tourmentée et plus malade que vous au moral et au physique. Lasse de creuser les autres et moi-même, j'ai dit un beau matin : « Tout ça m'est égal. L'univers est grand et beau. Tout ce que nous voyons plein d'importance est si fugitif que ce n'est plus la peine d'y penser... » (1).

Cet optimisme est raisonné et conscient : mais petit à petit il subit le sort de toutes les idées de George Sand : il s'affadit, il s'édulcore. En 1861, il a encore une belle vigueur philosophique. Il a le désir de vivre, de vivre avec intensité et de faire vivre les autres. Mais lentement il se transforme. Bientôt il n'est plus que l'indifférence du vieillard pour ce qui n'est pas lui, du vieillard qui croit que le monde est bon parce que les passions se sont tues dans son cœur, et qui ne ressent plus ni instincts, ni appétits, mais à peine des regrets. « Un grand calme, toujours plus calme, se fait dans son âme jadis agitée. L'esprit aussi se fatigue : il n'analyse plus, il ne juge plus : être optimiste est reposant et il est doux de croire que le monde est bon. « Je me suis tapissée en bleu tendre, écrit la romancière, parsemé de médaillons blancs où dansent de petites personnes mythologiques. Il me semble que ces tons fades et ces sujets rococos sont bien appropriés à mon état d'anémie et que je n'aurai là que des idées douces et bêtes. C'est ce qu'il me faut maintenant » (2).

Le chemin parcouru depuis le romantisme était long. George Sand avait été féministe, socialiste, mystique, pessimiste. Elle n'était plus rien que résignée. En morale, en religion, en politique, elle suivait la foule. Elle n'avait plus d'idées, plus de passions. Seule une grande bonté emplissait son âme.

---

(1) L. à Dumas fils, 7 nov. 1861.
(2) L. à Henry Harrisse, 19 janv. 1867.

II

Qu'est-ce qui va désormais remplacer dans les romans de George Sand le prosélytisme généreux qui les a si longtemps remplis ? Elle ne peut plus prêcher ni féminisme, ni socialisme puisqu'elle rejette maintenant ces doctrines ou qu'elle les juge inopportunes. La haine du catholicisme l'enflamme un instant, mais, nous l'avons dit, elle n'étouffe pas son spiritualisme et d'ailleurs George Sand n'est point née pour la haine. Ce qu'elle va répandre dans ces livres, c'est la grande bonté de sa vieillesse.

Un grand courant idéaliste entraîne toute la littérature sous le second Empire (1). Il est né du romantisme modifié par trois éléments, l'esprit bourgeois, la critique philosophique et l'art social.

A l'origine, il y avait eu antagonisme entre le bourgeois et l'artiste : celui-ci riait aux éclats de la sottise du premier, il l'appelait épicier et philistin. Mais l'épicier méditait une prompte revanche. Il était riche et l'artiste ne l'était guère. Il possédait des journaux et des revues où son ennemi mourait d'envie de faire imprimer sa prose ou ses vers : l'artiste capitula. La bourgeoisie tenait la presse et y imposait son esprit fait de bon sens et de romanesque mêlés. La première *Revue des Deux Mondes* que Buloz achetait en 1834 avait introduit le roman dans les périodiques. En 1836, le *Siècle* et la *Presse* créaient le roman-feuilleton. Emile de Girardin abaissait le prix de la *Presse* à 40 francs en inventant le système des annonces payées. Il prenait comme collaborateurs les auteurs aimés de la foule : Balzac, Dumas, Eugène Sue et Frédéric Soulié. Ainsi s'affirmaient de nouvelles tendances littéraires : le public du journal, petit bourgeois ou travailleur, voulait des aventures bien étranges, des empoisonnements et des batailles,

---

(1) Voir la thèse de M. Cassagne : *l'Art pour l'art*.

en même temps que de tendres aveux et des scènes d'amour. Mais il ne comprenait pas le lyrisme et l'épanchement continu du moi. C'était déjà un pas de fait hors du romantisme. Quant au bourgeois aisé qui achetait la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes* ou le *Correspondant*, il ne dédaignait point une aventure d'amour, avec de l'imprévu et un brin de panache — cela repose, après les affaires ! — mais ce qu'il appréciait par dessus tout, c'était un gros bon sens et une saine morale. Aussi rapidement voit-on se former une littérature néo-classique, selon le mot de Baudelaire. Dumas fils, dès *Diane de Lys*, prend une position antiromantique en défendant le mariage et la légalité, et Augier, Sandeau, Ponsard, puis Feuillet, sont salués comme les restaurateurs de l'art sain et honnête, les vengeurs de la raison et de la morale, les piliers de la société bourgeoise.

La critique travaillait pour la même cause. Le romantisme à ses débuts avait paru professer la doctrine de l'art pour l'art. Certains écrivains étaient restés fidèles à ce programme : Gautier et Musset, et aussi Hugo en quelque mesure. Les désertions les plus retentissantes avaient été celles de George Sand et de Lamartine. Sa critique soutenait, elle aussi, l'art pour l'art, mais, sans s'en douter, elle aiguillait la littérature dans une autre direction. La *Revue des Deux Mondes* déclarait fâcheux que l'artiste eut des idées politiques et sociales, mais en même temps Nisard, Cousin, Planche lui réservaient comme aliment le spiritualisme. Il se formait une théorie mi-romantique, mi-académique, que Cousin résumait dans sa septième leçon, sur le Beau : « L'idéal qui est l'objet de la contemplation passionnée de l'artiste : le fond du beau, c'est l'idée. » C'était là séparer le beau du réel et en même temps donner à l'art une inspiration morale d'ordre supérieur.

La littérature avait paru propre à répandre les idées sociales et les doctrines politiques. George Sand, plus que tout autre, avait été imbue de cette croyance. Elle avait eu des disciples. Mais sous le second Empire la question politique semblait résolue, la question sociale indéfiniment ajournée. D'ailleurs, la Presse était baillonnée. Le décret du 17 février 1852 imposait à toute feuille la nécessité de l'autorisation préalable

et l'obligation du timbre. Désormais, comment travailler à « la transformation de la foule en peuple », selon le mot de Victor Hugo ? Ne risquait-on pas à tout instant de voir son journal suspendu ou supprimé ? George Sand le vit bien quand son roman, *la Daniella*, eut valu à la *Presse* un avertissement et peu après une interdiction de paraître. Aussi, lorsqu'en 1851, elle écrit dans la Préface à ses œuvres complètes : « l'art est aujourd'hui nécessairement social », faut-il entendre : « nécessairement moral ». D'ailleurs l'Empire encourage les écrivains réputés moraux. Après la représentation de *la Bourse*, à l'Odéon (1856), Napoléon III écrit à Ponsard : « Persévérez dans cette voie de moralité trop rarement suivie au théâtre ». Sainte-Beuve partage maintenant ces idées. Le 31 mars 1856, il conseille au gouvernement d'agir sur la littérature par la Société des gens de lettres et des auteurs dramatiques. Léon Faucher crée un prix de 5.000 francs pour encourager le développement du théâtre moral utile à l'enseignement des classes laborieuses. De tous côtés se manifeste le goût du public pour un art édifiant. Le succès prodigieux de *La Case de l'oncle Tom*, en 1852, en est une preuve. Mais les écrivains et les critiques, appartenant parfois à des clans fort divers, apportent des précisions théoriques : St René Taillandier, Pontmartin, Nettement sont catégoriques : l'art a un but moral. La revue *Babel*, devenue la *Revue du XIX*ᵉ *siècle*, déclare, au-dessus de la signature Emile Nerva (1er nov. 1854), que l'art doit être le serviteur du vrai et du bien, auxiliaire du progrès. Louis Ulbach annonce à son tour que le romantisme est mort. L'art doit être utile : qu'il se renouvelle, non en célébrant l'industrie et le progrès, mais en étudiant les problèmes moraux les plus troublants de la vie moderne. Le problème essentiel est l'amour, mais l'amour pur, l'amour vrai, « car, dit-il, nous en avons assez des courtisanes et des dames aux camélias ». Enfin, avec plus de netteté encore, Alexandre Dumas fils joint sa voix à ce concert : « L'art pour l'art est un assemblage de trois mots vides de sens... Toute littérature qui n'a pas en vue la perfectibilité, la moralisation, l'idéal, l'utile en un mot, est une littérature rachitique et malsaine, née morte. La reproduction pure et simple des faits

et des hommes est un travail de greffier et de photographe, et je défie qu'on me cite un seul écrivain consacré par le temps qui n'ait pas eu pour dessein la plus-value humaine (1).

Telles étaient les idées dominantes chez un grand nombre d'écrivains, au moment où George Sand quittait la manière berrichonne pour écrire des romans bourgeois. Ces théories déteignirent sur elle. Ne l'oublions pas : elle écrivait d'instinct, à la mode de son cœur et de son imagination et n'avait cure ni de doctrines littéraires, ni d'étiquettes d'école. Mais, par moments, il lui arrivait de s'interroger et de raisonner ce qu'elle avait fait. Elle exposait alors tout simplement ce qu'elle croyait bon ou beau, puis elle se remettait à écrire. C'est ainsi qu'elle nous a donné sa théorie du roman. « Elle a traversé (2), nous dit-elle, les principaux sujets d'examen proposés à notre époque et elle a découvert, non pas une vérité supérieure à celle de son temps, mais celle qui convenait à l'emploi de ses moyens d'action sur l'esprit contemporain ». Tout travail de science, de philosophie ou d'imagination doit servir la cause du progrès humain. Tout se résume pour l'artiste en cette maxime très simple, qu'il doit essayer d'élever le niveau des âmes, après avoir fait son possible pour élever le sien propre, car l'un ne va pas sans l'autre. Le roman procède par paraboles et généralement ses enseignements sont improvisés, car il obéit avant tout à la préoccupation du moment qui l'inspire. L'auteur part donc rarement d'un parti pris quelconque et ne se propose pas de soutenir une thèse ; mais s'il a quelque fond et si sa morale est vraie en lui, il lui arrivera fatalement de soutenir une cause et de combattre une erreur. Il est peintre et ne procède pas comme le philosophe. Il ne choisit guère son sujet qui doit s'imposer à son imagination d'une manière qui paraît toute fortuite ; seulement, comme rien n'est réellement livré au hasard, le sujet vient de lui et provient de ses tendances naturelles ou acquises ; la manière dont il le traite l'amène à ses déductions qui sont les siennes propres et ne sauraient être

(1) Préf. du *Demi-Monde*, 1857.
(2) Préf. génér. R. Par., 15 janv. 1896.

celles d'un autre. L'idéal particulier de l'individu est empreint dans son récit et le récit s'élève ou s'abaisse suivant que l'idéal vole ou rampe. » Donc l'art sera moral. « Je ne recule pas devant les bonnes grosses moralités, écrit-elle à Vacquerie : un sentiment sublime est toujours fécond » (1). Il ne faut pas qu'on dise que la vertu ne sert qu'à nous rendre malheureux. Elle reproche à About de faire le vice triomphant et elle félicite Dumas fils d'avoir démasqué et châtié l'imposture dans *le Demi-Monde* (2). Elle croit à la réconciliation dans une morale unique du bourgeois et de l'artiste. Ils se donnent la main avec leurs qualités propres : vertu et intelligence. Leur ennemi commun, c'est la spéculation, la fièvre d'affaires. L'artiste doit seulement lutter contre le flot de prosaïsme qui envahit le monde et tâcher de sauver quelques parcelles d'idéal (3). Il n'y a qu'un idéal : il est à demi-moral, à demi-esthétique : c'est la vertu séduisante, le vice répugnant : c'est, en un vivant symbole, la jeune fille pure, forte et jolie qui triomphe des basses intrigues et épouse celui qu'elle aime.

La fin de l'art étant ainsi établie, quels seront ses moyens ? Ce ne pouvait être le réalisme, du moins à titre de procédé général. Sans doute le réalisme à ses débuts n'avait point rejeté l'idée d'un art social ou moral. Duranty est au contraire persuadé que la peinture exacte de la vie jusque dans ses pires laideurs ne peut avoir qu'une heureuse influence sur les mœurs. Mais précisément ce même réalisme, épris de trivialité à la manière de Champfleury, de Duranty ou de Murger ne pouvait satisfaire George Sand. Ici encore elle était d'accord avec les critiques des grandes revues. Tous ou presque tous avaient une forte culture traditionnelle : en même temps ils avaient conçu pour la poésie romantique de chaleureuses admirations. Aussi, après les grands combats de 1830, s'était-il formé une sorte d'orthodoxie nouvelle, à mi-chemin du romantisme et du classicisme. Les sentiments avaient perdu de leur fougue et les

---

(1) Préf. gén. R. Par., 15 janv. 1896.
(2) L. à Vacquerie, 28 déc. 1863.
(3) L. à Jules Janin, 1 oct. 1855.

théories littéraires montré leurs exagérations. On s'était mis d'accord sur un certain idéal de noblesse et d'élégance, de spiritualisme et de mépris du vulgaire. Cousin et ses élèves l'enseignaient. « Le fond du beau, c'est l'idée. » Cette théorie se trouvait déjà dans Quatremère de Quincy et dans Winckelmann. Jouffroy l'avait professée en 1826 devant Duchâtel, Vitet et Ste-Beuve. En 1859, Barthélemy St-Hilaire, chargé du rapport sur le prix Bordin dont le sujet était : Quels sont les principes de la science du beau ? se réfère encore à l'autorité de Quatremère de Quincy et félicite le lauréat Charles Levêque de suivre la même voie : « Réfutant d'une manière solide et neuve l'interprétation de la nature, il définit l'art, l'interprétation et non l'imitation du beau par ses signes les plus expressifs, c'est-à-dire au moyen des formes idéales ». (*Revue de l'Inst.* 2 s., t. XI, p. 128). Cette condamnation du réalisme, Charles de Mazade la répète à satiété dans ses comptes-rendus de la *Revue des Deux Mondes*. Il n'est pas tendre pour les jeunes romanciers qui se réclament de Balzac, et quelle volée de bois vert sur les épaules de Champfleury et des malheureux oubliés qui s'appellent Pichat ou Tony Revillon ! Il déplore « l'irruption de la démocratie dans le domaine de l'intelligence et des arts » (1). Désormais, dit-il, tout s'écrit, tout se lit, d'où résulte un abaissement du niveau littéraire. Il reproche à l'un de ne peindre que des crimes, à l'autre d'être trop cru dans le portrait de son héroïne, etc , etc.. Il ne voit dans le réalisme qu'impuissance et vulgarité et propose pour idéal une littérature de large humanité et d'inspiration élevée.

George Sand n'est point éloignée de ces idées. Elle trouve chez beaucoup de jeunes écrivains le souci de faire, non pas vrai, mais laid. Elle s'indigne, comme Pontmartin, que Murger s'en tienne, avec son beau talent, aux horizons médiocres du Luxembourg (2). Ces gens enlaidissent tout ce qu'ils décrivent : ils ont les « yeux sales », c'est son mot. D'autre part, la peinture unique du vrai ne lui paraît ni possible, ni désirable. « La

---

(1) R. D. M., 1er sept. 1860.
(2) Pontmartin fait à Murger le même reproche.

sensation elle-même, peut-elle se limiter ? (1) écrit-elle à Flaubert. Elle ne veut point que l'artiste se contraigne à rester étranger à son œuvre. Avant Zola, elle déclare que le beau c'est le vrai vu à travers un tempérament. Puis « la vérité n'est pas artistique. La vraisemblance, au contraire, c'est l'art tout entier. Vouloir reproduire le caractère d'un homme ou d'une femme que vous avez connu sans y apporter aucun changement, aucune modification, cela est impossible. Les faits eux-mêmes ne doivent pas toujours être pris tels qu'ils se présentent. C'est Boileau qui l'a dit et il avait raison. La vérité paraît si souvent un mensonge. Il faut que les sentiments exprimés soient compris, acceptés par la moyenne des hommes » (2).

Au lieu donc de copier servilement la réalité, l'artiste tâchera de lui donner le plus de vérité humaine possible. Surtout il créera des types de bonté point éloignés de la vie, mais plus parés de vertu que les gens que l'on coudoie à l'ordinaire : il les placera en pleine lumière, pour qu'on les voie bien, qu'on les aime, et qu'on les imite. Il croira à l'amour et à l'idéal. Il restera troubadour, chantant quand même, quand le monde siffle et baragouine. Pour oublier les plates réalités et chasser de nos cerveaux les appétits et les basses passions, il se créera un monde parfait où il entraînera son lecteur, avec l'espoir de l'y garder au milieu du bien, qui est aussi le beau.

III

Optimiste, George Sand voit le monde en beauté : moraliste, elle veut nourrir son œuvre d'idéal. Elle va donc être le contraire de réaliste, idéaliste. Mais il y a cent manières d'être

---

(1) L. à Flaub., 21 sept. 1866.
(2) Amic : *Mes souvenirs*, p. 76.

idéaliste ! Va-t-elle, posant des problème sérieux, argumentant et dissertant, écrire des romans à thèse ? Non, le roman ne démontre pas, il raconte ; il est parabole et non sermon. D'ailleurs, écrire des ouvrages à thèse suppose une certaine dose de pessimisme, et George Sand est largement optimiste. Va-t-elle, faisant fi de la réalité, s'enlever d'un coup d'aile dans la fiction poétique et mystique ? Mais c'est faire oublier au lecteur que tout conte porte sa morale et risquer d'être incompris. Va-t-elle exprimer les émois de son âme et épancher le lyrisme de son cœur ? C'est œuvre de poète et non de romancier. Non, elle ne fera rien de tout cela, ou plutôt elle fera tout cela à la fois. Elle tâchera d'instruire, mais aussi elle aimera les belles aventures et les sentiments tendres. Elle fuira la réalité vulgaire mais ne se perdra pas dans les nuages. Elle sera poète, elle chantera la nature, mais elle sera peintre aussi, et conteur, et psychologue. Elle n'écrira ni des romans à thèse, ni des féeries, ni des romans lyriques, mais ce que, faute d'un autre terme, on appelle des romans romanesques.

Le romanesque n'est point chose aisée à définir. Etre romanesque, c'est adorer la pure jeune fille persécutée par un barbon ou une duègne, tandis qu'un beau cavalier se meurt d'amour sous son balcon. Etre romanesque c'est suivre d'un œil admiratif le vaillant capitaine, qui vole de victoire en victoire, se couvre de gloire et d'honneurs et revient arracher à un père avare la main de sa fille. Etre romanesque enfin, c'est aimer les larmes et les aventures, l'élégance et l'amour.

Le roman à ses débuts avait été surtout une œuvre d'amusement et d'imagination. Il faisait oublier la vie et ses austères soucis. Il était pour les âmes simples une sorte de poésie. L'élégance y tenait lieu de beauté, la ruse et le crime de pathétique. Il émouvait et faisait rêver par des moyens très simples. Plus tard, il se compliqua et aborda les problèmes les plus sérieux : mais la vieille tradition purement romanesque ne fut point perdue. Au XVII[e] siècle, le roman n'est encore qu'une œuvre d'imagination : le théâtre subit son influence, la tragédie et l'opéra sont romanesques. Le romantisme en mettant à la mode le goût des larmes et de la mélancolie, et en même temps

celui du moyen-âge et de la chevalerie, devait donner un renouveau puissant au roman romanesque.

Le roman romantique fut lyrique, ou mythique, ou historique. Mais il mit à la mode certaines figures et certaines intrigues. Ce sont ces types que nous rencontrerons encore dans le roman romanesque de 1860 : ce sont ces intrigues que nous verrons se nouer de nouveau dans les romans d'Octave Feuillet ou de George Sand. Le romantisme est comme la matière dont s'est formé le roman idéaliste du second Empire. George Sand elle-même avait écrit de 1830 à 1840 les livres les plus lus, les plus admirés, les plus imités. En 1860, ses idées avaient changé, son but n'était plus le même, mais, par vitesse acquise, elle allait peupler ses récits de jeunes amoureux et de belles jeunes femmes ayant, avec Sténia et Lélia, de grands airs de parenté. L'héroïne est presque toujours brune et frisée, avec de grands yeux noirs (1). C'est une vierge forte qui regarde d'un œil à demi narquois les folles ardeurs de son amant. Pauvre insensé, répète-t-elle ! Que contient donc son âme qui lui donne tant de maîtrise sur elle-même et tant de supériorité sur l'homme ? Est-ce l'infini de l'intelligence comme Lélia ? C'est une vertu du même ordre : la science. Love Butler connaît le latin, le grec, la botanique, la minéralogie, et bien autre chose, sans doute. Caroline discute régime allodial et blason avec un érudit de la force du marquis de Villemer. Lucienne de Valangis (2) sait l'histoire naturelle autant que femme de France. Elles savent faire taire leur amour lorsque le devoir parle (et voilà qui n'est plus du romantisme), mais lorsque l'amour est permis, quelle ardeur et quelle fidélité ! (3).

Un jeune homme pâle, mince, mélancolique et inquiet :

---

(1) Noter que Caroline de Saint-Geneix, l'héroïne du *Marquis de Villemer*, fait exception à cette règle : elle a les cheveux blonds cendrés et de grands yeux vert de mer. Mais en général, il semble que G. Sand ait donné à ses héroïnes le type physique qu'elle avait elle-même dans sa jeunesse. Cf le portrait gravé par Calamatta.

(2) Lucienne de Valangis est l'héroïne de la *Confession d'une jeune fille*.

(3) Noter surtout les dénouements de *Jean de la Roche* et du *Marquis de Villemer*.

c'est Sténio, mais c'est aussi Jean de la Roche. Il est sombre et sent fermenter en lui des passions vagues : il porte dans son cœur un lourd ennui et un désir insatiable de vivre et d'aimer ! Il est vrai aussi qu'il parle fort et haut : l'emphase est son langage ordinaire. Regardons-le de près et froidement. C'est un agréable cavalier qui s'ennuie dans son vieux château. On le présente à une jeune et riche Anglaise. Il la trouve agréable et en ferait volontiers sa femme. Mais ce mariage préparé comme une affaire ne lui dit rien de bon. Voilà, n'est-il pas vrai, des sentiments bien simples et un homme bien ordinaire. Mais Jean de la Roche ne parle pas la langue de tout le monde et le voilà déjà qui transpose dans le mode romantique les émois mineurs de son âme : « Il faisait presque nuit quand je quittai la route pour m'engager dans les petits chemins de traverse et l'orage grondait en amoncelant les nuées dans le ciel sombre et lourd, quand je pénétrai dans le sauvage ravin de la Roche. Là, l'obscurité était si complète, que sans l'instinct du cheval et l'habitude du cavalier, il y eut eu folie à chercher le château dans ces ténèbres. J'étais oppressé et tout était noir aussi dans mon âme. Je marchais en aveugle dans ma propre existence » (1). Voilà un paysage bien terrifiant et un état d'âme bien torturé. Reconnaissons ce langage : il est romantique. Nous pourrions sans peine comme sans profit multiplier les exemples : nous constaterions toujours que George Sand donne aux héros de sa vieillesse la même apparence physique et le même langage qu'à ceux de son âge mûr. Les âmes ont changé : les personnagse sont différents. Mais au premier abord on n'est pas sûr de ne les avoir jamais rencontrés.

La forme particulière du romanesque de George Sand était donc en partie déterminée par les souvenirs ou les habitudes romantiques. A cette première influence vint se joindre celle du théâtre.

George Sand l'aimait passionnément. Quand elle avait passé à Nohant de longues semaines et qu'elle rentrait à Paris, elle

---

(1) *Jean de la Roche*, éd. Lévy, p. 56.

allait bien vite au spectacle dès le premier soir, et là, attentive, émue, elle écoutait de tout son âme la pièce : elle s'intéressait à l'héroïne, riait des mots comiques et applaudissait de bon cœur. De plus, elle était très liée avec plusieurs artistes illustres : Mme Viardot, Marie Dorval, Mme Arnould-Plessy, Bocage et Berton. Elle aimait comme son enfant Alexandre Dumas fils, avec qui elle parlait souvent d'art dramatique. Enfin elle-même pratiquait le théâtre. Il y avait à Nohant une scène où l'on jouait le soir des pièces improvisées sur un scenario préparé d'avance. Les gens de la maison et leurs invités y tenaient des rôles, avec la petite servante Marie Callot qui faisait les ingénues. Parfois des acteurs parisiens, hôtes de la famille Sand, venaient rehausser de leur talent le spectacle familial. Ces pièces paraissaient dans la *Revue des Deux Mondes* et il arrivait que les directeurs du Vaudeville et du Gymnase demandassent à les monter. Tel est *le Pavé*, par exemple.

A Nohant encore se trouvait une autre scène, où s'agitaient non plus des personnages en chair et en os, mais des marionnettes. Maurice Sand, avait, paraît-il, un réel talent pour inventer les intrigues bouffonnes où se mouvaient les héros tantôt grotesques et tantôt attendris de ce guignol berrichon. Maurice avait étudié de près, avec sa mère, la *Comedia dell' arte* (1), et il s'était pris d'amitié pour le Docteur, l'Amoureux, Pantalone et Zanni. C'étaient eux, avec des noms nouveaux, qui égayaient l'ennui des soirées nohantaises. Ce théâtre fantaisiste était léger, un peu fou, parfois languissant et fade, mais le plus souvent échevelé et amusant. George Sand l'aimait.

Mais il y a dans son œuvre des pièces plus sérieuses qui ont été écrites pour la scène et qu'on a jouées à Paris, dans de vrais théâtres et devant de vrais spectateurs. C'est, semble-t-il, entre 1855 et 1869 que George Sand s'est le plus préoccupée d'art dramatique. Elle tire des comédies de ses romans : c'est *le Marquis de Villemer* pour lequel elle profite des conseils et sans doute aussi de la collaboration d'Alexandre Dumas fils :

---

(1) L. 28 déc. 1858.

c'est *Pandolphe* et *Comme il vous plaira* qui échouent ; c'est *Mlle la Quintinie* qu'on joue à Bruxelles ; c'est *Cadio* qui est un nouveau et triomphal succès. A tout moment elle écrit à Berton et à Mme Arnould Plessy (1) : elle s'occupe de la reprise de *Villemer*, de la distribution des rôles, des répétitions. Elle ne vit plus : agitée, trépidante, elle s'énivre de l'atmosphère des coulisses. Elle se méfie un peu des actrices, de leur âme dédoublée et de leur vie aventureuse, mais l'existence du comédien, un peu bohème et pleine d'art l'enthousiasme. Elle brûle d'écrire son roman comique ; elle l'écrit : c'est *Pierre qui roule*.

Elle s'est elle-même demandée plusieurs fois si elle était douée pour le théâtre (2). La question nous paraît oiseuse. Il est certain en tout cas qu'elle a pratiqué la scène avec succès, qu'elle a bien compris les nécessités différentes du théâtre et du livre et qu'elle a su tirer de sûrs effets dramatiques d'états d'âme qui n'étaient dans le roman que matière à psychologie. Il est possible que les dénouements de ses pièces soient trop peu condensée, à l'instar de ses romans (3). Il n'en est pas moins avéré qu'à un moment de sa carrière George Sand a été plutôt auteur dramatique que romancier et que le théâtre a agi sur la forme de ses romans.

Tout d'abord les marionnettes l'habituaient aux caractères conventionnels et simplifiés. Ces héros bouffes, ces bourgeois ridicules, ces vieux savants distraits, sont des types qu'elle introduira dans ses romans. Il y a dans les dernières œuvres de George Sand une veine humoristique qui procède en partie du

---

(1) 20 août, 4 sept., 21 nov. 1855.

(2) On se l'est demandé après elle. Ainsi M. Benoist, dans son étude sur le théâtre de Sand. A notre avis, M. Benoist réduit un peu trop l'importance du théâtre dans l'œuvre de notre auteur. Il est inexact de dire que G. Sand n'est qu'un romancier et pas autre chose.

(3) Et encore pourrait-on parfois lui faire le reproche inverse. Dans le *Marquis de Villemer*, drame, elle a condensé en un acte le premier consentement de la marquise au mariage d'Urbain, le revirement causé par les bavardages de Mme d'Arglade et enfin le dénouement définitif. Sa pièce avait d'abord un acte de plus. Elle eût pu le conserver sans péril.

théâtre guignol. Junius Black (1), qu'on dirait échappé des *Pickwiks Papers* ou d'une opérette d'Offenbach, est à vrai dire le pédant ridicule de la foire. Mlle Esther (2), dont le duc d'Aléria évoque avec tant d'esprit l'hilarante silhouette, repose sans nul doute à Nohant, dans le musée des marionnettes, à côté de cent autres types non moins cocasses. M. Butler, savant indulgent et rêveur, n'est-il pas le proche parent du vieux minéralogiste que dans *le Pavé* nous voyons rentrer chez lui avec un moellon sous le bras ? Et si Fulgence et son oncle le curé (3), M. Sylvestre, le peintre Stephen Morin (4), sont par instants des personnages de comédie, c'est aux marionnettes et aux improvisations scéniques de Nohant qu'ils le doivent.

En même temps qu'il créait chez George Sand une manière de sens comique, le théâtre faisait naître en elle l'idée d'un roman dramatique. Une seule fois elle avait écrit un roman psychologique : c'était *Mauprat*. Tous les autres avaient été surtout matière à lyrisme, à thèses sociales, ou à descriptions de paysages. *Mauprat* lui-même n'était pas l'exposé d'une crise d'âme : on y voyait plutôt le lent et insensible progrès d'un barbare vers la civilisation et la politesse : les arrêts y étaient moins importants que les transitions. Mais le théâtre a d'autres nécessités et George Sand le comprit bien lorsqu'elle adapta *Mauprat* pour la scène. Elle marqua avec netteté les étapes de la conversion et comme les sursauts du brigand. Elle débarrassa la pièce de tout ce qui était analyse pure, description, ou lyrisme. Et désormais elle dut toujours procéder de même. Aussi quand, lasse du théâtre et de sa contrainte étroite, elle revient au roman, est-ce un roman plus chargé d'événements qu'elle va imaginer. Ce qu'elle va trouver tout d'abord, c'est une crise, un déchirement dans l'âme du héros ; c'est Love Butler prise entre l'amour fraternel et l'amour sans

(1) Personnage de *Jean de la Roche*. C'est le géologue attitré de M. Butler.

(2) *Marquis de Villemer*, p. 40.

(3) Personnages de *la Confession d'une jeune fille*.

(4) Personnage de *Mlle Merquem*.

épithète ; c'est Caroline de St-Geneix, sacrifiée douloureuse, digne et fière qui ne peut aimer sans ternir sans dignité ; c'est Célie Merquem qui a tant de pauvres à soulager, tant d'âmes à guider qu'elle hésite au seuil du mariage et du bonheur. Désormais plus de méditations amoureuses auxquelles on mêle les étoiles et la mer : plus de profonds labours et de traînes verdoyantes qui font oublier le laboureur et la chevrière, mais des âmes en mouvement et des crises dramatiques.

Ce n'est pas tout d'un coup que George Sand est parvenue à cette conception du roman. Elle est encore absente de *la Mare au Diable* ou de *la petite Fadette*. Dans *les Maîtres Sonneurs*, on aperçoit déjà, dans les intrigues qui se nouent autour de la savoureuse Brûlette, comme une ébauche de drame. *Mont-Revêche*, *Jean de la Roche*, *le Marquis de Villemer* sont conçus comme des comédies, mais les descriptions et la poésie y tiennent une grande place. Ce n'est qu'en 1868 que George Sand arrive à écrire le roman comme du théâtre. *Cadio* est entièrement dialogué. Dans *Mademoiselle Merquem*, le paysage et les notations pittoresques n'ont été ajoutées qu'après coup : elle en a *saupoudré* l'intrigue sans leur attacher une grande importance. Les péripéties abondent et des pages entières ne sont faites que des répliques des personnages. A peine si, lorsqu'intervient un nouvel acteur, George Sand consent à faire une phrase pour nous parler de lui. Volontiers elle écrirait Scène X : Celié, Barcot, Guillaume !

Le théâtre a prêté aux sujets un intérêt plus vif ; il a donné plus de fermeté psychologique aux personnages ; il a écarté tout ce qui était long, diffus, ennuyeux. Malheureusement il ne s'en est pas tenu à ce rôle bienfaisant. Le drame s'appelle quelquefois mélodrame et George Sand ne s'en est pas assez souvenue.

Le mélodrame ne porte pas la lumière sur les âmes, mais sur les événements. Il ne s'attarde pas aux crises morales, il invente des péripéties : il les campe en trois traits d'un dessin raide et brutal : il imagine des rapts, des substitutions d'enfants, des lettres volées, des reconnaissances imprévues, des assassinats et des sauvetages. Il y a dans tout mélodrame digne de ce nom, un traître, personnage affreux, dont l'apparition

suscite dans les hautes galeries une tempête de sifflets. Il y a aussi une pâle jeune fille, blonde et chaste paysanne, que le traître martyrise et qu'au dénouement le noble marquis reconnaîtra comme sa fille. Voilà le mélodrame : miracle de simplicité dans la peinture des âmes, chef-d'œuvre de complexité dans l'invention des péripéties. George Sand connaissait trop bien l'âme féminine pour créer ses héroïnes à l'instar de Bouchardy ou de Frédéric Soulié. A défaut d'analyse, elle avait une finesse de notation qui fait de ses jeunes filles des êtres vivants et émouvants. Mais les personnages masculins, surtout les amoureux, sont souvent dessinés avec une fadeur qui rappelle le mélodrame. Parfois même, George Sand introduit dans son roman un traître affreux échappé de l'Ambigu. Il y en a un dans *Mlle Merquem* et c'est, comme il convient, un Argentin chevalier d'industrie, bandit à la fois audacieux et lâche et qui est heureusement démasqué à la grande joie du public naïf. En même temps, l'intrigue se complique : *Mlle la Quintinie*, la *Confession d'une jeune fille*, *Mlle Merquem* sont les modèles du genre. N'exagérons pas ces défauts. A vrai dire ils ne concernent ni le *Marquis de Villemer*, ni surtout *Jean de la Roche*, dont la trame est toute unie, toute simple, faite uniquement de psychologie et de sentiment. D'ailleurs, même dans la *Confession d'une jeune fille*, même dans *Mlle Merquem*, on peut excuser en quelque mesure ces erreurs de goût. Le mélodrame ne voit que les événements : les réactions morales sont laissées dans l'ombre. George Sand du moins, pour si étranges que soient les péripéties, ne manque jamais de nous dire quel état d'âme en résulte chez ses héros, et cette analyse, malgré l'invraisemblance de la donnée, reste attachante. Son mélodrame, à elle, est toujours psychologique.

On le voit : l'influence du théâtre sur George Sand fut considérable. C'est à lui qu'elle dut la notion d'un roman narratif et à péripéties : c'est de lui qu'elle emprunte le souci du caractère net et de l'intrigue émouvante : c'est lui, en un mot, qui donna leur dernière forme à ses tendances romanesques, issues du romantisme.

Au romantisme George Sand avait dû surtout le style, au

théâtre elle doit surtout les intrigues. C'est à une troisième influence, celle du goût public, qu'elle devra les caractères. Un auteur qui, comme Flaubert, n'écrit que pour une douzaine de lettrés, qui méprise le bourgeois et n'est pas mécontent de l'effarer un peu, peut dédaigner le succès et ne se préoccuper que d'art et de beauté. Mais George Sand ne comprenait point de même la tâche du romancier. Son rêve, c'était de faire entrer dans le plus grand nombre d'âmes possible un peu de son idéal mi-moral, mi-esthétique. Mais pour être compris de la foule, pour élever son niveau, il faut bien s'abaisser jusqu'à elle, et adopter, au moins pour l'instant, ses goûts et ses tendances.

D'ailleurs la nécessité matérielle obligeait George Sand à tenir compte du goût public. Elle avait sans cesse besoin d'argent, et rapidement le labeur d'écrivain était devenu pour elle un métier. A tout moment elle fait allusion dans ses lettres à ces nécessités pécuniaires. Le 30 novembre 1854, elle écrit à Barbès : « Je travaille comme un nègre pour de l'argent : il en faut pour les autres. Mais ce devoir là est bien lourd ! Quand donc, mon Dieu, aurai-je un an à moi pour faire un livre qui ne me rapportera rien ! » Au mois de janvier 1858, elle va livrer à Charles Edmond le manuscrit de *l'Homme de neige*, mais elle veut être payée comptant : « Je vis au jour le jour depuis vingt-cinq ans et ça ne peut pas être autrement, et ça n'est pas de ma faute. » Elle n'a pu s'acheter ni manteau, ni robe d'hiver, à cause de l'interdiction de paraître qui a frappé la *Presse*. Elle est à court d'argent ! Elle dit avec tristesse à son ami Duvernet : « Chacun a ses liens bien serrés par moments ! Je griffonne toujours pour arriver à des jours de liberté qui s'envolent trop vite quand je les tiens. C'est l'histoire de tous ceux qui tirent leur revenu de leur industrie ». Et jusqu'à la fin de sa vie, il ne se passe guère d'année où la même plainte ne se renouvelle. Son état de fortune la mettait donc à la merci des éditeurs et des directeurs de Revue. Elle était obligée en écrivant de songer à la vente probable du livre, et par suite de sonder le goût du jour. Elle devait, en écrivant pour la *Revue des Deux Mondes*, se conformer à l'état d'esprit de la Maison qui reflétait celui des lecteurs. La *Revue des Deux Mondes* !

qui nous dira combien elle martyrisa de talents pour les faire entrer dans son cadre étroit : combien d'idées originales elle étouffa à leur naissance, combien de poncifs elle imposa. Buloz était brutal et autoritaire ; excellent correcteur d'épreuves (1), négociant averti, il n'avait rien d'un artiste. Il faisait régner à « la Revue » le vieil esprit Louis-Philippe, en politique comme en littérature. Quand un manuscrit lui déplaisait, il imposait des modifications et au besoin les opérait lui-même. George Sand dut subir maintes fois ses exigences. Il lui arrive de se plaindre. Elle parle des « si et des mais de la Revue qui prend à tâche de décourager tous ses rédacteurs » (2). Elle écrit à Flaubert : « Je fais alternativement mon roman, celui qui me plaît et celui qui ne déplaît pas autant à la Revue et qui me plaît fort peu » (3). Un jour même, outrée du droit que s'arroge Buloz de refuser, de changer, de couper ceci et cela, « de faire passer tous les esprits sous le même gaufrier » (4), elle quitte la Revue. Elle propose à Dumas de fonder avec About, Cherbuliez et quelques autres, une publication plus jeune d'esprit, plus libre à la fois et aussi sérieuse. Quelque temps après (5), elle reprenait sa collaboration, trop ancienne désormais pour être abandonnée.

L'influence de la *Revue des Deux Mondes* sur George Sand dut être considérable. Pour comprendre ce que les derniers romans de George Sand lui doivent, il suffit d'étudier brièvement quelques auteurs, collaborateurs ordinaires de la Revue au moment qui nous occupe. Les principaux, si l'on néglige les traducteurs, sont About, Cherbuliez, Fromentin, Mario

---

(1) George Sand corrigeait fort mal les épreuves et Buloz lui rendit plus d'un service à ce propos. Ernest Lavisse, qui avait connu Buloz, lui avait entendu dire qu'elle ignorait tout de la ponctuation. Cf. aussi : Paul Bourget, *Physiologie de l'Am. moderne*, p. 323.

(2) Lettre à André Boutet, 15 avril 1867.

(3) L. à Flaubert, 15 nov. 1869.

(4) Corr. t. VI, p. 143-199, 158-199.

(5) Le 15 fév. 1872 paraissait dans la Revue *Un bienfait n'est jamais perdu, proverbe*, par M. G. Sand.

Uchard et Octave Feuillet (1). Chez About et Cherbuliez, il y a de l'humour, de l'ironie et de l'esprit : mais il y a aussi des caractères idéalisés, des intrigues compliquées et des aventures galantes. Chez Fromentin pour qui George Sand avait une vive estime, il y avait le souci de la psychologie, l'amour des fines notations qui marquent un subtil mouvement de l'âme, et en même temps le mépris de tout ce qui est réalisme, soit dans le tracé des caractères, soit dans le dessin des paysages. Mario Uchard, lui, écrivait des mélodrames en romans. Rien n'égale la fantaisie abracadabrante de ses intrigues. Lisez *Jean de Chazol* (2). Vous y verrez comment ce jeune lieutenant de vaisseau s'est épris d'une fille des champs qui se trouve être tout d'un coup une noble héritière. Il l'épouse, encore que jadis elle ait été la promise d'un simple matelot. Mais le soir des noces, la jeune épousée lui déclare que jamais elle ne sera à lui : elle n'est pas fille d'un chatelain mais d'un paysan, et, déclare-t-elle avec cynisme, elle ne s'est mariée que pour avoir la fortune et le nom, pour venger aussi les paysannes trop souvent déshonnorées par des gentilshommes. Jean de Chazol supplie, se traîne à ses genoux. Elle reste inexorable. Enfin un soir, n'y tenant plus, il la viole et part pour jamais. Après une longue absence, et bien des péripéties, il se décide à revenir. Sa femme a eu un fils et lui avoue que jamais elle n'a cessé de l'aimer, qu'elle est vraiment noble et que le soir des noces elle lui a joué une infâme comédie, terrorisée qu'elle était par son père adoptif, personnage hideux et traître réussi. Lisez aussi la *Comtesse Diane* (3) et vous y rencontrerez l'histoire, beaucoup plus étrange encore d'un fou que l'amour guérit. Il n'est pas vraisemblable que personnellement Mario Uchard ait eu une influence quelconque sur George Sand, mais ses romans étaient achetés, lus, admirés : ils étaient au goût du jour. Et c'est ce goût du jour que George Sand tâchait à satisfaire quand elle compliquait ses intrigues, qu'elle accumulait les événements

---

(1) De 1855 à 1870 : 9 romans d'About, 7 de Cherbuliez (1862-1869), 2 de Uchard, 1 de Fromentin, 5 de Feuillet, 14 de G. Sand, 3 de Landeau.
(2) R. D. M., 15 juin au 15 août 1868.
(3) R. D. M., 15 sept. au 15 oct. 1863.

imprévus, qu'elle donnait à tous ses héros un beau titre de noblesse et qu'elle inventait à tous ses romans un heureux dénouement.

Plus représentatif que Mario Uchard des tendances de son époque était Octave Feuillet. Octave Feuillet n'a écrit que des romans romanesques et dès ses débuts il a trouvé la formule parfaite du genre. C'est aux environs de 1860 que commença son succès. Son chef-d'œuvre, *le Roman d'un jeune homme pauvre*, est de 1859, et il fut reçu à l'Académie française en 1863. Chez lui, ce n'est point la complication des intrigues qui domine, mais d'un côté l'idéalisation extrême des personnages et de l'autre la brutalité presque animale des passions. Que d'amazones énigmatiques qu'on rencontre au détour d'un chemin ; que de beaux jeunes hommes, si séduisants et si passionnés ; que de vieilles châtelaines, si bonnes et si polies ; que de marquis et de duchesses ; que de beauté et de politesse, d'élégance et d'esprit ! Ces héros, ainsi idéalisés, se conduisent ensuite comme des hommes : ils ont des passions, mais surtout des sens et des nerfs : il y a des adultères brûlants, et des suicides, et des vengeances. Mais nous n'oublions pas pour cela que tout ce monde danse agréablement, monte bien à cheval et cause avec esprit.

Le romanesque, comme l'a fort justement fait remarquer M. Jules Lemaître, a des rapports avec la poésie. Comme elle, il nous détache de la réalité banale, comme elle il tend à l'idéal. Mais l'idéal, et la beauté, la poésie les met plutôt dans le sujet tandis que le romanesque les met avant tout dans l'objet. Pour le poète, ce n'est pas l'objet qui est beau, mais la vision qui en procède et une chaumière de laboureur sera belle pourvu qu'on la décrive avec le souci de l'art. Pour l'esprit romanesque, au contraire, il y a des choses belles, élégantes, distinguées par elles-mêmes : un riche salon, un attelage de purs sangs, une blonde jeune fille. L'on voit comme l'état d'esprit romanesque est plus pauvre que l'état poétique et comme la beauté se montre à lui sous un jour plus avare. Le convenu, le poncif guettent le romanesque et c'est pourquoi tous les héros d'Octave Feuillet

se ressemblent si bien que la mémoire hésite et confond leurs noms.

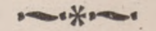
George Sand a plus d'un trait de ressemblance avec Feuillet. Sans doute ses femmes et ses jeunes filles sont plus vivantes, moins névrosées : sans doute aussi l'idéalisme de George Sand est plus moral que celui de Feuillet et emploi par suite d'autres moyens : on n'améliore pas les âmes rien qu'en les faisant rêver de châteaux historiques ou de marquises à joyaux. Mais dans la peinture des milieux et l'invention des types, elle suit de très près son confrère de la Revue. La donnée même du *Marquis de Villemer* vient de lui. N'est-il point en effet le *Roman d'une jeune fille pauvre* ? Caroline de St-Geneix n'est-elle pas bien née comme Maxime Odiot ? N'est-elle pas demoiselle de compagnie comme il est intendant ? N'épouse-t-elle pas le fils de la maison, comme Maxime épouse Mademoiselle Larroque ? Il y a comme on voit de grandes analogies entre les deux ouvrages. Mais lors même que les situations sont totalement différentes chez les deux auteurs, les personnages gardent un certain air de parenté. Jean de la Roche n'est-il pas au début un jeune homme insignifiant comme M. de Bevallens et à la fin, lorsqu'au péril de sa vie, il porte Love jusqu'à la Croix de Sancy, ne ressemble-t-il pas à ce Maxime Odiot, qui, plutôt que de compromettre Mlle Larroque, se jette à terre du haut de la tour d'Elven ? Tous les personnages ne sont-ils pas titrés ? Pourquoi, dans *Tamaris*, Mme Martin devient-elle la marquise d'Elmeval ? Elle n'a point de château et finit par épouser un médecin : mais il semble que sa couronne donne un peu de lustre à ce roman qui serait trop réaliste sans cela. Caroline de St-Geneix est pauvre, mais noble : Valvèdre est un savant, mais il a un blason et des armes. George Sand n'admirait pas outre mesure la noblesse. La dignité des sentiments est plus importante à son gré. Mais elle sait goûter le charme d'une belle généalogie et de titres sonores. Le premier chapitre de *l'Histoire de ma vie*, où elle rappelle si complaisamment ses origines princières, en est une preuve. Puis elle a cru que la naissance était une perfection ajoutée à celles du corps et de l'esprit, et lorsque le cavalier beau, vertueux et brave est en même temps comte ou marquis, tout est parfait.

Peut-être sera-t-il lui-même dédaigneux de son titre : n'est-ce pas le moyen le plus subtil de nous le rendre sympathique ? (1).

Beaux ténébreux, vieux gentilshommes indulgents, vieilles châtelaines spirituelles, héroïsmes d'amour, sacrifices sublimes, ardeurs insensées : tout cela est dans l'œuvre de Feuillet et en même temps dans celle de George Sand. C'était ce que le public aimait et redemandait sans cesse. C'était du romantisme sans l'Italie et sans le pessimisme, de la beauté dans les figures et dans les gestes, plus que dans les sentiments. C'était de l'idéalisme bourgeois. George Sand a dû le subir. Mais chez elle, il s'est heureusement complété de psychologie, de poésie et même de réalisme.

(*A suivre.*)

Jacques LANGLADE.



---

(1) Ce qu'on a surtout reproché aux romanciers romanesques, comme Octave Feuillet, ou depuis MM. Georges Ohnet ou Henry Bordeaux, c'est de placer dans leurs romans des types fades et convenus qu'on retrouve partout. C'est ainsi qu'on a abusé de l'explorateur ou de l'officier colonial. Notons à propos de George Sand que son romanesque est bien à elle. Certains caractères lui sont communs avec Feuillet, mais le plus grand nombre ne se trouvent que chez elle. Ainsi le savant, la femme instruite et courageuse. Ces personnages sont *idéalisés*, mais ne sont pas *convenus*.

LA PHILOSOPHIE HISTORIQUE DE HŒNE-WROŃSKI (1)

considérée dans ses rapports avec les Idées contemporaines en France et en Allemagne.

(Suite et Fin.)

CHAPITRE II

Un inspirateur commun : BALLANCHE.

Dans notre exposition des conceptions historiosophiques de Hœne-Wroński, nous avons accentué les influences des idées et des auteurs dont lui-même avait conscience et qu'il a mentionnés dans ses écrits. C'étaient surtout des auteurs allemands. C'est à la philosophie historique de cette nation qu'il attribue une valeur particulière. « C'est vous, dignes Germains, s'écrie-t-il (2), qui les premiers avez aperçu l'aurore de notre régénération, et c'est de vous, juges les plus éclairés en ce moment que l'auteur attend en premier lieu l'approbation des vérités trouvées sur la voie que vous lui avez ouverte.» Prévision mal fondée... Nous ne connaissons pas un seul travail sur la philosophie de Hœne-Wroński écrit par un Allemand ; pas un seul écho de sa doctrine dans la littérature allemande, hormis les encyclopédies et les manuels de l'histoire de la philosophie. Au contraire, la philosophie française et anglaise en général, et l'historiosophie de ces nations en particulier, sont très peu appréciées par notre philosophe. Même Condorcet, dont *l'Esquisse* contient tout un programme des progrès futurs de l'humanité, programme en partie réalisé par le XIXe siècle,

---

(1) Voir *La Revue de Pologne*, n° 1, Avril-Juin, pp. 92-117.
(2) *Prospectus de la Création de l'humanité.*

et dont ce qui restait a été l'objet des aspirations des plus nobles esprits et continue de l'être à présent, — même Condorcet, représentant la synthèse et le point culminant de la pensée historique de la fin du XVIII[e] siècle, Condorcet, l'inspirateur de Saint-Simon, de Comte et de tant d'autres, est à peine mentionné pêle-mêle avec Turgot, les deux Mirabeau, Quesney et Siéyès, parmi ceux qui « se fondaient sur l'idée insignifiante (!) et purement empirique (!) de la perfectibilité de l'homme » pour « préparer et soutenir en France la grande Révolution » (1). Mais en dehors de ces précurseurs avoués, Hœne-Wroński subissait l'influence, directe ou indirecte, d'un certain nombre des penseurs qu'il ne mentionne point, soit parce qu'il ne s'en rendait pas compte, soit pour d'autres raisons. Ce sont surtout des écrivains français.

Commençons par les influences indirectes. M. Henry Michel (2), dans une œuvre aussi judicieuse que pleine d'érudition, a fait voir d'une façon convainquante que l'école allemande qui porta le nom d'école « historique » en politique et en droit repose totalement sur les idées anglaises et françaises. C'est Burke d'abord, avec sa critique de la Révolution, ensuite Bentham en ce qui concerne l'Angleterre, les théocrates et les ultramontains pour la France, particulièrement de Maistre, Bonald et Lamennais (dans sa première période, jusqu'à l'indifférence en matière de religion, 1818), parmi lesquels Bonald met en bonne forme scolastique les idées de de Maistre, — ce sont ces auteurs qui inspirèrent Savigny dans la philosophie du droit et Hegel dans son adoration de l'Etat, représentant tous les deux en Allemagne la réaction contre le libéralisme et l'esprit révolutionnaire. On peut donc appliquer aux débuts du XIX[e] siècle le bon mot de l'abbé Krupiński, promoteur du positivisme en Pologne : « On dit toujours que les Français n'ont rien créé en

---

(1) *Philos. de l'histoire*, p. 91.

(2) H. Michel. *L'idée de l'Etat*, Hachette, 1896, livre 1[er], p. 108-172. Lieu cité, p. 113. De même Robert Flint, en parlant du VI[e] chapitre des *Considérations sur la France*, remarque : « It will be observed that it is identical with the doctrine of what is know as the Historial School. De Maistre was the most notable precursor of Savigny, the founder of that school. » (R. Flint, *History of the philosophy of history in France*, etc., 1893, p. 375).

philosophie ; on doit pourtant avouer pour le moins qu'ils ont inventé la philosophie allemande. »

Hœne-Wroński, en s'inspirant des idées philosophiques allemandes, absorbait inconsciemment celles des deux nations qu'il avait mis au deuxième rang dans ce domaine. Mais les œuvres des théocrates français ne lui étaient certainement pas inconnues.

L'*unité* et la *continuité* sont les deux principes auxquels se réduit la doctrine de de Maistre : l'unité de l'Etat considéré comme organisme, vivant de la force puisée dans un passé lointain, donc reposant sur la continuité. Cette unité est représentée par le monarque et repose sur un mystère, de même que le principe de continuité. L'âme du peuple est sa tradition nationale, c'est un milliard d'hommes qui ont vécu, et ceux qui sont mort comptent plus que ceux qui vivent, puisque ce sont ceux qui ont défriché le sol et bâti. Ces deux idées, Saint-Simon et Comte se les approprieront pour les débarrasser de leur caractère rétrograde et les diriger vers l'avenir en remplaçant l'Etat par la société. « C'est l'idée de la « société-organisme » et celle des « morts régissant les vivants ». En somme, l'universalisme représenté par l'Etat et l'Eglise triomphant de la liberté individuelle, le mystère de l'idée claire et raisonnée, la révélation intérieure des faits d'observation, l'âge d'or primitif et la déchéance de l'humanité opposés à la théorie du progrès, la théorie de la langue comme don divin, et de la pensée logique impliquée dans celle-ci (Bonald) opposée à la conception évolutive, l'ultra-montanisme commun aux trois écrivains mentionnés qui ne diffèrent qu'en ce que de Maistre mettait le pape au-dessus du concile. Lamennais en faisait le pivot du christianisme et Bonald transférait la suprématie à l'Eglise prise dans son ensemble, — une conception opposée au principe de l'indépendance spirituelle et politique des nations. Ne sont-ce pas là les traits dominants du parti que Hœne-Wroński caractérise par le nom du parti du sentiment ou non libéral ?

---

(1) Voir l'introduction à la traduction polonaise de la *Logique* de Bain.

Mais le lecteur s'en serait bien aperçu. Ce n'est pas l'attitude d'un parti que Hœne-Wroński voudrait adopter. Sur bien des points il est en contradiction avec l'école théocratique. De Maistre nie la liberté : l'homme après sa chute a une liberté pervertie exigeante, une direction du choix des fins. Notre philosophe, suivant Rousseau et Kant, exalte la liberté. De Maistre nie le pouvoir de créer comme attribut humain ; Hœne-Wroński lui fait créer la réalité. De Maistre exige le mystère ; pour Hœne-Wroński tout sera « clair et prouvé mathématiquement ». L'homme est passif pour le premier; il devient créateur au plus large sens du mot pour le second ; créateur de sa destinée, de son immortalité, de sa régénération conduisant à l'immortalité. Il se ‚pose en philosophe dépassant les contraires, s'élevant au-dessus des oppositions, résolvant l'antinomie sociale.

Dans cette mission que notre philosophe s'était imposé, il eut aussi pour modèle un écrivain français.

Presque oublié à présent, mais très estimé de son temps, Pierre-Simon Ballanche fut un inspirateur aux influences nombreuses, souvent profondes et agissant sur des penseurs appartenant à des courants très divers. La *Revue des Deux Mondes*, fraîchement fondée et progressive dans ses prémices, tâchant de concentrer les plus éminents parmi les écrivains de l'époque, imprime les fragments de ses œuvres inédites, en donnant en même temps des appréciations sympathiques de celles qui avaient parues. Déjà Sainte-Beuve avait signalé son influence sur le saint-simonisme (1). Au cours de nos recherches dans les Archives saint-simoniennes, nous avons trouvé, en effet, une correspondance de Ballanche avec Enfantin et la famille révélant des relations directes et sympathiques. En 1829, Enfantin lui envoyait des publications saint-simoniennes et lui demandait la *Palingénésie* qui venait de paraître. En l'envoyant, Ballanche écrivait : « Je m'estime que vous ayez le désir de le connaître et je souhaite bien qu'il puisse vous convenir. » Sur quoi Enfantin répond : « Je ne crains pas d'affirmer que les

(1) Voir : Ferraz, *Traditionalisme et ultramontanisme*, 2e édit. 1880, p. 285.

élèves de Saint-Simon sont à peu près les seules personnes qui, occupées d'idées sérieuses, comprendront l'idée régénératrice de la *Palingénésie* et sympathiseront avec elle. Tous ont lu les exemplaires que vous m'avez envoyés... Tout ce qui s'appelle libéral ou ultra, tout ce qui vit dans le présent ou le passé... ne vous lira pas ou vous lira mal... Pour nous... l'auteur de la *Palingénésie* a pris un noble plan parmi les hommes dont l'âme généreuse sympathise avec les destinées humaines. » C'est vers l'avenir que la famille tournait ses regards. Il était naturel qu'on demanda à Ballanche quelles étaient ses vues sur l'avenir. « Quant aux *Espérances* que vous réclamez de moi avec une si juste raison, répondait-il, je dois en effet exprimer celles que j'ai conçues ; mais il fallait bien arrêter les regards sur le passé des destinées humaines, avant de les porter sur leur avenir. L'avenir est engendré par le passé... » C'est dans *La ville des expiations* qu'on trouvera ses vues concernant l'avenir : elle « sera à la fois ésotérique et exotérique, de la même manière que dans les cités antiques il y avait à la fois la cité profane et la cité mystique » (1).

Il n'est pas improbable, nous le verrons dans la suite, que Ballanche a été l'intermédiaire entre les théocrates et Auguste Comte, à ce moment encore lié à la famille. C'est en 1829 que Bazard lui consacrait une de ses conférences (2), tandis que celle qui la suivit, — un épître écrit par Enfantin, — mentionne le nom de Ballanche à côté de ceux de de Maistre et de Lamennais (3).

Un autre courant influencé fortement par Ballanche est le catholicisme libéral. Si l'on en croit Emile Faguet, c'est Ballanche qui « l'a bien vraiment créé. Le mot seul a été inventé après

---

(1) *Fond Enfantin*, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Carton 7648.

(2) Voir : Exposition de la doctrine Sainte-Simonnienne : 15e séance. Les deux séances précédentes sont aussi consacrées au positivisme et sa critique.

(3) « Ton frère, me dis-tu, vient de faire un prodigieux effort : il a consenti à ouvrir de Maistre ; il t'a promis de lire Lamennais, et, dans l'intervalle de la loi départementale et du budget qui *l'absorbent*, il a consacré quelques instants à lire Ballanche ». *Doctrine de Saint-Simon*, 1re année, 3e édition (1831), p. 399.

lui » (1). Nous n'aurions rien à y opposer si l'on changeait le termes « catholicisme » contre celui de « christianisme ». Nous croyons que les idées de Ballanche débordent trop le catholicisme : entre lui et le père Gratry, en effet, la distance est trop considérable.

Parmi les écrivains polonais, il y a en a trois sur lesquels Ballanche produisit une influence très marquée. Ce sont les deux philosophes : Hœne-Wroński et Cieszkowski et le poète philosophe Sigismond Krasiński, appartenant, avec Mickiewicz et Slowacki, à la triade occupant le sommet du Parnasse polonais. Si les œuvres de Hœne-Wroński étaient très peu accessibles au grand public, tant à cause de la forme abstraite que de la langue française en laquelle elles ont été publiées, et surtout à cause de la censure russe qui ne les laissait pas entrer dans la seule partie de la Pologne qui aurait pu lui procurer des lecteurs plus nombreux et plus intelligents ; si ceux de Cieszkowski ne parurent en grande partie que récemment — ce ne fut que le premier volume de *Notre Père* qui parut à Paris en 1848 et qui subissait encore la même restriction au point de vue de la censure, la poésie de Krasiński parlait à tous les cœurs par son langage sonore. Elle rivalisait, avec les œuvres de Mickiewicz exprimant des idées rapprochées, en tout cas inspirées du même patriotisme chaleureux, et la censure était impuissante contre ces petits volumes emportés clandestinement par des apôtres des idées patriotiques et lus jusqu'à destruction totale, portes verrouillées, pendant des nuits, par la jeunesse des deux sexes. C'est ainsi que, par les œuvres de nos grands poètes, les idées de Ballanche s'infiltraient, modifiées et adaptées aux conditions de la Pologne, dans l'âme de la nation, continuant de soutenir cette parenté d'idéaux et de tendances qui fut celle des légions polonaises combattant sous les drapeaux de la République française. Ce rôle important du modeste philosophe français dans la création de l'historiosophie vivante de notre nation, de celle qui n'a pas été ensevelie dans les livres ou les doctrines des écoles, mais qui est devenue la foi et le mobile d'actions des générations, les conduisant à travers

---

(1) *Politiques et moralistes du XIX[e] siècle.* Vol. II, p. 173.

une série de secousses révolutionnaires au résultat lumineux de la résurrection politique de la patrie, justifie, sinon exige une étude quelque peu approfondie des idées de Ballanche.

Le grand mérite historiosophique de ce penseur, et digne d'être relevé particulièrement à l'heure actuelle, est d'avoir apprécié la valeur du passé et de la tradition pour le progrès historique, son rôle indispensable dans l'évolution pacifique et continue des nations vers un avenir meilleur. Tandis que le cartésianisme, opposant le rationnel à l'historique, conduisait à la méthode révolutionnaire qui consiste à abattre tout ce qui est ancien pour construire le nouveau d'un bloc (1). Tandis que la théocratie réactionnaire de la Restauration aspirait au retour total de ce qui avait été annulé par la Révolution, glorifiant le « bûcher et le bourreau » (de Maistre), Ballanche cherchait à concilier les deux France ennemies : la France nouvelle et celle de l'ancien régime. « N'est-il pas temps, se demande-t-il, de confondre dans nos affections la France ancienne et la France nouvelle ; de réconcilier les *archéophiles* et les *néophiles* ? (2). Le moyen de cette conciliation c'était *d'indiquer la nécessité de continuité*, *en même temps que celle du progrès*.

« Nos destinées futures ont cela de fatal qu'elles sont en quelque sorte la conséquence nécessaire de nos destinées passées. » Tel est, résumé par l'auteur, le sens du livre qui porte la date de 1818, année vers la fin de laquelle apparut le *Sphinx* de Hœne-Wroński ; *Essai sur les institutions sociales*, tel est son titre. « Souple autant que Bonald est rigide, ouvert aux idées des autres autant que de Maistre est clos et comme muré dans ses partis pris, il les tempère et les humanise » (3).

Admettant avec de Maistre que les doctrines sociales, comme la statue d'Isis, ne peuvent jamais être mises entièrement à nu ; admettant la prédominance des morts sur les

---

(1) Voir au début de la 2e partie du *Discours de la Méthode* une bourgade se développant en grande ville mal bâtie opposée à une ville construite de prime abord selon un plan, dont l'Amérique actuelle nous offre tant d'exemples.

(2) *Œuvres*, de 1830, vol. II, p. 37.

(3) Michel, l. c., p. 116.

vivants, il tourne néanmoins ses regards pleins de sympathie vers l'avenir. Concédant à Bonald et aux « archéophiles », d'accord avec Vico, la nécessité du sentiment social et de la parole pour fonder la société, ainsi que celle de l'influence du langage sur la pensée, il fait la part des « néophiles » constatant que la pensée n'est plus à présent l'esclave de la langue, qu'elle en est déjà émancipée. Il tire toutes les conséquences de ce principe de l'émancipation de la pensée. Dans l'ordre religieux c'est la séparation de l'Etat et de l'Eglise fondée sur l'idée que, le christianisme étant parfait, il n'a aucun progrès à faire. Au contraire, la pensée profane étant imparfaite, comme toutes les choses humaines, elle doit être laissée libre pour se perfectionner — idée que nous retrouvons chez Hœne-Wroński. Le gouvernement constitutionnel est celui sous lequel ce développement peut réussir le mieux. La guerre, éternisée par de Maistre comme institution divine, disparaîtra selon Ballanche, faisant place aux arts de la paix, de même que la peine de mort. Un renouvellement de la littérature est non moins la conséquence de l'émancipation de la pensée. Ceux qui essayent de galvaniser la littérature du XVII[e] siècle ne voient pas qu'elle est morte comme ce siècle. Bossuet est plus vieux pour nous que les anciens. Pour vivre, la littérature actuelle doit se mettre en conformité avec notre siècle comme celle de l'époque de Louis XIV a été avec le sien. La critique s'occupera moins des mots que des choses ; au lieu de chercher les beautés en conformité avec des règles convenues, elle les trouvera dans le rapport avec la vie sociale. Telles furent les idées contenues dans cette œuvre si rapprochée par la date de son apparition du *Sphinx* de Hœne-Wroński. Le nombre de points de ressemblance entre les deux auteurs s'accroît si l'on prend en considération les deux autres livres de Ballanche antérieurs au *Prodrome du Messianisme* : la *Palingénésie sociale* (1823-30) et la *Vision d'Hebal* (1831).



La tendance que nous venons de signaler sous sa forme générale ne se manifeste pure et définitive que dans l'ensemble

de ses écrits. C'est l'idée directrice de son œuvre qui subit pourtant, sous l'influence des impressions qu'offrait l'actualité historique, de légères variations tantôt à droite tantôt à gauche. Ballanche n'a-t-il pas dit : « Mon véritable livre, qui ne sera point écrit, résultera de l'impression générale qui doit rester à chaque lecteur » (1). Il résume lui-même, dans la préface générale à la 2e édition des *Œuvres*, la marche que suivit le développement de cette idée et les modifications partielles que subissait son expression. Sa première œuvre inédite, dont le manuscrit fut détruit, a été consacrée à la mémoire des horreurs inouïes que Lyon, sa ville natale, avait subi en 1793, et dont Ballanche a été témoin à l'âge de 17 ans. « Effroyables malheurs » dans lesquels « la cause de la justice succomba et une race généreuse périt sous les coups d'une race cruelle ». Cette image n'a pu être impartiale, et c'est peut-être la cause de la destruction du manuscrit. Mais l'impression des souvenirs auxquels l'œuvre avait été consacrée se cristallisa en adage romantique « que les plus belles choses ont le pire destin » — pensée qui projette une ombre de mélancolie sur tous les écrits de Ballanche. Cette idée devait le conduire à chercher une réconciliation morale : une justification de cette iniquité au point de vue du bien général. Il la trouvera bientôt dans une autre idée, celle de la « loi d'initiation » et du sacrifice des initiateurs, idée qui devait le rendre particulièrement proche et cher aux Polonais cherchant de même à expliquer l'injustice que subissait leur nation et à la concilier avec les exigences de la morale, à fonder sur cette conciliation l'espoir d'une résurrection politique. Quant à Ballanche, il trouve d'abord la solution dans l'idée que « le malheur est une belle révélation de l'homme moral » (2), idée qui sera aussi adoptée par un des philosophes polonais de l'époque (3). Persistant dans sa déviation vers la droite, il fait une réfutation du *Contrat social* de Rousseau, auteur pour lequel il était pourtant « plein d'admiration...

(1) Préface à la *Palingénésie*, p. 22.
(2) Préface à l'*Antigone*.
(3) Goluchoneski, dans son discours *Sur la souffrance*.

d'amour et d'enthousiasme ». Cet écrit a été également détruit. Une nouvelle sur *Inès de Castro* lui suggère l'idée d'une épopée sur Jeanne d'Arc dans laquelle il voulait expliquer « deux grands mystères »: l'« identification d'une dynastie avec un pays » — c'est de Maistre qu'il allait commenter — et « la faculté peu définie attribuée aux sybilles ». C'est à cette époque peut-être que l'idée de l'initiation fut pressentie, car « ce ne peut être en vain que les nations souffrent que l'on immole leurs prophètes. »

La majeure partie de ces œuvres inédites ou simplement projetées précède d'une dizaine d'années l'*Antigone*, parue en 1814 et ayant une face double. D'un côté c'était la glorification de la princesse, revenant en France avec son père, Louis XVIII, et que l'auteur avait connu en exil (1). Il cherche à voiler discrètement cette relation du poème au fait actuel (2) et soulève en même temps le voile en parlant de la « princesse éprouvée par de si étranges infortunes... » « qui a reçu le nom d'Antigone française ». Le fait même du retour des Bourbons lui apparaît comme le rétablissement de la justice historique : « Le dépôt de nos véritables lois, de nos véritables mœurs, des seules institutions qui nous connaissent, ce dépôt sacré existait loin de nous : il nous a été rapporté intact par le noble héritier de nos touchantes et véritables traditions... Nos vieux domestiques nous ont été rendus. » Tout ceci aurait pu être dit par Xavier de Maistre. Mais au-delà du fait historique, idéalisé par l'auteur qui languissait après la tradition nationale, il y voit un symbole historiosophique. « L'énigme du Sphinx dénonce un être qui n'a qu'une voix et qui n'est debout qu'un instant. N'est-ce pas tout l'homme ?... » L'homme, ce roi détrôné, traverse l'exil toujours accompagné de l'Antigone que le ciel lui envoya. » L'homme est pour Ballanche un exilé sur la terre et Antigone la foi qui lui adoucit son pèlerinage et soutient l'espoir du retour en sa vraie patrie.

---

(1) « Ce fut à Rome que j'écrivis, en 1813, la fin du VI[e] livre, sous les yeux de la noble exilée à qui je devais dédier un jour la *Palingénésie* ». (Préface générale).

(2) « Mais qu'on ne cherche ni rapprochement, ni allusions... j'ai dit tout mon dessein ». Introduction à *l'Antigone*.

Il est intéressant de rapprocher avec cette énigme du Sphinx, dont la solution est une philosophie historique, le titre donné par Hœne-Wroński à sa première publication dans ce domaine. Nous verrons dans la suite qu'une œuvre postérieure de Ballanche, la *Palingénésie*, inspirera le titre d'un livre à Cieszkowski.

L'idée platonienne du destin humain symbolisée par l'Antigone, conduit son auteur à une série de projets et d'ébauches se rattachant à ce philosophe. D'abord c'est l'*Atlantide*. L'auteur « partait de Platon : peuple primitif, langue de ce peuple, ses institutions, sa poésie et sa littérature ; traditions générales du genre humain ». Cette inspiration, en se fixant, est devenue l'*Orphée* — épopée antérieure à l'histoire, dernière limite de l'horizon historique. Ballanche a voulu faire une préface à cette œuvre : elle s'est accrue pour devenir un livre à part — les *Institutions sociales*. Une indication dit que ce livre devait paraître en 1817 (1). Nul doute qu'il parût au commencement de 1818, précédant de quelques mois les trois *Sphinx* de Hœne-Wroński, ainsi que sa *Création absolue de l'humanité* — manuscrit inédit portant la date du 15 août 1818. Nous indiquerons plus bas les suggestions que l'*Essai* de Ballanche avait pu donner à notre philosophe.

La mort d'un platonicien, qui se rattache au courant d'idées poursuivies par Ballanche, est un fragment d'un ouvrage qui devait porter pour titre : *La foi promise aux Gentils* — une image du monde au moment de la naissance du Christ : Polidore est à la recherche du Dieu inconnu que lui dévoile la parole de Paul. Quelques fragments de 1804 (*La Grande Chartreuse*) seront développés dans la *Ville des Expiations* — la partie terminant l'œuvre historiosophique de Ballanche.

Essayons de dégager les principales idées de ce livre non écrit, qui est l'impression du lecteur en accentuant particu-

---

(1) *Œuvres*, édition de 1833, vol. II, p. 13 : Avertissement : « L'Essai était destiné à paraître sur la fin de l'année dernière ». La critique de Lemontay parut dans le *Journal de Commerce*, à la fin de 1818 (l. c., p. 2).

lièrement celles qui devaient trouver un retentissement dans chaque âme polonaise et qui la trouvèrent surtout dans l'esprit de nos philosophes. Ballanche est avant tout un esprit de l'époque de transition. Ame douée d'une sensibilité délicate et d'une imagination poétique, il cherche — suivant une loi qui fut signalée par Kasimir Kellès-Krauz comme « loi sociologique de rétrospection » et indiquée par Dunkheim comme berceau des idéaux (1) — dans le passé transformé à son gré, les idéaux de l'avenir qu'il pressent et qu'il désire. Mais sa nature sensitive est choquée par chaque nouveauté brusque, à haute culture intérieure, est froissés par les formes brutales sous lesquelles la démocratie apparaissait inaugurée par la jacobine et sa disposition mélancolique s'épanche en regrets sur les formes supérieures du commerce social qui disparaissent, pour donner lieu à des formes plus rudimentaires. Et pourtant ce changement est indispensable. Il est juste. Il faut l'expliquer. « Ma fonction, dit-il, est de venir expliquer les ruines » (2).

Cette explication sera en même temps une séparation de ce qui, dans la Révolution que la France a subie, est justifiable d'avec ce qui n'aurait pas dû avoir lieu. L'idée juste et profonde, idée qui donne à Ballanche une place dans l'histoire des doctrines historiosophiques, est celle du *caractère organique de la nation et de sa continuité*. Cette idée, il est vrai, a été promulguée par de Maistre et acceptée par Saint-Simon. Mais chacun y attachait un sens différent et en déduisait des conséquences différentes. De Maistre concluait au rétablissement de la monarchie et de l'ancien régime, — puisque c'est le roi qui représente pour lui l'unité nationale — Saint-Simon, à un socialisme modéré. L'un ne pouvait détacher ses regards du passé ; l'autre visait vers un avenir lointain. Ballanche, au contraire, avait le sentiment juste de l'actualité. Il s'attachait au moment présent et sa philosophie a été celle de l'époque de

(1) Voir le tome Ier des *Atti di Congresso d ifilosofia* à Bologne (1911).

(2) *Institutions*, Ch. V, édition de 1833, vol. II, p. 118.

transition. C'est ce sentiment d'actualité, de mesure propre, la *sophrasyné* moderne, de concert avec ses sentiments élevés et son style poétique qui lui a procuré l'influence dont il a joui pendant cette époque.

L'idée de patrie — patrie concrète qui est pour lui la France — plane au-dessus de toute sa conception. Royale ou républicaine, la France a un rôle prédominant dans la marche de la civilisation. « Il y a, n'en doutons pas, des peuples qui sont types, et qui renferment dans leur histoire celles des autres peuples ». Il rappelle la parole de Bougainville sur l'histoire de la Grèce résumant l'histoire universelle et pense en même temps à la France. « Les rois de la France ont, dans tous les temps, marché en avant de la civilisation européenne parce qu'ils furent, dans tous les temps, guidés par cet admirable sentiment de la magistrature éminente attribuée à la nation française sur tous les peuples de l'Europe » (1). Comme de Maistre, il rattache à un certain degré l'unité nationale à la dynastie, mais cette liaison n'est point absolue et son culte pour le passé ne l'empêche pas de considérer le progrès comme une nécessité historique. « J'avais soin de disculper l'ancien ordre de choses, écrivait-il après la révolution de juillet : il ne faudrait pas pour cela vouloir le ressusciter... Les *Entretiens du vieillard et du jeune homme* sont plus explicites sur ce sujet. » C'est dans ce dialogue, en effet, que la Révolution est jugée équitablement au point de vue de l'histoire et du progrès. Ce qui est remarquable, c'est que des deux faces de Janus, c'est celle qui regarde le passé qui est représentée par le jeune homme. Plein de souvenirs scolaires, il regrette les hiérarchies sociales brisées, s'indigne de voir la religion bannie, s'exile de son siècle pour se réfugier dans le passé. C'est la jeunesse de Ballanche qu'il symbolise. Le vieillard, au contraire, représente la pensée de l'auteur murie par l'expérience. Il fait voir au jeune homme comment l'état de choses qui le révolte se rattache par mille liens à celui qu'il regrette. Il lui dévoile la marche irrésistible

---

(1) *Œuvres*, 1833, vol. II, p. 24.

et providentielle des sociétés humaines et le ramène par là au siècle qui le repoussait.

La pensée est développée dans *L'homme sans nom*. C'est un « régicide » qui a voté pour la mort de Louis XVI, qui expie son crime et qui est éclairé par un prêtre (encore une fois les rôles sont changés) sur le terrible mystère de la solidarité sociale, le décret providentiel qui prédestine les races royales à périr lorsque les sociétés qu'elles personnifient doivent mourir elles-mêmes pour renaître sous des formes nouvelles.

La substitution des formes nouvelles aux anciennes n'est pas seulement une nécessité fatale ; elle est aussi un décret providentiel. « Lorsqu'on veut conserver les formes usées et les conserver en dépit du progrès, c'est alors qu'elles sont contre nature, c'est-à-dire contre la Providence » (1). Oui, contre la Providence qui n'est (comme chez Vico, qu'il ne connaissait pas encore en écrivant les *Institutions*) qu'une face spirituelle de la Nature avec ses lois — puisque le progrès est prescrit par l'une et par l'autre. « L'esprit humain marche dans une voûte obscure et mystérieuse où il ne lui est jamais permis de rétrograder ; il ne lui est même pas permis d'être stationnaire. Les nations dégénèrent ; l'esprit humain marche toujours » (2). Et cette marche est sauvegardée en dépit des catastrophes historiques et cosmiques. « Une arche mystérieuse chargée de destinées nouvelles vogue toujours au-dessus des grandes eaux. » La légitimité ne se pose pas exclusivement sur une dynastie. Napoléon pourrait bien remplir le rôle des voies légitimes : la société allait au-devant de lui pour l'accomplissement de l'œuvre de la régénération. « Il est certain que s'il eût été un homme marqué pour sauver au lieu d'être un homme marqué pour détruire, il eût été le législateur actuel de l'esprit humain » (3). « Ne dirait-on pas, du reste, qu'il y a des dynasties dans le monde intellectuel et dans celui de l'imagination aussi bien que dans le gouvernement des sociétés humaines ? » Telle

---

(1) *Palingénésie. Œuvres*, IV, 341.
(2) Préface générale, édit. de 1833, vol. I, p. 43.
(3) *Œuvres*, éd. 1833, II, 67.

est la « postérité de Homère qui règne trois mille ans sur notre poésie » ; tels les descendants d'Aristote conservant l'empire de la philosophie pendant tant de siècles. »

Il est intéressant de rapprocher ces vues de l'exaltation de la souveraineté chez Hœne-Wroński. « Quel que soit le mode empirique (réalité dans l'expérience) de l'établissement de la souveraineté, dès qu'elle existe par le fait (physiquement), elle est valide par le droit (moralement). » Ceci peut être encore rapproché de la formule hégélienne : « Tout ce qui est réel est raisonnable ». Mais c'est le principe de souveraineté et non la personne qui la revêt qui importe pour Hœne-Wroński. « Le souverain, dit-il, ne peut-être jugé et puni. La transgression est ici un *crime immortel* et *inexpiable*... parce qu'elle constitue *l'unique* attentat possible pour l'homme contre la moralité elle-même ». En même temps, ce qui pour de Maistre et pour Ballanche est un mystère se rationalise chez notre philosophe : c'est sa situation exclusive qui « établit pour le souverain la *possibilité* d'une supériorité intérieure ou morale et c'est cette supériorité qui constitue la majesté » (1).

A l'idée formelle du XVIII[e] siècle et au cosmopolitisme des économistes qui le remplacent par une « société » n'ayant ni fond commun ni limites définies, Ballanche substitue une conception pleine de contenu et de vitalité, celle d'une nation : individualité collective, ayant son rôle propre dans la collectivité plus ample et moins déterminée — celle de l'humanité (2). La nation est un produit, une évolution historique dans laquelle les éléments de culture ont la prépondérance sur les

---

(1) *Création absolue de l'humanité*, manuscrit inédit résumé par Mme Daszyńska-Golińska dans les *Archives de la Commission pour la Philosophie en Pologne*. Vol. I, partie 1[re].

(2) Il tâche parfois de préciser le rôle des nations : « Le dépôt des idées conservatrices fut un instant confié à l'Angleterre. L'Italie a régné par les armes et par les arts... divisée, elle est réunie par un même esprit public.... L'Allemagne, dont la langue encore dans le travail de son perfectionnement, est si favorable à la fermentation de toutes les idées... » (*Œuvres*, 1833, vol. II, p. 61). « Chaque peuple a une mission... et chaque nation la sienne » (p. 64). Nous connaissons déjà la mission éminente qu'il attribue à la France.

facteurs politiques. Elle est vivifiée et mue par une âme collective, produit de son histoire. Cette âme de fait, une fois conçue, rend superflue l'unification par la personne du monarque — indispensable pour de Maistre qui conçoit encore, en magistrat qu'il était, la nation sous forme d'une autocratie administrative avec une tête unique dans le genre de l'âme ponctuelle de Descartes.

« Cette âme du peuple est insaisissable. Elle nous échappe dans l'apparente confusion de ses actes. Mais elle se manifeste dans les formes sociales qui sont quasi l'enveloppe d'une histoire idéale... »

Un peuple, « cet être collectif, croît, grandit sous la force organique cachée dans le mystère profond de son existence ; se développe, passant par une série des formes sociales. Aucune ne le contient pour toujours ; toutes, filles du progrès, sont destinées à périr par le progrès ; en même temps que chacune résume le passé, elle renferme un avenir qu'elle ne saurait emprisonner : ainsi le gland a renfermé le chêne, mais il n'a pas été donné à la frêle écorce du gland d'imprisonner à jamais le chêne immense... » « Les grandes révolutions politiques et religieuses ne sont que la transition d'une forme sociale ou religieuse à une autre : une nouvelle idée, entrée dans l'intelligence du peuple, demande à se réaliser dans le monde extérieur. »

C'est dans ces peu de mots qu'un des contemporains résume la théorie du progrès de Ballanche, en la rapprochant peut-être involontairement du saint-simonisme (1).

On comprend aisément les conclusions favorables à l'idée des nationalités et du droit des nations à l'indépendance, ainsi que celles de la nécessité historique de réaliser ces droits. Ces conclusions, c'est Ballanche lui-même qui les déduit. Il prévoit l'émancipation de la Grèce (2), « mais dans les horribles catastrophes qui ont éveillé toutes les généreuses sympathies des

---

(1) Auguste Barchou. *Formule générale de l'histoire.* « Revue des Deux-Mondes », 1831, t. II, p. 415-16.

(2) Dans le second chapitre des *Institutions sociales*, publiées en 1818.

peuples avant d'éveiller celles des gouvernements » (1). Il sympathise profondément avec la Pologne, et nous verrons dans la suite quelle partie l'historiosophie patriotique et révolutionnaire de ce pays tirera de ses idées sur l'initiation et comment Ballanche lui-même les y appliquera.

Avec tout ceci, nous trouvons chez lui toute une série d'idées qui, apparues partiellement chez de Maistre, mais sous forme inassimilable par le siècle, parce que liées à des tendances réactionnaires, devinrent, par A. Comte, éléments inaltérables de la mentalité contemporaine. Telle est d'abord l'idée de la continuité de la nation par les générations successives (2) et par conséquent son unité fondamentale en dépit du changement des formes sociales. Telle est ensuite celle de l'individu considéré comme produit de la société (3), idée foncièrement opposée à la théorie individualiste de la création de la société par voie de contrat.

Il faut relever particulièrement les considérations sur le rapport entre les opinions et les mœurs et le chapitre très intéressant des *Institutions*, où l'idée que les opinions sont trop au-devant des mœurs, appliquée aux acquisitions de la Révolution, sert d'explication aux dissentiments et frottements que Hœne-Wroński érige en antinomie sociale. Le jury, le divorce, la liberté de la presse, la tolérance égale pour tous les cultes, comptent pour Ballanche parmi ces institutions qui ont été créées par l'influence des opinions, mais qui dépassent les mœurs et se heurtent à notre vieille religion sociale. « Nos mœurs sont restées en arrière de nos opinions, malheur profond qui pèsera sur nous tant que l'harmonie entre ces deux grandes facultés sociales ne sera pas rétablie... Les opinions étaient entraînées vers la démocratie, les mœurs s'attachaient aux bienséances de l'aristocratie et aux goûts monarchiques » (4).

---

(1) Préface générale écrite en 1833.

(2) « Les générations humaines sont toutes héritières les unes des autres ; le genre humain, dans son ensemble, ne forme... qu'un seul tout... Cette haute doctrine fait la base de toutes les religions. » (*Œuvres*, 1833, II, 47).

(3) « L'homme hors de la société n'est pour ainsi dire qu'en puissance d'être ; il n'est progressif et perfectible que par la société » (*Palingénésie ; Œuvres*, éd. de 1830, vol. III, p. 12).

(4) *Œuvres*, éd. de 1833, vol. II, p. 90, 93.

Nous trouvons chez Ballanche aussi l'idée d'une loi de développement social ne pouvant être violée par des tentatives individuelles et brusques. « Les institutions des peuples sont filles du temps ». Il emprunte cette idée directement à Burke (non par l'intermédiaire de la philosophie allemande) qui avait prouvé que les institutions anglaises précédèrent la révolution de 1688 ; de même Ballanche cherche à établir que, sans les libertés qui ont précédé 1789 (Etats Généraux, affaires des Parlements), la France n'aurait pu parvenir à l'émancipation, car « le propre de l'esclavage est de ne donner que des sentiments d'esclaves ». Il résume son point de vue sociologique dans ces mots : « Un des buts de cet écrit est de démontrer que la marche progressive de l'esprit humain est indépendante de l'homme même... L'homme met en péril la société lorsqu'il veut hâter par violence cette marche naturellement lente ou lui mettre des obstacles » (1). Enfin l'idée principale de Ballanche, celle de la collaboration nécessaire de la tradition avec les idées nouvelles pour la création de l'avenir, ne trouve-t-elle pas son pendant dans la doctrine comtienne des rôles de l'ordre et du progrès en dynamique sociale ? Ne dirait-on pas que c'est là le noyau de toute la sociologie comtienne, résumée par lui-même en cette règle pratique : « réformer d'abord les opinions, ensuite les mœurs, à la fin les institutions » ? Influence d'autant plus probable que Comte soutenait des relations avec la « famille » au temps où les œuvres de Ballanche ont été étudiées par tous ses membres.

Le problème si souvent discuté des grands hommes et des masses trouve chez Ballanche une solution particulière qui se rattache à la fonction des idées — base de tout progrès. « Comme l'enfant naît, croît et s'élève en présence de ses parents, ainsi les idées nouvelles qui s'introduisent dans la société croissent et s'élèvent en présence des idées anciennes qui leur ont donné le jour. Quelques hommes marchent en avant ; les opinions des hommes de choix s'étendent peu à peu et finissent par être l'opinion de l'âge suivant qui, à son tour, voit naître d'autres

---

(1) *Œuvres*, 1833, pp. 77. 88, 91.

idées, destinées aussi à être d'abord celles du petit nombre, puis les idées dominantes et enfin les idées de tous... » « Les hommes de choix qui marchent en avant ne sont point créateurs... mais ils ont, au-dessus des autres, une haute faculté de lire dans le fond des choses, ils ne sont que précurseurs » (1). C'est ainsi que « les hommes de choix » se substituent aux génies créatifs de Carlyle. Ce sont les hommes doués d'un profond sentiment d'actualité dont bien souvent les génies créatifs sont privés. Ce sont eux qui favorisent l'expansion des idées, s'interposant entre les créateurs et la masse. Solution distincte de celle de l'idéalisme pur (génies dirigeant les masses) ainsi que du positivisme (génies produit des masses).

Nous avons vu que, malgré son évolutionisme très prononcé, Ballanche admet la nécessité des révolutions ; mais il en distingue deux genres : « Les révolutions qui se font pour obtenir la liberté sont légitimes ; celles qui se font pour obtenir l'égalité sont toujours antisociales » (2). Cela ne veut pas dire qu'il soit contraire aux tendances égalitaires. C'est tout l'opposé : l'émancipation du plébéianisme est pour lui, nous le verrons, le fil conducteur de l'histoire. Mais d'abord l'égalité c'est pour lui le christianisme achevant son évolution dans la sphère civile ; ensuite les sociétés ont toujours besoin d'être gouvernées. La monarchie constitutionnelle lui apparaît comme solution définitive en matière de liberté politique.

A côté de tant d'apport précieux, Ballanche a légué à nos philosophes deux défauts très graves de méthode. L'une consiste en cette faiblesse de pensée qui est le trait caractéristique du scolasticisme médiéval et qui consiste à réunir deux ou plusieurs idées absolument incohérantes uniquement parce que toutes paraissent également désirables ou bien qu'on n'a pas le courage de faire le choix entre eux. Ce trait, assez commun aux conceptions de l'époque de transition dont nous parlons, apparaît parfois sous le voile d'un concept vague et indéfini, intermédiaire entre deux conceptions contradictoires

---

(1) *Œuvres*, 1833, pp. 48 et 50.
(2) *Œuvres*, 1833, II, 143.

et destiné à masquer la contradiction. C'est la méthode allemande. Tel est, par exemple, le « panenthéisme » de Krause. D'autres fois, la contradiction apparaît d'une façon plus franche et plus conforme avec la netteté de la pensée française. Telle est chez Ballanche l'hypothèse de la déchéance du genre humain — idée empruntée à la tradition biblique et que nous retrouvons chez Hœne-Wroński. Elle est, chez les deux philosophes, juxtaposée à une affirmation très positive du progrès continue et indéfini.

L'autre, c'est la façon de traiter le mythe comme des faits historiques. On cherche à justifier cette idée par l'hypothèse non fondée et décidément réfutée par les recherches scientifiques ultérieures, voire que chaque mythe contient un germe de vérité historique. C'est ainsi, par exemple, que Ballanche affirme que « la manifestation de l'homme sur la terre est un châtiment » parce que toutes les religions prescrivent la purification (1). C'est en suivant cette voie que Hœne-Wroński parle tout à fait sérieusement de l'agathodémonie et de la kakodémonie, ou bien fonde la justification du but définitif qu'il prescrit à l'humanité sur un épisode de l'Evangile. Nous retrouverons chez Cieszkowski cet abus poussé jusqu'à l'extrême. En effet, Ballanche n'a pas été disciple de Vico seulement dans sa conception de l'origine divine de la langue, qu'il considère comme les plus anciennes archives de l'humanité. Il suivait encore le célèbre Italien dans ses vues sur les mythes qu'il envisageait comme l'histoire des sociétés les plus anciennes et, prenant pour point de départ la chute de l'homme par le péché, il considère l'histoire comme une réhabilitation progressive de l'humanité ; une rédemption due à une série des actes de sacrifice de soi-même, une série d'initiations ou palingénésies.

Nous avons déjà effleuré cette doctrine la plus individuellement ballanchienne. Il est temps d'y insister, puisque c'est par elle que les idées de Ballanche se rattachent particulièrement à l'historiosophie poétique de la Pologne qui était, durant tout le temps de la lutte, la foi politique de la meilleure

---

(1) *Œuvres*, éd. 1830, vol. III, p. 12.

partie de la nation, de celle notamment le terme des « hommes de choix » du philosophe français ; de ceux qui guidèrent la nation vers le but apparemment incroyable et pourtant certain de la résurrection. Deux éléments y participent, tous deux d'ordre plutôt mystique que rationnel. L'un, c'est l'idée platonienne, d'origine orphique, adoptée par le christianisme : celle de la vie terrestre envisagée comme chute ; l'autre, l'idée du sacrifice volontaire de l'individu que l'on trouve dans toutes les religions, de rédemption.

La manifestation de l'homme sur la terre est un châtiment. L'homme est destiné à lutter contre les forces de la nature ; s'il se repose, c'est lui qui est dompté, vaincu. Il cesse d'être une créature intelligente et morale. Cette lutte est une épreuve et un emblème. Le combat définitif est une lutte morale. La Providence a voulu que les destinées humaines fussent une suite d'initiations mystérieuses et pénibles. Chaque progrès vers une étape supérieure est dû au sacrifice d'un initiateur qui l'y introduit et qui expie, par ses souffrances et par sa mort, le bienfait voué à l'humanité. Prométhé, Orphée, le Christ, le sang pur de Virginie, tels sont les quelques exemples de sa thèse sur lesquels Ballanche insiste.

Nonobstant la source mythique de cette induction, l'idée n'est pas dépourvue de valeur historiosophique. L'histoire ne nous offre-t-elle pas d'exemples innombrables de l'ingratitude insipide et des persécutions brutales de ceux qui ont indiqué des nouvelles voies à l'humanité ? Béranger n'a-t-il pas donné cette idée, à la même époque, d'une expression pleine de grandeur sous sa forme modeste pour glorifier les réformateurs sociaux persiflés par la platitude de la foule aux âmes terre-à-terre ?

Vieux soldats de plomb que nous sommes
Au cordeau nous alignant tous
Si des rangs sortent quelques hommes,
Tous nous crions : A bas les fous !

On les persécute, on les tue ;
Sauf après un lent examen

A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain.
. . . .

Qui découvrit un nouveau monde ?
Un fou qu'on raillait en tout lieu.
Sur la croix que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu...

Tout en relevant le côté profondément tragique du phénomène accentué par Ballanche, le grand chansonnier nous suggère une explication dénuée de mystère : les grands initiateurs tombent victimes de leur grandeur parce qu'ils « sortent des rangs ». Parce qu'il faut d'abord que les « hommes de choix » fassent l'éducation d'une nouvelle génération capable de comprendre l'idée nouvelle. Et ce ne sera que la troisième qui, profitant déjà des avantages de l'idée, posera une couronne tardive sur le front du martyr.

Récemment encore, cette idée revit sous la plume d'un penseur de génie, prenant un aspect scientifique qui la privait de l'auréole poétique et mystérieuse sous laquelle elle était apparue à Ballanche. La sociologie de Gabriel Tarde ne divise-t-elle pas la philosophie sociale en deux branches, dont l'une, l'histoire, domaine du contingent, étudie les œuvres des *initiateurs*, l'autre, la sociologie, règne de la nécessité basée sur la répétition, est vouée aux lois de *l'imitation*, ressource de ceux qui sont incapables de créer, mais qui, en revanche, sont doués d'un instinct grégaire très fort. Les conséquences de cette séparation des facteurs du progrès et de la conservation entre le petit nombre de héros et la foule innombrable, omises dans l'étude du grand sociologue, retombent naturellement sur les initiateurs avec toute la puissance du troupeau, puissance sur laquelle a insisté Durkheim, pour produire les effets qui ont particulièrement intéressé Ballanche et auxquels le mythe a prêté cette grandeur tragique.

Ne dirait-on pas que ces deux éléments de sa philosophie sociale : l'idée de l'expiation et celle du progrès dû à l'initiative propre de l'homme, offrent le reflet des deux civilisations si

différentes que le christianisme a mis en contact et cherchait à fusionner pour former ce que nous appelons à présent la « civilisation occidentale » ? L'expiation et la souffrance c'est l'idée triste de l'Orient soumis à l'esclavage ; le progrès est l'espoir audacieux et joyeux de la libre Héliade.

La poésie, selon Ballanche, aurait conservé, dans les temples, les vérités premières, jadis révélées à l'homme. C'est grâce à elles que les bienfaiteurs de l'humanité, les grands hommes, ont marché pendant des siècles à la tête de l'humanité pour la diriger dans son évolution sociale.

C'est à l'auteur mythique de la croyance qu'il emprunte à Platon et au christianisme platonisant, que Ballanche voue son grand poème philosophique en prose. Orphée est le type des héros. Il est une personnification de l'influence égyptienne sur la civilisation grecque, un intermédiaire entre la barbarie et la civilisation, entre l'homme déchu et l'homme réhabilité, représentant l'un et l'autre, étant par conséquent l'*homme entier*. N'ayant ni patrie, ni parents, ni postérité à attendre — c'est la prédication de l'oracle qui l'en enseigne — il cherche à initier ses contemporains à ce qu'il a appris des Egyptiens. Mais, malgré que sa lyre rassemble les foules, il n'atteint pas son but parce qu'il ne parle qu'à l'intelligence. C'est Eurydice, douée de sentiment, qui devient l'intermédiaire. Avec son secours, il crée la société : il enseigne aux hommes le mariage et les funérailles ; il relie les intérêts de tous par des liens multiples ; il introduit l'autorité, base, lien et pivot de toute société et la légitime en la fondant sur l'assentiment commun. Il ranime l'idée d'un Dieu juste et bienfaisant, éteinte par les catastrophes. Il aurait voulu éviter l'initiation par les castes et suppléer par l'élan spontané au lent travail du perfectionnement. La perte de l'Eurydice, sa femme-vierge, l'enseigne par la souffrance de comprendre le cœur humain. Un monde nouveau apparaît à ses yeux au moment où ils se ferment à la lumière du jour.

L'idée des héros-martyrs-initiateurs se laissait aisément transférer aux nations considérées comme collectivités individuelles, membres de l'humanité. On en trouve l'application déjà chez les saints-simoniens. « La France a bu le calice révo-

lutionnaire ; elle l'a avalé d'un trait ; la France a monté sur la croix. La France a été le Christ des nations », lisons-nous dans le *Globe* (1). « Chaque peuple... a en lui un point par lequel il l'emporte sur tous les autres ; c'est cette supériorité qui constitue sa puissance, son rang dans l'histoire, sa vie. Or, le sentiment que la France représente... c'est *l'instinct de la civilisation*, le besoin d'initiation dans les progrès de la société moderne. »

« *Allez Enfants les premiers élus,*
Qui suivent mon nouveau Christ,
Le Christ des nations » (2).

Vers la fin de la même année, paraît, à Paris, la 3e partie des *Aïeux* de Mickiewicz, où la Pologne crucifiée est représentée dans la vision d'un jeune prêtre. Cette idée sera développée largement dans les œuvres de Krasiński. Rien d'étonnant que Ballanche, retrouvant son bien chez ces poètes, en fera usage dans une préface à la biographie d'une héroïne de la lutte de 1831, Emilie Plater, qui mourut exténuée par des fatigues militaires à l'âge de 25 ans. Il la rapproche de Jeanne d'Arc et, passant au sort tragique : « Oui, dès à présent, dit-il, la gloire de la Pologne fait partie de la gloire éternelle du monde. Elle a été crucifiée et du haut de sa croix elle a crié à l'Europe : Pourquoi m'avez-vous abandonnée ? Elle a été mise dans un tombeau et le tombeau a été scellé pour rester sous la garde impassible d'une force sans entrailles et sans sommeil. Mais si elle n'est plus l'*appui de la chrétienté*, son tombeau nous protège encore... Ce tombeau sera le boulevard de l'Europe chrétienne, jusqu'au jour où l'heure de l'émancipation sonnera pour tous les peuples de chrétienté » (3).

Cette heure vient de sonner ! Attendons qu'elle sonne aussi pour les peuples en dehors de la chrétienté.

---

(1) *Globe*, 29 janvier 1832, p. 113.
(2) *Globe*, 4 avril 1832, vers intitulés « L'univers est à moi ».
(3) *Emilie Plater, sa vie et sa mort*, par Jos. Straszewski, avec préface de Ballanche. Paris, 1835, p. IX-X, et XII.

Avant de terminer, nous devons nous arrêter, pour un moment, à une autre idée de Ballanche, idée empruntée, comme nous l'avons remarqué, à Vico, mais qui prend une couleur tout à fait individuelle chez le philosophe français : c'est celle du *rôle du plébéïanisme dans la marche progressive de l'humanité*. La *Polingénésie sociale* se pose la question : à quel titre et à quelle condition nous a été imposée notre mission terrestre ? La réponse doit contenir les lois du développement de l'humanité. Une idée platonicienne sert de point de départ. L'essence humaine a préexisté à l'humanité ; condamnée à une purification, elle a été brisée, dispersée en individualités apparentes (1). Nous sommes condamnés à la réhabilitation par l'expiation. C'est la lutte de l'individualisme et du socialisme au sens large, ou du solidarisme qui est ainsi indiquée.

Ces deux natures, inhérentes à chaque individu, sont représentées en histoire par le patriciat : le plébéianisme. Leur lutte produit le mouvement. A la naissance d'une nation, les patriciens sont les dépositaires des idées sociales et religieuses. Ils redisent les dernières paroles d'une révélation primitive. Eux seuls forment la société civile et politique. Les plébéiens n'ont pas de vie propre : ils vivent de la vie des patrons. Graduellement, par une série de tentatives, ils s'initient dans tous les trésors de la civilisation. Trois époques résument la marche du progrès : 1° la séparation des patrons et l'acquisition d'une vie indépendante ; 2° l'acquisition du mariage légal ; 3° la pénétration dans la société politique. Les plébéiens partagent avec les patriciens les fonctions sociales et leur imposent le joug pesant de l'égalité. Le patriciat s'annule, se dissout dans le sein du plébéianisme ; sa mission est terminée.

Or, tant qu'elle continue, les plébéiens sont obligés de suivre leurs patrons, comme des néophites. Mais quand les patriciens trahissent leur mission, quand ils rendent l'ordre social une cité inaccessible, quand ils méconnaissent le droit d'asile, alors la guerre se substitue à l'épreuve, la conquête à

---

(1) Il paraît que Hartmann, dans sa *Philosophie de l'inconscient*, s'est inspiré de cette idée de Ballanche.

l'initiation et le plébéianisme entre dans la cité tumultueusement *rangée autour de quelque chef inconnu*. Le plébéianisme est le symbole de *l'humanité se faisant elle-même*. Ces luttes sanglantes prouvent qu'une loi providentielle se remplit par elles (1).

Nous avons souligné deux moments dont le premier, l'irruption du plébéianisme dans la cité, trouvera une élaboration dramatique dans la *Comédie infernale* de Krasiński ; le second, la création de l'humanité par elle-même, nous est déjà connu comme but de l'histoire chez Hœne-Wroński.



L'idée « utopique », suivant Comte, de l'absolue plasticité de la société, impliquée dans la philosophie politique du XVIII[e] siècle, devait naturellement paraître inconsistante à ceux qui ont survécu à la Révolution. Chez Comte, cette négation aboutit à 'a recherche des « lois sociologiques » assimilées à celles de la nature. Chez Ballanche, elle se présentait sous l'aspect d'une mission morale inspirée par l'amour de la France. Hœne-Wroński a voulu la revêtir d'une orgumentation philosophique serrée et précise. Il reprend la mission de Ballanche, tâchant de remplacer par des prémices tout ce que chez son prédécesseur français reposait plutôt sur une croyance. Il veut en faire un système philosophique. Malheureusement, il y a appliqué la méthode de la philosophie allemande. Il cherche à tout déduire *a priori*, il vise à l'absolu, il veut une solution péremptoire. Il élargit en même temps le problème : Ballanche a voulu rapprocher les deux France ; Hœne-Wroński prétend pacifier l'Univers. Ces différences sont-elles avantageuses pour son œuvre ?

Ballanche se laisse guider par le bon sens et la bonté naturelle. Tout en appréciant la valeur de la tradition, l'influence

---

(1) Un épisode de cette lutte : *Virginie et le Mont Sacré*, élaborée sous forme poétique et plein de dramatisme, a paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1831 (Vol. II).

du passé sur le présent et l'avenir, il pense surtout à ce dernier : il aime le progrès et il voudrait le voir continu, ininterrompu, élargissant, par une évolution graduelle, les sphères de sa domination. Le sentiment sympathique l'attire vers ceux qui souffrent. Embrassant la conception de Vico (1) de l'antiquité comme lutte du plébéianisme avec l'aristocratie, il l'élargit et l'étend à l'époque chrétienne. Le christianisme même est pour lui une religion plébéienne ; il frappe à mort un droit public : celui des castes et de l'esclavage (2). L'égalité civile est sortie de l'égalité religieuse comme du reste la religion est pour Ballanche la source de toutes les institutions — idée à laquelle l'auteur de la *Cité antique* a procuré une série de preuves brillantes. Il proteste également contre l'esclavage des noirs et contre celui des blancs. Il n'y a plus de nobles que des individus : ce sont ceux qui s'élèvent au niveau de leur siècle. « Ballanche est un Vico éclairé par la Révolution française », a dit Emile Faguet. Comme Machiavel, précurseur de Vico, l'a été par la Renaissance, pourrions-nous ajouter. « Pour lui, le plébéianisme c'est l'humanité elle-même, tombée jadis, forcée, comme punition, expiation et rachat, de passer par les épreuves salutaires de la théocratie, de l'aristocratie, de la lutte contre ces deux oppressions, s'élevant peu à peu à la conscience d'elle-même, au respect d'elle-même, et enfin à la maîtrise de soi » (3).

Autre a été l'attitude de Hœne-Wroński. Guidé par la rigidité de la méthode quasi-logique allemande, dont le trait dominant est l'esprit géométrique et le manque de bon sens, ce qui veut dire manque du sentiment d'obligation de vérifier nos vues scientifiques par leurs conséquences dans le domaine de la vie

---

(1) Nous devons remarquer toutefois que Ballanche ne prit que tardivement connaissance des idées de Vico. Il ne le connaissait pas encore quand il écrivait *Les institutions*. Une note concernant le Ch. X de ce livre, dans la préface à l'édition de 1833, il dit expressément : « Vico que je ne connaissais point alors... » (Vol. II, p. 7).

(2) Il va plus loin : « Le christianisme a mis dans le monde « le génie de l'avancement ». C'est son œuvre qu'on doit saluer dans tout progrès nouveau ». (*Palingénésie*, vol. IV, p. 278).

(3) *Politiques et moralistes du XIX° siècle*. Vol. II, p. 153-4.

réelle (1), il s'entête dans ses constructions aprioriques, admirable quelquefois par sa logique et son pouvoir de systématisation, mais dénué de cohérence dans son ensemble et ne prenant pas en considération les faits les plus frappants de la vie qui l'entoure. Absorbé par son rêve d'une perfection définitive de l'humanité, envisageant avant tout les abstractions philosophiques, les idées du vrai et du bien, il ne voit pas les souffrances réelles et les iniquités qui l'entourent ; dépassant en naïveté tout ce qu'on peut signaler parmi les grands novateurs, qui n'en manquent jamais, il s'adresse aux fauteurs de ces iniquités, et malgré le rôle de philosophe-médiateur s'élevant au-dessus des partis auxquels il prétend, il sympathise trop visiblement avec la réaction. Il va jusqu'à justifier l'Autriche, qui venait de bombarder Cracovie et Léopol, d'avoir repris la constitution donnée sous la pression révolutionnaire du peuple en 1848. Il engage la Prusse, la Saxe et le Wurtemberg à suivre cet exemple (2) ; il fait en Allemagne un voyage de propagande pour Napoléon III, qui venait d'être flétri par V. Hugo comme fauteur d'un « crime » ; il combat le « faux napoléonisme » de Mickiewicz en lui opposant le vrai, c'est-à-dire le sien (3). Il répudie non seulement le « messianisme » de Mickiewicz, auquel il fait le « reproche de s'être approprié ce terme appliqué dans un sens différent par lui-même (4), mais les aspirations à l'indépendance de sa patrie liées à celles du progrès commun.

Dans un opuscule inédit intitulé *Imposture et ignorance*

---

(1) Voir Duhème. *La science allemande*, 1915.

(2) *Philos. de l'histoire*, p. 61.

(3) Voir le *Faux Napoléonisme*. Dans le *Secret politique de Napoléon comme base politique de l'avenir moral du monde*, il prône cette formule de Napoléon : « Empereur des Français par la grâce de Dieu et par les constitutions de l'Empire », comme unissant les deux doctrines opposées de l'origine du pouvoir politique.

(4) Nous tenons de M. Ladislas Mickiewicz la réponse donnée par son père à quelqu'un qui lui rapportait cette prétention du philosophe : « Il n'y a pas, à ce que je sache, de droit de propriété sur les mots ». — Voici une déclaration publiée par Hœne-Wroński dans le *Moniteur* du 15 février 1852 et qu'il répète dans son *Mémoire secret sur le triomphe définitif du Prince Louis Napoléon dans l'Etranger* (Manuscrit inédit) :

des paroles d'un soi-disant croyant, et dirigé contre le beau livre de Lamennais, inspiré par le *Livre de pèlerinage du peuple polonais*, de Mickiewicz (1) (1832), et plein de sympathie pour les deux nations combattant sans relâche pour leur indépendance : l'Italie et la Pologne, ainsi que pour les classes déshéritées (2). On trouve ces quelques répliques remarquables :

1° Aux paroles de Lamennais : « Le Sauveur s'est fait pauvre pour nous apprendre à supporter la pauvreté », notre philosophe répond : « La pauvreté est donc de l'ordre divin » ; à ces autres : « Il y aura toujours moins de pauvres, parce que peu à peu la servitude disparaîtra de la société », il réplique : « Il n'y aura jamais moins de pauvres parce que la dignité humaine serait lésée ».

« Les mystiques dont M. Wroński se constitue l'adversaire, ne sont autre chose que les poètes de l'anarchie, tel que l'est notoirement Mickiewicz. Aussi, le prétendu Messianisme de Mickiewicz est-il au nôtre, c'est-à-dire au véritable Messianisme de Wroński, ce que le gnosticisme le plus absurde était au christianisme naissant... » «... *Le Messianisme de Wroński n'est pas, comme l'indigne contrefaçon de Mickiewicz, une religion nouvelle, et ne tend pas à constituer une secte.* C'est la conclusion vigoureuse des prémices du christianisme et de la Philosophie ; c'est la doctrine de l'Absolu qui donne leur complément à toutes les révélations partielles ; et cette doctrine, l'auteur ne la présente pas comme une inspiration particulière, mais comme une *découverte scientifique*, accessible à l'examen de tous et dont il donne les preuves les plus raisonnables et les plus convaincantes. » — Nous avons souligné les mots se rapportant à la conception du messianisme de Hœne-Wroński comme « Religion scientifique » idée exprimée par le titre du livre de M. Cherfils sur notre philosophe, et cette autre, assez répandue, qui y voit une doctrine mystique.

(1) Lamennais l'a connu par la traduction de Montalambert et il en a parlé en ces termes : « Il va paraître incessamment un petit volume par Mickiewicz, sans contredit le premier poète de notre époque. Il y a là des choses ravissantes. Sans oublier toute la distance qui sépare la parole de l'homme de la parole de Dieu, j'oserais presque dire quelquefois : cela est beau comme l'Evangile. Une si pure expression de la Foi et de la Liberté tout ensemble est une merveille en notre siècle de servitude et d'incroyance ». (Ladislas Mickiewicz : *Adam Mickiewicz, sa vie et son œuvre*. Paris, 1888, p. 136-137).

(2) Nous en avons publié quelques extraits dans un article sur *H.-Wroński et Lamennais* (*Revue de philosophie*, 1905).

2° Faisant allusion à la Pologne, Lamennais disait : « Quand vous voyez un peuple chargé de fers, ne vous pressez pas de dire : Ce peuple voulait troubler la paix de la terre. Non, dites plutôt que ce peuple voulait donner la paix à la terre, en la saccageant ou en servant d'auxiliaire à ceux qui veulent la saccager. — Lamennais : « Car peut-être est-ce un peuple martyr qui meurt pour le salut du genre humain ». — Hœne-Wroński : « Un peuple martyr qui égorge les rois et qui s'égorge lui-même ». Lamennais : « Et toutes les fois qu'un troisième peuple fait un mouvement, six poignards royaux s'enfoncent dans sa gorge ». — H.-Wroński : « Parce qu'il ne combat plus pour la juste indépendance de sa patrie, mais pour votre cause infâme d'anarchie et d'abrutissement ».

Les idées d'égalité et de fraternité sont condamnées par notre philosophe à l'égal du droit de révolte contre la tyrannie, et tout ceci sous prétexte que « les peuples n'ont pas encore... la conscience de l'importance suprême qui, pour l'homme, est attachée à la découverte de la vérité » (1). Les « cinq libertés fondamentales », celles de la presse, de conscience, de l'enseignement, de réunion et d'association, se laisseront donc attendre bien longtemps et arriveront peut-être au temps où personne n'y pensera plus.

Tandis que Ballanche avait l'esprit ouvert pour les progrès acquis et s'avançait dans ses espérances à mesure de leur réalisation, sachant absoudre le plébéianisme de son irruption tumultueuse dans la cité politique, Hœne-Wroński, semblable en cela à son confrère romantique, le héros de la *Comédie infernale*, dont nous allons parler dans la suite, devient de plus en plus rigide dans ses ordonnances. La marche de l'esprit nouveau ne le rend que plus réactionnaire. Il semble se fâcher contre l'histoire qui ose suivre un courant différent de celui qu'il avait prévu et prescrit d'une façon absolue « contre les peuples qui, impatients du joug ébranlaient l'ancien régime par une série de secousses révolutionnaires, causées par la résistance des « patriciens » à les admettre dans la cité ; contre ses

(1) *Philos. de l'histoire*, p. 60.

concitoyens n'ayant pas de foi en une Union Antinomique modelée sur la Sainte-Alliance. Il devenait furieux quand les événements historiques donnaient une démonstration expérimentale de ce qu'au point de vue du progrès, les deux parties antinomiques n'étaient pas dans l'erreur au même degré.

Ballanche s'est tu après 1830. Il vit que sa mission était remplie. La réconciliation des deux France avait fait, par cette révolution, un pas décisif. L'expérience de quinze années de Restauration lui a prouvé que ce n'était pas le parti qu'il avait pris d'abord sous sa protection qui était capable de donner la paix ; que les deux principes contraires n'étaient pas également bons. Le « monde marchait » décidément et cette marche ne lui était pas antipathique. Il mourrait content d'y avoir contribué en diminuant les frottements sans renier le progrès. Il a pu dire à son lit de mort (1847) que s'il n'a pas été souvent compris, il a laissé des successeurs que l'on comprenait.

Hœne-Wroński s'obstinait d'autant plus dans son système rigide, à mesure que les événements le démentaient. L'enthousiame de l'époque ne le rendait que plus récalcitrant aux courants nouveaux. Sa doctrine ne fut partagée que de quelques amis personnels, et malgré l'insistance avec laquelle l'auteur reproduisait textuellement son programme dans des publications nombreuses. Elle n'a pas eu d'influence, ni sur la marche d'idées européennes, ni sur ses compatriotes qui suivirent au contraire la voie du poète inspiré dont les idées, revêtues de sa parole splendide, devinrent l'évangile politique de la nation.

Le parallèle que nous venons de tracer entre Ballanche et Hœne-Wroński n'est pas favorable à ce dernier en ce qu'il s'agit des indications politiques. Il n'avait pas le sentiment d'actualité caractérisant les « hommes de choix », mais il était doué de l'obstination têtue des inventeurs. Toutefois, pour prononcer un jugement sur cet esprit qui, malgré ses aberrations, ne manquait ni de grandeur, ni de génie, il faut se souvenir que la « métapolitique » fondée sur son historiosophie ne fut qu'une branche de sa vaste doctrine, dont nous n'avons étudié qu'une partie. Il faut se rappeler que ses travaux mathématiques, appréciés de plus en plus par les savants de notre

époque, ont créé toute une littérature dans toutes les langues de l'Europe. Que son érudition était énorme et qu'elle n'était dépassée que par sa puissance de systématisation. Que le nombre d'idées qu'il développe comme mathématicien, astronome, inventeur et philosophe, est vraiment remarquable.

Nous bornant au domaine qui forme l'objet de notre étude, nous devons relever une idée importante de son historiosophie. Cette dernière, nous l'avons vu, se réduit définitivement au principe que l'on peut formuler comme *nationalisation graduelle des tendances se manifestant d'abord comme sentiments.* C'est encore une application de la conception hégélienne, selon laquelle les phases effectives de « l'esprit absolu » — l'art et la religion sont inférieures en forme quoique identiques comme contenu avec la philosophie — forme rationnelle du même contenu. Mais elle prend chez Hœne-Wroński un caractère nouveau et tout à fait sociologique. L'évolution historique consiste en ce que la raison se pose graduellement des buts conscients qui remplacent la direction inconsciente par l'instinct et détournent l'homme peu à peu des voies prescrites par la nature pour lui indiquer de nouvelles voies purement humaines. C'est ainsi que se produit la *création de l'homme par lui-même* ou sa régénération. C'est ainsi, par exemple, que la religion fondée sur la *révélation* et reposant sur la *foi* est une anticipation par le sentiment du *savoir* absolu, que nous apportons dans nos relations avec Dieu, et comme telle la religion révélée a été (pour l'humanité) la sublime et nécessaire *introduction* à la religion prouvée (1). Débarassée de son langage métaphysique, cette idée mérite toute l'attention de la sociologie actuelle. Elle est une indication vers « l'humanisation » de la sociologie trop « naturalisée » par ses fondateurs. Elle ne signifie en réalité autre chose que la raison et la volonté consciente, s'emparant de nos tendances naturelles, les élevant infiniment au-dessus des besoins primitifs qui en ont été le point de départ, de telle sorte que la fonction instinctive et

---

(1) Manuscrit de la *Création absolue*, IIe partie, art. 18.

primitive disparaît totalement sous l'échafaudage de buts nouveaux de plus en plus spiritualisés et des produits idéaux créés pour atteindre ces buts formant un édifice immense et s'élevant au-dessus de la réalité matérielle. Ce qui, dans la vie instinctive, n'était qu'un moyen pour la théologie inconsciente de la nature visant aux buts purement biologiques, devient, par suite, lui-même but de la raison, mais posé cette fois par elle. La gradation de ces buts présente les étapes du progrès historique. C'est ainsi que les besoins physiques créent une technique rudimentaire qui, s'élevant au niveau scientifique, substitue la recherche désintéressée de la vérité au but utilitaire primitif, tandis que la fonction utilitaire ne se réduit qu'à un corollaire de la science. L'instinct de reproduction fait naître un sentiment qui, se purifiant et se spiritualisant, s'élève infiniment au-dessus de son humble origine et dépasse indéfiniment les limites d'une fonction biologique, qu'il peut même négliger totalement. Il devient la source d'une haute poésie et dicte la loi de l'amour du prochain. L'instinct social s'érige en sentiment religieux qui donne naissance aux institutions publiques et des formes de vie de plus en plus compliquées.

Quant aux extravagances de notre philosophe, nous les comprendrons mieux en les comparant à quelques-uns de ses contemporains et nous les pardonnerons plus volontiers en en révélant les motifs.

Le temps où il vivait était celui de personnalités éminentes, pleines d'une conscience profonde et souvent exagérée de leur mission historique. C'était la conséquence naturelle de l'individualisme du XVIIIe siècle et de la carrière ouverte à l'élévation de l'individu par la Révolution. Elle fut personnifiée dans la poésie de Byron et particulièrement dans le création de Manfred. Elle trouva un reflet moins héroïque et moins sympathique chez Stendhal. Le rôle éminent des hommes de lettres dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, si justement relevée par Toqueville, leurait encore les esprits supérieurs du XIXe siècle d'une espérance de pouvoir, comme les philosophes du siècle précédent : guider l'humanité par le seul pouvoir de leur parole. Ils se croyaient parfois une puissance égale ou même supérieure à celle des chefs politiques des nations Saint-Simon, Comte,

et, parmi ceux qui influencèrent Hœne-Wroński, Krause, se considéraient, de même que notre philosophe, fondateurs d'une époque nouvelle de l'humanité. Elle devait commencer, pour le premier, avec la seconde édition du *Nouveau Christianisme;* pour Krause, avec l'acceptation du panenthéisme; pour Comte, avec celle du positivisme ; quoi d'étrange que Hœne-Wroński attendait le même effet du triomphe du messianisme, et il le rattachait naturellement au triomphe pacifique du reste de la race slave en philosophie. Si Comte s'était érigé grand pontife de la Religion de l'Humanité, quoi d'étrange que notre philosophe se crut destiné à diriger l'activité des rois ? Comte obtenait des « subsides positivistes » de la part de ses amis anglais ; Hœne-Wroński était secouru par ses compatriotes ou par des étrangers, pour la publication de ses œuvres.

J. St-Mill remarque, dans sa biographie de Comte, que la préoccupation exclusive par une idée rend souvent les grands esprits insensibles ou ridicules. Cette remarque peut bien s'appliquer à Hœne-Wroński. On peut lui appliquer ces vers de Béranger concernant Saint-Simon :

Plein de son œuvre commencée,
Vieux, pour elle il tendait la main,
Sûr qu'il embrassait la pensée
Qui doit sauver le genre humain.

S'il était dans l'erreur, il appartenait néanmoins à ces esprits rares qui consacrent leur vie à la recherche de la vérité. La naïveté avec laquelle il adressait ses épîtres aux princes séculiers et ecclésiastiques est le résultat d'une bonne foi parfaite. Dans une de celles qu'il adressait à Nicolas I, il mentionne avec simplicité son service dans les légions polonaises sous les drapeaux de la Révolution ! Quelque rebutant que soit pour nous la recherche d'un protecteur du messianisme dans la personne de ce despote qui se vengeait de son détrônement par la Diète de Varsovie en arrachant aux mères des milliers d'enfants, pour les élever loin de leur patrie, dans l'esprit moscovite et servil, qui transportait des dizaines de milliers de familles polonaises dans les déserts de la Russie afin de les

pacifier, qui détruisit les derniers vestiges de l'indépendance de la Pologne, nous devons toutefois absoudre notre philosophe. Ses intentions ont été pures ; il vécut pauvre et mourut dans l'indigence. Se résigner à une pauvreté volontaire, pour servir une idée, est un trait d'esprit supérieur.

Son triste sort et sa doctrine inspirèrent deux de nos poètes éminents, ses contemporains. Nous citons en prose quelques vers d'un poème que lui a consacré Sigismond Krasiński, intitulé *Le fils des lumières* :

« Avance donc, ô fils des lumières ; avance vers les mondes non découverts ! Tout ce qui vit, ce qui éclaire, ce qui sonne, ce qui flamboie, tout ceci t'appartient sur le chemin de ton immortalité ! Ce que tu as saisi par la pensée, tu l'atteindras avec ton bras ; les sons dispersés de ton luth, tu les saisiras de ta main frais et endurcis, lorsqu'ils reviendront un jour incarnés dans la vie, ressurgis du néant, rendus à toi pour l'éternité, toi qui croyais que le tombeau était ton terme... Sois de nouveau grand, fort, fier, semblable à un Titan : partout on voit des berceaux, on ne voit point de bière ; et le ciel est partout, la terre est disparue, et les dieux sont en tous lieux : au-dessus de toi et en toi... »

W.-M. KOZŁOWSKI.

LA
PEINTURE POLONAISE

A PROPOS D'UN LIVRE ET D'UNE EXPOSITION.

S'il est assez difficile de déterminer la note nationale dans un tableau, il n'est pas moins vrai qu'il existe une peinture hollandaise, une peinture italienne, une peinture française, etc.. Y a-t-il une peinture polonaise ? On ne saurait en douter. En fut-il toujours ainsi ? M. J. Topass l'affirme dans son livre : *L'Art et les Artistes en Pologne au Moyen-Age* (1). L'introduction répond aux deux questions générales : la Pologne a-t-elle son art ? l'eut-elle dans les siècles passés ? L'auteur se hâte de nous dire que la réponse sera catégoriquement affirmative. Nous eussions préféré la trouver à la fin du volume, étayée par les développements qui la précède. Mais M. Topass a été sans doute entraîné à présenter comme introduction une étude publiée par lui il y a deux ans dans une revue française (2). Nous ne suivrons pas avec l'auteur toutes les manifestations de l'art en Pologne au moyen-âge. Nous nous bornerons à la peinture.

---

(1) Félix Alcan, Paris.
(2) *Le Mercure de France*, 1er octobre 1921.

Les historiens polonais sont unanimes à déclarer que s'il existait de tout temps des peintres polonais, la peinture polonaise, par contre, ne vit le jour qu'au XIX[e] siècle. C'est un étranger, Norblin, qui orienta les jeunes artistes vers un art basé sur des éléments nationaux (1). En ce qui concerne la peinture au moyen-âge en Pologne, il est de toute évidence qu'à cette époque elle est sous l'influence de l'Allemagne par l'intermédiaire de l'Ecole de Prague. Il était inévitable que l'Allemagne, de par sa situation géographique, jouât le rôle principal dans la transmission de la civilisation de l'Est. La Pologne — ainsi que la Bohême — entre normalement dans le centre d'influence de son puissant voisin. Les moines civilisateurs viennent principalement d'Allemagne et de Bohême, et — un fait non sans importance — le premier évêché polonais est placé sous la dépendance de celui de Magdebourg. Cela ne veut pas dire que nous ignorions l'œuvre des Bénédictins de Liège et des Cisterciens français. Toujours est-il que des moines étrangers se firent les premiers architectes, les premiers sculpteurs, les premiers écrivains et aussi les premiers peintres. Cependant l'influence allemande domine bientôt les autres influences étrangères. Elle remonte très haut et pénètre en Pologne, notamment à Cracovie, par l'intermédiaire de Prague. Déjà au temps de Ladislas Herman, on constate des relations familiales avec la cour de Bohême ; Boleslas le Chaste installe les Franciscains et les Dominicains à Cracovie, qui rivalisent entre eux dans la construction des églises gothiques. Au reste, la bourgeoisie polonaise, d'origine allemande, était toute faite pour comprendre un art de la même provenance. Prague, d'autre part, était, dès le plus haut moyen-âge, le marché le plus important des pays slaves. Plus tard, capitale du Saint Empire Germanique, elle devint la résidence favorite de Charles IV, souverain le plus puissant de l'Europe. Il y fonde la première Université d'Allemagne, et, dès 1348, Prague est le centre intellectuel le plus important de l'Europe. Prague connaît aussi

(1) St Tomkowicz : *Malarstwo w Polsce*, dans *Polska Obrazy i Opisy*.

la première corporation de peintres, dont les statuts sont rédigés en allemand. De même, à Cracovie, les corporations de peintres s'organisent selon les modèles germaniques et emploient la langue allemande comme langue officielle. Extérieurement, l'influence de Prague se manifeste par le fait que les artistes de Cracovie prennent pour emblème l'écusson de la corporation de Prague. Aussi n'est-il pas surprenant que la *Madone au Chardonneret* (Musée Czartoryski à Cracovie) ne soit pas sans ressemblance avec la *Madone de Hohenfurt*. La *Madone de Ruszcza*, *la Vierge avec l'enfant*, cette dernière au Musée national de Cracovie, sont attribuées à deux étrangers : Paul de Kromieryz et Nicolas de Cherso. Les enlumineurs polonais du moyen-âge relèvent de l'influence tchèque, ainsi « l'antiphonaire de Tyniec » et « le manuscrit de Svietoslaw » se rattachent à l'école de la capitale de la Bohême. Les peintres russes ne font que passer au Wawel. Leur séjour ne fut pas d'assez longue durée pour que leur influence l'emportât sur celle de l'Occident. Bientôt, appelés par l'épouse du roi, les peintres de Nuremberg s'installent à Cracovie. Dès le milieu du XVe siècle, il y avait eu échange continuel entre Nuremberg et Cracovie. Des sculpteurs, des fondeurs, des orfèvres viennent en Pologne et l'art de Nuremberg triomphe des influences de Prague. Wit Stwosz ouvre la voie aux peintres de Nuremberg qui viennent après lui, ainsi : Hans Sues de Kulmbach, l'élève et l'ami de Dürer ; le frère de ce dernier, Hans Dürer, qui devient peintre de la Cour. Joachim Libnan vient de Dresde et Hans Czimerman dit Carpentarius de Moravie. On peut donc conclure qu'au moyen-âge, en Pologne, et en particulier à Cracovie, alors capitale du royaume, nous sommes en présence d'un rameau du grand art européen. Une peinture polonaise se serait peut-être greffée sur la peinture allemande. Les peintures dans le porche de l'église Sainte Catherine et le groupe de tableaux de l'église Saint-Gilles à Cracovie, où apparaissent le paysage, le type et le costume polonais, sont les premiers indices d'un art national. Mais le courant irrésistible de la renaissance italienne balaya ces essais si pleins de promesses.

Qu'on ne se méprenne pas. Nous ne voulons pas dire qu'au moyen-âge toute peinture en Pologne est œuvre d'étrangers,

mais il nous faut conclure qu'en peinture, et on pourrait ajouter en architecture et en sculpture, l'art dépend de la production étrangère, surtout allemande et tchèque. L'âme polonaise puisait ses aspirations en dehors de ses frontières. C'est dire que nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec l'introduction de M. Topass. Au reste, il ne manque pas lui-même, au cours de son ouvrage, de faire quelques restrictions. Il marque les provenances « nettement étrangères » de certaines enluminures. Il ne sait pas affirmer si tel ou tel évangéliaire doit être attribué à un enlumineur autochtone, et il ajoute : « Tout le long de l'époque médiévale et en face d'une foule d'ouvrages, nous aurons à nous poser, en obsédant refrain, de semblables questions à jamais sans réponse ». C'est sans doute pour cette raison que M. Topass a intitulé son livre : « L'Art et les Artistes *en* Pologne au moyen-âge » et non pas : « L'Art et les Artistes polonais au moyen-âge ». Le titre contredit l'éloquente introduction.

***

Nous disions plus haut que nous étions d'accord avec M. Tomkowicz pour placer au commencement du XIXe siècle les débuts de la peinture polonaise. Avec Norblin commence l'époque glorieuse qui va de Grottger à Wyspiański. Mais bientôt ce mouvement, dont on pouvait tout espérer, se noya dans l'impressionisme français. Depuis, la jeunesse n'a plus retrouvé son chemin.

Un jeune peintre polonais, M. Léon Kowalski, se trouvait à Kiew au moment de la révolution russe. Il vit se séparer les nationalités englobées dans l'Empire des Tzars et, sous Kereńsky, assista à une exposition de peinture à Kiew, où se groupaient séparément les Polonais, les Ukrainiens, les Juifs, etc.. Rentré à Cracovie avec les troupes polonaises, M. Kowalski croyait trouver dans cette ville, demeurée depuis le moyen-âge le centre de la peinture polonaise, un large mouvement de peinture nationale. Il n'y trouva que de faux Renoir, de faux Degas, de faux Sézanne, mais rien de spécifiquement polonais. Dès avril 1921, il fonde, avec dix

artistes, une société : « *La Sztuka Rodzima* » (« *L'Art National* ») qui se pose comme but de retrouver la tradition polonaise. Ces peintres comprennent que la peinture nationale est également nécessaire pour démontrer la vitalité et la force d'un peuple. Formés pour la plupart à l'étranger et profitant de la science qu'ils en rapportent, ils s'efforcent à se débarrasser des influences étrangères et à chercher, tant par les sujets que par leur technique, un style qui serait essentiellement polonais. La « *Sztuka Rodzima* » est un groupement de peintres qui cherchent un style polonais, mais qui n'ont pas la prétention de l'avoir trouvé. Elle ne se pose pas comme groupement des seuls peintres polonais. Elle affirme que l'art doit être polonais en Pologne.

La première exposition de cette société eut lieu au printemps 1921. Son caractère était, avouons-le, quelque peu chaotique, mais elle offrait la possibilité de mesurer les forces des peintres qui se présentaient. Quelques-uns furent éliminés, la société réorganisée, et la deuxième exposition (1922) offrait un caractère plus homogène. En 1923, après avoir exposé à Varsovie, la jeune société se présente au public avec une série de peintures à l'huile, de pastels et d'eaux-fortes (1). Quoique cette exposition n'occupât qu'une salle, elle avait une valeur bien plus importante que les précédentes.

Le tableau le plus considérable de par sa dimension est celui du jeune peintre Z. Gedliczka, représentant « *les Cauchemars* » d'après une poésie de Mickiewicz. Très fort comme dessin et exécuté à larges coups de pinceau, ce tableau manque toutefois de légèreté. Ceci s'explique pourtant par la jeunesse du peintre et les difficultés qu'il a dû surmonter pour composer une si vaste toile. Trois dessins du même peintre sont d'une construction robuste, tout à l'honneur de l'artiste. Le portrait de sa femme montre que ce peintre sait aussi, quand il le veut, traiter légèrement certains sujets, voir les couleurs, et qu'il a

(1) A Cracovie, avril-mai 1923.

cru devoir accumuler les noirs dans son grand tableau parce que, selon lui, le thème l'exigeait.

M. V. Hofman expose une toile qu'il intitule : « *Les Deux Chemins* », dont l'exécution est sèche comme une fresque. Elève de Jérôme, M. Hofman nous montre bien qu'il a passé par une sévère école. Son tableau est symbolique, genre qu'il a adopté depuis longtemps. Si ses symboles ne sont pas toujours déchiffrables, ses tableaux, par contre, tryptiques et dyptiques, ne pêchent jamais par la composition. L'unité de ton est toujours gardée; ses vieillards et ses enfants, sujets de sa prédilection, se détachent nettement, peut-être trop nettement, sur un paysage polonais.

M. Léon Kowalski, promoteur du mouvement et président de la « Sztuka Rodzima », expose un tableau qu'il intitule « *Au temps de Fredro* ». Une grande et jolie jeune fille vêtue d'une crinoline jaune ornée de rubans violets, est assise face au spectateur devant une coiffeuse. L'intérieur est celui d'une vieille maison de campagne polonaise. M. Kowalski est élève de Jean-Paul Laurens et de Benjamin Constant. Cela suffit-il pour expliquer la sûreté de sa composition et de son dessin — je songe particulièrement à l'épaule gauche légèrement avancée de la jeune fille — et la fraîcheur de son coloris ? Nous ne le croyons pas. M. Kowalski n'est pas seulement un peintre qui a passé par une bonne école. Il est un artiste qui ne vit que pour son art, pour lequel travail signifie recherche et qui n'est jamais las de chercher. Son « *Annonciation* » témoigne de cet esprit. Dans ce petit tableau à l'huile, d'une composition des plus heureuse et où les lignes s'arrondissent avec tant de grâce, ce chercheur infatigable a trouvé une technique nouvelle qui donne l'illusion de la fresque. La délicatesse de sa palette rappelle Amant Jean, et nous ne croyons pas que ce rapprochement sera pour lui déplaire. Peintre de premier plan, dessinateur maître de son crayon, M. Kowalski se double d'un aquafortiste non moins sûr et délicat. Nous n'insisterons pas sur ses eaux-fortes si fines de Cracovie. L'auteur nous réserve, espérons-nous, quelques surprises à ce sujet.

Mlle Sophie Stankiewicz a exposé des eaux-fortes d'une

exécution merveilleuse et qui sont d'autant plus chères aux Polonais qu'elles représentent des vues de Wilno.

M. S. Jakubowski évoque les temps passés. Ses dessins, comme : *Un ancien temple slave au coucher du soleil* et quelques autres d'une belle tenue, nous reportent aux temps lointains des légendes polonaises. Nous leur préférons ses gravures sur bois. Son *Christ* notamment était d'un très grand intérêt.

M. S. Jaxa, avec ses imposantes marines nuancées et transparentes de la mer polonaise, et M. L. Machalski, avec ses vues de Cracovie minutieusement dessinées, complètent ce groupement pour lui donner une couleur véritablement nationale.

Nous souhaitons vivement que ces artistes, qui ne songent nullement à créer une école, mais qui entrevoient leur but clairement et sans illusion, réussissent à donner à la peinture polonaise un caractère réellement national. Ils savent fort bien que seul un travail intense leur permettra d'exprimer l'âme particulière à leur pays.

Le mouvement qu'a suscité M. Kowalski est hautement significatif. Il s'apparente à celui que cherche à créer M. R. Dmowski qui réclame une science polonaise (1) devant assurer un élément de vie et de puissance à la nation. C'est déjà témoigner d'une extrême vitalité que de voir la science et l'art polonais, indépendamment l'un de l'autre, se poser un pareil but.

Antoine BONFEY.

———*———

(1) Discours de M. Dmowski, à l'Université de Poznań, le 12 juin 1923.

LA « DANSE MACABRE »[1]

Maintenant que nous savons ce que la danse macabre doit aux distiques *Vado mori* d'une part, à la *Légende des trois morts et des trois vifs* d'autre part, il est temps de nous tourner vers le ressort principal de cette fiction, celui qui anime les morts, les met en branle, les pousse à empoigner les vivants. Car il est clair que ce qui fait l'intérêt principal, l'originalité même de la *danse*, ce n'est ni l'ordre hiérarchique, trait conventionnel et tout extérieur, ni l'opposition des morts aux vivants, ni même la parole que ceux-là adressent à ceux-ci. Les deux derniers traits, en effet, proviennent de la *Légende*, certainement antérieure à la danse des morts. Mais dans la *Légende*, les morts ne songent point à entraîner les vivants dans une ronde macabre : ils se contentent de les haranguer et disparaissent aussitôt après, « jouant strictement leur rôle de trépassés, à qui ne saurait appartenir le rôle d'ôter les humains de dessus terre » (2). La promiscuité des morts et des vivants, voilà le vrai secret de la danse macabre. « Le trait de génie », dit M. Mâle, « fut de mêler les morts aux vivants ».

---

(1) Voir la *Revue de Pologne*, avril-juin 1923, p. 118-130.
(2) L. Dimier. *Les danses macabres et l'idée de la mort dans l'art chrétien*, 4e édition. Paris, 1908, p. 25.

Aussi bien, c'est sur ce dernier point surtout qu'ont porté les recherches des savants. Plusieurs explications en ont été proposées. Ecartons d'abord celle de M. Künstle (1) qui change le problème de face. Künstle remarque que le mot *dance* se lit déjà dans la *Légende :* sur l'image de Kermaria, les trois morts disent aux trois vivants :

Nous avons bien esté en chance
Autrefois, comme estes en present,
Mais vous viendrez à nostre dance
Comme nous sommes maintenant.

Et Künstle de conclure que le mot *dance*, dans la langue des XIVe et XVe siècles, ne signifie pas nécessairement ce que signifie notre « danse », laquelle implique une notion de chorégraphie. Ensuite, Künstle cite, à l'appui de sa thèse, un passage de l'*Histoire de René d'Anjou*, par Villeneuve-Bargemont, où il est question de « cette fameuse procession qu'on vit défiler dans les rues de Paris sous le nom de *Danse Macabrée* ou *Infernale*, épouvantable divertissement auquel présidait un squelette ceint du diadème royal, tenant un sceptre dans ses mains décharnées, et assis sur un trône resplendissant d'or et de pierreries... » La *dance macabre* serait donc proprement une « procession solennelle suivant un mort couronné ». Je crois que M. Künstle fait fausse route en expliquant ainsi le mot *dance*. La procession, en effet, implique une idée d'hiérarchie incompatible avec celle de l'égalité de tous les humains après la mort. Au contraire, le mot *dance* n'a de sens qu'à condition de le traduire par « ronde ». L'image de la ronde où il n'y a, pour ainsi dire, ni commencement ni fin, où tous les rangs sont confondus dans une même branle, cette image était merveilleusement apte à traduire la puissance égalitaire de la mort. Nul doute que c'est dans la ronde macabre qu'il faut chercher l'origine de ce qui, plus tard, a pu devenir une procession macabre.

(1) *Ouvr. cité*, p. 98.

D'autres ont invoqué le souvenir des danses du Sabbat, du *charivari* des sorcières, de la *Mesvrie Hellequin* (gardé dans la légende allemande sous le nom du *Erlkœnig*, et travesti sous celui d'*Arlequin* dans la comédie italienne) ; d'autres encore ont allégué les danses des vivants sur les tombeaux des morts. Nous savons, en effet, qu'on dansait dans les cimetières, mais ces danses, dont quelques textes témoignent (1), ne semblent pas avoir été une chose fréquente, et « aussi bien il ne suffit pas, pour expliquer pourquoi des squelettes dansent, qu'on ait quelquefois dansé dans un lieu où il s'en trouvait ». Observation très juste, car ni la danse fictive des morts dont nous parlent diverses légendes, ni la danse réelle des vivants n'est encore la danse macabre, laquelle est une combinaison des deux autres.

D'où vient donc l'idée première de cette étrange fiction ? Car, il faut bien se le dire, l'idée de faire danser des morts n'est pas de celles qui se présentent spontanément à l'esprit, et l'on ne voit même pas sur quoi elle pourrait bien se fonder. Les Anciens ont toujours représenté la mort sous l'aspect d'un sommeil paisible (2), et cette conception nous semble bien plus près de la nôtre (il suffit de consulter les épitaphes dans nos cimetières) que celle d'un bal d'outre-tombe. « Quand on y

---

(1) Voir, par exemple, le passage où S. Augustin proteste contre les danses exécutées sur la tombe de S. Cyprien. Après avoir cité la parole évangélique (Matth. XI, 17) : *Cantavimus vobis, et non saltastis*, il continue : Numquiduam in hoc loco, etsi Psalmus cantandus est, ab aliquo sattandum est ? Aliquando ante annos non valde multos etiam istum locum invaserat petulantia sallatorum. Istum tam sanctum locum ubi jacet tam sancti Martyris corpus, sicut meminerunt multi qui habent actatem; locum, inquam, tam sanctum invaserat pestilentia et petulantia sattatorum. Per totam noctem cantabantur hic nefaria, et cantantibus saltabatur. Quando voluit Dominus per sanctum fratrem nostrum episcopum vestrum, ex quo hic cœperunt sanctæ vigiliæ celebrari, illa pestis aliquantulum veluctata, postea cessit diligentiæ, etc. (*Patrol. lat.*, t. XXXVIII, col. 1915).

(2) Nous n'ignorons pas qu'on a fait valoir quelques représentations de squelettes dansants, notamment une véritable « danse des morts » sur un canthare antique, publié par M. E. Pottier (*Cf.* G. Huet, *art. cité*, p. 163, n° 1). Mais Jubinal nous semble être dans le vrai quand il dit que « l'idée qui préside à ces œuvres du paganisme semble entièrement

réfléchit », remarque M. Dimier (1), « on ne voit pas qu'il y ait de soi un tel accord entre l'allégorie de la danse et les effets, soit physiques de la mort, soit moraux de la pensée de la mort, pour que le symbole soit né de lui-même ».

M. Fehse a fait faire un grand pas à la question en signalant l'importance des croyances populaires pour le problème de l'origine de la danse des morts. Il cite, à cet effet, différents textes qui montrent que nous avons affaire à des croyances universellement répandues. Ce qui semble donner une réelle force à l'hypothèse de M. Fehse est le caractère foncièrement païen et cruellement réaliste de cette fiction : la Mort y apparaît, farouche et aveugle, douée d'un pouvoir absolu, fin dernière des choses et fin suprême de l'homme. Croyance païenne, s'il en fut, puisque toute idée d'un au-delà, d'une survie en semble exclue. Pourtant, si l'on examine de près les textes allégués par Fehse, on se trouve singulièrement embarrassé. Outre qu'ils sont relativement récents, postérieurs « à la grande vogue de cette Dance Macabré, qu'il s'agit d'expliquer », ils ont quelque chose de vague.

G. Huet a essayé de réfuter la première objection en citant un passage du *Maugis d'Aigremont* néerlandais (2), où l'on trouve une curieuse allusion à une *ronde des morts*. Mais ce texte (écrit vers 1350) nous ramène précisément à l'époque où il faut placer la plus ancienne *danse* conservée, celle du manuscrit de Heidelberg, et rien ne prouve qu'il lui soit antérieur. Bien plus, s'il s'agissait d'une croyance populaire, il faudrait pouvoir en retrouver les vestiges dans les écrits des moralistes, des sermonaires, et notamment chez les Pères de l'Eglise. Or, jusqu'ici on n'y a pas que je sache relevé la moindre trace d'une pareille croyance. Et puis, n'est-il pas vrai que le folklore est

---

opposée à celle qui inspira les danses des morts chez les chrétiens modernes ». Il y a surtout cette différence que les anciens se gardaient de représenter la mort comme quelque chose de hideux (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne l'aient pas crainte).

(1) *Ouvr. cité*, p. 24.

(2) *Art. cité*, p. 162. Ce poème est une imitation fort libre du *Maugis* français.

une clé commode pour ouvrir toute sorte d'énigmes que la littérature n'arrive pas à débrouiller — Et n'est-il pas vrai aussi que, pour expliquer l'origine d'un motif littéraire, il ne suffit pas d'alléguer quelque croyance qui présente avec lui une certaine analogie ?

Sans vouloir contester ce qu'il y a de juste dans une théorie qui rattache la danse macabre à des croyances populaires, nous ferions donc quelques réserves sur la valeur des textes réunis par Fehse à l'appui de cette hypothèse. Notons d'abord que des croyances analogues à celles dont nous parle Fehse existent encore aujourd'hui dans différents pays de l'Europe, notamment chez les Celtes, en Bretagne et en Irlande. Voici ce que dit, à ce propos, Anatole Le Braz : « Les jours consacrés aux fêtes de *sidhe* dans la mythologie irlandaise sont Belténé (le 1er mai) et Samhain (le 1er novembre) ; or, ce sont pareillement les dates où les morts redeviennent leurs maîtres et recouvrent une liberté sans entraves. La nuit de Samhain, ils participent aux réjouissances des fées, boivent du vin dans les coupes des fées, *dansent* sous la lune aux accords des instruments féeriques, etc. (1). C'était donc, tout au plus, une sorte de communion entre morts et vivants, superstition bien inoffensive, en somme, et qui remonte peut-être, en dernier lieu, à la croyance de la métempsychose. Mais on ne voit pas comment une pareille superstition aurait pu être exploitée littérairement.

Hâtons-nous d'ailleurs de dire que ce n'est pas de cela qu'il s'agit dans les textes cités par Fehse, mais plutôt de la superstition qui voit dans l'apparition de la *chorea mortuorum* le présage d'un malheur. Il s'agit donc, comme dans la croyance irlandaise, d'une vision, mais d'une vision funeste qui empiète, si j'ose dire, sur le terrain de la réalité, puisque les morts s'y arrogent des droits sur les vivants. Ainsi, dans plusieurs textes, il est fait allusion à la superstition connue suivant laquelle

---

(1) *La Légende de la Mort chez les Bretons Armoricains* (nouv. édition par G. Dottin), Paris, 1902. L'auteur renvoie à J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and Islands of Scotland* (p. 152), ouvrage qui ne m'est pas accessible.

ceux qui auront été vus participant à la ronde des morts, la nuit de saint Mathieu, mourront infailliblement au cours de l'année. D'après un autre texte, la même *chorea* présage une peste :

> ...Quidam his vivis mox per totam urbem divulgarunt se mortuorum choream vidisse periculumque esse ne maxima pestis mox sequutura sit.

Ce dernier passage (1) est particulièrement intéressant. On peut en rapprocher un vers de la danse latine qui avait déjà intrigué G. Huet :

> Heu, nunc distorti praesumunt me dare morti.

Huet, attirant l'attention sur ce vers « si remarquablement archaïque », proposait de traduire *distorti* par « ces êtres difformes » ou « ces êtres qui [en dansant] se livrent à des contorsions », tout en mettant un point d'interrogation après cette seconde explication (2). C'est celle-ci qui nous paraît la bonne. Le mot *distorti* nous semble du reste très suggestif, et nous ne croyons pas devoir attribuer son choix à la difficulté où était le poète de trouver une rime à *morti*, comme le veut G. Huet. Nous y verrions plutôt — comme dans le passage transcrit plus haut, où la danse des morts annonce la peste — le souvenir d'une des épidémies qui ont ravagé l'Europe au XIVe siècle.

Car nous ne croyons pas que les épidémies soient un facteur négligeable dans l'histoire de la danse macabre, au risque de reprendre une thèse qui peut sembler surannée. On sait qu'elle a été soutenue jadis par A. Jubinal (3), mais depuis elle n'a pas

---

(1) Il est emprunté à l'ouvrage de L. Lavater, *De spectris, lemuribus et magnis atque insolitis fragoribus, etc.*, imprimé à Genève, en 1580.

(2) *Art. cité*, p. 160, n° 5.

(3) A. Jubinal, *La Danse des Morts de la Chaise-Dieu, fresque inédite du XVe siècle*, 3e édit., Paris 1862. Disons, en passant, que Jubinal nous semble avoir déjà assez nettement posé le problème de la *Danse macabre*. Ce qu'il dit sur ses rapports avec le *Dit des trois morts et des trois vifs*, où il croit trouver « le germe de la danse des morts », ou sur les costumes des fresques de la Chaise-Dieu, est très sensé.

été abandonnée complètement. Encore M. Mâle (1) ne croit pas devoir l'écarter complètement quand il dit : « L'ébranlement moral que durent produire les grandes pestes, à partir de 1348, fut sans doute aussi pour quelque chose dans cette exaltation de la sensibilité ». Les plus récentes découvertes n'ont pu infirmer la théorie de Jubinal, et le rapprochement des dates que nous allons faire la confirme plutôt. En parlant de la danse de Minden, qui passait alors pour être le plus ancien spécimen d'une danse macabre, A. Jubinal disait : « Soit qu'on la fasse remonter au souvenir de la peste noire, qui, de 1346 à 1348, fit périr, tant en Europe qu'en Asie, la cinquième partie de l'espèce humaine, soit qu'on rapporte seulement son origine à l'épidémie de 1373, qui faisait en quelque sorte danser les malades, en leur donnant une grande agitation, toujours est-il que ce fut à partir de cette époque qu'en Italie, mais surtout en Allemagne et en Suisse, on vit se dérober autour des cimetières ces bandes de cadavres osseux entraînant après eux l'humanité ». Ces deux dates sont éloquentes, et l'on se demande si la danse latine du ms. de Heidelberg, que Fehse fait remonter au milieu du XIVe siècle, ne serait pas le souvenir de la peste de 1348 qui sévissait surtout sur les bords du Rhin (Strasbourg seul perdit 16.000 personnes) (2), tandis que la *danse de Macabré* que « fit », en 1376, Jean Lefèvre, pourrait être rapportée à l'épidémie de 1373 (3).

---

(1) *Ouvr. cité*, p. 383, note.

(2) Et, bien entendu, en Italie où un témoin oculaire, Boccace, a laissé de ses ravages à Florence une terrible description.

(3) On a beaucoup discuté le vers où Jean Lefèvre dit : « *Je fis de Macabré la dance* ». D'après G. Paris, Jean Lefèvre se serait inspiré de la peinture d'un nommé Macabré. Von Hamel a objecté que ce serait faire trop d'honneur à J. Lefèvre que d'attribuer à ce traducteur une œuvre qui a dû exiger « un bel effort d'imagination », et il ajoute en note : « Faudrait-il penser peut-être à une traduction de légendes latines inscrites sous des images ? » Cette supposition semblait être confirmée depuis que Fehse eut démontré l'origine latine, cléricale, de la danse des morts. Aussi bien, G. Huet, se ralliant à l'hypothèse de Von Hamel, suppose que Jean Lefèvre « a mis en vers français, en les développant peut-être, des *légendes* latines placées sous des dessins ou des peintures murales », ce qui ferait tomber, en même temps,

Ce n'est peut-être qu'une simple coïncidence, et nous n'y insisterons pas. Mais il y a autre chose encore. Suivant la théorie de M. Fehse, ce n'est pas *la Mort* qui entraîne les vivants, mais, conformément à la croyance populaire, ce sont *les morts* qui les entraînent. Or, l'épidémie est le seul cas où un cadavre peut, en effet, « entraîner » un vivant par le simple contact, en lui communiquant le virus de son mal. La croyance populaire de la danse des morts se trouvait ainsi, en quelque sorte, *confirmée et justifiée* par la réalité. *La croyance qui jusque là avait sommeillé, vague et indécise, dans le sein du peuple, s'éveille, au contact brutal de la réalité, se précise, prend corps, et sortant du domaine des rêves, ou des cauchemars, devient une œuvre artistique : la danse macabre est née.*

Sans doute, les prédicateurs, en évoquant devant un public exaspéré le fantôme de la mort, ont-ils pu contribuer, pour une grande part, à en entretenir l'horreur. Mais, de toute façon, la croyance seule ne nous explique point la danse macabre dans la forme qu'elle a revêtu dans la littérature et dans l'art, puisque, sans elle, nous saurions à peine qu'il y eut, qu'il y a encore, aux fins fonds de nos provinces, de vagues croyances qui s'y rapportent. Il fallait, pour déchaîner cette orgie des morts dans l'art et dans la littérature, le « mal qui répand la terreur », ce grand fléau du XIVe siècle, et ce qui s'en suivit : cette étrange morbidité qu'était la *mélancolie* qu'on pourrait dénommer le mal du XIVe siècle. On voit très bien chez les auteurs qui écrivirent dans la seconde moitié du XIVe siècle (1), comme ils sont hantés par la vision de la mort. Il en était de même dans l'art. « Jamais », dit M. Mâle, « la mort n'a été revêtue de plus de pudeur qu'au XIIIe siècle. On n'imagine rien de plus pur, de plus suave, que certaines figures gravées sur

---

l'objection que M. Mâle a fait valoir contre l'hypothèse de G. Paris sur l'origine du mot *macabre* (*art. cité*, p. 157. — Mais le mot *faire*, employé par Jean Lefèvre, peut-il signifier « traduire » ? Peut-être, si l'on admet qu'il s'agissait d'une imitation très libre dans le genre du *Je vois morir*, qui est une paraphrase des distiques *Vodo mori*.

(1) Par exemple Jean Lefèvre dans son *Respit de la mort*.

les dalles funéraires ou couchées sur les tombeaux... Mais voici qu'à la fin du XIVe siècle, la mort se montre soudain dans toute son horreur » (1). Et il cite une statue au chapitre épiscopal de Laon, représentant un cadavre nu qui ne se décompose pas, mais qui se dessèche. « Voilà, conclut-il, un des plus anciens exemples d'un réalisme funèbre dont les grands siècles du moyen-âge n'eurent aucune idée ». Aussi bien, « les cadavres décharnés vont devenir, au XIVe et surtout au XVe siècles, un des sujets le plus représenté par des artistes » (2). Or, cette langueur morbide qui se manifeste dès le milieu du XIVe siècle dans la poésie, un peu plus tard dans la peinture, a fini par aboutir à la danse macabre qui en est l'expression suprême et l'apothéose même de la Mort. Dernier sursaut du moyen âge déclinant, la *Danse macabre* est, en même temps, son testament et comme l'expression de sa propre mort.

Après avoir essayé d'expliquer, en ces grandes lignes, la genèse même de la *Danse macabre*, nous voudrions encore discuter deux points du problème qu'elle soulève, savoir sa prétendue « amoralité » et la question comment on a passé de la « danse des morts » à la « danse de la Mort ».

Il est certain que la danse littéraire ne se présente nulle part sous la forme primitive qu'elle revêt dans les croyances populaires. Elle a été gâtée d'abord par l'introduction de l'ordre hiérarchique, ensuite par les sermons qui précèdent ou suivent le texte proprement dit. Ces deux éléments existent déjà dans la danse latine de Heidelberg. Ainsi, dès son apparition dans la littérature, le thème de la danse des morts a reçu une interprétation qui en a faussé le caractère primitif et qui devait l'éloigner de plus en plus de son point de départ. L'art s'est montré plus conservateur en gardant l'image de la ronde, mais a également sacrifié à la mode en introduisant le personnage du prédicateur, voire des scènes bibliques. En d'autres termes,

(1) *Ouvr. cité*, p. 376.
(2) St. Glixelli, *ouvr. cité*.

la croyance populaire, au moment précis où elle entra dans la littérature, fut engagée dans une voie plus chrétienne où on ne manquera pas de voir l'influence des prédicateurs franciscains et dominicains. Ce n'était d'abord qu'un vernis tout extérieur. Il suffirait d'ôter, à la danse latine, ses deux sermons pour lui enlever, en même temps, son cadre chrétien, de même qu'il suffirait d'arracher à tel roman sa préface pour en faire disparaître la prétendue tendance morale. Il n'en est pas moins vrai que cette tendance existe quand même dans la pensée de l'auteur. D'ailleurs, dans la danse française, peinte en 1425, au cimetière des Innocents, la tendance morale n'est pas non plus bien accusée. Les vivants que la mort (ou le mort) vient chercher sont loin de l'envisager *sub specie æternitatis*. Quelques-uns ne voient dans la mort que la privation des biens et honneurs terrestres. Le cardinal, par exemple, est fâché de ne pouvoir plus revêtir *vert ne gris* ni *chapeau rouge ;* le chanoine de devoir laisser son *blanc sourplis* et son *aumusse grise ;* l'archevêque de ne plus gésir *en chambre peinte ;* le connétable de ne plus assaillir *chasteaux* et *forteresses*. Celui-ci regrette les dames, celui-là ses amourettes. Voilà bien des regrets, peu de remords. Il n'y a que quelques ecclésiastiques qui battent leur coupe. L'évêque, par exemple déclare :

Dieu vouldra de tous compte oïr,
C'est ce qui plus me desconforte.

L'abbé confesse qu'il n'a pas *gardé son ordre sans casser*, et le moine regrette de n'avoir pas fait pénitence suffisante. Mais la réponse la plus chrétienne est celle de l'ermite qui fait appel à la miséricorde de Dieu. Or, il est notable que la Mort *approuve* cette réponse :

C'est bien dit, ainssi doit on dire...
Qui mal vit il aura du pire.

Cette remarque semble un peu étrange dans la bouche de la Mort, parce qu'elle contraste avec son indifférence habituelle à l'égard de ses victimes ; et elle est déplacée, car ce n'est point à la Mort qu'appartient le rôle de juger les humains.

Il y a donc, dans la Danse macabre, plus qu'une évocation du fantôme de la mort qui n'épargne ni petit ni grand. La mort y est présentée non seulement comme une force inéluctable, une Moiça, mais aussi comme une Egirus agissant dans un but déterminé :

Une fois fault compter a l'hoste.
Bon fait justice prevenir.
A toute peine est deu salaire.

Mais elle n'agit pas de son propre gré, elle exécute les ordres du « grand juge ».

Baillif qui savés qu'est justice
Et hault et bas en mainte guise
Pour gouverner toute police
Venés tantost a ceste assise
Je vous ajourne de main mise
Pour rendre compte de vos fais
Au grant juge qui tout ung prise :
Ung chascun portera son fais.

De là à l'idée d'une expiation universelle il n'y a plus qu'un pas. En effet, la mort est aussi présentée comme la conséquence, l'expiation du péché originel. Cette dernière conception ressort clairement des vers suivants :

Les fils Adam fault tous morir,

et :

Tous fault morir pour une pomme.

La mort, étant mise en rapport avec le péché d'Adam, reçoit, de ce fait, une signification bien plus profonde. Bien plus, la mort de la Danse macabre ressemble quelquefois à s'y méprendre au diable, et on a la sensation très nette que ce qu'elle vient chercher ce n'est point le corps, mais l'âme. C'est donc bien cette *mors secunda* dont parle l'Apocalypse (II, 11) et à laquelle font souvent allusion les Apôtres (1).

---

(1) Voir *Rom.*, I, 32; *Hebr.* II, 14; *I Joan.* III, 14.

Qu'on ne dise pas pourtant que nous allions chercher l'explication de la danse macabre dans la Bible. Le rapport entre la mort et le péché d'Adam avait été popularisé par les auteurs profanes qui, jouant sur le double sens du mot *mors*, attribuaient, d'accord avec l'Eglise, la mort au *mors* (morceau) de la pomme fatale, dans le paradis. Le *Dit de la pomme*, par Baudouin de Condé, commence ainsi :

En une pume (*pomme*) *fu la mors*
D'un mors dont si fumes la mors...

Et dans la *Fontaine de toute science* de Sydrach, on lit : « La mort est appellée mort pour ce qu'elle est amère et pour ce que Adam mordit en la pomme qui luy estoit defendue, et ainsi fusmes nous tous mortz. » Ce rapprochement des deux mots, fondé sur leur homonymie a même inspiré un curieux poème, *Le Mors de la pome*, publié récemment par M. Schneegans (1). D'autre part, sur les peintures et fresques, une scène biblique inaugure souvent la danse des morts : « Adam et Eve, tentés par le diable, mangent le fruit défendu ». Suivant l'hypothèse de M. Mâle, un moine mendiant « expliquait d'abord que la mort était entrée dans le monde par la désobéissance de nos premiers parents (2), puis il montrait les effets de la malédiction divine (3).

Alors, comment ne pas se rappeler aussi la *processio diaboli* (4), cette expression familière aux sermonnaires du moyen-âge ? Et que signifie au juste la vieille locution *savoir de la vieille dance* que Le Curne traduit par « savoir les bons tours

(1) *Romania*, t. XLVI (1920), p. 537.

(2) Nous disions plutôt « par l'envie du diable » (Cf. *Sap.* I 1,24 : *Invidia autem diaboli mors introivit in orbem*).

(3) *Ouvr. cité*, p. 392. M. Mâle ajoute en note qu'à la Chaise-Dieu, le serpent qui apparaît dans l'arbre a une tête de mort. M. Schneegans (*art. cité*, p. 540) rapproche de cette fresque la scène de la Tentation dans *Le Mors de la pomme*.

(4) *Choree* — lit-on dans le ms. lat. 14929 de la Bibl. Nat. — *sunt processio diaboli*.

des femmes galantes », en se fondant sur un passage des *Quinze joyes du mariage* ? Nous avons montré ailleurs (1) que le sens primitif de cette locution était tout autre, qu'elle a dû s'appliquer d'abord à l'*Ennemi* ». Voici ce qu'on lit dans le *Miracle de Théophile*, par Gautier de Coinci :

Anemis a moult grant puissance
Et tant set de la vielle dance
Qu'a sa dance fait bien baler (*danser*)
Ceus qui plus droit cuident aler.

Nous avons aussi prononcé, à propos de ce passage, le nom de la *Danse macabre*. Depuis, nous avons trouvé un autre exemple de cette locution dans le *Tresor* de Jehan Chapuis, où elle paraît avoir le même sens que chez G. de Coinci.

Des recherches ultérieures nous diront quel lien exact il faut concevoir entre la danse de la Mort et celle du diable. M. Dimier trouve aussi une ressemblance entre ces deux ennemis de l'homme, quoiqu'il parte d'un autre principe et qu'il arrive à une conclusion opposée à la nôtre. Voici comment les choses se sont passées d'après lui. « Il est certain », dit-il, « que les diables que croyaient les chrétiens, furent de bonne heure identifiés aux larves que les anciens imaginaient. Les uns comme les autres s'appelaient en grec démons. Ces diables prirent donc la forme des larves, et dans la pierre dont j'ai parlé (2), Satan lui-même paraît sous cette figure. Il ne faudrait plus que passer du diable à la Mort, dont il est appelé le roi, et c'est ici que les intermédiaires manquent... » Si nous comprenons bien, l'auteur suppose qu'on soit passé, successivement, des morts au diable, et du diable à la Mort, tandis que, d'après nous, l'évolution s'est plutôt effectuée en sens inverse : *morts*, *Mort-diable*. Mais nous

---

(1) *Pamphile et Galatee*, note au v. 945.

(2) Il s'agit d'une pierre basilidienne où se voit un squelette traîné par deux lions, dans un char dont les roues foulent d'autres squelettes. D'après M. Dimier, le cocher ne serait autre que Satan lui-même, « figuré en ce temps-là sous la forme qui depuis a servi à représenter la Mort » (*ouvr. cité*, p. 17).

ne pouvons que l'approuver quand il dit que « la figure du squelette sert encore, dans la Danse Macabre, à signifier autre chose que la mort ». Aussi faut-il y admirer non seulement l'art avec lequel l'auteur a su varier les attitudes et les réponses des vivants interpellés, mais surtout la façon dont il a su glisser dans son *memento mori* comme un avant-goût du *dies irae*.

Nous avons essayé de montrer comment, par une pente naturelle, la tendance morale du poème allait toujours s'affermissant, comme on en était venu à cacher le diable sous la figure du squelette. Il nous reste encore à expliquer la première étape dans l'évolution de la danse macabre, savoir la substitution de la Mort personnifiée à la pluralité des morts. M. Fehse a insisté, à différentes reprises sur ce point que la danse primitive ne mettait en scène que des morts, conformément aux croyances populaires. Il a cité, à l'appui de sa thèse, quelques vers de la danse latine où il est question des morts qui dansent, de la ronde des morts. Mais on pourrait lui opposer autant de passages où c'est, au contraire, la mort qui intervient, par exemple :

> Quis modo me curat ? Mihi *Mors* contravia inrat.

Bien plus, c'est bien la Mort qui vient chercher les vivants, qui les « invite » pour employer l'expression de G. Paris :

> Sed nunc ut adeam cogor *cum Morte choream.*
> *Morte* nunc perii covisantibus associatus.

Il est donc au moins inexact de dire que ce sont les morts qui « entraînent » les vivants, comme il serait illogique de les douer d'un pareil pouvoir. Car lorsque l'homme pense à la mort, il ne songe point à tel ou tel de ses prédécesseurs qui, un jour, viendra l'emmener de force.

Quelquefois aussi, la Mort est représentée jouant de la flûte :

> Discrepat iste sonus et mortis fistula tonus.
> Fistula me fallit mortis, quæ dissona psallit.

A ces vers correspond le passage suivant du prologue qui montre que ce trait figurait aussi sur la peinture à laquelle a dû se rapporter le texte de Heidelberg :

> Fistula tertarea vos iungit in una chorea,
> Qua licet inviti sahunt ut stulti periti,
> Haec ut pictura docet exemplique figura.

Quelle que soit l'origine de cette métaphore, il est intéressant de noter que — contrairement à ce qui se produira ailleurs — la Mort joueuse de flûte sera remplacée plus tard par *un ensemble de quatre morts* jouant de quatre instruments différents, dit « orchestre des morts ». Nous arrivons donc à cette conclusion que *la plus ancienne peinture connue de la danse macabre représentait une ronde des morts, que la Mort accompagnait des sons de sa flûte.* La Mort était le maître de la danse ; elle en réglait la cadence et y amenait, en même temps, de nouveaux danseurs et danseuses. Le rôle de la Mort d'une part, celui de la *chorea mortuorum* d'autre part est encore nettement délimité : l'une « invite » de façon impérieuse les vivants, l'autre les accueille et les force à danser aux sons de la flûte infernale.

Pour justifiée qu'elle fût en soi, cette distinction entre les morts et le roi des morts n'avait pas moins ses inconvénients. Elle était trop subtile pour pouvoir être maintenue à la longue. Le rôle des morts surtout était trop mal défini. On ne les entrevoyait, pour ainsi dire, qu'à l'arrière-plan. Sur l'avant-scène, c'était plutôt la Mort qui jouait le rôle principal. Celle-ci devait donc finalement éclipser ceux-là. Nous verrons plus loin quels facteurs ont hâté, ou retardé, la victoire de la Mort sur les morts. En attendant, on remarque une certaine confusion dans la « distribution des rôles ». Tantôt, c'est le mort qui empiète sur les droits de la Mort, comme dans la danse haut-allemande en quatrains, tantôt l'empiètement se fait en sens inverse. D'après l'hypothèse de M. Fehse, ce serait d'abord les morts qui avaient la parole. Et il observe, à ce propos, que dans la Danse Macabre imprimée à la fin du XVe siècle, on lit encore régulièrement *Le Mort*, au-dessus des vers mis dans la bouche du squelette. Ce n'est que plus tard qu'on aurait introduit dans le texte la Mort personnifiée. Le problème soulevé ici

par M. Fehse est, en réalité, beaucoup plus compliqué qu'il n'a l'air de croire, et il n'est même pas sûr que la danse française (perdue) qui avait servi de base à la *Danse macabre* et à la *Dansa general* ait fait parler uniquement des morts. Pour nous en tenir à la *Danse macabre*, il est exact que, dans la première édition, les morts seuls parlent. Mais si M. Fehse avait pris la peine de consulter les manuscrits antérieurs à l'édition, il y aurait constaté des divergences notables dans ce que nous avons appelé, plus haut, la distribution des rôles. C'est pour combler cette lacune que nous nous sommes décidés à faire une petite enquête dont voici les résultats :

Il existe, à notre connaissance, en tout une dizaine de manuscrits de la Danse macabre. Tous ces manuscrits paraissent être antérieurs à la première édition (1), celle de 1485, excepté le ms. du Musée Condé à Chantilly qui n'est qu'une copie de celle de 1486. Des neuf manuscrits qui restent, deux sont dépourvus de rubriques, et l'un n'en donne qu'à partir de la 24e strophe (2). Des deux manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Victor (3), qu'on considère comme les meilleurs, l'un donne 16 fois *le mort*, 15 fois *la mort ;* l'autre, incomplet de la fin, donne toujours *le mort*. Le manuscrit de Tours lit 13 fois *la mort* et, chose curieuse, le plus souvent là où le ms. de S. Victor a *le mort*, et inversement. Le ms. des Célestins (4) qui, il est vrai, n'est pas un des meilleurs, donne toujours *la mort*, et il en est de même du ms. fr. 1055, où les rubriques sont en latin (*Mors loquitur*) et du fragment du ms. 1181. Enfin, le ms. nouv. acq. fr. 10032, là où il en donne, a les mêmes inscriptions. Sans attribuer à cette statistique plus de valeur qu'elle ne mérite, essayons du moins d'expliquer ces divergences.

Plusieurs hypothèses se présentent aussitôt à l'esprit. On pourrait voir dans les inscriptions *le mort*, les traces d'un

---

(1) Le moins ancien de ces manuscrits paraît être le ms. f. 1186, de la Bibl. Nat., daté de 1482.

(2) Mss. fr. 995, 1186 ; nouv. acq. fr. 10032.

(3) Mss. lat. 14904, et fr. 25550.

(4) Mss. fr. 25434.

manuscrit picard (perdu) qui aurait remplacé l'article féminin *la* par *le*, qui en est l'équivalent picard, — ou une réminiscence du *Dit des trois morts et des trois vifs*. Mais une autre explication nous paraît plus plausible. Nous croyons devoir rapporter cette fluctuation dans le genre attribué au mot *mort* au souvenir de la peinture. Celle-ci présentait, à n'en pas douter, une foule de morts, comme en fait foi le prologue latin qui, dans quelques manuscrits, précède le texte français, se terminant par ces deux vers :

Tales estio enim matura morte futuri
Quales in effigie mortua turba vocat.

Or, il est notable que les deux manuscrits de Saint-Victor contiennent ce prologue, et il est permis de supposer que le manuscrit de Tours, qui en est dépourvu, dérive d'un texte qui ne l'était pas. Soit qu'ils fussent déroutés par ce prologue ou hantés par le souvenir de la peinture qu'il évoque, les copistes ne savaient pas comment concilier le texte qui ne parlait que d'une Mort avec cette « foule des morts » qu'ils se rappelaient avoir contemplée sur quelque peinture. Nous touchons ici du doigt le principal facteur retardant la substitution de la Mort personnifiée à la pluralité des morts : le désaccord remarqué entre le texte et l'image.

Les peintres, en effet, sont libres de figurer une ronde, ou du moins une chaîne de morts, s'ils ne se heurtent pas à des obstacles matériels, par exemple la présence de colonnes ou de saillies, qui les oblige à morceler cette chaîne en une série de groupes distincts. A la Chaise-Dieu, nous voyons une chaîne ininterrompue de morts qui se termine par une foule indistincte de morts et vivants (1). Au Cimetière des SS. Innocents

---

(1) Notre collègue, M. Langlade, qui a publié récemment une description de l'abbaye de la Chaise-Dieu (*Collection Memoranda*, 1923), a rapproché de cette foule indistincte l'avant-dernière strophe de la *Dança general*, celle où la Mort s'adresse à tous ceux qu'elle n'a pas nommés :

A todo los que aqui non he nombrado
De cualquier ley e estado e condycion

à Paris, par contre, la danse était répartie sur dix arcades, chaque arcade ne contenant que trois ou quatre couples, comme il ressort de la description qu'en donne l'Epitaphier de Paris (1).

Les poètes, eux, habitués à remplacer la ronde des morts par une série de dialogues entre les vivants et les squelettes (2), ont été tout naturellement amenés à ne voir dans tous ces squelettes, qui prennent successivement la parole, qu'un même personnage, et ce personnage ne pouvait plus être un mort déterminé, mais une abstraction, c'est-à-dire la Mort personnifiée. Les peintres ont pu favoriser cette confusion en donnant à plusieurs squelettes les mêmes attributs (cercueil, faux, flèche, pioche, pic et pelle) (3), lesquels conviennent aussi bien, sinon mieux, à la Mort qu'aux morts. Mais pour ceux qui regardaient

---

Tes mando que bengan muy toste priado
A entrar en mi dança sin escusacion.

C'est un détail d'autant plus curieux qu'il manque dans la *Dance macabre* française (les mots *mortua turba* dans le prologue latin pourraient cependant se rapporter à une scène analogue). Par contre, ce détail se voyait autrefois sur la peinture du « Cloître dit Macchabé » attenant au chœur de la cathédrale d'Amiens (*cf. Romania, art. c.*, p. 541 ss.). Aussi, M. Schneegans s'avance-t-il un peu trop quand il dit : « On pourrait même admettre que l' « assemblement de personnes de tous les âges et de toutes les conditions », « la quantité de personnes », dont nous parlent avec une si fâcheuse imprécision les historiens d'Amiens, semblent plutôt désigner des scènes dans le genre de celles du *Mors de la pomme*, dont on n'aurait plus compris le sens, que le cortège d'une ordonnance si simple de la Dansa macabre proprement dite. » Cette multitude de personnes qui termine le cortège nous semble plutôt un trait archaïque dans la Danse macabre.

(1) Cet épitaphier a été publié par V. Dufour, *La Danse macabre des SS. Innocents de Paris, d'après l'édition de 1484, précédée d'une étude sur le cimetière, le charnier et la fresque peinte en 1425*, Paris, 1874. — A l'aide de cet épitaphier et des gravures de l'édition Vérard qu'on croit reproduire les fresques du Cimetière, M. Fehse a tenté une reconstitution de leur disposition suivant les arcades.

(2) C'est pour notre commodité que nous employons le mot « squelette ». En réalité, les plus anciennes peintures de la Danse macabre représentent plutôt des cadavres décharnés.

(3) Ces attributs figurent sur les desseins de l'édition. Dans le mss. fr. 995, les attributs sont les mêmes, quoique autrement distribués; ainsi le squelette qui s'adresse au chanoine porte un cercueil dans l'édition, une pioche dans le manuscrit.

attentivement les fresques, le doute n'était pas permis : c'étaient bien des morts que les peintres avaient voulu figurer. Et si, dans quelques éditions, on trouve l'inscription *le mort* en tête de chaque strophe prononcée par le squelette, c'est parce que les bois qui les accompagnent représentent toujours un groupe de deux couples dont deux squelettes. Au contraire, si le manuscrit fr. 957 avait des rubriques, il y a des chances qu'on y lût *la mort*, parce que les miniatures, qui accompagnent ici chaque dialogue, ne mettent en scène, chaque fois, que deux interlocuteurs, savoir un squelette et un vivant. Conformément au texte qui fait parler d'abord la mort, celle-ci est placée, sur la miniature, à gauche, tandis que le côté droit du feuillet est réservé à la figure et aux paroles de l'homme. Enfin, c'est pour une raison analogue qu'en Espagne où les peintures et fresques sont à peu près inconnues, il n'existe qu'une *Dansa general de la muerte* (et non *: de los muertos*).

La substitution de la Mort à la pluralité des morts s'est donc effectuée spontanément, sous l'influence de la forme dialoguée du poème. Et pourtant ce changement a beaucoup embarrassé les critiques. On est allé jusqu'à admettre pour la danse de la mort une autre origine que pour la danse des morts. Ainsi, Stammler rattache la première à un débat latin entre la mort et l'homme (*Dialogus mortis cum homine*), et n'admet la thèse de Fehse que pour la seconde (1). C'est chercher midi à quatorze heures. Rien de plus naturel que ce passage de la danse des morts à celle de la mort. Le raisonnement de M. Stammler repose sur cette idée trop souvent répétée que la personnification de la Mort est relativement récente. Or, celle-ci était au contraire, et depuis longtemps, un lien commun dans la littérature morale et didactique du moyen-âge. Depuis les fameuses stances de Helinant, qui la fait « crier », « sonner du cor », « abattre » le roi et le pauvre, « rôder » comme un larron par

---

(1) M. Stammler, *Die Totentanze des Mittelalters*, *Munich*, 1922. La filiation que l'auteur y établit entre les différents poèmes ne convaincra du reste personne, ce qui nous dispense d'y insister.

la nuit, la Mort personnifiée fut un des sujets favoris pour les moralistes profanes, comme elle l'avait été, depuis plusieurs siècles déjà, pour les moralistes écrivant en latin. Ce qui était nouveau, extraordinaire, dans la danse macabre, c'était, au contraire, cette pluralité des morts doués de la parole, qu'on n'avait encore rencontrée que dans la *Légende des trois morts et des trois vifs*. Que les copistes peu habitués à faire parler des morts, aient, consciemment ou inconsciemment, substitué au mort la Mort, il n'y a rien là qui doive nous étonner. Et c'est aussi un des facteurs qui a le plus puissamment contribué à faire finalement triompher la danse de la Mort.

Ainsi, l'histoire de la Danse macabre n'est, au fond, que la lutte de deux conceptions artistiques : celle des peintres s'en tenant à la ronde des morts, et celle des poètes donnant la préférence aux dialogues entre l'homme et la Mort. Ces deux conceptions sont issues de la forme primitive de la danse des morts qui, tout en les associant, porta en elle le germe de leur dissociation. Sans doute, il y eut, encore plus tard, des tentatives pour les concilier, des compromis partiels et des concessions réciproques. Mais l'accord parfait du texte et de la peinture ne fut jamais obtenu. Dire laquelle des deux conceptions est plus vraie, de celle des peintres ou de celle des poètes ? Les uns et les autres ont réalisé la même formule par des moyens différents, et si la conception des poètes nous semble plus « dramatique », l'autre nous produit un effet plus poignant encore. Et si la première l'a finalement emporté, c'était pour une bonne part le mérite de Holbein qui, renonçant à la ronde traditionnelle, l'a résolue en une série de « tableaux de genre », mettant l'homme isolé aux prises avec la Mort. Mais tous, peintres et poètes, ont su évoquer, avec un réalisme dont nous sentons encore, après tant d'années écoulées, toute la puissance, l'horrible vision d'une Mort brutale, toute-puissante, qui arrache l'enfant au sein de la mère, l'amant à l'amante, frappe l'empereur au milieu de sa cour et le laboureur au milieu de ses champs :

Sur tout homme Mort a victoire.

Quoique ce soit une vérité universelle, l'expression qu'elle a trouvée dans les danses macabres appartient en propre à cette époque de troubles qui marque le déclin du moyen âge et en hâte l'écroulement. Enfin, pour montrer que sa manière de voir la mort n'est pas partagée par tout le monde, nous ne citerons que les paroles de Mériclet : « On est injuste envers la mort en « la peignant comme on le fait. On devrait la représenter en « vieille femme bien conservée, grande, belle, auguste, douce « et calme, les bras ouverts pour nous recevoir. C'est l'emblème « du repos éternel, après la malheureuse vie inquiète et « orageuse. »

J. MORAWSKI.

——*——

L'IRLANDE LIBRE

(1921-1923)

La question Irlandaise a fait l'objet d'études nombreuses dans le cours de ces dernières années. Toutes les grandes revues françaises et étrangères en ont parlé ; et à quelques rares exceptions près (1), les spécialistes qui ont examiné ce problème, ont fait preuve de la plus grande sympathie pour cette petite nation qui, pendant plus de sept siècles, a lutté pour son indépendance qu'elle vient enfin de conquérir. En me proposant de parler de l'Irlande aux lecteurs de la *Revue de Pologne*, je n'ai pas la prétention de faire œuvre originale, et dès l'abord je m'excuse d'emprunter beaucoup à tous ceux qui m'ont précédé dans cette étude, et surtout à M. L. Paul Dubois, qui, aussi bien dans son remarquable ouvrage : *L'Irlande Contemporaine et la Question Irlandaise* (2), que dans ses articles de la *Revue des Deux Mondes* (3), a presque épuisé la question. Je n'aurai d'autre mérite que d'amener cette histoire jusqu'aux tout derniers événements.

---

(1) Spécialement M. Escouflaire dans son ouvrage *L'Irlande ennemie ?* (Payot, 1918), s'est montré fort sévère pour l'Irlande, sans toutefois étayer ses accusations de documents sérieux.

(2) Paris, Perrin, 1907.

(3) 15 sept., 1er oct. 1921, 15 avril 1923.



Le 24 juin 1921, M. Lloyd George, premier ministre anglais, adressait à M. de Valera, chef de l'insurrection irlandaise, une lettre où il l'invitait à venir discuter, à Londres, un arrangement qui mettrait fin « au désastreux conflit qui, pendant des siècles, a divisé l'Irlande et a rempli d'amertume les relations entre les peuples de ces deux îles qui devraient vivre en bons voisins, non seulement pour le bien de l'Empire, mais pour celui de l'humanité ». Il lui écrivait, lui disait-il, comme au « Leader choisi par la grande majorité des Irlandais du Sud ». Ce fut en Angleterre, en Irlande, et même dans le monde entier, une surprise générale, et presque de la stupeur. Le chef du gouvernement britannique n'avait, en effet, cessé, au cours de la rébellion irlandaise, d'affirmer qu'il ne donnerait la paix à Erin qu'après avoir « cassé les reins au terrorisme », et que, d'ailleurs « toute cette prétention de l'Irlande à être une nation n'était qu'imposture et mauvaise foi ». A vrai dire, au mois de juin 1921, l'Angleterre avait le plus grand besoin de la paix avec l'Irlande. Tout d'abord, la coercition avait complètement échoué. Le vaste Empire devait entretenir contre les insurgés bien près de 100.000 hommes de troupes régulières, et d'énormes forces de police plus ou moins irrégulières, « Black and Tans », « Auxiliaires », dont les exploits n'étaient pas faits pour lui attirer le renom d'une nation policée. Ces exploits, d'ailleurs, officiellement appelés « représailles », avaient soulevé d'indignation la grande majorité des Anglais eux-mêmes, et les nations européennes ; et surtout, ils avaient provoqué les plaintes des Etats-Unis. Or, c'était l'heure où allait s'ouvrir la conférence de Washington ; et il fallait prouver au monde la nécessité impérieuse de désarmer les flottes, tout en conservant à celle de la Grande-Bretagne sa primauté, comme un droit d'aînesse ; et donc, il importait d'écarter tout soupçon « d'impérialisme ». Enfin, les Dominions eux-mêmes, constitutifs du grand Empire, blâmaient la politique anglaise en Irlande, qui, disait le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, « risquait de ruiner la substance même de l'Empire Britannique ».

Donc, il était de l'intérêt supérieur de l'Angleterre de négocier et d'arriver le plus vite possible à une entente avec l'Irlande. Certes, ce n'était pas chose aisée. Les points de vue étaient diamétralement opposés. M. Lloyd George prenait pour point de départ l' « Acte » de 1920, qui avait, pour ainsi dire, établi deux « Home rule » en Irlande, l'un pour le Nord, et l'autre pour le Sud. Sans doute, il entendait bien l'élargir quelque peu, mais tout en maintenant le partage de l'île, et son incorporation dans l'Empire. Pour M. de Valera, au contraire, l'Irlande était *une*, et, formant une nation souveraine, ne pouvait accepter aucune dépendance d'un Etat plus puissant. Il avait écrit au Premier Britannique, à la date du 28 juin : « Nous avons le plus grand désir d'aboutir à une paix durable entre les peuples des deux îles, mais nous ne voyons pas de solution possible, si vous niez l'unité essentielle de l'Irlande, et si vous ne tenez aucun compte du principe de libre détermination. »

C'est dans ces conditions que les négociations s'ouvrirent à Londres, Downing Street, le 14 juillet 1921. Voilà donc en présence les deux délégations : d'un côté, les hommes d'Etat anglais, vieux routiers de la diplomatie, ayant à leur tête l'homme qui a été assez habile pour tenir tête aux diplomates du monde entier. De l'autre, des hommes jeunes, ardents, convaincus, nourris de doctrines et d'idéologie, persuadés d'autre part que, dans la lutte qui vient de se terminer, ils ont été les vainqueurs, puisque c'est l'ennemi qui a demandé l'armistice, et qu'il leur sera loisible d'imposer au vaincu les conditions de leur choix ; au reste, absolument étrangers aux roueries de la diplomatie, et décidés par avance à ne céder sur aucun de leurs principes.

Après quelques conversations préliminaires, M. Lloyd George offrait à l'Irlande, par une « concession gracieuse », le statut de Dominion, moins quelques réserves touchant des questions financières et militaires. A cette offre, les Irlandais opposèrent un refus absolu. Le terme de « concession gracieuse » surtout les offusquait. Ils n'étaient pas venus à Londres pour implorer la pitié, mais pour exiger la reconnaissance d'un droit. Ce furent alors de longs délais, pendant lesquels les pour-

parlers faillirent plusieurs fois être rompus définitivement. Le Premier ministre anglais fit preuve d'une patience dont on ne l'aurait pas cru capable. Mais comme il avait « manœuvré » l'Europe, il manœuvra sans trop grande difficulté l'Irlande. S'étant assuré la sympathie de l'opinion publique par quelques concessions, brusquement il proposa à la délégation irlandaise un traité avec un ultimatum de huit jours pour l'accepter. Ce traité était loin des revendications théoriques des Irlandais, mais, en somme, il assurait à leur nation de sérieux avantages. De plus, s'ils refusaient, c'était de nouveau pour eux la guerre atroce, et ils se rendaient compte que le monde entier désapprouverait leur résistance opiniâtre. La mort dans l'âme, ils acceptèrent donc, et, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1921, à 2 heures du matin, le traité de Downing Street était signé.



Voici quelles étaient les grandes lignes de ce traité : L'Irlande s'appellera désormais « Etat libre d'Irlande » (« Free State of Ireland » — en gaélique « Saortat »). Elle reçoit un statut de Dominion semblable à celui du Canada, avec un représentant de la Couronne. Le serment que devront prêter les membres du Parlement de l'Etat Libre sera sous la forme suivante : « Je... jure solennellement fidélité et allégeance à la Constitution de l'Etat Libre établi par la loi ; je jure fidélité à S. M. George V, à ses héritiers et successeurs, en vertu de la concitoyenneté de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, et de son adhérence au Groupe de Nations formant la Communauté des nations britanniques ». L'Etat Libre assumera la responsabilité du service de la Dette publique, dans une proportion juste et équitable, qui, à défaut d'entente, sera déterminée par l'arbitrage d'une ou plusieurs personnes indépendantes, citoyens de l'Empire Britannique. La liberté des ports sera entière pour l'une et l'autre nations. L'Irlande pourra établir et entretenir une force militaire pour le maintien de l'ordre et sa propre défense, mais toutes proportions gardées avec l'armée qu'entretient la Grande-Bretagne. Les six comtés du Nord, formant la Province de l'Ulster, pourront, dans le délai d'un mois, mani-

fester, par une adresse au Roi, le désir de continuer à vivre sous le régime de l'Acte de 1920 ; en ce cas, il sera procédé à une nouvelle délimitation de ses frontières, en tenant compte des désirs des habitants, et dans la mesure où cela sera compatible avec les conditions économiques et géographiques.

Depuis 1169, date de la première expédition anglo-normande en Irlande, c'était la première fois que l'Irlande devenait libre de s'administrer elle-même, tout en demeurant dans le sein de l'Empire. C'était une révolution qui s'était accomplie dans le Royaume-Uni, qui cessait, par le fait même, d'être le « Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ». Et ce fut, en Angleterre, un sentiment général de joie et de détente. Certes, comme le fait remarquer M. Dubois, un « Traité » consenti par le Gouvernement Anglais à un « Etat Libre d'Irlande », c'étaient des termes propres à choquer violemment les idées de maints fils d'Albion. Mais on en avait assez de ces guerres continuelles et meurtrières, où « sans être vaincu, on n'avait cependant jamais pu vaincre » ; et, puisque les droits de l'Ulster, et ceux de la Couronne, étaient sauvegardés, on s'accommoda vite de ces arrangements. Seuls, quelques conservateurs à outrance, qu'on appelle là-bas les « Die-Hards », mot que traduirait assez bien notre expression française de « durs à cuire », protestèrent contre le pacte qu'ils appelèrent « une honte » ; ils essayèrent de créer de l'agitation, mais échouèrent piteusement.

Plus farouche fut l'opposition des Irlandais du Nord. Habitués à jouir, eux seuls, des faveurs anglaises qu'on n'avait cessé de leur prodiguer pour maintenir un allié dans la place, ils voyaient avec fureur leur adversaire devenir l'enfant choyé du pouvoir central, et eux, qui furent toujours fidèles à l'Empire, isolés dans leur province, soumis à un régime beaucoup moins libéral que le régime établi dans l'Irlande du Sud ; ils avaient, du reste, refusé obstinément de prendre part aux discussions de Downing Street. Alors, ils se révoltèrent, et on vit nombre d'Unionistes Ulstériens refuser, au nom de leur loyalisme même, de rendre hommage au Roi dans des réunions publiques. Fidèles à une habitude établie depuis longtemps en Ulster, ils ouvrirent la campagne « anti-papiste », et persécutèrent cruellement les catholiques habitant leur province. A ces provocations, les

victimes finirent par répondre. C'était le but cherché par les agitateurs. Ils poussèrent des cris d'indignation, et appelèrent à l'aide les force britanniques. Ce même procédé avait merveilleusement réussi en 1914, époque où la révolte de l'Ulster (du reste ouvertement soutenue par les conservateurs britanniques) avait empêché le Gouvernement anglais d'appliquer la loi du « Home Rule » votée par le Parlement. Mais un des résultats de la résistance irlandaise a été de convaincre l'Angleterre, de façon définitive, qu'elle avait fait fausse route pendant des siècles à l'égard de l'île sœur. Heureuse d'être débarrassée de ce boulet, elle entend bien maintenant demeurer entièrement étrangère aux événements d'Irlande. Aux appels des Orangistes elle fera la sourde oreille, comme, plus tard, elle ignorera obstinément les provocations des Extrémistes du Sud. Peu à peu, les pogroms inquiétants de l'Ulster s'apaisent. Mais voici qu'un danger bien plus grave menace l'Etat Libre, avant même que sa constitution ne soit assise.



Pour quiconque était au courant des affaires d'Irlande, il était évident que le traité de Downing Street ne pouvait y obtenir une pleine approbation. Les Sinn Feiners n'avaient cessé pendant trois ans, et au cours des récentes négociations, d'affirmer leur droit à l'indépendance complète. Ce droit était évident. Qu'il me soit permis de l'établir ici brièvement.

L'Irlande aurait pu être rattachée légitimement à l'Angleterre, soit, à une date déterminée, par un acte précis et régulier, soit par l'effet de la prescription. Or, ces deux choses n'existent pas. Aucun acte positif ne transfère à l'Angleterre la suzeraineté de l'Irlande. Tout au plus, en trouvons-nous des traces à deux époques différentes de l'histoire : l'une dans la seconde moitié du XIIe siècle, sous le règne d'Henri II, l'autre, au début du XIXe siècle, sous George III. Henri II vint en Irlande sur l'invitation de Mac Murrogh, souverain du Leinster. Ce ne pouvait être là un prétexte légitime à la conquête de l'île, car Mac Murrogh n'était pas le roi de l'Irlande, mais le souverain d'une province sur laquelle, d'ailleurs, il n'exerçait pas un

pouvoir absolu, et, de plus, en révolte ouverte contre le roi légitime. Plus tard, Henri II argua, pour légitimer la domination anglaise, d'une Bulle que lui avait octroyée, en 1155, Adrien IV, seul pape d'origine anglaise. Mais on a contesté, beaucoup même ont nié l'authenticité de ce document pontificat. Et même, en supposant qu'il fût authentique, il constituait une sorte de contrat, puisqu'en échange de la donation, le roi d'Angleterre devait promouvoir le bien général et la prospérité de l'Irlande. Or, il n'en fut rien. Et on sait, d'autre part, si les successeurs d'Henri II furent les protecteurs de l'Irlande et les défenseurs de sa foi, comme le voulait la Bulle. Mais il y a un autre document, celui-là parfaitement authentique : c'est le traité de Windsor signé entre le roi d'Irlande, Roderick O' Connor, et Henri II, en 1175. Par ce traité, le roi d'Angleterre devenait souverain d'Irlande, mais à condition toutefois qu'il assurerait à Roderick la possession paisible de la province de Connaugh. Or, cette province fut, presque immédiatement après, envahie par les lieutenants de Henri II, et par Henri II lui-même qui l'attribua à un de ses vassaux. Par ce fait même, le traité de Windsor était annulé.

Le deuxième acte précis que nous trouvons dans l'histoire est l'Acte d'union de 1800. Par cet Acte, le Parlement de Dublin renonçait à son existence, et transmettait tous ses droits au Parlement de Londres. Il semble, à première vue, que cette fois du moins, c'est bien l'abdication définitive de sa nationalité par l'Irlande. Mais comment était composée cette assemblée appelée « nationale » ? Les 5/6 de la population étaient catholiques. Or, aucun catholique ne pouvait être élu membre du Parlement. Sur les 300 membres qui composaient cette Assemblée, 72 seulement étaient élus par le suffrage populaire ; les autres étaient choisis, en partie par 53 pairs protestants, et en partie par leurs collègues élus. Les nationalistes ne sont-ils pas vraiment justifiés à contester à une telle assemblée le droit de disposer de l'Irlande ? D'autant plus que le vote ne fut obtenu que par la corruption et l'intimidation, — et cela, aucun historien ne le conteste, — si bien que Gladstone pourra dire plus tard : « Je ne connais pas de transaction plus noire et plus honteuse ».

Du moins, peut-on, en faveur de la domination anglaise, invoquer la prescription. Deux conditions étaient requises à cette œuvre du temps. Il fallait en premier lieu que l'Irlande cessât de protester contre la domination anglaise ; il fallait ensuite que l'Angleterre transformât sa domination en gouvernement véritable ; ces deux conditions étaient corrélatives. Or, la protestation de l'Irlande a été constante ; et M. Lloyd George pouvait dire avec raison, à la Chambre des Communes, le 7 mars 1917 : « Une vérité demeure inéluctable : c'est que l'Irlande n'est pas plus ralliée aujourd'hui au Gouvernement Britannique qu'elle ne l'était au temps de Cromwell. » En droit donc, que pouvait-on répondre aux Irlandais quand ils disaient, avec le cardinal Gibbons : « Toutes les nations demandent la liberté. Pourquoi l'Irlande ne se joindrait-elle pas, elle aussi, à cette demande générale ? Le droit de l'Irlande à la liberté est clair comme le jour ! »

Or, dans le traité de Downing Street, trois dispositions allaient directement à l'encontre des prétentions nationalistes : l'incorporation à l'Empire, le serment d'allégeance et la liberté laissée à l'Ulster de ne pas adhérer à l'Etat Libre. Aussi bien, le soulagement causé en Erin par la signature du Traité fut-il de courte durée. Deux partis se dressèrent immédiatement l'un contre l'autre : le premier représentant le rêve, l'idéal, le génie de la race, tous ces souvenirs du passé que là-bas on se transmet de génération en génération ; le second, l'humaine sagesse, l'esprit pratique, le souci de la réalité. Nul mieux que M. Dubois n'a su définir ces deux états d'esprit. Qu'on me permette de donner de larges extraits de son étude (1) : « Ce que disent contre le traité M. de Valera et ses partisans... peut se résumer ainsi : « Signé sous la contrainte, devant la menace d'une reprise de la guerre, le traité... ne saurait lier l'Irlande. Une fois de plus, l'Angleterre nous dupe en voulant nous imposer un compromis honteux, alors que nous voulons, nous, non pas un marchandage, mais un règlement... L'Irlande, vieille nation

(1) *Revue des Deux-Mondes*. « Le drame Irlandais », 15 avril 1923.

historique, riche d'une civilisation qui a de beaucoup précédé celle de l'Angleterre... serait à jamais liée à l'Empire... En vérité, ce ne sont même pas les véritables pouvoirs de Dominion qu'on nous offre, car l'Angleterre a soin de se réserver, pour le temps de guerre ou de tension, tous les pouvoirs qu'il lui plairait d'exiger de nous pour sa défense sur notre sol. D'ailleurs il manquera toujours à l'Irlande ce qui fait la vraie garantie et la sécurité de l'Australie ou du Canade, vis-à-vis de l'Angleterre, c'est l'éloignement... et l'immensité de ces territoires d'outre-mer qui les met hors d'atteinte des griffes du lion britannique. Pourquoi, au reste, prêterions-nous serment à un roi dont nous ne nous reconnaissons pas les sujets ? L'autorité émane du peuple et non d'un souverain étranger... Votre traité n'est qu'une capitulation comme l'Irlande n'en a pas vu depuis Henri II. L'acte d'Union de 1800 lui-même nous avait été imposé par le dol et par la force. Et c'est à notre génération que serait réservée l'humiliation de voter elle-même sa déchéance en signant un document « ignoble » !... Nous avons prêté serment à la République Irlandaise : soyons-lui fidèles, soyons loyaux envers nos frères qui sont morts pour elle. Plutôt aller en esclavage jusqu'à ce qu'il plaise au Dieu tout-puissant d'abattre nos tyrans. Vive la République d'Irlande ! »

« Voici maintenant l'autre voix, celle de M. Griffith et des partisans du traité... : « Ne nous leurrons pas : la République n'est pas, elle ne peut pas être actuellement. Elle représente peut-être l'idéal, mais l'idéal irréalisable. Elle n'a pas de base historique chez nous. Ce que nous avons toujours revendiqué, ce n'est pas un symbole ou une abstraction, c'est notre libération, quelle qu'en soit la formule. Si la République a été le cri de guerre des insurgés de 1916, l'Irlande s'est, depuis 1919. déclarée elle-même Etat Libre... Du jour où M. de Valera a accepté de négocier avec l'Angleterre, personne n'a pu ignorer qu'un compromis était inévitable, et c'est pour effectuer ce compromis que nous avons envoyé à Londres des négociateurs : ceux-ci ont serré au plus près les grands intérêts de la patrie et arraché à l'Angleterre tout ce qu'il était humainement possible de tirer d'elle... Comme tous les compromis, le traité a ses défauts, mais il est acceptable et honorable pour la nation. Il

lui donne la paix avec l'honneur... Pour la première fois, l'Irlande se fait reconnaître par l'Angleterre comme une nation. Elle n'acquiert pas toutes les libertés, elle conquiert du moins les libertés essentielles... : le reste viendra par surcroît, par l'évolution naturelle des choses et le libre exercice de nos nouveaux pouvoirs... Que l'Angleterre garde chez nous certains droits en temps de guerre, droits qu'elle prendrait si elle n'avait pas, il n'y a pas là marque de vasselage, mais réserve transitoire. Et de ce que nos libertés sont assimilées à celles des Dominions, il n'en découle pas que nous restions sous la domination britannique, car il y a beau temps que les Dominions jouissent *de facto* d'une véritable souveraineté... Tous sont aujourd'hui intéressés à la préservation de nos libertés, qui sont les leurs, et tandis que l'indépendance, pour une petite nation faible et isolée, n'est d'ordinaire qu'une vaine apparence, notre association avec ces pays largement peuplés d'Irlandais nous sera une précieuse et puissante garantie, vis-à-vis de l'Angleterre comme de l'étranger... Est-ce que, d'ailleurs, nous abandonnons l'idéal de l'indépendance absolue ? Non pas. Si le traité ne nous donne pas la liberté totale à laquelle toutes les nations ont le droit d'aspirer, il nous donne la liberté de travailler à la gagner. Le traité n'est pas plus *final* que nous ne sommes la dernière génération d'Irlandais sur la terre. Mais en attendant, l'Irlande ne peut continuer de vivre toujours en guerre avec l'Angleterre... Il serait coupable et vain de condamner au martyre, en vue d'un but irréalisable, des hommes qui ont déjà subi tant d'épreuves, et avec une abnégation qui mérite sa récompense. Et si vous doutez encore de la réalité de notre victoire, regardez autour de vous : les soldats anglais s'en vont, nous restons maîtres du champ de bataille. Vive l'Etat libre d'Irlande ! »

Ces deux tendances ne tardèrent pas à s'affirmer, puisque deux jours après la signature du Traité, les leaders des deux partis faisaient paraître chacun une déclaration pour rendre publique leur opinion. M. de Valera, orateur de grand charme, patriote ardent et convaincu, idéaliste exalté, « dont on sait d'avance », dit M. Dubois, qui le compare au mystique révolutionnaire Saint-Just, « qu'il ne se déclarera jamais satisfait

par rien ni personne », proclamait « au Peuple Irlandais », le 8 décembre : « ...Les termes de cet accord sont en violent conflit avec les souhaits de la majorité de cette nation librement exprimés dans les élections qui ont été faites pendant ces trois dernières années. Je sens qu'il est de mon devoir de vous informer immédiatement que je ne peux recommander l'acceptation de ce traité ni par la Dail Eireann, ni par le pays. Une session publique de la Dail doit se tenir mercredi prochain. Je demande au peuple de conserver dans cet intervalle la même discipline qu'auparavant. Les membres du Cabinet, bien que d'opinions différentes, sont prêts à continuer les services publics comme d'habitude... La grande épreuve pour notre peuple est arrivée. Envisageons-la dignement, sans amertume, et surtout sans récriminations. Il y a un moyen constitutionnel défini de résoudre nos difficultés politiques ; ne nous en écartons pas, et que la conduite du Cabinet en cette matière soit un exemple pour toute la nation. »

Et M. Arthur Griffith, ministre des Affaires Etrangères et président de la délégation irlandaise à Londres, petit homme robuste, impassible, esprit organisateur et pratique, à qui l'âge et l'expérience ont donné une grande autorité, déclarait, de son côté, plus simplement : « J'ai signé le traité de paix entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Je crois que ce traité établira le fondement de la paix et de l'amitié entre les deux nations. Ce que j'ai signé, je le soutiendrai, persuadé que la fin du conflit qui dure depuis des siècles est à notre portée. »

Ce fut dans une atmosphère extrêmement orageuse que s'ouvrit et se continua, pendant plus de quinze jours, la discussion à la Dail Eireann, sur l'acceptation du Traité de Downing Street. Enfin, lorsque le 7 janvier, on procéda au vote, les partisans du traité obtinrent une majorité de 7 voix : 64 contre 57. De Valera démissionna aussitôt et fut remplacé par Griffith, qui constitua un Gouvernement Provisoire ayant à sa tête Michaël Collins, le héros déjà légendaire de la guerre anglo-irlandaise. La majorité de ce Gouvernement, à la Dail, était, à la vérité, bien faible ; mais étant une autorité régulière, il avait pour lui tous les éléments d'ordre de la nation : l'épiscopat tout entier, et la grosse majorité du clergé, les commerçants, les

fermiers, le plus grand nombre des Irlandais-Américains ; les travaillistes eux-mêmes se déclaraient pour lui. Mais il avait été porté au pouvoir par la révolution, et il lui était difficile de s'opposer à la révolte. Or, il va de suite avoir à faire aux Extrémistes.

M. de Valera avait affirmé que la décision de la Dail Eireann était le moyen légal de trancher leur différend politique. On pouvait donc espérer que, tout en se retirant du pouvoir, il allait se soumettre à cette décision, l'accepter, comme il l'avait dit, « sans récriminations ». Or, il n'en fut rien. Immédiatement, s'organise, sous son patronage, un parti d'opposition violente au traité, qui entreprend, par tous les moyens, un véritable sabotage du Gouvernement Provisoire. Pour tâcher de justifier leur conduite, ils invoquent des principes qui sont des sophismes à peine dissimulés. Les membres du Parlement, disent-ils, ont prêté serment à la République ; si donc ils approuvent la convention de Londres, ils sont parjures, et leur décision est nulle. Si, d'autre part, la majorité de la nation les approuve, elle se trompe, et la minorité a le devoir sacré de corriger le peuple de son erreur. Certes, il se peut bien, en effet, que la volonté populaire ne soit pas un dogme, il se peut qu'un petit nombre ait parfois raison contre le plus grand nombre. Mais lorsque, comme M. de Valera et ses partisans, on ne cesse, pour étayer sa thèse, d'invoquer la volonté du peuple manifestée par les élections, et qu'on proclame la toute-puissance de la démocratie, le devoir alors semble bien être pour eux de s'incliner devant cette même volonté populaire, alors même qu'elle ne veut plus d'une République indépendante. Ce qu'ont voulu les Irlandais de tout rang, c'est avant tout la cessation de la domination britannique dans leur île, c'est le départ des troupes ennemies, la liberté de leurs actes et la reconnaissance de leur existence comme nation. Or, si le traité du 6 décembre ne leur accorde pas l'indépendance complète, du moins il leur donne la liberté de leurs mouvements, et reconnaît leur pays comme une nation libre. Et c'est bien ce sentiment que manifeste l'opinion publique par les élections de juin 1922. Ces élections, le parti de M. de Valera les redoutait. Il avait tout fait pour les empêcher ; et, lorsqu'elles furent

décidées, il fit tout pour les faire tourner à son avantage ; par les brimades, l'intimidation, la menace, il exerça une pression violente sur les électeurs ; mais, malgré tout, sur 126 députés élus, 36 seulement s'étaient déclarés adversaires du Traité.

Cette fois, c'est bien la volonté de la nation qui s'est librement exprimée ; les irréductibles n'ont plus qu'à se soumettre. Pourtant, ils se montrent plus violents que jamais. Leur opposition dégénère en guerre civile, avec tout son cortège d'horreurs. Incendies, pillages, raids à main armée, combats criminels contre les troupes régulières, assassinats par vengeance et représailles, ces exaltés ne reculent devant aucun de ces forfaits qui sont des actes de brigandage et non pas de patriotisme révolté. Ils n'ont même pas hésité à faire alliance avec les éléments troubles de la nation ; car, dans leurs rangs, ne se rencontrent pas seulement des convaincus, mais encore de simples bandits, des criminels de droit commun. Et c'est ce qui rend plus inexcusable la conduite de ces hommes, dont l'intelligence supérieure, et le patriotisme ardent avaient excité l'admiration du monde entier, mais dont l'illuminisme exalté les empêchait de comprendre qu'ils étaient en train de mener leur pays à une ruine définitive.

Fait encore plus grave : dans cette Ile des Saints, où la voix de l'Eglise fut toujours si écoutée, où les évêques et les prêtres furent de tous temps les Docteurs et les Pères, on a vu, avec une triste surprise, tous ces égarés battre en brèche l'autorité suprême. C'est ainsi que *la République d'Erin* (Poblacht na H.-Eireann), du 2 août 1922, journal publié clandestinement par les irréductibles, raconte, avec indignation, qu'en vertu d'une instruction de l'archevêque de Dublin, les aumôniers des prisons refusent l'absolution aux prisonniers qui ne promettent pas de renoncer à la révolte ; et il ajoute : « C'est ainsi qu'un archevêque met les rites sacrés de la religion catholique au service des canons de Churchill ». Dans le n° du 15 août du même journal, une lettre de l'archidiacre Fallon, de Castlebar, contre les Républicains, est traitée de « vénimeuse », et les ordonnances et articles de Mgr Turner, évêque de Buffalo, qualifiés de « hysterical statements », « vitriolic articles », mots

dont la violence est presque intraduisible. Et il serait facile, hélas ! de multiplier semblables citations.

Etant donné le catholicisme profond du peuple d'Irlande, ces excès devaient tôt ou tard finir par ruiner la cause des rebelles. Leur nombre allait en effet en diminuant chaque jour ; mais la guerilla qu'ils avaient entreprise ne pouvait être arrêtée qu'après de longs efforts et de durs sacrifices. Le Gouvernement Provisoire, au reste inexpérimenté, parce qu'il ne comptait pas de vrais gouvernants ayant fait l'apprentissage du pouvoir, ne disposait en outre que d'une armée faible, mal encadrée, et sans beaucoup de discipline. Il a dû faire des exemples sévères, et si parfois l'exécution qu'il a ordonnée de nombreux prisonniers et otages de marque, a paru revêtir le caractère de représailles, peut-on bien lui en faire un grief, alors qu'il était évident que les révoltés ne céderaient qu'à la force ?

Et c'est bien, en effet, lorsque leurs derniers partisans furent traqués par les troupes régulières dans une caverne où ils s'étaient réfugiés, qu'ils consentirent enfin à déposer les armes. Le 28 mai, M. de Valera ordonnait à ses troupes de se soumettre sans conditions : « Vos armes, disait-il, ne peuvent plus défendre efficacement la République. Vos sacrifices seraient inutiles et il serait contraire aux intérêts de la nation de continuer la lutte. Nous devons abandonner pour le moment la victoire militaire à ceux qui ont détruit la République. Il nous faut chercher d'autres moyens de sauvegarder les intérêts de la nation. Ne vous laissez pas gagner par le découragement. Vos efforts, ni les sacrifices de vos camarades qui sont morts dans la défense d'une cause désespérée, n'auront pas été inutiles. Vous avez sauvé l'honneur de la nation, et vous avez servi la loi de l'indépendance. C'est maintenant un acte de patriotisme de mettre bas les armes. » C'eût été faire preuve d'un patriotisme plus grand encore que de ne les jamais porter contre ses compatriotes !

C'était la fin des hostilités. Et pour éviter leur retour, le Gouvernement Provisoire, ayant à sa tête M. Cosgrave (Griffith était mort, et M. Collins avait été tué par les rebelles), fit défense à M. de Valera d'entreprendre de nouveau toute agitation. C'est

la raison de son arrestation au mois d'août dernier, lorsqu'il sortit de sa retraite pour participer à la campagne électorale.

***

Plus encore que l'admission récente de l'Irlande dans la Société des Nations, les élections qui se sont faites au début de septembre ont apporté au Gouvernement de M. Cosgrave un puissant appui. La question principale était l'acceptation ou le rejet du traité de Downing Street. Il est évident que pour l'Etat Libre, cette question était le « To be or not to be ». Les candidats se présentaient sous cinq étiquettes : ministériels, fermiers, indépendants, travaillistes et républicains. Seuls, ces derniers se déclaraient adversaires irréductibles du traité. Leur défaite a été complète. Voici, en effet, d'après les statistiques établies par les journaux irlandais, quels ont été les résultats des élections :

Sur 1.789.293 électeurs (hommes et femmes), 1.048.923 ont exprimé leur vote. Les républicains ont recueilli 288.062 suffrages, ou 44 sièges, avec le système de la Proportionnelle intégrale; au scrutin majoritaire, le nombre de leurs représentants eût été infime. Les partisans du traité ont obtenu 760.861 voix, qui se répartissent comme suit : ministériels, 410.530 (63 députés) ; fermiers, 122.148 (15 députés) ; indépendants, 106.831 (17 députés) ; travaillistes, 121.352 (14 députés). Soit, au total, 109 députés pour le traité et 44 contre.

Un fait est à noter dans tous ces résultats. On sait qu'en Angleterre, les Universités envoient, à la Chambre, des représentants dont le nombre est proportionnel à celui des étudiants. Avant l'établissement de l'Etat Libre, la seule Université irlandaise reconnue par l'Angleterre était le « Trinity College », aujourd'hui « Université de Dublin ». L' « Université Nationale », organisée il y a quelques années, n'avait aucune existence légale, et donc n'envoyait aucun représentant à la Chambre des Communes. Or, aux dernières élections, cette Université Nationale a élu 20 députés, tandis que l' « Université de Dublin » n'avait droit qu'à 3 députés. Si l'on songe que cette dernière est fréquentée à peu près uniquement par les Anglais restant

en Irlande, on peut juger de quelle importance a été au cours de ces dernières années, l'exode des Britanniques vers la mère-patrie.

De ce que 109 députés ratifient la Convention du 6 décembre 1921, il ne s'ensuit pas évidemment que tous sont partisans du gouvernement actuel. Politique extérieure et politique intérieure sont deux choses différentes. Et de fait, à la première réunion de la 4e Dail Eireann, les travaillistes n'ont pas donné leur confiance au Cabinet Cosgrave. Les Républicains n'assistaient pas à cette réunion, parce qu'ils se refusent à prêter le serment d'allégeance. On murmure cependant que bon nombre d'entre eux seraient désireux d'entrer en composition. Il n'en reste pas moins, — et au point de vue international, c'est la question primordiale ,— que l'Irlande est désormais et définitivement Etat Libre, « Saorstat », et c'est comme tel qu'elle a participé ces jours derniers à l'Assemblée générale des Dominions, à Londres.

On objecte souvent à la possibilité pour l'Irlande de se maintenir comme Etat indépendant : qu'elle est trop petite, que sa population est minime, ses ressources insuffisantes, son commerce peu important, et qu'enfin elle n'a pas de richesses naturelles. Quelques chiffres suffiront à répondre à de telles objections.

Comparée avec les autres petites nations du monde, l'Irlande, dont la superficie totale est de 32.586 milles carrés, est un peu plus petite que le Portugal et à peu près égale au Panama. Elle est plus grande que l'Autriche qui, dans ses nouvelles frontières fixées par le traité de Versailles, n'a que 30.000 milles carrés. La Belgique, pour l'indépendance de laquelle la moitié du monde s'est mis en guerre, est à peine le 1/3 de l'Irlande (11.373 m. c.). La Hollande et le Danemark réunis ont une surface moindre, et la Suisse n'a que 15.976 milles carrés. Quant à la population irlandaise, qui est de 4.390.250 habitants, elle dépasse celles de la Norvège, du Danemark, de la Finlande, de la Suisse et du Chili.

Un journal de Paris écrivait naguère : « La question d'argent est une des plus grandes difficultés qui s'opposent à la libération de l'Irlande. En dépit des efforts faits depuis 1880

pour le progrès économique de la verte Erin, elle est loin de pouvoir se suffire et de prendre sa part des dépenses de l'Empire ». Au vrai, qu'en est-il ? Voyons les chiffres. En 1918-1919, l'Irlande a versé 37 millions de livres sterling au Trésor Britannique, et en 1919-20, plus de 50 millions 1/2. Comparons maintenant avec les impôts perçus dans quelques autres pays. Cette comparaison, à vrai dire, ne peut être qu'approximative, car les systèmes d'impôts varient dans les différents Etat : en Suisse, par exemple, le revenu national, donné dans les documents officiels, doit être augmenté des revenus cantonaux. Mais la différence entre l'Irlande et les autres petites nations est tellement grande qu'on peut, à la rigueur, ne pas s'arrêter à cette considération. Si nous évaluons en shillings la somme payé par chaque habitant, nous trouvons que le Chili et le Portugal paient 46 shillings par tête, la Suisse 58, la Hollande 76, le Danemark 68, la République Sud-Américaine de l'Uruguay 104, la Norvège 210, et l'Irlande 231.

Quant au commerce fait entre l'Irlande et l'Angleterre, si nous nous en rapportons aux chiffres établis par la commission spéciale organisée en 1920 par le Gouvernement Provisoire, et chargée d'examiner la situation économique du pays, nous découvrons qu'en 1914, l'Angleterre a fait plus de commerce avec l'Irlande qu'avec la France et l'Allemagne réunies, et en 1919, plus qu'avec la France, l'Italie, le Japon et la Suisse réunis.

En 1907, M. L. Paul Dubois, dans son livre *L'Irlande Contemporaine* (1), a merveilleusement fait ressortir les grandes richesses naturelles d'Erin : « La nature n'a pas fait l'Ile d'Erin particulièrement pauvre, si d'ailleurs elle ne l'a pas faite non plus particulièrement riche. Située comme elle est à l'extrême ouest de l'Europe, avec de merveilleux ports naturels, elle semble l'escale désignée du vieux monde dans ses communications avec le nouveau. Son sol est célèbre pour ses pâturages ; bien cultivé, il est fécond, il produit le lin et jusqu'au tabac.

(1) P. 305 et sq. « La situation économique et financière ».

L'Ile Verte n'a pas de richesse minérale, pas de charbon, donc pas de possibilité d'industrie ? Erreur ! Elle renferme 209 millions de tonnes de houille, d'une exploitation aisée ; elle renferme dans le comté d'Antrim 30 millions de tonnes de minerai de fer, elle renferme du minerai de cuivre, de plomb, de zinc, d'excellentes terres à briques et à poterie, des marbres admirables, des carrières de granit et d'ardoise. Elle a enfin d'immenses réserves de forces vives immobilisées dans les tourbières, ou inutilisées dans les rivières et les chutes d'eau ». Relativement au charbon irlandais, la Commission spéciale, dont j'ai parlé plus haut, donne, dans son rapport publié en 1921, des chiffres beaucoup plus considérables que M. Dubois. Elle estime que, sans tenir compte des gisements inconnus, ni de ceux qui sont connus mais qui ne sont pas encore exploités, les mines de charbon en Irlande contiennent, en gros, 2.044.000.000 de tonnes d'anthracite (1). Jusqu'à ce jour, l'Angleterre, voulant naturellement favoriser ses mines du pays de Galles, n'avait pas facilité l'exploitation de ces richesses. Aujourd'hui que l'Irlande est libre de ses actes, nul doute que les efforts de ses gouvernants ne se portent tout d'abord de ce côté.



Que conclure maintenant de tout ce qui précède, sinon que nous avons de sérieuses raisons de croire au relèvement de l'Irlande. Ce ne sera pas, certes, le travail de quelques années. Il y faudra, sans doute, les efforts de plus d'une génération. Mais le temps ne compte pas pour ce petit peuple qui, pendant 752 ans, a lutté pour conquérir sa liberté. Les hommes, jeunes pour la plupart, qui sont à la tête de l'Etat Libre, manquent certainement d'expérience. Ce n'est pas leur faute ; on les a

---

(1) Les 6 principaux gisements houillers en Irlande sont ceux de Leinster, de Slieve Daragh (ou Tipperary), de Munster, de Connacht (ou Arigna), de Ballycastle et de Lough Neagh.

gouvernés pendant des siècles, sans leur permettre de faire l'apprentissage auquel doit se soumettre tout homme d'Etat. Mais ils sont celtes, et donc leur faculté d'assimilation est grande. Ils aiment leur patrie d'un amour passionné, et ils sauront se dépenser sans compter pour assurer sa prospérité et son rayonnement dans le monde, comme cela fut au Moyen-Age. Souhaitons que tous les fils d'Erin comprennent cette nécessité de s'unir, et d'oublier pour toujours les discordes si fréquentes chez un peuple opprimé, et qui ont bien failli faire sombrer l'Irlande dans la plus lamentable des ruines au seuil même de la liberté. Sur un vieil air Irlandais qui présente une analogie frappante avec le beau « Super flumina Babylonis » du XX[e] Dimanche après la Pentecôte, j'ai entendu chanter là-bas, une mélodie de Thomas Moore. Erin s'est assise sur les bords de la rivière fatale de la Boyne, et elle pleure ; la Discorde surgit des eaux et décharge les traits envenimés de son carquois. « Cache tes flèches, lui crie Erin, car ce sont elles qui ont percé le cœur de ceux qui sont morts pour moi ». Mais le Démon continue son œuvre, plus terrible que la mort. « O puissances du Bien, gémit la pauvre éplorée, quand donc finira cette calamité ? » Et, du sein des eaux, la voix du Vilain monte et répond : « Jamais » ! Maintenant Erin ne pleure plus. Les nombreux fils qui sont morts pour elle lui ont apporté la victoire. Après les mélopées plaintives, ce sont les chants de triomphe. Puisse la Discorde être à jamais engloutie dans les eaux de la Boyne !

Joseph VERNAY.

———*———

A mes amis de Pologne.

BALZAC

d'après sa Correspondance avec l'Etrangère [1]

(Suite et Fin.)

---*---

II

« Aimer et penser, agir et méditer, écrivait Balzac, déployer toute sa force sur deux grandes choses : le travail et les plus riches émotions de l'âme, que demander de plus ? »

Une vie concentrée, tout entière, sur un double but : l'œuvre immense à créer et la gloire à conquérir, les dettes à payer et la fortune à gagner, une volonté tendue jusqu'aux dernières limites de la résistance humaine et, dans sa lutte contre tout et tous, lutte « infernale », la plus poignante qui fut jamais, soutenue par une grande pensée, réchauffée par le feu d'une passion plus forte que tous les obstacles, tel est le spectacle pathétique qu'évoque, à chacune de ses pages, la correspondance de Balzac avec l'Etrangère.

Un roman d'énergie surhumaine, un roman d'affaires et d'argent, tel est l'envers du « Roman d'amour » de Balzac.

Première « bataille », la « bataille pour Genève ». « Maintenant il faut travailler, et jour et nuit. Quinze jours de bonheur à conquérir à Genève, voilà les paroles que je trouve gravées en dedans de mon front et qui m'ont donné le plus fier courage que j'aie jamais eu. Je crois qu'il arrive plus de sang à mon

---

(1) Voir *La Revue de Pologne*, n° 1, Avril-Juin 1923, pp. 7-34.

cœur, plus d'idées à ma cervelle, plus de force dans mon être à ce penser ! Aussi : je ne doute pas de faire de plus belles choses, animé par ce désir. Pendant un mois donc, travail à outrance ; tout cela pour te voir (1). Te voilà dans toutes mes pensées, dans toutes les lignes que je tracerai, dans tous les moments de ma vie, dans tout mon être, dans mes cheveux qui croissent pour toi ! Il ne va y avoir que toi, le travail, le travail et toi ! » (2).

Balzac vient de conclure avec Mme Béchet un contrat qui l'oblige à livrer les douze volumes in-octavo, dont se compose ce qui s'appelle, à l'époque, les *Etudes de mœurs au XIXe siècle;* traité laborieux dont la conclusion lui a coûté bien des démarches, bien des dérangements, et qui comporte, il va sans dire, des engagements fixes. « Je travaille nuit et jour pour aller te voir une quinzaine en décembre. Ah ! respirer dans tes cheveux, tenir ta main, te serrer dans mes bras, voilà d'où vient mon courage. J'ai des amis ici qui sont stupéfaits du féroce vouloir que je déploie en ce moment. Ah ! ils ne connaissent pas ma mie, ma douce mie, celle dont la seule image dépouille la douleur de son aiguillon ».

Toute la vie, donc, suspendue à l'achèvement de la première livraison et à la mise en train de la seconde : la vie claustrée d'un « reclus », le « labeur d'un forçat ». « Mon amour chéri, voici près de trois jours que je ne t'ai écrit, et ce serait bien mal si tu n'étais pas mon épouse aimée. Mais les travaux ont été si entraînants, les difficultés sont si grandes ! Pauvre ange, j'aime mieux te dire les douceurs dont mon âme est pleine pour toi que de te raconter mes tribulations. Quant à ma vie, elle est inébranlablement arrêtée comme je te l'ai dit, déjà, je crois. Couché à six heures, après mon dîner, levé à minuit, je suis là, penché sur cette table que tu connais... travaillant jusqu'à midi. Puis viennent les rendez-vous

---

(1) A plusieurs reprises, notamment après les deux premières entrevues, en Suisse, le *vous* imposé par une prudence nécessaire, fait place au *tu*.

(2) *Lettres*, I, 47.

d'affaires, les détails d'existence dont il faut s'occuper ; puis, souvent, à quatre heures, un bain, puis, à cinq heures, le dîner. Et je recommence intrépidement, nageant dans le travail, vivant dans cette robe de chambre blanche, à ceinture de soie, que tu devrais connaître. Il y a des auteurs qui m'écorniflent mon temps, viennent me prendre une heure ou deux ; mais, plus souvent, les inquiétudes, les obligations sont fixes ; les rentrées incertaines » (1).

Difficultés, contre-temps de tout genre redoublent et s'accumulent, entraînant des retards qu'il faut payer à force d'insomnies. Balzac ne dort plus que cinq heures et demie. Pour pouvoir rester huit jours de plus « sous le regard aimé », il travaille dix-sept heures par jour. Pour atteindre au but, il « vend quelques années de sa vie ». « Je ne sais pas si tu te fais une idée de ce que j'ai à faire. Il faut que j'aie achevé l'impression de quatre volumes avant de pouvoir partir, que j'aie atermoyé cinq difficultés, payé huit mille francs, et les quatre volumes font cent feuilles ou cent fois seize pages, à revoir chacune trois ou quatre fois, sans compter les manuscrits ! Eh ! bien, j'y perdrai le sommeil, je risquerai tout, mais tu me verras près de toi, le 26 au plus tard » (2).

Efforts désespérés, que viennent entraver, par surcroît, les « coalitions d'ouvriers », dont Balzac est victime (trois imprimeries sont au travail, pour imprimer ces quatre volumes). « J'ai bien peur de ne pouvoir partir d'ici que le 27. Les dix-sept heures de travail ne suffisent pas.... Aujourd'hui 20, j'ai encore cent pages d'*Eugénie Grandet* à écrire, *Ne touchez pas à la hache* à finir, la *Femme aux yeux rouges* à faire, et il faut au moins dix jours pour tout cela. J'arriverai mort. Hier, mon fauteuil, mon compagnon de veilles, s'est cassé. C'est le second fauteuil que j'ai eu tué sous moi depuis le commencement de la bataille que je livre. »

Dix jours, à peine, le séparent de la date fixée pour le départ. La « Fabrique d'esprit » décuple son labeur, la « furie

---

(1) *Lettres*, I, 50.
(2) *Id.*, I, 77.

balzacienne », la « *furia honoratissima* » atteint son paroxysme. « Je suis bien fatigué, ma plume tient à peine entre mes doigts et aussitôt, cependant, qu'il s'agit de toi, de notre amour, je trouve des forces... Oh ! ma belle, ma chérie, mon adorée, ma chère, chère Eve, je m'impatiente comme une chèvre liée à son piquet, quoique tu n'aimes pas cette phrase. Je voudrais être près de toi ; tu es devenue tyrannique, tu es une idée de tous les instants. Je pense que chaque ligne écrite me rapproche de toi, comme un tour de roue, et alors je puise dans cette espérance un courage infernal ».

Malgré les nuits passées — « voici quarante-huit heures que je ne me suis couché », écrit, le 1er décembre, Balzac —; malgré les forces de création amplifiées par l'impatience — « le désir de te voir, ajoute-t-il, me fait trouver des choses qui d'ordinaire ne me venaient pas. Je corrige plus vite. Tu ne me donnes pas que du courage pour supporter les difficultés de la vie ; tu me donnes encore du talent, de la facilité tout au moins » —; malgré l'énergie désespérée qu'il prodigue, ce programme imposé par la nécessité de fer n'est point rempli. Ni le corps, ni la tête du « géant » ne sauraient plus supporter ce « travail de chaudière », si puissants que les fasse sa vie de moine.

Le 5 décembre, enfin, un mois plus tard que la date fixée, départ de Balzac pour Genève, où l'attendent, non point la tranquillité et le *farniente* rêvés, mais le travail, le travail ralenti, mais acharné encore. Les retards des imprimeurs l'ont empêché de tenir tous ses engagements. Dix jours, au moins, lui sont encore nécessaires pour terminer les cent pages d'*Eugénie Grandet*, pour finir *Ne touchez pas à la hache*, pour écrire la *Femme aux yeux rouges*. Il travaillera donc dix à douze heures par jour, enfermé dans une chambre éloignée de tout bruit, et, au risque de perdre cinq cents francs par volume et de « commettre une folie », il fera composer à Genève et réimprimer à Paris, sous les yeux d'un ami qui relira les feuilles.

Ainsi fera-t-il encore, à Vienne, en 1835. Quitte à se mettre en « désharmonie complète avec la vie du monde », il déploiera toute sa volonté pour demeurer dans les bornes que le travail impose à ses plaisirs. Fidèle à la « rigueur de son observance et

à sa règle toute monastique », il maintiendra strictement ses douze heures de travail, se couchant à neuf heures, au lieu de six, et se levant à trois heures. « Vous savez depuis longtemps, écrira-t-il à Mme Hanska, en la suppliant d'expliquer à tous ceux qui se disputent sa présence, les raisons de son travail et de le « sauver des dangers » que comportent toutes les attentions dont il est l'objet, vous savez depuis longtemps que je suis comme un soldat sur les champs de bataille, entraîné, emporté, sans autre liberté que celle de me débattre avec les ennemis et les difficultés de ma position » (1).



L'un des « ennemis littéraires » les plus acharnés de Balzac disait : « Le talent, le génie, son incroyable puissance de volonté, je la conçois, j'y crois. Mais où et comment se fabrique-t-il le temps ? »

Une volonté concentrée sur elle-même multiplie, à l'infini, ses forces. Resserrée dans la durée, acculée par les nécessités extérieures à résoudre, dans un minimum de temps, des tâches qui dépassent la puissance de l'activité normale, voire les limites de l'énergie humaine, elle se surpasse et se dépasse ; elle se réalise en « prodiges » et en « miracles ». « Vous prêtez au temps l'élasticité de votre imagination, lui écrit Mme Zulma-Carraud. Vous le pressurez par avance et croyez en obtenir au-delà du possible. »

Cette fois encore, les chiffres, qui, dans la vie de Balzac, jouent le rôle fatidique, ont leur éloquence, et cette éloquence impressionne et, tout ensemble, déconcerte.

« Travaux de lion », « travaux gigantesques », la préparation — « Deux membres de l'Académie des sciences, écrit Balzac, m'ont appris la chimie pour laisser le livre vrai scientifiquement. Ils m'ont fait remanier mes épreuves jusqu'à dix ou douze fois ». — Et, aussi, la composition de la *Recherche de l'Absolu*, qui coûte à Balzac cent nuits, sans parler des travaux d'impression qui lassent vingt ouvriers et lui valent, de leur

---

(1) *Lettres*, I, 251.

part, le surnom de « tueur d'hommes ». A écrire *César Birotteau*, il « enterre » dix-sept journées de vingt heures, « efforts de géant » auxquels il manque succomber. Il compose le *Père Goriot* en quarante jours, pendant lesquels il ne dort pas quatre-vingt heures, exécutant, sans désemparer, des randonnées de quinze journées de dix-huit heures au minimum, ne se « sauvant » de l'épuisement complet qu'en les faisant suivre d'un sommeil de dix-sept heures. *Le Lys dans la vallée*, *Séraphita*, *le Médecin de Campagne*, autant de « gouffres » où il jette « nuits, argent, pensées », travaillant, par exemple, jusqu'à vingt-et-une heures et demie par jour, au moment où il compose le *Livre mystique*, consacrant à la seule *Lettre de Louis Lambert* (1) vingt jours et dix à douze épreuves, restant quarante-deux nuits sans dormir, au moment où il achève le *Lys dans la Vallée*. A la *Perle brisée*, à la *Vieille Fille*, il consacre trente nuits de veille complète. A corriger la *Femme supérieure*, les *Martyrs ignorés*, *Maximilia Doni* et *Gambara*, il passe trente nuits du mois de juillet 1837, pendant lequel il ne croit pas avoir dormi plus de soixante et quelques heures, « travail fou », qui ne lui laisse ni le temps de prendre un bain, ni même de se faire la barbe et lui vaut une « barbe de bouc » à la « Jeune-France », dont il se montre fort honteux, étant, par nature « ennemi de toute affectation ».

Faut-il citer ces « records » dont se vante, avec une légitime fierté, Balzac : la *Messe de l'Athée*, « conçue, écrite, imprimée en une seule nuit », le « tour de force » de Lagny, surtout, qu'il ne peut s'empêcher de traiter de « prodige » et de travail « cyclopéen » ? Acculé par ses projets de voyage en Russie, à livrer, dans le délai d'un mois (15 mai-10 juin 1843), cinq volumes promis, Balzac va s'installer, vingt jours durant, à Lagny, couchant sur un lit de camp, mangeant dans l'imprimerie, écrivant au milieu de soixante compositeurs qui se sont engagés à lui fournir une feuille par heure. « Je suis engagé d'honneur ; mes deux romans sont commencés, il faut les achever, et ma

---

(1) Il s'agit de ce que Balzac appelle le « vrai texte » de *Louis Lambert*. Voir *Lettres*, I, 266.

fatigue est sans bornes, inquiétante... Oh ! combien j'ai besoin de repos.. Vous seriez effrayée si vous saviez où j'en suis d'épuisement. Je me lève, n'ayant dormi que quatre heures, le visage piqué par les mille lances de l'inquiétude, fiévreux, le corps dans l'état de celui d'un cheval fourbu... L'un de mes pauvres imprimeurs crache le sang, tant il est épuisé de travail physique » (1). Treize jours plus tard : « A la date d'aujourd'hui, je n'ai que trente-deux pages de faites sur le second volume de *David Séchard*, et il me reste à faire dix-neuf feuilles, ou deux cents quatre-vingts pages, pour le terminer...Je ne puis plus me dire fatigué. Je suis passé à l'état de machine à phrases, et je crois que je suis de fer. J'ai fait, en huit jours, le premier volume de *David Séchard* et un volume d'*Esther* et j'ai relu dix fois et dix fois recorrigé celui de *David*... L'inanité de mon cerveau, en contraste avec mon excessif désir de finir ces deux ouvrages, est quelque chose d'affreux. J'ai éprouvé cela souvent, mais jamais dans les circonstances où je me trouve. Et il faut finir ! » (2) Le 7 juillet, enfin, un mois plus tard que ne le prévoyait son programme, bulletin de victoire. Malgré le cerveau fatigué qui n'obéit plus, et « se couche comme un cheval fourbu qui se laisse tuer plutôt que de se lever », malgré la « nature impitoyable qui se cabre » et la « défection de toutes les facultés » épuisées, malgré aussi la mauvaise volonté et l'inertie des ouvriers qu'il ne fait travailler qu'à coup de gratifications, les deux ouvrages sont terminés. Le couronnement, le moment de la récompense approchent. « Ma fatigue dépasse tout ce que vous pouvez imaginer ; je suis un corps presque mort, mais un corps voyageur. Mais, vraiment, sans l'immense et profonde sensation de joie que j'éprouve à tout moment, je fusse tombé bien malade. C'est pour vous que je vis... Adieu, cher ange adoré ; vous vous préoccupez beaucoup de ce que je ressentirai en vous voyant. Otez ces soucis de votre cœur. Les circonstances et ma patience à bout prêteraient à quelque femme que ce fût, quand elle ne serait pas vous, les plus grands charmes.

---

(1) *Lettres*, II, 171.
(2) *Id.*, II, 175-177.

Jamais ce désir n'a été plus vivement excité ; jamais le sort ne s'est acharné à donner du prix au plaisir, comme il le fait pour moi. Vous êtes debout devant moi, à toute heure, et c'est vous qui me donnez en ce moment le peu d'esprit que je trouve dans ce que je fais » (1).

Désastre suprême ! Les deux journaux pour lesquels Balzac vient de réaliser ce « prodige », refusent de le payer. « Il va falloir poursuivre judiciairement et les délais légaux mènent à trois mois. Je suis au désespoir, j'ai les bras et les jambes cassés. »

***

« Me voici, écrivait Balzac le 12 juin 1836, après une bataille de ce genre, recommençant une lutte horrible : celle des intérêts et des livres à faire. »

Au fur et à mesure que les années s'écoulent, le poids du rocher de Sisyphe se fait plus lourd. Des intérêts financiers de plus en plus enchevêtrés appellent une production d'année en année plus fiévreuse, un effort de plus en plus haletant, un corps à corps toujours plus éperdu avec cet ennemi impitoyable : le traité souscrit, l'éditeur menaçant, le délai presque toujours dépassé et prescrit.

15 juillet 1834. « Enfin, l'affaire Gosselin est signée ; je suis quitte aujourd'hui de ce cauchemar de bêtise. L'illustre Werdet m'achète une première édition des *Etudes philosophiques* (25 volumes in-douze), en cinq livraisons de chacune cinq volumes, pour paraître de mois en mois — août, septembre, octobre, novembre et décembre —. Vous voyez que pour expédier ceci à Madame Béchet, à qui je dois encore trois livraisons des *Etudes de mœurs*, il faudra avoir le Vésuve dans la cervelle, un torse de bronze, de bonnes plumes, de l'encre à souhait, pas le plus léger *blue devil*, et avoir une constante envie d'aller voir, en janvier, Strasbourg, Cologne, Vienne, Brody, etc., et de s'y battre avec les chasse-neige. Je ne vous parle pas de cette bagatelle que l'on nomme santé, de cette autre bagatelle que l'on appelle *du talent* » (2).

---

(1) *Lettres*, II, 181-183.
(2) *Id.*, I, 173.

1er décembre 1836. « Tout autre que moi serait effrayé de mes *obligations de plume.* Il faut donner d'ici à trois mois : la *Haute Banque* et la *Femme supérieure* à la *Presse*, *César Birotteau* et les *Artistes* au *Figaro* ; publier ce mois-ci les *Illusions perdues* et le troisième *Dixain* et avoir préparé pour avril les *Mémoires d'une jeune mariée*, sans compter ce que j'ai à faire dans les troisième et quatrième livraisons des *Etudes Philosophiques.* Croyez-moi, l'homme qui achève d'aussi grands travaux, ne descend pas à de mesquins amusements. Voici trois ans que je n'ai pas pris une *plumée* d'encre sans voir votre nom, car le hasard m'a fait garder une de vos cartes de visite, je l'ai placée dans mon encrier, et vous ne sauriez croire que, depuis ce temps, je ne me suis jamais blasé sur le plaisir enfantin de voir votre nom marié à toutes mes pensées » (1).

Six ans plus tard, 15 novembre 1842 : « Voici mon traité (2) signé. Je suis obligé d'écrire deux romans : Un *Député de Province* et les *Paysans*, ou un autre à mon choix, d'ici au 1er mars, et, comme j'en dois encore un à Souverain, il s'ensuit que c'est trois ouvrages qu'il faut que j'écrive. Six volumes en quatre mois ! N'aurais-je pas bien besoin de voyager après ces terribles travaux ?... C'est à avoir une *arachnitis*, autrement dit une inflammation au cerveau » (3).

7 décembre de la même année : « Le 12 de ce mois, dans cinq jours, je vais me remettre à l'ouvrage. Il faut absolument pour ce mois-ci un fragment intitulé : *Madame de la Chanterie*, que je dois au *Musée des Familles*, et qui fait suite aux *Méchancetés d'un Saint.* Il faut terminer les *Physionomies de la Presse parisienne*, un article énorme ; puis finir *Illusions perdues* qui représentent, pour son complément, la valeur (de texte) d'*Albert Savarus*, puis écrire un *Député de Province* » (4).

24 avril 1843 : « Je vous envoie à l'instant cette lettre griffonnée... A compter d'aujourd'hui, je ne peux plus quitter mon

---

(1) *Lettres*, I, 367.
(2) Avec la *Presse*.
(3) *Lettres*, II, 82.
(4) *Id.*, II, 87.

fauteuil, ni mon bureau, car *il faut* écrire cinq volumes sous peine de ne pas pouvoir partir. Je dois travailler jour et nuit. Et, je vous le jure, il y a cinq jours, j'étais comme épuisé par les efforts qu'ont exigés *Dinah Piédefer*, la *Muse du Département*. Accablez-moi de lettres, de détails; que j'en reçoive tous les huit jours. Vous m'aiderez à supporter mes travaux et c'est la seule manière de m'y aider, entendez-vous ? Après cela, chère adorée, il n'y a plus qu'à obéir. Si mes bavardages vous font plaisir, vous y gagnerez, car je ne sais pas résister au plaisir de vous répondre et je laisse tout, même une chose attendue à *notre* imprimerie. Or, pensez à ceci : cette lettre fait cinq feuillets de manuscrit, et il faut en écrire quatre cent cinquante d'ici au 1er de juin, les corriger six à sept fois ! Jugez si le temps est précieux. *David Séchard :* cent cinquante pages ; *Madame de la Chanterie :* trente-cinq ; la *Nouvelle :* cinquante-cinq ; le *Roman :* cent soixante. Total : quatre cents moins quelques pages. Eh bien, quand j'en ai écrit vingt dans dix-huit heures, j'ai mal au poignet. Dans la fureur de la nécessité, j'en écris trois par heure. C'est ce que fait aussi Dumas. Mais il faut après, ce que ne fait pas Dumas, les corriger, dix ou douze fois. Le mémoire de corrections sur *Dinah Piédefer* s'élève à huit cent onze francs. Enfin, s'il y a un million de lignes dans la *Comédie Humaine*, elles auront coûté, *rien qu'en corrections*, chacune deux francs. Ce sera deux millions de travaux typographiques ! Est-ce effrayant ? Moi, je ne les aurai pas gagnés » (1).



A cet effort surhumain d'une volonté et d'un cerveau aux prises avec toutes les affres de la surproduction, ajoutons une lutte non moins âpre avec un adversaire plus difficile à désarmer encore, parce qu'invisible et partout présent : le journalisme hostile, les railleurs, plus encore, les calomniateurs. « Je suis si gros que les journaux en plaisantent, les misérables ! Voilà la France, la belle France ; on s'y moque du malheur

(1) *Lettres*, II, 147.

produit par les travaux. Ils se moquent de mon *abdomen*. Soit ! ils n'ont que cela. Ils ne peuvent me trouver ni infamie, ni lâcheté, ni rien de ce qui les déshonore, et, comme me disait Philippon, de la *Caricature :* « Soyez heureux, *tout ce qui ne vit pas de son écriture* admire votre caractère autant que vos ouvrages ». Je lui ai bien serré la main ce jour-là. Il me redonnait de la force » (1).

Accusation d'ivrognerie et de folie du jeu, « lourdes niaiseries », ou « calomnies atroces », si toutes ces menues vengeances des concurrents ou des jaloux affectent à ce point Balzac, c'est qu'il en redoute l'effet auprès de celle dont l'opinion lui importe, seule : la lointaine et, il faut bien l'avouer, trop influençable et trop crédule Mme Hanska. Pour une fin de non-recevoir qu'elle oppose à ces absurdes vilenies, combien de calomnies sans nom dont elle se fait, non sans acrimonie, l'écho ! « Vous avez bien raison, vous qui connaissez tout l'empire que mes travaux exercent sur ma vie, de laisser tomber dans un abîme sans fond toutes les folies qui se disent sur moi, qu'elles viennent d'une princesse ou d'une bergère. N'est-on pas venu me demander s'il était vrai que j'épousasse une des Elssler, une danseuse ! Moi qui ne puis souffrir rien de ce qui met le pied sur un théâtre ! Ainsi, à Paris, dans la même ville que moi, à deux pas de moi, on dit des choses inouïes de moi. Les uns me peignent comme un monstre de dissolution et de débauche, les autres comme un animal dangereux et méchant (2) auquel on devrait courir sus. Je ne saurais vous dire tout ce que l'on dit. Je suis aussi un grand dissipateur ; tantôt un homme facile, tantôt un homme intraitable. Mais laissons-là ces folies ; c'est bien assez qu'elles pèsent sur moi, ce serait trop de les faire peser sur notre chère correspondance » (3).

Faut-il citer les commérages qui entourent le voyage de Balzac à Pétersbourg ? Cancans stupides qui, du moins, attestent « cette perpétuelle inquisition » qui publie « chaque pas »

(1) *Lettres*, I, 194.
(2) « Une espèce de Croquemitaine ». *Lettres*, II, 48.
(3) *Lettres*, I, 379.

qu'il fait, « chaque mot » qu'il prononce. « Ce qu'on a fait d'articles plaisants, de cancans et de niaiseries ici sur mon voyage, égale presque les commérages de Pétersbourg... On a surtout supposé, chose infiniment flatteuse, que ma plume était nécessaire à l'Empire russe, et que je devais en rapporter des trésors pour prix de ce service... D'autres, plus modestes, ont dit que j'avais fait la conquête d'une Princesse, qu'on m'a nommée, et qui veut m'épouser ; passion malheureuse, à la Liszt, ce dont je me suis trouvé très honoré, vu qu'on suppose que Mon Epaisseur est en état de donner des éblouissements à des princesses ! Il s'ensuit que la célébrité, chère, est une triste chose, qu'on ne peut enjamber la mer du Nord pour se rafraîchir la cervelle, sans qu'on en glose. On a bien dit à Bruxelles, pendant que j'y étais, que j'épousais Mademoiselle de Mérian, de Bâle, qui a quarante ans et quatre-vingt-dix millions et l'embonpoint de ses millions. Un journaliste a dit qu'elle était éprise de moi ; si je m'étais promené au bras d'une femme, on aurait dit que c'était elle » (1).

Après les commérages qui déprécient ou ridiculisent l'homme, ou les insinuations qui s'attaquent à son honneur, — cette histoire à la Sherlock Holmes, par exemple, que relatent dans la *Presse* ces « scorpions » Gay et Girardin (2), — les attaques des amis politiques : les journaux légitimistes, entre autres, qui semblent se donner le mot pour l'accabler et le punir de ne pas lui offrir ses ouvrages « pour rien et par dévouement », « tandis qu'aucun grand seigneur ne veut donner un liard pour la cause ». Accusation d'immoralité portée contre ses écrits, du haut de la Tribune de la Chambre par l' « élite de la France »; interdiction par la censure du *Livre mystique ;* défense de jouer *Vautrin*, prononcée par Louis-Philippe qui voit une caricature de sa personne dans le personnage tenu par Frédérik et a l' « impudence » de faire offrir à l'auteur des indemnités : cinq mille francs, pour commencer ; étranges propos du premier camérier du pape, Mgr Brutti, ou hostilité déclarée du Sacré-Collège,

---

(1) *Lettres*, II, 213.
(2) Voir *Lettres*, II, 235.

de quelque côté que se tourne l'écrivain, partout les mille sottises de l'ignorance, ou les perfidies de la mauvaise foi, qui agissent avec lui « sans comparaison, comme avec Napoléon, que tout l'équipage du *Northumberland* croyait velu comme un ours et qui les a stupéfaits, quand on a su qu'il se servait d'Eau de Cologne pour sa toilette ». Ajoutons-y la malveillance et l'hostilité tantôt ouverte, tantôt sournoise des critiques, Sainte-Beuve et Janin, entre autres (1), dont il ne saurait oublier les « outrages » sanglants, et ces campagnes de calomnie savamment montées, qui, par exemple, au moment de la publication du *Lys dans la vallée*, l'obligent à descendre dans « l'arène de boue » pour s'y laver des pires accusations et des vilenies les plus sales qui se puissent « ramasser dans le ruisseau » et à écrire, pour le public, en une seule nuit, la défense qui sert de Préface au plus pur des chefs-d'œuvre.

Faut-il plus encore ? Et comment, tout en refusant de prendre parti en des questions qui relèvent de l'intimité la plus sacrée, ne pas mentionner, tout au moins, les accusations que formule trop souvent Balzac contre celle qu'il aime d'un amour profond, touchant, ému, celle qui, parmi l'abandon de tous, seule, se tiendra debout au chevet du moribond : sa mère ? A tant de témoignages émouvants d'une affection filiale, à la fois ingénue et raisonnée, faite de reconnaissance pour son assistance financière, aux mauvais jours, et d'attachement instinctif, comment ne pas opposer, si contradictoires qu'elles paraissent, les « terribles » confidences de Balzac et ses plaintes trop fréquentes sur les difficultés qu'elle lui crée, sur la responsabilité qui lui incombe dans ses malheurs, voire sur les calomnies « qu'elle contribue à répandre sur son compte » ? (2).

Mais, surtout, comment, après avoir assisté, jour par jour, à cette « lutte acharnée des champs de bataille », ne pas admirer l'héroïque énergie de l' « Hercule littéraire » qui, dans les contra-

---

(1) « Tout ce qui tient une plume me *hait* et me persécute... Les journaux qui ont le plus besoin de moi m'exècrent. » L'on sait que Balzac payait de retour, très largement, journalistes et critiques.

(2) *Lettres*, II, 71.

dictions mêmes et dans les oppositions du milieu hostile, puise un « courage de bronze » et trouve dans la « persécution » et l'« injustice » des raisons toujours nouvelles de « se grandir » et de « marcher plus haut » ? Victime d'une « destinée mauvaise », défait, trop souvent, mais jamais vaincu, aux coups les plus furieux du sort, Balzac oppose un indomptable « quand même ! » et « la plus noble des devises » : « Il faut que je triomphe ». « Oui, je ne périrai pas. Oui, je triompherai ».

⁂

Qu'à ces « débauches de cervelle » qui sont comme le régime habituel du « galérien de plume et d'encre », qu'à cette « héroïque et désespérée tension de toutes les facultés » (1), l'organisme violenté réponde par des revanches soudaines, c'est là, la rançon inévitable d'une « vie exorbitante » que viendra briser, prématurément, une débâcle tragique. Douée pour la vie luxuriante, avide de « plaisir », de tous les plaisirs, et de jouissance, de toutes les jouissances, la puissante vitalité du « cyclope de travail » s'épuise en « efforts de lion ». Au lieu des « nonchalances » et des « rêveries », les renoncements ; au lieu des exubérantes et fougueuses dépenses de vie, les compressions qu'infligent à ses « bouillonnements » les toutes-puissantes fatalités matérielles.

10 avril 1834: « Depuis que je n'ai eu le plaisir de vous écrire, j'ai été bien malade. Mes travaux de nuit, mes excès, tout cela s'est payé. Je suis tombé dans un anéantissement qui ne m'a permis ni de lire, ni d'écrire, ni d'écouter même un raisonnement suivi : ma faiblesse corporelle équivalait à la faiblesse intellectuelle. Je ne pouvais me remuer. Ce qui m'a le plus effrayé, c'est que, depuis environ deux ans, ces atonies ont été croissantes. D'abord, après un mois de travail, je me suis senti une ou deux heures de faiblesse ; puis, cinq heures, puis un jour. Puis, la faiblesse a été plus intense ; puis elle a duré deux

---

(1) P. Bourget, *Balzac et « Le Cousin Pons »* dans *Nouvelles Pages de Critique et de Doctrine*. I, 46.

jours, trois jours. Cette fois, elle a été voisine de la mort et voici dix jours que je suis en convalescence » (1). « Plumophobie », « encrophobie », qui vont jusqu'à la souffrance, invincibles sommeils qui annoncent le dernier degré de la fatigue cérébrale, « inanité » et inflammation du cerveau, accompagnées, pendant neuf ou dix heures, d' « horribles souffrances », mélancolie, tressaillements continuels des petits nerfs des paupières, inflammation aux yeux, à la gorge, les jours où il outrepasse ses forces, autant d'avertissements que prodigue la nature à son contempteur. Malgré la sobriété de son régime, il lui arrive de perdre le sens de la verticalité. Même dans son lit, il lui semble que sa tête tombe à gauche ou à droite, et, quand il se lève, il se sent emporté par un poids énorme qui serait dans son cerveau. « Je vous certifie que la plus cruelle conviction me gagne. Je n'espère pas pouvoir résister à d'aussi rudes travaux. On est considérablement crevé d'efforts violents dans les arts, les sciences et les lettres, et, dans ce redoublement de travaux qui m'a saisi, poussé que je suis par la nécessité, rien ne me soutient. Du travail, toujours, du travail, des nuits embrasées succèdent à des nuits embrasées, des jours de méditation à des jours de méditation, de l'exécution à la conception, de la conception à l'exécution » (2).

D'année en année, obsession de plus en plus poignante d'une « catastrophe de santé » où sombreront les énergies morales et physiques du lutteur de lettres. « Si la fatigue de mes facultés d'écrivain continue, je ne sais pas ce que je deviendrai, moi qui ai toujours la misère à domicile. Oui, mon imprudence est telle que personne n'y croirait. Confiant dans cet instrument, dont, à l'étonnement des médecins, je joue comme Batta joue du violoncelle, le cerveau, je n'ai jamais prévu qu'un jour l'archet, les cordes et la basse se briseraient ou se détendraient » (3). « Révolutions nerveuses ou sanguines », coups de sang qui mettent l'écrivain à la mort, au lendemain

---

(1) *Lettres*, I, 148.
(2) *Id.*, I, 269.
(3) *Id.*, II, 128.

des grands ennuis ; fièvre nerveuse, réactions du plexus solaire qui se portent sur les intestins ; jaunisse; grisonnement et chute des cheveux par poignées, embonpoint croissant qui lui donnent une allure de « vieux bonhomme » dont s'affecte, démesurément, sa coquetterie d'amoureux, autant de symptômes qui dénotent l'usure d'un organisme définitivement fourbu, malgré sa « constitution de fer » et sa « santé de taureau » qui faisaient dire à l'un de ses amis, devenu l'un de ses pires ennemis, Latouche : « Ce qui me plaît en lui, c'est que je commence à croire qu'il les enterrera tous » (1).

Cette fois encore, rien n'égale la soudaineté et la fréquence des « chutes », sinon la rapidité des « redressements » par lesquels une énergie féroce, domptant les défaillances de la « bête », s'acharne à conjurer le désastre imminent. Prescriptions sévères du médecin, le bon Docteur Nacquart, régime alimentaire, hydrothérapie, cure de repos en Touraine ou chez les Carraud, que sont ces quelques remèdes, en comparaison de la volonté qui impose au « crâne de fer » la continuation d'un labeur dont dépend une destinée et, secondée par un seul adjuvant efficace : le *café*, réussit à forcer le corps jusque dans ses dernières résistances ? Encore, le « cruel moyen », absorbé « par torrents », finit-il par donner au romancier des crampes d'estomac continuelles et par lui « brûler le sang ». L'intoxication devient, à certains moment, si complète que son visage « prend la couleur du bois » et que l'excès même enlève à l'excitant toute puissance d'action. « J'ai, je crois, écrit Balzac à sa correspondante, fini, comme Mithridate, par user le café. »

---

(1) « Aucune organisation ne saurait fournir à cette constante ébullition et la vôtre, toute exceptionnelle qu'elle soit, y périra. » Mme Zulma Carraud à Balzac, *Revue des Deux Mondes* (1er avril 1913, p. 682).

III

« Je ne suis jaloux que des morts illustres, écrivait Balzac, le 10 mai 1834 : Beethoven, Michel-Ange, Raphaël, Le Poussin, Milton, enfin tout ce qui a été grand et solitaire m'émeut. Tout n'est pas dit de moi encore ; je n'en suis qu'aux petits détails d'une grande œuvre. Quand on a entrepris ce que j'ai à faire, ah ! Madame, permettez-moi de me confier à votre cœur, il est impossible de tomber dans les petites et basses intrigues de ce monde et les sentiments doivent être aussi grands que les œuvres veulent être grandes » (1).

Une ambition très haute et multiple, on l'a dit souvent, soutient le géant dans sa lutte titanique. Ambition littéraire : « En somme, voilà le jeu que je joue : quatre hommes auront eu une vie immense : Napoléon, Cuvier, O' Connel, et je veux être le quatrième. Le premier a vécu la vie de l'Europe, il s'est inoculé des armées ; le second a épousé le globe ; le troisième s'est incarné un peuple. Moi, j'aurai porté une société tout entière dans ma tête ». Mais cette ambition, qui est celle du grand créateur, fier de « faire concurrence à l'état-civil » et d'enfanter tout un monde, n'est, elle-même, qu'un moyen au service d'un but, sinon plus haut, du moins plus vaste et, si l'on peut dire, une étape. Si Balzac attend successivement de chacune de ses œuvres de prédilection, « les fleurs de sa cervelle » : *Séraphita*, *Le Lys*, *César Birotteau*, etc., la gloire qui fera « arriver son nom aux étoiles » et lui assurera le « sceptre », s'il se lève toutes les nuits « avec une volonté plus aiguë que celle de la veille » pour conquérir la royauté littéraire », c'est que cette royauté littéraire, à son tour, lui

---

(1) *Lettres*, I, 157.

permettra d'asseoir cette « royauté intellectuelle », qu'il se sent appelé à exercer en Europe. « Je veux, écrivait-il, dès 1833, gouverner le monde intellectuel en Europe et encore deux ans de patience et de travaux et je marcherai sur toutes les têtes de ceux qui voudraient me lier les mains, retarder mon vol ». L'idée le hante. « Tout me porte à ce qui est grand. J'étouffe dans les plaines, je vis sur les montagnes ! Puis, j'ai tant entrepris ! Nous avons atteint à l'ère de l'intelligence. Les rois matériels, la force brutale s'en vont. Il y a des mondes intellectuels et il peut s'y rencontrer des Pigalle, des Cortès, des Colomb. Il y aura des souverains dans le royaume universel de la pensée » (1).

Premier degré du pouvoir : l'Académie, l'Académie qui consacrera sa gloire et lui ouvrira, directement, la carrière politique. Balzac renonce donc à la députation, convaincu par le spectacle de deux séances auxquelles il a assisté, que « la sottise des orateurs, les niaiseries des débats » ne laissent que peu de chance de triompher « d'une semblable et d'une si misérable médiocrité », et qu'il faut renoncer à s'y mêler « autrement qu'en qualité de ministre » (2). Les Académiciens pouvant devenir Pairs, il commencera par « s'ouvrir à coups de canon la porte de l'Académie » et tâchera d'arriver à la Chambre haute et « d'entrer dans le pouvoir par le pouvoir même ».

Qu'il brigue directement la Pairie, ou qu'il y parvienne par la voie de l'Académie, le problème, pour Balzac, est donc d'acquérir le cens qui le rendra éligible aux fonctions publiques et agréable à l'illustre Compagnie. Conclusion : payer ses dettes, puis devenir riche ; s'imposer à l'opinion par sa gloire, oui, et par son œuvre, mais aussi, la force par sa richesse. Et quand, reclus dans sa mansarde de Chaillot, véritable « cachot » malsain, où il lui arrive souvent de rester enfermé plus de vingt jours sans sortir, il s'avance vers sa fenêtre et contemple Paris, en se jurant de le « dominer un jour », il le sait, il ne saurait l'oublier : la question qu'il lui faut d'abord résoudre,

---

(1) *Lettres*, I, 202.
(2) *Id.*, I, 327.

avant de s'élancer vers les honneurs et la puissance, est la plus vulgaire, la plus terre-à-terre de toutes : se « soumettre » Paris, c'est, d'abord, résoudre la question d'argent.

Question vulgaire, certes, avec ses inextricables complications, ses combinaisons incessantes de chiffres, les démarches le plus souvent humiliantes, les menues manœuvres, les petites ruses de diplomatie, les mille et un détails mesquins, dont le récit voisine, dans la correspondance, avec les effusions amoureuses et les rêveries les plus mystiques. *Guerilla* sans trêve ni répit, corps à corps acharnés avec les suppôts de la finance louche et tous les complices inavouables des Gobsek et des Grandet, toute une tactique napoléonienne ravalée à la poursuite d'expédients indignes d'un pareil génie, tout un drame obscur où « le désir d'une haute vie s'ennoblit d'une noble chimère d'amour » (1), où la « révolte contre un destin médiocre » se transforme en une lutte éperdue pour les biens les plus hauts qui puissent solliciter l'effort humain, et, pour toutes ces raisons, singulièrement pathétique et d'une grandeur véritablement épique.

Mirage éternellement fuyant, le rêve d'union prochaine avec la femme aimée ! Mirage, aussi, le rêve de domination intellectuelle et politique qui, en 1834, apparaît à Balzac, imminente, et, avec les années, se reculera dans un avenir toujours plus problématique ! Mirage, enfin, celui-là plus décevant encore, d'une libération totale des dettes sans cesse accrues et de la fortune à gagner ! Tel le cavalier maudit, harcelé par le fantôme des légendes, Balzac, cette fois encore, abusé par son imagination, poursuit d'une course éperdue la chimère aux ailes d'or. « Forçat littéraire » astreint à « tout tirer de son écritoire » et, « comme le balancier de la Monnaie, condamné à être d'acier et de bronze et à frapper, à frapper toujours », il cherche, d'un effort désespéré, à se dégager de l' étreinte perpétuelle et de plus en plus féroce de « sa femme : la nécessité », la fatale, l'inexorable nécessité financière.

---

(1) P. Bourget, *Ibid.*, 45.

***

Au lieu des fortunes réalisées en imagination, des « désastres ».

1828. Premier désastre, qui laisse l'écrivain dénué de tout et abandonné par sa famille rue Cassini, devant cent mille francs à ses créanciers, à la suite de la liquidation de son imprimerie (1) et n'ayant pas un sou. Total : six mille francs d'intérêt à payer, plus trois mille à gagner pour vivre. En 1830, bref, 100.000 francs de dettes, grossis de 24.000 d'intérêts (2).

1830. Désastre général de la Librairie. Gains : 700 francs d'honoraires pour la *Peau de chagrin*, puis 3.000, quand viennent s'y ajouter les *Contes philosophiques*, plus 1.600 francs à la *Revue de Paris*. Pour 1830, donc, à peine 10.000 francs contre 18.000 nécessaires à l'amortissement des intérêts et à la subsistance de l'écrivain. Total : 132.000 francs de dettes à payer.

1833. Traité Béchet qui lui garantit, pendant trois ans, 10.000 francs de revenus. L'avenir assuré, donc, puisque ces 10.000 francs suffiront à couvrir les 6.200 francs d'intérêt et les 4.000 francs nécessaires pour vivre.

Mais voici se précipiter les désastres et commencer les « petites batailles », 19 octobre 1833, 4.000 francs à payer, à la date du 31, et Balzac n'a littéralement « pas un sou ». « Depuis mon enfance, je n'ai pas encore possédé deux sous, que je puisse regarder comme ma propriété. J'ai toujours triomphé jusqu'à aujourd'hui. Or, il faut que je coure à travers le monde

---

(1) Pour le détail de cette débâcle, voir la *Jeunesse de Balzac, Balzac imprimeur*, de G. Hanotaux. En même temps que l'histoire de cet épisode décisif de la vie financière de Balzac, nous lui devons la révélation de la *Dilecta* et la connaissance de ses lettres, dont M. Marcel Bouteron, pour qui la vie de Balzac n'a point de secrets, a raconté la découverte dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1921 :*Balzac et Mme de Berny*. Nous nous rallions, de tout point, aux conclusions de ces deux maîtres en balzacianisme. Nul doute, qu'à tous égards, l'influence de Mme de Berny n'ait été décisive sur Balzac.

(2) Par suite des emprunts usuraires que contracte Balzac, on le verra plus loin.

d'argent pour me faire ma somme. Je perds mon temps, je bats le pavé. L'un est à la campagne, l'autre hésite ; mes valeurs lui semblent douteuses. J'ai dix mille francs de billets entre les mains, cependant; enfin, demain soir, dernier terme, j'aurai sans doute trouvé. Les deux jours que je perds font un horrible escompte. Je ne te dis ces choses que pour te mettre un peu au courant des difficultés de ma vie. Il y a combat (1) pour l'argent, bataille contre les envieux, luttes perpétuelles avec mes *sujets* (2), luttes physiques, luttes morales, et si je manquais une seule fois à triompher, je serais exactement mort » (3). La somme trouvée, grâce à d'heureux et romanesques hasards, Balzac se « rassied » sur sa « fragile escarpolette », et son imagination recommence à le « bercer ». Restent, pour les jours prochains, dix nouveaux mille francs à payer, qu'il prendra, déclare-t-il gaiement, « dans son encrier ». Le voyage de Genève approche. Il est « sans un sou ». Trahison du libraire ; trahison des imprimeurs. Dénuement complet, aucun ami à qui demander une obole ; nécessité pour entreprendre le voyage, d'emprunter, Balzac ne sait à qui, l'argent de la route. « Dominé par sa pensée », le naufragé attend le bon hasard « sur une planche pourrie ».

Mai 1835, séjour à Vienne. Au retour, situation plus désordonnée que jamais. Deux échéances survenues pendant son absence n'ont pu être couvertes par sa sœur que sur mise en gage de son argenterie. Récapitulation faite, il lui faut un an de travail forcé pour se libérer. Crédit ruiné par les calomnies : Balzac travaille vingt-quatre heures de suite, pour tenir tête à la ruée de ses créanciers et mettre fin « une fois pour toutes », à la question financière qui « l'étrangle ». Décembre 1835, surcroit de malheur ! Un incendie rue du Pot-de-Fer, chez son imprimeur, lui fait perdre trois mille cinq cents francs d'argent et un marché de six mille francs qu'il allait toucher. « Mais que je vous peigne un des mille drames de ma vie d'artiste et de

---

(1) Voir *Lettres*, I, 69, le récit détaillé d'un de ces « combats ».
(2) Il s'agit de « sujets » magnétiques. Voir *Lettres*, I, 264.
(3) *Lettres*, I, 65.

soldat. A mon retour de Vienne (vous savez quels désastres mon absence a causés) (1), il a fallu engager mon argenterie. Je n'ai pas encore pu la retirer. Il faudrait rendre trois mille francs et je n'ai pas trois mille francs. J'en dois au 1er — la lettre est du 27 mars — environ huit mille quatre cents. J'ai, pour arriver honorablement jusqu'ici et faire honneur à tout, j'ai (*sic*) usé mes ressources ; tout est épuisé. Je suis comme à Marengo. Il faut que Desaix arrive et que Kellermann charge, et tout est dit. Mais les gens qui viennent me donner seize mille francs contre seize actions de la *Chronique* (2), viennent dîner chez moi. Vous savez que l'on ne prête, que l'on n'a de confiance qu'aux riches. Tout, chez moi, respire l'opulence, l'aisance, la richesse de l'artiste heureux. Si, à dîner, j'ai une argenterie d'emprunt (tout manquera); l'homme qui fait faire l'affaire est un peintre, race observatrice, malicieuse, profonde, comme Henri Monnier, dans son coup d'œil ; il verra le défaut de la cuirasse, devinera le Mont-de-Piété, qu'il connaît mieux que personne. Adieu l'affaire ! Tout mon avenir est dans le dégagement de mon argenterie, qui vaut cinq mille francs, ou six mille environ, et qui est engagée pour trois mille. Il faut l'avoir pour demain, ou périr. N'est-ce pas curieux ? Nous sommes le 27, et le 31 mars il faut payer six mille francs et je n'ai pas un liard. Je ne puis demander de l'argent à *personne dans Paris*, car on me croit riche et le prestige tomberait, tout s'évanouirait. L'affaire de la *Chronique* a été due au crédit dont je jouis. J'ai pu parler en maître. Mettez de l'huile sur le feu en vous représentant la fougue continue, l'ardeur d'une âme qui se dévore elle-même, et dites-moi si ce n'est pas un drame ? Il faut être un grand financier, un homme froid, sage, prudent ; il faut !..» (3).

Le « supplice » continue. Tout vient « aviver » la « braise » sur laquelle « dort » le romancier : séjour forcé de cinq jours à la prison de la Garde nationale ; acte judiciaire de son éditeur

---

(1) « Le voyage de Vienne a été la plus insigne folie de ma vie. Il a coûté cinq mille francs et a dérangé mes affaires ». *Lettres*, I, 315.

(2) La *Chronique parisienne*.

(3) *Lettres*, I, 314.

le sommant de lui fournir dans les vingt-quatre heures deux volumes in-octavo et lui demandant cinquante francs par jour de retard. Echéances sur échéances. Balzac ne sait plus « où donner de la tête ». Il déploie « un courage de lion » : « Eteindre le dernier de mes traités en satisfaisant Madame Béchet, et faire un beau livre ! Et j'ai vingt jours ! Et cela se fera ! Les *Héritiers Boirouge* auront été écrits en vingt jours ! Je vous quitte, vous le voyez, plus chagrin, plus persécuté, plus occupé que jamais. J'ai le triste pressentiment que rien ne peut bien finir de tout ceci. La nature humaine a ses limites, la plus forte comme la plus faible, et j'aurai bientôt atteint mes limites. J'ai tout dépassé » (1).

Abandonné par le « Paris intelligent », Balzac est sauvé par le dévouement de son tailleur et les économies d'un pauvre ouvrier, qui ont « plus de foi » en lui que « toutes ces admirations pompeuses et ces gens haut placés ».

Faisant le bilan de sa vie et de ses dettes, le correspondant de Madame Hanska écrit, le 19 juillet 1837 : « Un homme qui n'a que sa plume et qui doit faire face à dix mille francs par an, quand il ne les a pas, est obligé à bien des sacrifices. Ce n'était pas cent trente-deux mille francs que je devais, c'était cent quarante mille, car comment ai-je combattu la nécessité qui me pressait ? Avec un aide de camp, qui peut se comparer au vautour de Prométhée (2), avec les usuriers qui me prenaient neuf, dix, douze, vingt pour cent d'intérêts et qui dévoraient cinquante pour cent de mon temps en démarches, en courses, etc.. Enfin, j'avais signé les traités avec des libraires qui m'avaient avancé de l'argent sur des œuvres à faire, et alors, quand j'ai eu signé le traité Béchet, il a fallu prélever sur les trente mille francs que devaient me donner les douze premiers volumes de *Etudes de mœurs*, dix mille francs pour désintéresser Gosselin et deux autres libraires, Mame, etc.. Ce n'était plus trente mille francs, mais vingt mille seulement, et ces vingt mille se sont réduits à dix mille par la perte que je fais

---

(1) *Lettres*, I, 332.
(2) Son éditeur Werdet.

aujourd'hui des exemplaires qui me représentaient cet argent. L'incendie de la rue du Pot-de-Fer a consumé les volumes que m'avaient rendus Gosselin.

« Ainsi, ma position de 1837 est donc exacte avec les faits, quand elle me donne cent soixante-deux mille francs de dettes, car tout ce que j'ai gagné n'a jamais couvert ma dépense ; et ma dépense de luxe, ce que vous me reprochez quelquefois (1) est produite par deux nécessités. La première : quand un homme travaille comme je le fais, et que son temps vaut vingt francs l'heure ou cinquante francs, il lui faut une voiture, car la voiture est une économie. Puis il lui faut de la lumière la nuit, du café à toute heure, beaucoup de feu. Ce qui constitue une vie *chère*, à Paris. La deuxième : à Paris, ceux qui spéculent sur la littérature n'ont pas d'autre pensée que de la rançonner, et si j'étais resté dans un grenier, je n'aurais rien gagné. C'est ce qui dévore tous les gens (de lettres) de Paris, Karr, Gozlan, etc.. Ils ont besoin, on le sait ; on leur achète cinq cents francs ce qui en vaut trois mille. J'ai donc regardé comme une excellente affaire d'afficher tous les dehors de la fortune pour ne pas être discuté et pouvoir faire mon prix.

« Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes. Si vous n'admirez pas un homme qui, portant le faix d'une dette pareille, écrivant d'une main, se battant de l'autre, *ne commettant jamais de lâcheté*, ne pliant ni sous l'usurier, ni sous le journalisme, n'implorant personne, ni son créancier, ni son ami, n'a pas chancelé dans le pays le plus soupçonneux, le plus égoïste, le plus avare du monde et où l'on ne prête qu'aux riches, que la calomnie a poursuivi, poursuit encore, que l'on dit à Sainte-Pélagie quand il était auprès de vous, à Vienne, vous ne savez rien de ce monde ! » (2).

---

(1) Balzac touche ici un point faible de son existence. On sait ses goûts artistiques et ses dépenses en « Bricabraquie », et tout ce qu'il enterra d'argent dans l'aménagement des Jardies.

(2) *Lettres*, I, 415. Balzac attribue son manque à gagner à l'exploitation des éditeurs, qui spéculent sur ses dettes et aussi à la contrefaçon belge, dont il se plaint fréquemment.

Après le désastre de 1837, d'autres désastres. Après la « Bérésina », la « Campagne de France », après la « Campagne de France », « Sainte-Hélène ». « Bulletins » de victoire et « bulletins » de « défaite » se succèdent ; accès de désespoir et de « dégoût » alternent avec les sursauts d'espoir ou les cris de triomphe. « J'ai été offrir à un capitaliste, auquel reviennent des indemnités convenues entre nous pour des ouvrages promis et non faits, une certaine quantité d'exemplaires des *Etudes de mœurs*. Je lui proposais cinq mille francs à terme, pour trois mille échus. Il a tout refusé, même ma signature et un effet, me disant que ma fortune était dans mon talent et que je pouvais mourir. Cette scène est une des plus infâmes que je connaisse. Gobsek n'est rien ; j'ai subi, plus rouge, le contact d'une âme de fer. Quelque jour, je peindrai cela. Je suis allé chez la duchesse (1) pour qu'elle se charge d'une négociation semblable auprès de l'auteur de mon procès, son libraire, qui m'a égorgé. Réussira-t-elle ? Je suis dans les angoisses de l'attente et il faut que j'aie toute la sérénité, le calme nécessaires pour mes énormes travaux (2).

16 octobre 1836. Balzac est contraint de se réfugier à Chaillot, dans l'ancienne mansarde de Jules Sandeau. « Je suis entré, écrit-il, dans la mansarde où je suis, avec la conviction d'y mourir épuisé de travail. J'ignore si je sauverai quelques parties du mobilier auxquelles je tiens, si j'aurai ma bibliothèque ». Pour comble de malheur, faillite de Werdet, son éditeur, qui l'entraîne dans son abîme.

Octobre 1837. Le voilà installé à Sèvres, sous le nom de M. de Surville. Quelques semaines plus tard, en novembre, il déménage « lestement » et vient se cacher à Passy, rue Raynouard, dans le fameux pavillon à deux issues, entre deux rues. Il est à bout de souffle, et de courage, et de santé. Le poids de ses obligations menace de l'entraîner. « Détresse affreuse », accrue par la maladie. « Je ne suis bien ni d'esprit, ni de corps. J'éprouve une lassitude horrible et qui, pour ma tête, n'est pas

(1) La Duchesse d'Abrantès, elle-même écrivain.
(2) *Lettres*, I, 62.

sans dangers. Je n'ai plus ni force ni courage. Les obstacles que je suis habitué à vaincre grandissent démesurément et m'épouvantent. Les soucis d'argent deviennent pour moi ce qu'étaient les Furies pour Oreste. Je suis sans soutien, énervé, je suis une négation. Ah ! ces moments-là sont terribles, surtout quand, faute d'argent, je ne puis me secouer par un voyage. Il n'y a pas de plaisirs pour moi, il n'y a que ceux du cœur. C'est la seule chose que l'intelligence n'ait pas encore envahi, c'est la seule chose qu'elle ne puisse remplacer ». — 2 novembre : « J'ai eu d'effroyables tourments dont il m'est impossible de vous écrire un seul mot. Ce serait souffrir deux fois. J'ai été sur le point de manquer de pain, de bougie, de papier. J'ai été traqué comme un lièvre et mieux qu'un lièvre par les huissiers. Je suis seul, abandonné, aux Jardies. Ma mère meurt de chagrin de tout cela. »

Balzac traverse une période de misère aiguë, « misère bouffonne », dont il rougit pour lui-même (1). Repassant, dans son esprit, sa vie écoulée, il n'aperçoit qu'avortements, travail sans résultat ; les années se suivent et passent sans que se rapproche le but rêvé.

1836 : « Ma vie devient par trop celle d'une machine à vapeur. Du travail hier, du travail aujourd'hui ; toujours du travail, peu de résultats. Voici 1836 commencé, j'aurai bientôt trente-sept ans. J'ai encore six mois pendant lesquels j'ai accumulé cinquante mille francs à payer... J'aurai vécu pendant neuf ans au bord d'une table, devant une écritoire. Je n'ai eu que trois distractions, permettez-moi de dire trois bonheurs, mes trois voyages, trois récréations arrachées, volées, dérobées périlleusement au milieu de mes combats, et qui ont laissé

---

(1) *Lettres*, I, 446. « Il m'a fallu plus de diplomatie pour avoir du bois à brûler pour un mois que pour signer quelque traité de paix dans dix ans d'ici entre la France et la puissance que vous voudrez ». « Mes lettres étaient rares parce que je n'ai pas toujours eu l'argent pour les affranchir et que je ne voulais pas vous le dire ». I. 527. Voir sur ses budgets mensuels et les prodiges d'économie qu'il impose à sa gouvernante, II, 372, 394, 399.

l'ennemi faire des progrès. Trois haltes pendant lesquelles j'ai respiré ! » (1).

20 janvier 1840 : « (Je n'ai pas) une seule perspective où mes yeux puissent se reposer. Tout est devenu sauvage, âpre, hérissé de précipices. A quarante ans, après quinze années de travaux constants, il est permis de se lasser du travail quand il donne, en résultat, une renommée contestable, une misère réelle, des amitiés sans dévouement et superficielles, des sacrifices perdus, des ennuis croissants, des charges de plus en plus lourdes, aucun plaisir. Il y a des gens qui peignent bien autrement ma vie, mais la voici telle quelle est. J'ai perdu le goût à bien des joies, et il y a bien des plaisirs que je ne conçois plus. Je suis effrayé d'une espèce de vieillesse intérieure qui m'a saisi » (2). Quelques mois plus tard : « J'aurais bien besoin aujourd'hui de voir mes plaies pansées et guéries, de pouvoir vivre, sans soucis, aux Jardies, et de passer doucement mes jours entre le travail et une femme. Mais il paraît que l'histoire de tous les hommes ne sera jamais qu'un roman pour moi. D'abord vingt mille ducats de dettes sont un fardeau sous lequel je dois succomber. Depuis le compte que je faisais à Genève, vous souvenez-vous ? il n'y a rien de changé ; j'ai vécu et j'ai marqué ma place au soleil, voilà tout. Je me suis soutenu à la surface de l'eau, en nageant. Dieu veuille que je n'enfonce pas ! » (3).

De guerre lasse, Balzac songe à prendre « une de ces sublimes résolutions qui retournent la vie comme un gant ». Il laissera la littérature pour sortir du « cercle » où il se débat. Il s'en ira au Brésil, par exemple, quitte à y « laisser ses os » dans une « entreprise folle », qu'il choisira « à cause de sa folie même » et à périr « si elle ne le fait pas riche ». Il s'établira en Russie et recommencera sa vie dans un pays pour lequel il éprouve la plus vive sympathie. Il se retirera en Touraine, au

---

(1) *Lettres*, I, 292.
(2) *Id.*, I, 524.
(3) *Id.*, 537.

bord de la Loire, caché à tous, abandonnant son grand ouvrage...

Mais si, acculé à l'abîme par la « froide logique du coffre-fort », « n'ayant, écrit-il, comme Médée, que *moi* contre tout », il lui arrive de maudire la vie, si même, saisi par le « vertige du malheur », il en vient à envisager la solution de désespoir et à penser au suicide, ce sont là abdications momentanées d'une personnalité qui trouve en sa robuste santé, mais aussi dans les suggestions de l'imagination, assez de ressort pour se redresser virilement, et dans son orgueil, dans son sentiment du devoir envers elle-même et de ses responsabilités à l'égard des siens et d'autrui, trop de raisons de ne pas faillir à sa tâche et de ne point s'avouer vaincue. « Il faut toujours travailler sous peine de périr et je n'ai pas le droit de périr. Ma mort tuerait trop de monde » (1). « Je suis abattu, mais non sans courage ; ce que Boulanger (2) a su peindre et dont je suis content, c'est la persistance à la Coligny, à la Pierre-le-Grand, qui est la base de mon caractère ; l'intrépide foi dans l'avenir ».

Faut-il rappeler ces spéculations sans trêve dont se grise l'imagination de Balzac, mirages éphémères, trésors prestigieux aussitôt évanouis qu'entrevus, ces contrats mirifiques (3) qui libèreront, définitivement, l'écrivain de ses angoisses financières et assureront tout loisir à sa production ? Engouements pour les éditeurs qui se disputent ses œuvres : Werdet, Gosselin, Mame, Souverain, d'autres encore : les sauveurs attendus en qui Balzac croît découvrir des amis tout dévoués à ses intérêts, puis désaf-

---

(1) Balzac, comme l'on sait, était débiteur d'une forte créance à sa mère. Il soutenait son frère Henri, dont la vie ne fut que déboires, insuccès et mésaventures de tout genre. A différentes reprises, il secourut sa sœur Laure mariée à un ingénieur très intelligent, dont les circonstances ne favorisèrent pas toujours les travaux et les projets. Ces soucis et ces chagrins de famille ajoutaient leur poids à toutes les préoccupations qui accablaient Balzac.

(2) Il s'agit de son portrait peint par Boulanger.

(3) Voir l'histoire typique du traité Lecou. *Lettres*, II, 241-249. Pour le détail des spéculations balzaciennes, voir l'ouvrage si documenté de M. Le Breton. *Balzac, l'homme et l'œuvre*, réédition, 1922.

fection soudaine, impatience des engagements qui lient l'écrivain à des délais fixes et à une production régulière, mésentente croissante, refroidissement, et, finalement, brouille, la liste serait trop longue de ces vicissitudes qui tiennent une si grande place dans la vie du travailleur et se soldent, régulièrement, par des pertes de temps et d'argent, qu'accompagnent mille aggravations : procès enchevêtrés, dédits onéreux, journées entières « mangées » par les démarches auprès des avocats, et des hommes d'affaires, préparation des dossiers, que Balzac, juriste retors et capable d'en remontrer aux hommes de métier, prend soin de rassembler lui-même et excelle à exploiter. Et toujours, à travers ces dédales financiers, ce fil d'Ariane qui ne se brise jamais : l'espoir, parfois obscurci, toujours renaissant, du jour prochain qui lui apportera, en même temps que la liberté et l'indépendance, le prestige et les avantages de la richesse, toutes les féeries attirantes de la « Terre promise », toute la « folie de l'espérance ».

30 juillet 1835 : « Récapitulation faite, il me faut un an de travail et beaucoup de bonheur dans mes travaux pour que je sois entièrement libre et libéré. »

Octobre 1835 : « Je ne puis pas respirer l'air de la liberté, me sentir sans chaînes, c'est-à-dire sans dettes, avant avril, mai ou juin ».

12 février 1837 : « Je vais maintenant m'occuper des treize derniers volumes des *Etudes de mœurs* et j'espère avoir fini en 1840. »

Novembre 1842 : « J'ai encore pour sept ans de travaux qui me clouent dans le silence du cabinet ».

7 avril 1843 : « D'ici en trois ans, en restant dans la voie où je suis, j'aurai tout payé; mais j'ai la conviction d'être (devenu) un vieillard (alors) et je ne le veux pas ».

5 août 1846 : « Si je suis avec vous cet hiver, à compter de septembre, je travaillerai à trois ouvrages : les *Petits Bourgeois*, le *Théâtre comme il est* et le *Député d'Arcis*, qui, d'après mon estimation, valent, l'un dans l'autre, quarante mille francs. Ainsi, vous voyez que non seulement mes dettes seront payées,

mais que j'aurai même de l'argent de reste à la fin de l'hiver » (1).

Les luttes forcenées de l'écrivain sur les « champs de bataille intellectuels » touchent à leur terme. L' « œuvre écrite avec son sang » a porté ses fruits, mais, hélas ! sans lui assurer, encore, la libération définitive.

15 mars 1850, au lendemain de son mariage : « Malgré tous nos efforts, nous avons encore quelques dettes ; aussi je vais être obligé de travailler encore d'arrache-pied ; mais nous avons la certitude qu'en 1852, au plus tard, notre ménage aura du moins l'aisance » (2).



« Je suis, écrivait Balzac, le Juif-Errant de la pensée, toujours marchant, sans repos, sans jouissances de cœur, sans rien que ce que me livre un souvenir à la fois riche et pauvre, sans rien que ce que j'arrache à l'avenir ; je mendie l'avenir, je lui tends la main. Il me jette non pas une obole, mais un sourire qui veut dire *demain* ».

Si Balzac, à toutes les pages de ce pathétique roman d'amour, proclame la faillite de sa vie, c'est que, né pour les joies du cœur, jeté par les circonstances dans une « horrible lutte avec le malheur », il sent que sa destinée lui échappe et que trop tard se lèvera, pour lui, le jour de la récompense. « Qu'est-ce que cette tête-là ? s'écriait avec effroi une somnambule qu'il avait consultée chez le magnétiseur Dupotet. *C'est un monde, cela me fait peur* ». « Elle n'avait pas regardé au cœur, ajoute Balzac, elle avait été, dit-elle, éblouie par la tête. Mais, depuis

(1) *Correspondance*, II, 272.

(2) *Id.*, 444. Sur le conseil pressant de Balzac, Mme Hanska avait abandonné sa fortune à sa fille, ne se réservant qu'une rente. Elle n'apportait donc pas la sécurité du lendemain au romancier, qui avait toujours témoigné la plus grande répugnance à traiter avec elle cette « odieuse question d'argent ». L'achat et l'aménagement de la maison de la rue Fortunée, qu'il avait, comme l'on sait, transformée en un véritable musée d'art, n'avaient pas été sans retarder sa libération.

que j'existe, ma vie est cependant dominée par le cœur, et c'est un secret que je cache avec soin ; je ne vous ai pas laissé voir tout, à vous, la bien-aimée et la seule aimée. Depuis que je me suis senti un cœur, j'ai été dominé par un désir, celui de rencontrer un sentiment aussi vif que celui que je me sens dans l'âme ; c'est le rêve de ma vie, et je comprends tellement les douceurs de cet échange, l'étendue de ces plaisirs secrets, de cette entente parfaite, ils se sont tant poétisés, que je cache mon programme. Il y a tant de jouissances pour moi dans une jouissance ! Si vous saviez comme elles sont longues, rêveuses, combien est profond le sillon qu'elles laissent dans mon âme ! Vous n'imaginerez cela que longtemps après avoir vécu près de moi. Le parfum de votre papier, qui ne s'exhale pas tout entier, malgré la distance, me tient des heures entières ; c'est un esquif chargé de souvenirs et qui me mène loin ! Il y a des détails, des choses auxquelles vous ne pensez pas et qui me font vivre des demi-nuits, quand je ne trouve pas le sujet que je cherche. Je revois le sentier de Diodati (1), ou les cailloux de l'allée du milieu du jardin de la maison Mirabaud, où nous nous promenions, ou un certain accent, une certaine pression de mains presque enfantine, en regardant les gravures. Et bien d'autres (choses) qui me font pâlir ! Comme tout pâlit dans ma vie quand les souvenirs se montrent ! J'ai tout mis sur votre belle tête et sur votre cœur, car il n'y a qu'un amour dans la vie ! Les hommes ont et doivent avoir des distractions ; mais l'amour, qui satisfait tout, la vanité, le plaisir, l'orgueil, qui donne le bonheur du ménage et la sécurité de l'âme, l'amour qui est l'étoffe de la vie, il n'y en a qu'un... Si je veux la tranquillité sous le rapport de la fortune, c'est une suite de déductions de mes espérances. Là est le secret de mon épouvantable activité... Ah ! si votre cœur est intelligent, combien il doit battre en voyant ces ouvrages se succéder coup sur coup et les effets d'une activité de jeune homme. « J'aime trop, il

---

(1) La villa Diodati, habitée par Byron et la maison Mirabad, à Genève, tiennent la première place dans les souvenirs de Balzac. La vie telle qu'il l'eut rêvée, répète-t-il volontiers, c'était Diodati.

m'arrivera malheur ! » est un mot que je me dis à moi-même. Il y a des heures pleines de vous qui sont pour moi comme des abîmes ; j'en reviens épuisé » (1).

Si la gloire achetée aux dépens du seul bonheur que rêvait Balzac : une vie calme et recueillie dans la jouissance d'une affection définitive et complète, ne fut jamais, à ses yeux, « une compensation à toutes ses privations et à toutes ses souffrances »; s'il faisait profession de dédaigner cette gloire qui ne brille que « sur les tombeaux », du moins ce renoncement involontaire et jamais accepté, ce « triple martyre » de l'homme : « martyre du cœur, martyre de la tête et des affaires » devait-il profiter à l'œuvre et lui donner cette large portée *humaine*, cet accent d'humanité *vécue* qui appartient en propre aux créations conçues et enfantées dans la douleur, et comme pétries de la chair et du sang de leur auteur. « Il est, confiait-il à Mme Hanska, dans la lettre qui ouvre la correspondance avec l'Etrangère, il est des œuvres où j'aime à être moi ; mais vous les devinerez, car ce sont celles où le cœur a parlé. Ma destinée est de peindre le bonheur que sentent les autres et de le désirer complet, sans le rencontrer. Il n'y a que ceux qui souffrent qui puissent peindre la joie, parce que l'on exprime mieux ce que l'on conçoit que ce que l'on éprouve » (2).

Il était nécessaire, en effet, que le hasard de la destinée condamnât Balzac à désirer sans cesse un objet absent et lointain, pour que, exaspérés par cette « contrainte » même, ses sentiments se trouvassent amplifiés à l'excès et portés à leur « paroxysme », pour que, par une incessante « transposition » d'énergie, leur force accumulée se dépensât en « créations » idéales. Si vivre, c'est pour l'homme, se dépenser plus ou moins complètement, et user plus ou moins vite ses énergies — « tuer les sentiments pour vivre vieux, ou mourir jeune, en acceptant le martyre des passions, avait écrit l'auteur de la *Peau de chagrin*, voilà notre arrêt » — l'abstinence et le renoncement, en face de la vie, étaient la condition qu'au prix d'un « martyre »

---

(1) *Lettres*, II, 101.
(2) *Id.*, I, 4.

incessant, devait réaliser Balzac, pour que ses facultés créatives pussent se déployer et s'exercer en toute leur puissance : à *imaginer* la vie, l'écrivain employa l'énergie que, placé dans des conditions plus propices par les circonstances extérieures, *l'homme* eût dépensée à *vivre* sa vie, conformément au rêve de bonheur dont le poursuivait l'obsession. Son œuvre, c'est, projetée hors de lui-même, dans le domaine de la fiction et de la réalité *idéale*, la vie grandiose, passionnée, *unique*, qu'il eût voulu vivre. « Le hasard, écrivait-il, m'a contraint à écrire mes désirs, au lieu de les satisfaire ».

Il y a plus : nul doute que cette concentration de tout l'être sur une grande pensée toujours reculée et toujours lointaine, claquemurant l'écrivain « dans le monde moral », n'ait influencé, de façon décisive, la création balzacienne, en donnant au génie du romancier cette lucidité de vision qui, devant son regard intérieur, fait saillir êtres et choses avec la puissance de relief et l'intensité de vie qu'ils accusent dans la vie même. Nul doute que « cette vie atroce qui demande son pain de tous les jours à l'encrier et qui vit de sa cervelle », entraînant le resserement continuel d'une nature exubérante sur elle-même, n'ait donné à son cerveau ce pouvoir de vision surnaturelle qui confine à l'hallucination (1) et, amplifiant, grossissant la réalité, prête aux protagonistes de la *Comédie Humaine :* Goriot, Grandet, Vautrin, Hulot, Balthazar Claës, des proportions plus grandes que nature, les élève au rang de personnages « excessifs », leur confère la valeur de « types » et de « symboles ».

A revivre ainsi l'histoire du labeur et des veilles du grand visionnaire, l'on croit voir surgir le Balzac au regard perdu dans l'ombre des orbites et comme tourné vers le dedans, qu'en une divination fameuse, sut évoquer Rodine, le plus apparenté de tous les génies. La nuit de travail « infernal » s'achève. Sortant de cet état d'hallucination où son cerveau enfantait des mondes, le géant, au masque chaotique, aux traits heurtés, lentement s'éveille et reprend conscience de la réalité. Sur son

---

(1) Dès 1833, Balzac écrivait à Mme Carraud : « Je vous assure que je vis dans une atmosphère de pensées, d'idées, de plans, de travaux, de conceptions, qui se croisent, bouillent, pétillent dans ma tête à me rendre fou. *Correspondance*, I, 236.

visage — tel le Penseur éternel, contemplant du haut de la Porte de l'Enfer le tourbillon humain — se reflète encore l'angoisse du spectacle infernal que, devant les yeux du voyant, faisait surgir, tout à l'heure, l'imagination surexcitée. Se dégageant péniblement de la matière pesante où l'emprisonne son corps, l'être intérieur, d'un effort douloureux, aspire à la lumière...

« Plus une âme est pleine d'amour et resserrée physiquement, écrivait Balzac, et mieux elle jaillit vers les cieux. C'est là un des secrets de la cellule et de la solitude ». A ces « exaltations qui n'arrivent qu'aux dépens de la vie », nous devons ces « jaillissements » qui s'appellent *Séraphita*, la *Recherche de l'Absolu*, *Eugénie Grandet*, à cette « claustration » contre nature, à cette « vie des Pères du Désert », cette fécondité d'invention, cette « rapidité » d'exécution, cette « facilité » (1), cette puissance décuplée qui non seulement permirent à un cerveau surchauffé de projeter, comme d'un seul jet, hors de lui-même, une abondance d'œuvres, mais lui faisaient entrevoir, comme en une illumination soudaine, tout un monde de sujets à traiter, toute une foule de personnages qui, préformés, aspiraient à l'être et n'attendaient, si l'on ose dire, que leur tour pour naître à la vie. « Force de la nature », force élémentaire, que les circonstances extérieures compriment et refoulent sur elle-même, Balzac ne crée point son œuvre : elle *se crée* de par une nécessité intérieure qui échappe à sa volonté consciente et s'impose souverainement à son génie : si l'on peut dire, *il est créé*.

Faut-il, en regard de ses « bulletins de défaite », citer ses bulletins de victoire ?

Août 1835 : « Réfléchissez à ceci : Walter Scott écrivait deux romans par an et passait pour avoir du bonheur dans son travail ; il étonnait l'Angleterre. Cette année, j'aurai produit : 1° le *Père Goriot* ; 2° *Le Lys dans la vallée ;* 3° les *Mémoires d'une jeune mariée ;* 4° *César Birotteau*. J'aurai fait

---

(1) « Le désir de te voir me fait trouver des choses qui d'ordinaire ne me venaient pas. Je corrige plus vite. Tu ne me donnes pas que du courage pour supporter les difficultés de la vie, tu me donnes encore du talent, de la facilité tout au moins. » 1er décembre 1833.

trois livraisons d'*Etudes de mœurs* à Mme Béchet et trois livraisons d'*Etudes Philosophiques* à Werdet. Enfin, j'aurai achevé le troisième *Dixain* et *Séraphita*. Mais aussi serai-je vivant ou avec ma raison, en l'an 1836 ? J'en doute. Parfois il me semble que mon cerveau s'enflamme. Je mourrai sur la brèche de l'intelligence ».

Août 1842 : « Outre *Quinola* — cette grande bataille perdue, avec mille calomnies sur ma tête, de plus — j'ai écrit cette année : 1° *La Fausse maîtresse ;* 2° *Albert Savarus ;* 3° un quart de volume des *Mémoires de deux* (*jeunes*) *mariées ;* 4° mon *Avant-Propos* de la *Comédie humaine ;* 5° un *Début dans la vie* (deux volumes in-octavo); 6° un *Ménage de garçon en Province;* 7° j'ai commencé l'*Ambitieux malgré lui*, deux volumes in-octavo ; 8° il faut que je donne *David Séchard* au *Messager* ce mois-ci ; 9° j'ai fait les *Méchancetés d'un Saint* dans le *Musée des Familles ;* 10° j'ai fait les *Amours de deux bêtes* pour Hetzel, (pour) les *Animaux peints par eux-mêmes ;* 11° j'ai revu les épreuves de la nouvelle édition de *Louis Lambert* et de *Séraphita ;* 12° j'ai lu et corrigé les épreuves de trois volumes de la *Comédie Humaine* et nous ne sommes qu'en septembre ! J'ai fait quelques travaux commencés, dont je ne vous parle pas, comme les *Frères de la Consolation*, etc. » (1).

Tel est, à n'en juger que par ces quelques chiffres, le bilan d'une existence dont Balzac, aux heures de lassitude extrême, s'acharnait à clamer l'avortement. A ce spectacle d'une intelligence assez puissante « pour faire comparaître en soi l'univers », le hasard devait en ajouter un autre non moins sublime : celui d'une existence réalisant et confirmant de son exemple cette doctrine mystique de la volonté qui fait le fonds de la philosophie théorique et pratique de l'auteur de la *Comédie Humaine* (2). Concentrée sur elle-même, la volonté acquiert une puissance de rayonnement qui dépasse infiniment la puissance

---

(1) *Lettres*, II, 63.

(2) Voir l'article de J. Pérès : *Le Mysticisme de la volonté chez H. de Balzac*, *Mercure de France*, juillet-août 1908.

de l'homme normal et se traduit par des phénomènes dont Balzac se plaît à noter la fréquence croissante dans sa vie de tous les jours. Séparée de son objet, elle le rejoint à travers l'espace en de mystérieuses simultanéités. « Il y a quelque chose de singulier, écrit-il au moment où il compose *Fleur des Pois*, c'est que j'aie combiné cette œuvre, pendant que vous pensiez à l'idée première et durant le chemin que faisait pour venir à moi la lettre où vous me parlez des souffrances qui atteignent les hommes. N'est-ce pas à faire croire que l'espace n'existe pas et que nous avions causé ensemble ? » (1). S'il est convaincu qu'une affinité et une prédestination mystiques lui ont fait deviner et reconnaître, à travers l'inconnu et l'éloignement, « l'âme de son choix », « la créature élue, écrit-il, tout ce qu'il y a de beau et de bon pour moi, comme dit Swedenborg, l'élégance de la maison et tout ce que j'ai pris la liberté d'appeler le « *beau moi* de l'homme », de ce même « système sur les forces humaines » procède, aussi, cette idée que l'âme élue doit vivre « dans l'atmosphère » que lui fait son âme à lui, et qu'il « l'entoure souvent de ses vœux ».

Mysticisme de la volonté, encore, cette croyance au *magnétisme*, cette conviction, dont se targue Balzac, qu'il possède une « puissance magnétique inouïe » et que, soit par une somnambule, soit par lui-même, il peut guérir les personnes qui lui sont chères (2). Chiromancie, cartomancie, il n'est aucune des pratiques extra-naturelles, familières aux cerveaux épris de mystère, qui n'aient prise sur l'imagination surchauffée du romancier et ne jouent leur rôle dans l'existence insolite qui l'isole et lui fait perdre contact avec le monde réel (3). « Je présume, écrit-il à l'Etrangère, que votre long silence vient de votre voyage à Ischl. Cependant, j'ai eu hier de vos nouvelles. Elles n'étaient pas bonnes. A la date du 27 ou 28, vous avez dû être souffrante, tourmentée. Vous voyez Madame de Luchesi Palli. C'est ce que m'a dit une somnambule que j'ai endormie....

---

(1) *Lettres*, I, 275. Voir une autre « correspondance » non moins curieuse : *Revue de Pologne*, p. 14.

(2) *Id.*, I, 152.

(3) Voir, entre autres, sa visite à un cartomancien. *Lettres*, I, 562.

Ces dernières expériences que j'ai faites ici depuis mon retour m'ont décidé à avoir constamment quelques somnambules à moi... Quelle imposante et terrible puissance ! Savoir ce qui se passe dans l'âme des personnes à la plus grande distance ! Savoir ce qu'elles font ! Je tâcherai de vous donner ce pouvoir-là » (1).

« Il me faut, écrivait Balzac, le travail et les créations littéraires pour que je sois maître de moi ». N'est-elle pas étrangement providentielle, encore, la destinée qui, accablant Balzac sous le faix d'un labeur contre lequel sa volonté surmenée ne cesse de s'insurger, lui impose les conditions d'existence les seules capables de *maîtriser* sa nature aux énergies « bouillonnantes » ? Providentielles, aussi, ces dettes dont « l'aiguillon » le stimule sans trêve et condamne « celui qui fut créé pour le plaisir et le sans-souci, pour l'amour et le luxe », à un travail de forçat ? Providentiel, enfin, ce besoin d'argent qui, l'astreignant pour vivre « à trouver cinq cents francs par mois dans son encrier », lui fait écrire *Honorine* en trois jours, en trois jours, aussi, le *Dernier amour*, et le « condamne à toujours créer » ? Et, comme si le martyre du corps était nécessaire pour qu'essore d'autant plus librement l'esprit, il n'est pas jusqu'à ce stimulant dont l'organe cardiaque et le cerveau de Balzac devaient payer si chèrement l'adjuvant : le café, qui, dans le silence des nuits, où, devant l'imagination hallucinée de l'écrivain surgit la vision d'une humanité plus grande que nature, n'aide le génie à sortir de sa gangue et fasse « surgir de sa prison de chair et d'os l'homme intérieur ».

***

« Quand on fera votre statue, disait à Balzac un de ses amis, il faudra la faire en bronze (2) pour mieux peindre

---

(1) Voir, à la suite, l' « expérience » qu'il propose à M. Hanski. *Lettres*, I, 261. Consulter, encore, à ce propos, l'ouvrage déjà cité de Le Breton (pp. 28-32 de la réédition) et l'article capital de Pérès, mentionné plus haut.

(2) « A un certain degré, ma volonté se coule en bronze ».

l'homme ». Tout en se défendant de s'ennorgueillir jamais « de ce qu'on appelle talent », ni même de sa volonté « qui passe, écrivait-il, pour sœur de celle de Napoléon », Balzac, relatant à sa correspondante l'un des « prodiges de volonté, de persistance créatrice », qui étaient comme la monnaie courante de son labeur journalier, citait avec orgueil le propos d'un de ses familiers qui, « ayant perçu un peu du mouvement intellectuel de sa fournaise », n'avait pu s'empêcher de déclarer que « Napoléon n'avait pas montré tant de vouloir ni tant de courage ».

La « volonté de bronze » a atteint son but. Parvenu au terme de ses efforts, Balzac se retourne en arrière, et embrassant d'un regard apaisé les années de lutte qui absorbèrent sa jeunesse et sa maturité, il se rend cette justice que son sacrifice n'a point été perdu et qu'il n'a point acheté trop cher le bonheur qui maintenant illumine son avenir. « Il ne faut pas être injuste envers la destinée, écrit-il au lendemain de son mariage, à sa sœur, que ses deux filles consolaient, elle aussi, de bien des déboires, tu peux accepter bien des malheurs. C'est comme moi avec Madame Hanska. Le don de son affection m'explique tous mes chagrins, mes ennuis et mes travaux ; je payais par avance au mal le prix d'un pareil trésor ; comme l'a dit Napoléon, tout se paie ici-bas, rien n'est volé. Je trouve même que j'ai payé très peu. Ce n'est rien que vingt-cinq ans de travaux et de luttes pour acquérir un attachement si splendide, si radieux, si complet » (1).

« Martyre du cœur, martyre de l'esprit et des affaires », si la vie « prodigieuse » d'Honoré de Balzac (2), avec ses douleurs et ses joies, ses désastres et ses triomphes, ses luttes incessantes pour l'amour, pour la richesse, pour la gloire, offre l'un des spectacles les plus grandioses et, tout ensemble, les plus pathétiques que connaisse l'histoire de la volonté humaine, au

(1) *Correspondance*, II, 426.
(2) Voir la belle conférence de René Benjamin : La prodigieuse vie d'Honoré de Balzac (*Revue de l'Alliance Française*, 15 avril 1921).

regard du psychologue elle atteste par un illustre exemple ce que peut une énergie soutenue, réchauffée, décuplée par une grande pensée. « Il y a dans mon cœur, écrivait Balzac, une fleur embaumée, précieuse, inconnue, aux plus vives couleurs, qui n'est qu'à nous, que personne ne soupçonne et qui est arrosée des plus douces larmes, caressée par le plus brillant soleil, *l'esprit*... et dont les racines plongent dans tout l'être, qui boivent le plus pur du sang, qui s'attachent aux parois de la cervelle et qui fleurira ma vie jusqu'au dernier moment » (1).

Hubert GILLOT.

---

(1) *Lettres*, II, 108.

L'AME DE LA FRANCE

ET LA

RENAISSANCE DU XIIe SIÈCLE

Les années qui ont suivi l'effondrement de l'Empire napoléonien ont été marquées dans tous les pays d'Europe par un éveil de la conscience nationale, dont le résultat a été de ramener l'attention sur les siècles du moyen-âge, au cours desquels s'étaient lentement formées les nations modernes. Pendant fort longtemps, les lettrés n'avaient rien voulu connaître des époques écoulées entre la fin de l'âge gréco-romain et l'aurore de la Renaissance ; ils ignoraient le patient travail de l'érudition surtout monastique, qui peinait à remettre en lumière les monuments de nos origines. Mabillon, Baluze, du Cauge, dom Bouquet, Muratori, et tant d'autres, étaient négligés par l'opinion littéraire, fidèle à son culte exclusif de l'idéal classique. Mais ces grands érudits avaient à leur façon préparé le romantisme qui allait s'orienter vers les origines nationales. C'est le trait que ses premiers théoriciens, en Allemagne, en Italie, en France, marquèrent le plus énergiquement. Mais le moyen-âge qu'ils nous rendirent était tout embrumé de légendes. On s'attacha un peu puérilement à ses aspects « houbadour ». Surtout, on accepta les yeux fermés des théories venues d'Allemagne, empreintes d'un mysticisme naïf et en même temps d'un subtil et puissant orgueil de race. Institutions féodales,

code familial, cantilènes épiques, art religieux, tout sortait de la Germanie : les invasions barbares avaient été le déluge bienfaisant, qui détruisit l'ancien monde, et laissa sur le sol des alluvions fécondes, sur lesquelles lentement germa puis s'épanouit la floraison de l'âme populaire, de l'âme germanique. Wolf, Herder, les frères Grimm avaient réussi à faire croire que tout art est le fruit spontané de l'âme confuse des foules, et que ces foules, créatrices du monde moderne, sortaient des forêts teutonnes. Ces théories d'apparence inoffensive, on sait comment elles ont été longtemps exploitées au profit d'une politique de domination : consciente d'avoir une fois déjà régénéré le monde, la race élue, la race mère affirmait son droit à le reprendre pour le repétrir encore à son gré.

Quelques historiens, dès avant 1870, ont pourtant voulu voir clair à travers ce brouillard romantique : Fustel de Coulanges fut, sinon le premier, du moins celui qui, par sa méthode rigoureuse, jointe aux ressources d'un esprit merveilleusement fait pour la synthèse, donna une orientation nouvelle et définitive aux études historiques. Ses disciples, Camille Jullian dans l'histoire des institutions, Joseph Bédier pour l'histoire des lettres, Emile Mâle pour l'histoire de l'art, ont travaillé à marquer la juste part des influences germaniques ; du même coup ils ont dégagé les éléments complexes qui formèrent la civilisation du moyen-âge et donnèrent naissance aux patries européennes. On sait désormais qu'il n'y a pas eu une brusque coupure dans le travail des siècles. Les populations imprégnées de culture latine n'ont pas été submergées par le flot des invasions, et leur caractère ethnique n'a guère été modifié par un rapport barbare dont l'importance avait été fort exagérée. L'Eglise a gardé et transmis le dépôt de la civilisation, pénétrée des influences du vieil Orient, privée, par l'affaiblissement des élites, de ses moyens d'expression, mais vivifiée par un puissant idéal religieux et prête à refleurir dès que le permettraient les institutions sociales raffermies.

Cette Renaissance s'est manifestée d'abord sur le sol français, à la fin du XIe siècle, et au cours de ce merveilleux XIIe siècle, adolescence magnifique de l'Europe, époque printanière marquée par un des renouveaux les plus riches de sève

que le monde aît connus. C'est par là que la France a mérité son titre d'aînée des nations modernes, et marqué de son empreinte ce monde renaissant. Pour bien juger de cette empreinte, il importe évidemment de rechercher les éléments ethniques et sociaux qui ont constitué la France.

L'Empire romain n'avait pas détruit, mais bien plutôt consacré et renforcé l'unité de la Gaule : avec ses contours précis, avec Lyon sa capitale, elle avait en outre des éléments traditionnels de cohésion, que Rome fit servir à l'harmonie impériale sans les abolir. Les invasions du III[e] siècle aboutirent même à vivifier une sorte de conscience nationale, qui survécut à travers les bouleversements du cinquième.

Fustel de Coulanges (1) a bien marqué le caractère des invasions germaniques. D'abord une ruée désordonnée de hordes, débris des antiques tribus germaniques, qui depuis longtemps se heurtaient à la frontière romaine, et la crevèrent enfin, affolées, sous la poussée des masses asiatiques. Celles-ci, après avoir lentement traversé le monde slave, abordaient la forêt germanique, et remontant le Danube, refoulaient tout sur leur passage, jusqu'au moment où elles déferlèrent à leur tour sur l'Italie et sur la Gaule. Ces hordes ont dévasté et massacré ; elles ont laissé des trainards et des survivants ; elles n'ont rien fondé. Mais, au cours de cette crise, la Gaule fut livrée à des rois barbares, qui étaient des chefs d'armées auxiliaires, et non des conducteurs de peuples, et qui, de gré ou de force, commandèrent au nom de Rome.

La Gaule changea de maîtres ; mais sa population ne fut pas submergée ni même gravement altérée. Moins de cent mille Burgondes s'établirent le long de la Saône et du Rhône ; l'armée des Goths domina un temps entre Rhône et Loire ; mais elle fut refoulée par Clovis jusqu'aux Pyrénées. Les Francs, installés dès longtemps sur les bords de la Meuse, s'avancèrent peu à

---

(1) *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. II, l. II, 1875. Avant lui, déjà, l'abbé DUBOS, *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*. 3 vol., 1733-1734.

peu vers Tournai, Arras et Paris. Seule la Gaule du Nord et du Nord-Est subit un apport germanique appréciable, tandis que l'Armorique recueillait les Celtes refoulés de Grande Bretagne, que les Goths restaient autour de Narbonne, et que les Vascons descendaient des Pyrénées.

On peut évaluer à quinze millions la population de la Gaule à la fin de l'Empire ; on admettra, si l'on veut, qu'un tiers périt au cours des invasions. D'autre part, il est difficile d'estimer à plus d'un million le nombre des envahisseurs fixés sur le sol gaulois. Comment dire, dans ces conditions que la population gallo-romaine aît pu être germanisée, alors qu'elle avait pour elle la supériorité de la culture et des cadres traditionnels, si bouleversés qu'ils fussent ? En réalité, la Gaule catholique se donna au Salien baptisé, pour continuer à vivre sa vie nationale sous un nouveau chef, paré d'une investiture romaine.

S'ils ne remplacèrent pas les Gallo-Romains, les Barbares au moins leur imposèrent-ils ce beau système social, qu'admirait Montesquieu, et qu'il croyait avoir été « trouvé dans les bois » ? Il faut répondre, avec Camille Jullian (1) : « Des Francs et de la Germanie, il n'est rien venu qui ait relevé la dignité des hommes et qui ait égayé leur vie. Si toutefois, dans les temps dont nous parlons, la dignité humaine a survécu et grandi à travers tant de misères... ce n'est point parce que la Gaule s'était livrée à des rois barbares, c'est parce qu'elle était devenue chrétienne. »

L'Eglise chrétienne a maintenu la Gaule, et son âme nationale, en la mettant sous la sauvegarde de l'unité religieuse, malgré les partages des familles royales, malgré les frontières artificielles ; son formulaire traditionnel met encore dans les Gaules Trèves ou Aix-la-Chapelle. Les cités devenues des églises gardent leur vie municipale, et en même temps la conscience du lieu national. Avitus, évêque de Vienne, le Gallo-Romain descendant d'un empereur, saluant en Clovis baptisé l'espoir de la nation gauloise : tel est le symbole annonciateur de la

---

(1) *De la Gaule à la France*. Paris, Hachette, 1922, p. 203.

France. A l'action des évêques et souvent confondue avec elle, s'ajouta l'action d'une aristocratie gallo-romaine enracinée au sol, qui donna leur nom à tant de nos villages ; l'action aussi des poètes et des lettrés, Ausone, Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours, et tant de chroniqueurs, pour lesquels il y a une Gaule, une seule, qui garde figure et âme de nation.

Tel est l'héritage que recueillirent les Capétiens : leur domaine féodal pouvait être réduit à quelques chatellenies ; les liens de vassalité pouvaient s'entrecroiser à l'infini, et réduire à rien la prérogative royale : le roi était roi de France, et sans le secours de cette forte unité morale, l'unité politique et juridique n'aurait jamais pu s'affirmer. A tous les morcèlements féodaux survivait une âme française.

Il faut, avec Longnon (1), marquer à cette date décisive l'essor prodigieux du nom français à travers le monde. Des royaumes français se fondent en Angleterre, en Sicile, en Syrie, à Jérusalem. Les écoles parisiennes attirent les étrangers de toute l'Europe ; la poésie et l'art religieux de France gagnent de proche en proche, depuis l'Italie du Sud jusqu'à l'Islande.

L'histoire des origines de la poésie française, des chansons de geste, est restée longtemps sous l'influence des théories germaniques. Depuis Fauriel jusqu'à Gaston Paris, on a peiné à chercher des cantilènes barbares, par lesquelles les Francs auraient glorifié leurs guerriers, et qui, obscurément élaborées par le génie anonyme de la foule créatrice, se seraient enfin épanouies dans les épopées chevaleresques. M. Pio Rajna, et M. Becker avaient déjà fortement sapé cet édifice romantique. Joseph Bédier (2) l'a définitivement jeté bas, et les résultats des recherches conduites par ce maître et ses disciples montrent bien qu'ils sont sur la bonne voie.

---

(1) Auguste Longnon. *La formation de l'unité française*, leçons, publiées par H.-François Delaborde. Paris, Picard, 1922, p. 69.

(2) *Les légendes épiques*, recherches sur la formation des chansons de geste, 2e édition, 1914-1921, 4 volumes.

Les plus anciens poèmes français sont des vies de Saints, Vie de Saint Léger, Vie de Sainte Foi, Vie de Saint Alexis, cantilène de Sainte Eulalie, transpositions sans doute de poèmes latins, d'inspiration liturgique. Mais on avait mal vu que les chansons de geste elles-mêmes ne font que continuer un genre littéraire bien connu des hagiographes : les passions épiques, les vies des Saints qui gardent de l'histoire du héros à peine un nom et une date, et le transforment en un protecteur armé de la lance et du bouclier.

Le P. Delehaye a montré, dans les *Légendes grecques des saints militaires*, comment Procope de Scythopolis, ou Démétrius de Sirmium, ont été transformés de clercs en guerriers : les épopées françaises offrent un cas tout pareil, dans la chanson d'Aïol ; la chanson de *Fierabas* est une transposition chevaleresque de la légende de Saint Christophe ; Renaud de Montaubon s'achève en légende hagiographique. Lors même que les chansons de geste expriment surtout l'idéal chevaleresque, le lien qui les rattache aux sanctuaires et aux routes de pèlerinage se laisse aisément déceler. Les personnages de l'épopée française sont précisément ceux dont un tombeau dans une église, ou un diplôme dans un chartrier monastique, avait perpétué le nom dans la mémoire des clercs : ce ne sont pas les héros hypothétiques d'introuvables cantilènes. L'épopée de Guillaume d'Orange a pris naissance autour du monastère de Gellone, et celle de Girard de Roussillon autour de Vézelay. Joseph Bédier a montré que la Chanson de Roland est l'épopée de la croisade d'Espagne et du pèlerinage de Saint Jacques (1). C'est là d'ailleurs une loi générale de cette sorte d'hagiographie populaire : les Gestes des martyrs romains s'organisent aux V[e] et VI[e] siècles autour des principaux tombeaux qui marquent les routes d'accès à la Ville Eternelle. Les passions des martyrs coptes fixent leurs épisodes aux escales de la navigation fluviale sur le Nil et les différents bras de son Delta.

---

(1) J. Bédier. *Les Légendes épiques ; Histoire de la littérature française illustrée*, publiée sous la direction de Joseph Bédier et Paul Hazard. Cet ouvrage, en cours de publication, est de tous points excellent.

L'œuvre de ces jongleurs, de ces clercs voyageurs qui accompagnaient les armées ou les troupes de pèlerins, jouissant de l'indulgence avouée de l'Eglise, ne s'inspire pas de souvenirs desséchés, mais plonge dans le milieu social de profondes racines : elle exprime l'idéal bien vivant du XI[e] siècle, un idéal sans doute largement humain, mais bien précisément français. M. P. Boissonade vient d'écrire un gros livre qu'il intitule hardiment : *Du nouveau sur la chanson de Roland* (1); et ce titre n'est pas menteur. Avec une probabilité, qui touche de bien près à la certitude, M. Boissonade arrive à identifier l'auteur de *Roland* avec un clerc normand, Turold, que l'on trouve établi à Tudela en Espagne, dans la suite d'un baron français venu pour guerroyer contre les Maures. Ce résultat précieux est encore le moindre bénéfice de ces longues et précises recherches. L'auteur a mis en lumière l'importance de la croisade d'Espagne, commencée dès avant l'an 1000. Il montre des barons normands avec Eble de Roucy, aquitains avec le duc Gui-Geoffroi, bourguignons avec leur seigneur Hugues, franchissant les Pyrénées pour aller au secours des chrétiens d'Espagne. Ces croisades ont été les prémices de l'idéal religieux et chevaleresque de la race française, qu'elles ont soulevée d'un généreux et durable enthousiasme. En même temps, la fraternité d'armes pour une sainte cause de ces barons venus de toutes les provinces, ravivait la conscience de la patrie commune. On comprend dès lors l'accent avec lequel Turold parle de la douce France, et le souci qu'il a de faire une place dans ses laisses à des barons venus de tous les points du sol où l'on parle français.

Le centre animateur de ce grand mouvement, c'est Cluny, Cluny que l'on retrouve au bout de toutes les avenues de l'histoire de ce temps, et qui tient une si grande place dans ce que l'on peut bien appeler l'épopée des origines polonaises. Les grands abbés bourguignons se font prédicateurs de cette croisade d'Espagne, recruteurs d'armées, fondateurs de seigneuries et de royaumes ; ils jalonnent la route de leurs monastères. Un

---

(1) Paris, Champion, 1923, in-8°, 520 p.

bourguignon encore, ami et client de Cluny, Guy, archevêque de Vienne, et plus tard pape, sous le nom de Calixte II, s'intéressa passionément, et son bullaire authentique en témoigne, à la Croisade et au pèlerinage espagnol. Son frère Raymond passa en Espagne, devint gendre d'Alphonse VI et fit souche de rois de Castille. Le livre du pèlerinage de Saint Jacques se réclame à chaque page de Calixte II.

Religieuse et française, et nullement germanique, expression de l'idéal vivant de son époque, et non évocation d'un passé bien mort, telle est donc notre épopée nationale.

***

Si, de l'histoire des lettres, nous passons à celle de l'art religieux, nous nous retrouvons sur les mêmes routes, et avec les mêmes guides : c'est encore la route d'Espagne et c'est encore Cluny. M. Emile Mâle (1), remontant le cours des siècles, aborde les origines de l'iconographie chrétienne au moyen-âge : il se trouve en présence d'un fait capital : la sculpture disparue du monde depuis la ruine de la civilisation antique, vient de renaître. On croirait d'abord qu'il faut chercher le berceau de cette renaissance sur la plus latine des terres françaises, dans cette Provence, fille d'Arles, si riche encore en sarcophages, en bas reliefs romains. Et de fait, le portail de Saint-Gilles, ou la cathédrale trop peu connue de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans le sud du Dauphiné, témoignent de l'influence profonde du modèle antique. Mais ce n'est pas la sculpture animée, l'iconographie vivante des saints et des scènes bibliques, ou du moins celle-ci n'y paraît que plus tardivement ; la Vallée du Rhône semble n'avoir connu d'abord que la sculpture ornementale. Sans doute ces écoles provençales restèrent-elles fidèles à la peinture, dont il reste de rares vestiges du XIIe siècle, comme à Saint-Chef en Dauphiné. Il faudrait peut-être aussi songer au vitrail :

---

(1) E. Mâle, *L'Art religieux du XIIe siècle en France*. Etude sur les origines de l'iconographie au moyen-âge. Paris, 1923.

une petite église de prieuré, sur les bords de l'Isère, au Champ, conserve une antique verrière, ouverte sur la façade ; elle est datée du XIIe siècle, et représente précisément ces mêmes thèmes iconographiques de l'Ascension et de la Pentecôte, si fréquents aux tympans des églises romanes. En tout cas, il faut constater que la sculpture animée dans la vallée du Rhône n'apparaît qu'à la fin du XIIe siècle. Nous manque-t-il seulement le chaînon qui rattacherait à l'art des sarcophages chrétiens des œuvres qui les rappellent d'aussi près que le portail de Saint-Gilles ou de la cathédrale de Valence ? Mais il faut bien ne conclure que d'après les données de fait dont on dispose : la sculpture animée apparaît d'abord vers la fin du XIe siècle, dans le Sud-Ouest, à Moissac. Or, cette sculpture est une transposition en pierre des miniatures de manuscrits. La composition générale, les gestes, le décor, ces personnages contournés et vêtus d'étoffes dont les plis s'incurvent comme des paraphes et des chefs d'œuvre de calligraphie, tout cela vient de la miniature et s'explique seulement par elle. La façade de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, est une page de manuscrit, figée et décolorée.

Ces manuscrits contenaient le dépôt de cet art chrétien, pour lequel il est si difficile de trouver une dénomination adéquate. On l'a trop longtemps appelé byzantin ; il ne saurait être appelé romain ; on a proposé aussi le nom d'art néo-oriental, insuffisant encore. La moins exacte de toutes les hypothèses est bien celle qui chercherait à cet art des origines barbares et germaniques. La part des influences hellénistiques y est très grande; les métropoles de l'Orient, Alexandrie, Antioche, Ephèse nous ont transmis des types bien reconnaissables dans l'art français du XIIe siècle. A côté de cet art des métropoles, il y a celui des sanctuaires syriens, des bourgades égyptiennes, plus près du peuple, plus influencé par l'art industriel du tissu ou de la poterie, à la fois plus inexpérimenté dans l'exécution, et plus réaliste dans l'inspiration. Ces deux formules, tantôt parallèles, tantôt se compénétrant, sont transmises par le miniaturiste et copiées par l'imagier. La formule syrienne ou néo-orientale prédomine cependant : on sait que nos grandes villes d'Occident étaient pleines de marchands syriens, qui trafiquaient

entre autres choses, de manuscrits et de reliques. Ainsi se forme en Occident une iconographie religieuse, dont le développement parallèle en Orient aboutissait à l'art byzantin. Il ne faut pas d'ailleurs réduire le rôle de nos imagiers à celui de simples copistes, et l'art occidental, grâce à une certaine « fougue de jeunesse », à une fraicheur d'impressions, à un sentiment réaliste, reste beaucoup plus vivant et plus capable d'évolution et d'adaptation que l'art proprement byzantin. La liturgie et le drame liturgique, le culte des saints locaux, la réflexion des mystiques et des lettrés enrichissent peu à peu cette iconographie traditionnelle.

A l'origine de la sculpture religieuse, on trouve, nous l'avons vu, le tympan de l'église de Moissac : et ce tympan de Moissac est la copie d'une miniature espagnole, prise dans un manuscrit du Commentaire de Beatus sur l'Apocalypse. Et Moissac, c'est encore Cluny ; c'est une étape clunisienne sur la route d'Espagne : voici que nous retrouvons le chemin de Saint Jacques et la croisade espagnole : l'artiste et le poète cheminaient d'ailleurs de concert sur les routes de pèlerinage : « C'est du pèlerinage que l'art est né ; c'est par le pèlerinage qu'il a vécu ; c'est seulement dans les églises de pèlerinage qu'il a fleuri » (1). M. Porter, à qui j'emprunte cette heureuse formule, croit pouvoir retracer ainsi la route de l'art oriental vers l'Europe : d'Egypte et de Syrie en Italie méridionale et au Mont Cassin ; du Mont Cassin à Cluny ; de Cluny en France, en Espagne, en Allemagne, et sans doute faut-il ajouter en Bohème et en Pologne. M. Mâle fait la part plus réduite à l'hypothèse ; c'est la rançon de sa probité historique, qu'il laisse souvent l'esprit en suspens, pour ne point vouloir passer outre au fait constaté. Et c'est bien un fait constaté que l'influence des manuscrits d'origine espagnole sur la sculpture française, et que cet incessant échange par les cols pyrénéens, les Français apportant l'architecture et la sculpture, l'Espagne offrant ses manus-

---

(1) A. Kingsley Porter, *Pilgrimage sculpture*, dans *American Journal of Archaeology*, 1922, I.

crits « aux couleurs splendides », et des motifs de décoration empruntés à ses mosquées.

A l'influence du foyer clunisien s'ajoutera, à partir de 1145, celle d'un autre monastère, et celle d'un grand homme : Saint-Denis, « foyer d'où un art rajeuni a rayonné sur la France et sur l'Europe » ; l'abbé Suger, qui fut non seulement un des grands acteurs de l'histoire française, mais encore « dans le domaine du symbolisme, un créateur » (1).

M. Louis Gillet (2) semble trouver exagérée la part personnelle que E. Mâle fait à Suger, et l'on peut discuter telle ou telle hypothèse de détail : il reste cependant qu'il fut l'animateur de ce foyer nouveau, de ce lieu saint de la France capétienne:

Nous ne pouvons que signaler brièvement le chapitre si riche que M. Mâle consacre à l'iconographie des saints régionaux, vieux saints, hélas, que l'on ne chôme plus assez. C'est la part la plus originale, l'œuvre créatrice de l'imagier français.

Il est encore un trait par où ces artistes se montrent bien les fils de leur siècle si passionné pour toute science : leur curiosité encyclopédique se porte sur l'univers entier. C'est aussi à la Chaldée, à l'Assyrie, à la Perse, aux vieilles civilisations asiatiques qu'ils empruntent leur vision du monde : la part de l'antiquité gréco-romaine s'y réduit à fort peu de chose, sauf bien entendu dans l'art de la vallée du Rhône et de l'Auvergne.

La grande œuvre d'Emile Mâle, achevée maintenant dans ses trois volumes (3), est consacrée à l'iconographie, qui est l'étude de la pensée religieuse plutôt que des formes plastiques. En un livre publié pendant la guerre, et qui était un livre de combat (4), M. E. Mâle abordait, sous un autre aspect, le problème

---

(1) E. Mâle, op. cit. p. 151-152.

(2) *Histoire de l'art*, dans *l'Histoire de la nation française*, publiée sous la direction de G. Hanotaux, tome XII.

(3) *L'art religieux du XIIIe siècle en France*, 1898. — *L'art religieux de la fin du moyen-âge*, 1908. — *L'art religieux du XIIe siècle en France*, 1922.

(4) *L'art allemand et l'art français au moyen-âge*. Nouvelle éd. augmentée en 1923.

des origines de l'art, pour refuser à l'Allemagne le rôle d'initiatrice qu'elle avait revendiqué. Il établit facilement les origines orientales de la curieuse orfèvrerie mérovingienne et de l'art décoratif préroman. Il démontre aussi que l'architecture romane est née dans la France carolingienne, et s'est développée dans la France capétienne : le plan roman, la voûte et la façade, dont il faut chercher le prototype encore en Syrie et en Asie Mineure, se sont réalisés d'abord à Saint-Riquier, à Vezelay, à Cluny. Dans cette formule générale subsiste l'infinie variété des écoles régionales. La France crée, l'Allemagne copie ; elle copie la France et l'Italie du Nord. Cette dernière province prend une importance de jour en jour mieux appréciée dans l'histoire de l'architecture. Après les travaux de M. F. de Dartein et de M. Rivoira sur l'architecture lombarde, M. Kingsley Porter reprend la question (1) et met en lumière cet apport créateur : presque toujours, ce sont des détails, bandes lombardes, piliers ronds et carrés alternés, chapelles tréflées, chapiteaux cubiques. Il semble bien qu'il faille chercher en Lombardie les plus anciens exemples de la voûte sur croisée d'ogives. Mais la Lombardie n'exploita pas cette trouvaille, et n'y vit qu'une des nombreuses tentatives de résoudre le problème de la voûte. Il était réservé encore à la France du XII[e] siècle de trouver, dans la croisée d'ogives, le principe générateur de toute une architecture, merveille d'équilibre dynamique, que le moyen-âge appela « opus francigenum ». Et ici encore, l'Allemagne se mit à copier, comme elle imita la sculpture, et même la gravure française (2).

Telle est, rapidement esquissée, d'après quelques livres excellents, l'activité créatrice de la France du XII[e] siècle. Forte de son équilibre physique, et plus encore du caractère homogène de sa population, servie par une dynastie solide et appuyée

---

(1) A. Kingsley-Porter, *Lombard Architecture*, 3 vol. — New-Haven, Yale University Press, 1922.

(2) On sait que les plus anciens exemples de gravure sont des bois bourguignons du XIV[e] siècle.

sur un sentiment national bien vivant, elle s'est trouvée prête, la première, à recueillir l'héritage de toutes les antiques civilisations méditerranéennes dont l'Eglise catholique conservait le dépôt. Cet héritage, elle l'a exploité dans un sentiment largement humain et elle l'a géré dans l'intérêt commun de la famille européenne.

J. DAVID.

*

A TRAVERS LES ROMANS

DU TRIMESTRE

La vie juive est trop éteinte en France pour offrir le moindre intérêt au romancier curieux des mœurs du peuple élu. Il faut qu'il se tourne ,soit vers les pays de l'est européen (1) ou de l'Afrique méditerranéenne (2), soit vers les vastes agglomérations juives de New-York ou de Londres. L'auteur de *Maria Chapdelaine*, qui passa sept années dans la capitale anglaise (de 1904 à 1911) et s'enfonça dans la vie londonienne, n'a pas omis de parcourir le ghetto de Brick Lane. Aussi *La Foire aux Vérités* trouve-t-elle normalement sa place parmi ces récits de la vie des humbles à Londres (3).

L'histoire de ces Juifs de Schwarzé Témé, qui sont affolés à la nouvelle qu'un pogrom les menace et en appellent aux cosaques dont, après coup, ils ont hâte de se débarrasser, offre aux frères Tharaud un prétexte pour nous dépeindre la vie dans un village juif de l'Ukraine. Le beau récit que nous fait E. Rhaïs des chastes et tristes amours de Debourah et du talmudiste Jacob, est largement émaillé de scènes de la vie juive telles que la circoncision, les fiançailles, le mariage, la commu-

---

(1) Jean et Jérôme Tharaud : *L'Ombre de la Croix* et *Un Royaume de Dieu* (Plon).

(2) Elissa Rhaïs : *Les Juifs ou la Fille d'Eléasar* (Plon).

(3) Louis Hémon : *La Belle que voilà...* (Grasset).

nion, etc.. Il n'en est pas ainsi dans *La Foire aux Vérités*. Au reste, un récit de quinze pages ne permettrait pas de pareilles digressions. Le juif Gudelski a quitté le ghetto de Varsovie pour ahaner dans celui de Londres. Il bat le cuir toute la sainte journée tandis que Leah Gudelska, « monstrueusement grasse, d'une graisse qui bourrelait ses mains et tendait sur une figure énorme la peau couleur de cire », agonise lentement dans ce misérable galetas. Un jour, une évangéliste entre dans l'échoppe du juif pour faire œuvre de zélatrice et le tirer de l'obscurité vers la lumière, « car c'est là seul qu'est la vérité ». Ce mot de vérité réveille dans le vieux Gudelski toutes les illusions de sa jeunesse, qu'il partageait avec ses corréligionnaires de Varsovie. Eux aussi, ils croyaient tenir la vérité qui signifiait pour eux : Liberté. Il est venu à Londres pour la trouver ; ce fut en vain. Mais la désillusion du vieux juif ne dit rien qui vaille à l'évangéliste qui ne sait que répéter : « Il n'y a de vérité qu'en Christ ».

Si ce vieux juif désabusé et cette fervente et naïve adhérente de l'armée du salut sont bien des types de la cité londonienne, que dire de Sal, Bill et Tom du *Dernier Soir*, de cette Miss Winthrop-Smith (*La Destinée de Miss Winthrop-Smith*), qui préfère rester au câble de la maison Harrisson and C° Limited que d'épouser le brave Mr. Firkins ? Elle est bien de la capitale cette malheureuse Lizzie Blakeston dans le conte du même nom. Pour avoir connu une renommée d'un soir qui ne reviendra jamais plus, elle se noie de désespoir. Rien de plus anglais que Father Flanagan et Timmy de *Celui qui voit les Dieux*. Certes on peut placer en marge de ces contes des noms d'auteurs connus. *La Vieille* serait du Maupassant, *Le dernier Soir*, du Kipling, *La Peur*, du Poe, et *La Foire aux Vérités* a bien pu être inspirée par les contes de Zangwill. Hémon est sans conteste sous l'influence de ces maîtres — auxquels il faudrait ajouter Dickens. Il fait son apprentissage. Cela n'enlève rien à la singulière aptitude qu'avait ce débutant à pénétrer les sensibilités étrangères. Il a compris ces humbles de la City. Il a mis leurs âmes à nu. Elles vivent, elles s'agitent et elles meurent sans que nous songions à déterminer les moyens employés par l'auteur pour les faire se mouvoir devant nous.

En plus, il pratique cet art difficile surtout pour un jeune écrivain, et qui consiste à s'effacer complètement de l'œuvre. C'est déjà du grand art, un art plein de force et de santé, et le jour où le narrateur du dilemne de Miss Winthrope-Smith et de l'histoire de Lizzie Blakestone nous conta l'humble vie de Maria Chapdelaine, ce jour-là il fit un chef-d'œuvre.

Si *La Mer Rouge* (1) de Maximilienne Heller avait paru il y a quelques années dans le parterre d'un grand quotidien, il est fort peu probable qu'elle eût partagé le sort de *Maria Chapdelaine*. Pourtant ce roman ne manque pas d'intérêt. C'est un roman juif, mais non pas dans le genre des Tharaud ou d'Elisa Rhaïs. L'intrigue n'est pas calculée pour permettre des digressions sur la vie juive. L'auteur ne veut pas non plus, comme Hémon dans la *Foire aux Vérités*, nous évoquer la physionomie et l'état d'âme d'un juif désabusé. L'histoire d'Achille Mélindès est d'un intérêt plus dramatique. Le problème de la race juive et de son avenir y est posé. Mélindès voudrait effacer son origine hébraïque qui est pour lui une torture, une tare. Il défend qu'on l'appelle Elie, renie son milieu et jusqu'à sa famille. Il rompt ses fiançailles avec la blonde et espiègle Yvonne Baruch, juive d'origine germano-anglaise, qui du reste partage ses opinions sur le peuple d'Israël. Lors d'un rendez-vous qu'elle avait demandé à son fiancé, elle lui dit ses inquiétudes : « Nous ne devons pas nous marier pour cette raison : nous sommes deux Juifs. Notre union serait une menace pour nos enfants... Ce qui serait pour les gens du commun juste ce qui est à faire, ne convient pas à nous. Les Israélites se marient entre eux parce qu'ils sont dans leur race comme des oiseaux dans la même volière. Alors les bébés sont de sang pauvre et fané... Oh ! combien révoltante, Achille, cette souffrante génération ! Ils sont des loques, l'un avec sa bosse, l'autre avec un cou tordu... »

Achille de répondre : « Vous êtes dans le vrai, mon amie. Je m'efforce de lutter. Tout mon être vous approuve. Quittons-

(1) Grasset, éditeur.

nous avant de nous déchirer. Epousez un Aryen. Soyez heureuse, je le souhaite ardemment. »

La crise ainsi amorcée devient du plus haut intérêt. Ces deux êtres vont chercher leur bonheur selon une conviction intime qui, dépassant leur personnalité, pose la question de l'avenir de leur race. On devine le parti que l'auteur pouvait tirer d'une pareille lutte intérieure et qu'il pouvait diriger selon la solution qu'il voulait lui donner. On imagine très bien un Mélindès, avocat en vue à Alger, rencontrant une Aryenne d'élite et d'une force morale égale à la sienne. De cette rencontre de deux âmes supérieures pouvait résulter ou le retour de Mélindès dan- le sein d'Israël ou le renoncement définitif à la croyance de ses ancêtres. Malheureusement Maximilienne Heller a préféré acoquiner son héros à une prostituée qui se double d'une faussaire. Ce n'était vraiment pas la peine de placer le conflit si haut pour en venir là. Les trois quarts du roman sont sans aucun intérêt. Le héros tombe de son haut piédestal pour ne devenir qu'un sensuel rivé par la chair à une femme moins qu'intéressante.

L'héroïne du *Fleuve de Feu* (1) de M. François Mauriac n'est certes pas une sainte. Le fleuve de feu circule dans les veines de Gisèle de Plailly. Elle s'y est abandonnée volontairement une première fois, et elle est devenue mère. La protection compatissante d'une amie de pension, Madame de Villeron, sauve cette pécheresse de l'enlisement. Mais un jour, étant seule à la campagne, elle se trouve en face d'un débauché, d'un de ces ravageurs qui la désire âprement. Cependant Daniel n'est pas un simple roué. Son caractère est plus complexe. C'est un garçon intelligent et perverti qui a le vertige devant un être intact qu'il suppose ignorer toute caresse. Il a le goût de la pureté qu'il voudrait respecter mais qu'il ne peut s'empêcher de froisser. Cette sensualité compliquée le pousse à tendre des pièges autour de l'âme inquiète de la jeune fille. Gisèle pressent

---

(1) Grasset, éditeur.

le danger mais elle joue avec lui, car elle se sent malgré elle attirée vers ce jeune homme. Elle se défend pourtant jusqu'au moment où la surveillance de son amie l'exaspère. Alors elle s'offre brutalement à Daniel. La protectrice de Gisèle, Madame de Villeron, n'est pas moins compliquée. Elle pourrait symboliser l'Eglise qui est tout indulgence pour les naufragés, si certaines allusions et certaines paroles ne nous permettaient de la supposer une passionnée qui aime les pécheurs pour leurs péchés. Un fruit ne semble avoir de saveur pour elle que lorsqu'il commence à se gâter. Toutefois, si elle est atteinte de cette perversité, elle l'est à son insu. Aussi les personnages de ce roman se caractérisent-ils par une dualité entre le corps et l'âme, dualité qui obscurcit un peu leur psychologie. Mais sont-ils vraiment si obscurs ? Ce sont des âmes supérieures qui ont le goût et la torture du divin et qui sont emportées par leur physiologie. Elles luttent ; cette lutte connaît des hauts et des bas, et cela encore est bien humain. Elles sont tout près de nous. Elles ne sont pas banales et leur expérience est de celles qui intéressent. Il est vrai que le péché a pour ces âmes inquiètes une étrange attirance, mais elles savent faire des retours sur elles-mêmes qui les sauvent, puisque Gisèle trouve la paix dans une chapelle et Daniel, la voyant agenouillée, n'ose pas troubler son recueillement.

On pourrait chicaner l'auteur du *Fleuve de Feu* sur la composition du roman, sur son procédé de nous livrer par petits paquets la psychologie de ses personnages. Cette façon de conter n'est peut-être qu'un moyen pour faire scintiller les différentes faces de leurs caractères. En ce qui concerne le style, il importe de relever les verbes qu'emploie M. Mauriac. Ils ont parfois une puissance extraordinaire. Je ne citerai que ces deux exemples : « De sa fenêtre, Daniel Trasis vit que l'herbe *dévorait* les allées... Un troupeau pressé *arracha* à la route une poussière qui sentait le suint ! » Notons pourtant la cacophonie de : *arracha à la...* La force de l'expression ne doit pas briser l'euphonie. Il se pourrait que le *Fleuve de Feu* soit le meilleur roman psychologique de l'année.

Daniel Trasis traîne derrière lui une lourde hérédité. Son père s'est suicidé, son grand-père se pendit, faits qui, s'ajoutant

à d'autres, peuvent expliquer la psychologie trouble de Daniel. Mais M. Mauriac n'a pas autrement tiré parti de ces cas pathologiques relevés dans la famille de son héros. Par contre, le problème de l'hérédité est au centre même du roman de M. Paul Bourget : *La Geôle* (1).

Il y a eu plusieurs morts volontaires dans la famille de Jean-Marie Vialis. L'hérédité est en jeu. Pour sortir Jean-Marie de cette geôle, il faut lui éviter toute émotion et, d'après les recommandations du docteur Vernat, ne jamais révéler à l'enfant le suicide de son père. Peut-être arrivera-t-on ainsi à faire, comme dit le docteur, avorter le germe. La mère de Jean-Marie s'emploie à cette tâche difficile. Elle s'ingénie à lui éviter la moindre crise et va même, lorsqu'elle a la certitude que Jean-Marie est trompé par Sabine, jusqu'à lui cacher cette honte, si humiliant que soit pour elle un semblant de complicité. Ne s'agit-il pas d'éviter un choc trop fort à ce prédisposé à la mort volontaire ? Mais elle n'a pas compté avec Sabine. Avant de suivre son amant en Amérique, Sabine révèle tout à son mari. L'émotion est trop grande pour Jean-Marie. De désespoir, se voyant trahi par sa mère et par sa femme, il va — comme le fit son père — se suicider. Mais sa mère, qui a deviné, le suit et arrive encore à temps pour lui dévoiler son hérédité. La brèche est faite dans la geôle. Jean-Marie est sauvé !

Un roman de Bourget est toujours un événement. *La Geôle* se rattache à ceux publiés par lui depuis *L'Etape*, et qui ont fait dire que M. Paul Bourget était la plus « illustre conquête de la foi ». En effet, si Jean-Marie sort de la geôle que constitue l'hérédité, ce n'est pas en suivant les préceptes du savant médecin athée. Le renouveau de la vie religieuse que ce dernier considère comme un adjuvant, est pour l'auteur le secret même de cette guérison définitive. Par son analyse aiguë et parfois un peu lourde, par les rapprochements qui peuvent paraître artificiels, par certains grossissements de manifes-

(1) Plon, éditeur.

tations secondaires et par l'appareil d'érudition déployée, *La Geôle* ne diffère pas des autres romans de M. Bourget. Mais lorsqu'on est d'accord avec lui sur la conception du roman psychologique expérimental, il ne nous reste qu'à admirer une fois de plus la puissance extraordinaire d'analyse de cet écrivain.

Deux écueils guettent le roman psychologique : l'anatomie trop minutieuse, trop circonstanciée qui ne nous fait grâce d'aucun détail de la pensée et des sentiments des personnages, ou la dissertation trop longue ayant la prétention d'aller en profondeur, mais qui en réalité reste à la surface et n'explique rien ou pas grand' chose. Le premier défaut, qui n'est qu'un excès de qualité, dénote toujours une richesse de matière et peut se justifier par l'importance que prennent, soit à nos yeux, soit à ceux des personnages, les actes qu'ils accomplissent. Certains romans de M. Paul Bourget pourraient servir d'exemple à ce que nous venons de dire.

Par contre, il n'est pas permis de demeurer à la surface. Le récit languit sans raison aucune, et l'auteur n'a pas l'excuse d'avoir fait ressortir davantage le relief de ses personnages. Au contraire, leurs contours s'effacent, et on l'accuse de ne pas les avoir bien vus. C'est un peu le reproche que nous faisons à *Ellen et Jean* de M. Gaston Riou (1) et à l'*Envoûté* de M. François Ménez (2). M. Riou s'attarde longuement sur le désaccord du ménage Vaucanson. Rien n'eût valu des scènes brèves et vivement menées entre Jean et Juliette pour permettre à leur incompatibilité d'humeur d'éclater. Nous eussions aimé voir comment « depuis des mois elle martèle son mari, le blesse au plus intime, le bafoue pour ces qualités mêmes qui le font exceptionnel ». Alors nous pourrions mieux comprendre pourquoi Jean ne fait aucun effort pour ne pas perdre sa femme qui n'a qu'un défaut, celui d'aimer l'argent, et pourquoi il

(1) Bernard Grasset, éditeur.
(2) Plon, éditeur.

tombe si précipitamment dans les bras de la belle Américaine Ellen qu'il rencontre... j'allais dire à la page 150; et le roman en a 245 ! Il reste donc à peine 100 pages pour l'histoire d'Ellen et de Jean, interrompue encore par une digression sur Reims, une rêverie d'Ellen, une évocation des Cévennes. Ces digressions, ainsi que celles trop nombreuses de la première partie, justifieraient le reproche que M. Riou a oublié les personnages de son roman. Il est vrai que l'auteur a voulu nous brosser un tableau de mœurs électorales. Etait-ce bien nécessaire ? Encore eût-il fallu que l'histoire de Juliette et de Jean n'en souffrît pas.

L'Envoûté de M. Ménez est un roman breton. Le drame de Marie-Rose et de Corentin, envoûté par le souvenir de celle qui eut un enfant de lui et que son père lui a interdit d'épouser, est des plus poignants. Ce livre respire la Bretagne. Le vieux Liorzou est un paysan de cette terre pauvre et aride, qu'il faut garder coûte que coûte et chercher à s'approprier. Je dirais, et cela à la louange de l'auteur, que Liorzou est le paysan tout court. Mais M. Ménez a prêté ses propres sentiments, ses émotions en face des spectacles de la nature et même son parler aux héros de son roman. Quel paysan de dire : « Misère et folie des pauvres êtres d'attacher tant de prix à la possession d'un joli visage et d'un clair regard. Quel temps faut-il, je vous le demande, pour que, comme neige au soleil, se fondent ces grâces passagères ? Dix ans, douze ans, pour faire large la mesure, et déjà la bouche s'édente, et la peau se coupe de gerçures, et le sein, tari par les maternités nombreuses, s'affaisse comme une outre épuisée... » Il le pensera, il le dira peut-être, mais il ne s'exprimera certainement pas ainsi.

Le Secret de l'Etang Noir de Jeanne Dannemarie (1) ne se présente pas comme un roman psychologique. L'auteur reprend, en l'adaptant à la vie contemporaine, l'histoire des deux frères

---

(1) Plon, éditeur.

ennemis. Le récit est court, simple, impressionnant. Il laisse peut-être un peu dans l'ombre Pierre et Rodolphe. Cette histoire tragique, si habilement conduite, entraîne le lecteur sans même qu'il s'en aperçoive.

Dans *Ariel ou La Vie de Shelley*, M. André Maurois (1) ne se soucie pas non plus de faire œuvre de psychologue. Vouloir toucher à ce mauvais ange, mais qui reste un ange quand même, c'est risquer d'interpréter à sa manière cet esprit insaisissable. Certes, pareille étude ne manquerait pas d'intérêt. M. Maurois a prétendu, en faisant œuvre de romancier, suivre seulement la vie déconcertante de Shelley, sans chercher à nous expliquer le génie déséquilibré de cet esprit charmant qui vole à travers la vie comme un papillon. Mais ce papillon est un esprit du mal qui cause des ravages presque à son insu. Il se pose sur les plus jolies fleurs, les empoisonnent et poursuit son vol sans plus se soucier d'elles. Nous avons plaisir à le poursuivre avec M. Maurois, jusqu'au jour où cet insouciant Ariel tombe à la mer. Suprême consolation, devant le feu qui doit consumer ses ailes, le grand Byron fait les libations funèbres !

Shelley était poète. De cette pensée poétique, M. Maurois ne nous dit rien. Nous le regrettons, car tout un côté de la vie de Shelley, la plus belle sinon la plus pure, nous échappe.

M. André Maurois a fait un roman avec la vie d'un poète. Nous ne prétendons pas que M. Maurice Paléologue ait voulu faire un roman de la vie amoureuse d'Alexandre II. Le titre du livre, *Le Roman Tragique de l'Empereur Alexandre II* (2) nous autoriserait peut-être à parler ici de cet ouvrage qui apporte de nouveaux documents pour la juste appréciation du caractère de celui qui passait pour un terrible autocrate.

L'auteur de *La Russie des Tsars pendant la Grande Guerre* n'est pas seulement un historien. Il s'est fait critique littéraire en publiant un *Vauvenargues* et un *Alfred de Vigny*.

---

(1) Bernard Grasset, éditeur.
(2) Plon, éditeur.

Ce diplomate est aussi à son heure critique d'art, voire même romancier. Nous ne serons donc pas surpris que l'histoire douloureuse des amours d'Alexandre II et de la princesse Youriewski ne soit pas une sèche énumération de faits. Le préambule, la sobre et grandiose description des obsèques solennelles de l'empereur à la cathédrale de la forteresse, dissiperait cette appréhension, si nous devions l'avoir. En plus, l'auteur s'est penché sur les amours d'une jeune beauté de dix-sept ans et d'un tsar qui en a plus de quarante-sept. Cela ne suffirait-il pas pour faire imaginer à un esprit romanesque je ne sais quel conte d'amour, quelle Histoire d'un Tsar ! Mais ici nous sommes en pleine réalité. Des lettres, des pièces nous disent les tribulations de l'empereur de toutes les Russies, son horreur physique et morale pour les spectacles de la guerre, les détresses de son cœur et toute son âme tendue vers celle qu'il appelle son idole, son trésor, sa vie. Nous sommes en face d'un homme, d'un homme qui fait fonction de tsar, et d'une jeune fille qui deviendra sa femme au grand scandale de leur entourage, histoire humaine s'il en fut une, et qui se termine brutalement par un attentat. Elle fortifiera dans leur opinion ceux qui prétendent que si les histoires les plus tristes ne sont pas toujours les plus vraies, du moins les histoires vraies sont toujours les plus belles, même et surtout quand elles sont tristes.

Alphonse NEIBECKER.

*

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

HISTOIRE.

La formation de l'unité française, Auguste Longnon. Leçons professées au collège de France en 1889-1890, publiées par H. François Delaborde, avec préface par Camille Jullian.

M. Auguste Longnon a été l'un des maîtres de la grande école historique qui se réclame de Fustel de Coulanges, et qui, renonçant aux brillantes thèses romantiques, aux systématisations faciles, a voulu édifier l'histoire nationale sur le patient et obscur travail de fondations accompli par nos chartistes, déchiffreurs de Cartulaires. Il était connu surtout par son grand *Atlas historique de la France*, qui reste un indispensable instrument de travail, malgré les minimes corrections que les recherches ultérieures ont imposées.

Mais une grande partie de son œuvres était restée, sinon oubliée, car elle avait continué à animer le travail de ses disciples, du moins inédite. Deux élèves dévoués ont publié, en 1922, deux petits volumes. où ils ont recueilli ses études si précises, si fouillées sur les *noms de lieux*. Car Longnon avait définitivement fait rentrer la toponymie au rang des sciences auxiliaires de l'histoire ; avec lui, on voit clairement, dans les vocables qui désignent parfois depuis des millénaires, les rivières, les collines et les villages, comme une sorte de coupe géologique où se marquent, avec leur importance respective, les alluvions successives qui ont formé la France. Le résultat de ces patientes études est que si les noms des cours d'eau et des accidents de terrains viennent souvent du fond des âges préceltiques, la géographie humaine de la France est presque entièrement gallo-romaine. Cette constatation aide à marquer la véritable — et minime — part de l'élément germanique sur le sol français. Il y a sans doute moins de noms de lieux germaniques en France que de noms slaves sur le sol allemand.

M. Delaborde édite aujourd'hui des leçons professées il y a plus de trente ans. Et sans doute faudrait-il, çà et là, modifier certaines affirmations de détail. Mais l'édifice reste pourtant intact dans ses lignes merveilleusement claires malgré l'immense accumulation de faits minutieusement contrôlés.

Ce livre raconte l'effort séculaire par lequel une dynastie, appuyée par toutes les énergies du pays, forte et glorieuse quand elle le sert, et dans la mesure même où elle le sert, a fait l'unité française, rassemblé la terre morcelée par la féodalité, et porté inlassablement la frontière vers les fleuves et les montagnes prédestinés à la marquer.

Cette œuvre d'unification a duré huit siècles, avec des fortunes diverses. Par toutes les ressources du droit féodal, droit de mariage, de retrait, marchés avantageux, expéditions militaires, morceau par morceau, chatellenie par chatellenie, les Capétiens ont agrandi le domaine royal, multiplié le nombre de leurs vassaux directs. Au début, Louis VI a fait beaucoup quand il a réduit Montlhéry ; plus tard on annexera des provinces. A la fin de chaque règne, M. Longnon dresse le bilan des acquisitions ; et parfois il y a lieu de constater des reculs. Louis VII, par l'annulation de son mariage avec Aliénor d'Aquitaine, laisse échapper la moitié de la France qui va entrer dans la mouvance de la couronne anglaise. Saint Louis, pour des raisons de justice qui font sourire les politiques, rend les conquêtes de son père. Il y a surtout la grande erreur de la dynastie capétienne, qui a mis plus d'une fois la France au péril : les apanages distribués aux frères du roi. M. Longnon veut justifier cette politique. Pour lui, donner les fiefs vacants aux princes français était le seul moyen d'assimiler lentement, de ménager la transition, de franciser sans annexer. Il reste que la dynastie capétienne de Bourgogne, par exemple, a failli donner la France du Nord-Est à l'Empire germanique, et a légué au pays deux siècles de guerres avec la maison d'Autriche. Il y a vraiment chez M. Longnon un parti-pris d'admiration, qui lui voile les méfaits d'une politique de dynastie, par laquelle se défaisaient trop souvent les résultats de la grande politique française d'un Philippe-Auguste, ou d'un Louis XI.

La véritable grandeur de l'œuvre capétienne est dans ce profond sentiment national, qui l'anime, même dans ses erreurs, dans cette obstination à réclamer pour la France toutes les terres qui avaient été la Gaule romaine, à reconquérir les terres, que pour la longue discorde Européenne le traité de Verdun (847) avait jeté entre la France et la Germanie. En un mot, les Capétiens ont été les bons ouvriers de l'unité française parce qu'ils se sont toujours souvenus qu'ils étaient rois de France avant d'être suzerains féodaux. Il semble bien que M. Longnon ne mette pas toujours assez en lumière l'un des plus grands facteurs de l'unité française, sans lequel l'œuvre des rois ne se comprend pas. Il faut bien se garder de confondre la France avec le domaine royal. Certes, le lien féodal était souvent bien relâché entre les barons et le roi, bien précaire aussi, à la merci d'une révolte et d'une ambition froissée. Mais déjà, il y avait la France.

Comparés aux ducs de Bourgogne ou de Guyenne, les premiers Capétiens étaient d'assez petits seigneurs, avec leur domaine morcelé autour d'Orléans, de Senlis et de Laon ; Paris même leur échappait en grande partie, étant pour eux une souricière plus qu'une capitale. Mais ils étaient rois de France : un Louis VI pouvait bien ne conquérir que deux ou trois donjons autour de Paris ; « mais l'autorité royale sortit transfigurée, plus puissante et plus respectée qu'elle ne l'avait jamais été ». Saint Louis consolida l'unité française, moins par ses conquêtes que par l'éclat de son rôle de modèle de la chrétienté.

C'est que, sous le réseau compliqué des mouvances féodales, il y avait déjà, et c'est là le fait essentiel, un sentiment national profond, la conscience pour ainsi dire de cette douce France qui domine l'horizon de la chanson de Roland. Il y avait des fiefs petits et grands, qui se partageaient les redevances et les justices ; mais déjà, il y avait une

seule France : l'homme du Nord pouvait déjà marquer son impatience contre l'inquiète pétulance d'outre-Loire. Et pourtant, même les provinces démembrées et vassales de l'Empire, à l'Est du Rhône et de la Saône, se souvenaient qu'elles étaient une seule nation avec la Bourgogne, l'Ile de France, la Lorraine et les bords du Rhin. Cette unité de la conscience nationale, on a le droit de l'appeler ainsi, s'exprime dans les œuvres littéraires latines et françaises ; elle est vivante plus qu'ailleurs dans le monde des gens d'Eglise, naturels alliés de la Couronne. C'est elle qui, au XIVe siècle, oriente définitivement vers la France, par exemple, le Dauphiné qui fut la première grande brèche française en terre d'Empire.

Le titre donné aux conférences de M. Longnon est donc, somme toute, incomplet : cette œuvre raconte seulement la formation de l'unité administrative : l'heure vient où l'on pourra écrire l'histoire plus magnifique de l'unité nationale qui avait survécu à tout le morcèlement féodal, et dont les Capétiens, mais non pas seuls, furent les bons ouvriers.

J. DAVID.



Mémoires du baron de Damas (1785-1862), publiés par son petit-fils le comte de Damas. Tome I (1785-1823). Tome II (1823-1862). 2 vol. in-8°. Paris, Plon.

Le nom du baron de Damas est l'un de ceux que l'on évoque volontiers, comme le symbole de cette équipe d'émigrés qui, n'ayant rien appris et rien oublié, revinrent en 1816 pour remplacer Talleyrand aux Affaires étrangères, et disputer les commandements militaires aux survivants de la Grande Armée. Figures un peu falotes, semble-t-il, écrasées par l'impossible tâche de restaurer dans un pays, saigné à blanc et pantelant, mais radicalement transformé, un régime oublié et devenu profondément étranger au cœur et à l'esprit de la France nouvelle. Pourtant, ces hommes furent souvent avisés, presque toujours droits et consciencieux : ils dépensèrent à la tâche des qualités précieuses et qui, en d'autres temps, auraient été récompensées par un meilleur succès et des jugements plus équitables.

Le baron de Damas, c'est là un trait à la fois touchant et un peu agaçant de son caractère, manifeste au cours de sa vie politique je ne sais quelle excessive timidité, une défiance de soi, qui naît sans doute de la conscience confuse d'être un inadapté. Avoir longtemps servi dans les armées russes pendant les campagnes napoléoniennes, ce n'était point peut-être un titre suffisant pour inspirer confiance à d'autres qu'aux gardes du corps de Louis XVIII, et faire accepter son autorité de lieutenant-général. Il vit dans la guerre d'Espagne l'occasion, avidement saisie, de conquérir ses titres de soldat français : il s'y conduisit fort honorablement d'ailleurs ; il fut le seul qui eut la chance, au cours de cette promenade militaire, d'accomplir une action d'éclat véritable, mais un peu pâle, malgré le bruit exagéré qu'on en fit, auprès des souvenirs de Somo-Sierra. Le baron juge d'ailleurs sainement de

la médiocrité de l'effort militaire, aussi bien que des ridicules et presque odieux personnages qu'il s'agissait de remettre sur le trône.

Il fut quelques mois un bon ministre de la guerre, ennemi des passe-droits ; la sympathie de l'armée, qu'il avait su gagner, lui eut permis de faire œuvre utile, si le roi n'avait eu la malencontreuse idée de l'appeler aux affaires étrangères, après en avoir chassé Chateaubriand. Il y gagna de figurer en bonne place dans les redoutables *Mémoires d'outre-tombe*. Ce qui fut plus fâcheux, c'est qu'il était à la fois trop novice, trop timide, et peut-être trop simplement honnête, pour tenir tête à la fois à Chateaubriand et à Metternich. Il n'eut pas de politique extérieure, et se borna à réglementer la carrière consulaire. Ses tendances en politique intérieure, si elles eussent été suivies, auraient peut-être conjuré la catastrophe où sombra le trône de Charles X. Il avait pleinement conscience, sinon de l'erreur politique, du moins de l'enfantine outrecuidance et de la maladresse infatuée de Polignac : il vit que le coup de force des ordonnances de juillet 1830 était voué à l'échec. Il lui échut de mener le deuil de la monarchie et d'être le Ney lamentable de la retraite vers Cherbourg, menant en bon ordre la fuite de ses princes, une fuite que le gouvernement de Louis-Philippe ne paraissait menacer que pour la hâter.

Depuis 1828, le baron de Damas était le gouverneur du petit-fils de Charles X, l'enfant du miracle. Il ne crut pas que la Révolution mît fin à sa tâche, et la continua, au milieu des misères et des pauvretés de tout ordre de cet exil d'Ecosse et de Bohême, où se traîna l'agonie des Bourbons. En 1833, il dut pourtant quitter son élève, le comte de Chambord, quand le choix qu'il avait fait de deux Jésuites comme précepteurs du petit prince, eut soulevé contre lui jusqu'à la fille de Louis XVI. Il acheva sa carrière en gentilhomme campagnard, toujours digne et droit, et ne marchanda pas à la France le sang de ses fils, qui eurent le bonheur de n'être pas des émigrés.

Les *Mémoires du baron de Damas* n'apportent aucune lumière nouvelle sur l'histoire de la Restauration, bien qu'ils contiennent plus d'un détail de prix. Leur principal mérite est de nous faire connaître une belle âme, un grand honnête homme, fidèle serviteur de ses princes, et qui eut été, en d'autres temps, un bon serviteur de la France.

J. DAVID.



Vauban, par Daniel HALÉVY. Vol. 21 de la collection « Les cahiers verts ». Paris, Grasset.

Rien de plus français que Vauban, et rien de plus différent du caractère français tel qu'on l'imagine volontiers, hors de France, et même à l'intérieur de ces frontières que le grand ingénieur a si bien fortifiées. Famille annoblie depuis peu, par la lente et normale montée des bourgeois de robe, notaires ou procureurs ; milieu provincial ; Saint-Simon s'en gaussera. Vauban apprend du latin chez son curé, vit avec les paysans. A 17 ans il commence à servir : il servira toute sa vie ; petit ingénieur, ou grand maître de la fortification, toujours à cheval,

ou en chaise, courant d'une frontière à l'autre, toussant, grognant, infatigable. Une seule passion dans cette vie : faire une frontière à la France, porter cette frontière aux limites naturelles, la construire, la protéger de murs et de fossés.

Le visage de la France garde des traces que Vauban y a marqué ; les écluses d'Ypres, qu'il avait préparées, ont joué leur rôle en 1914 ; les massifs étoilés qu'il a construit aux abords des places constellent encore le pays. Il pense à épargner le sang de France ; il a pitié du peuple pressuré ; il deviendra économiste et risquera la colère du maître, presque la disgrâce, pour dire sa pensée et imprimer la *Dixme royale.* Car il n'entreprend rien qu'il ne veuille achever, voulant faire mentir ceux qui disent qu'en France on commence tout et on n'achève rien.

Le nom de Vauban est l'un de ceux que les petits Français connaissent et qu'ils aiment : le petit livre de M. Halévy en fournira à tous les meilleures raisons. J. D.

***

Polskość Mikołaja Kopernika (La nationalité polonaise de Kopernik), par M. Jean Łoś (Gebethner et Wolff).

Parmi les livres nombreux célébrant le 450e anniversaire de la naissance de Kopernik, une petite brochure, dont l'auteur est M. Jean Łoś, professeur à l'Université de Cracovie, retient particulièrement notre attention. Sous son aspect modeste, elle nous apporte une nouvelle preuve à l'appui du fait, établi d'ailleurs de longue date, que Kopernik, revendiqué encore maintenant par l'Allemagne, fut et se reconnaissait fils de la terre polonaise.

M. Łoś divise son essai étymologique en trois parties. La première est l'explication étymologique du nom même de Kopernik, la seconde est l'étude d'une courte annotation par deux fois écrite de la propre main du grand astronome en marge de *Calendarium magistri Joannis de Monte regio* (1505); la troisième enfin évoque le témoignage de Melanchton. Mais regardons d'un peu près les pages de ce livre ; examinons-en l'apport nouveau.

Les Allemands, ne pouvant prouver que le nom de Kopernik est d'origine allemande, tâchèrent d'éveiller au moins des doutes sur le caractère polonais de ce mot. Ils rapportèrent des cas où l'illustre astronome lui-même avait hésité sur l'orthographe de son nom ; ils citèrent des documents étrangers où le nom de Kopernik était écorché de façons diverses. Mais, nous fait observer avec grande justesse l'auteur, c'est là seulement une preuve que ce nom sonne bizarrement aux oreilles d'un Allemand ou d'un Italien, tandis qu'il nous paraît facile à nous. D'ailleurs les noms propres polonais terminés en *nik* ne sont pas rares ; il s'en rencontre même parmi les noms de la noblesse. Et extrêmement nombreux sont dans notre langue les noms communs exprimant dans leur racine, la chose, l'outil, servant à exercer une fonction, et dont la terminaison *nik* sert à appliquer cette

fonction à celui qui l'accomplit pour former des noms d'artisans, de guerriers, etc.. Ainsi la première partie du mot Kopernik rappelle le nom d'une plante dite *koper* (fenouil) et si on n'a jamais essayé de rechercher là l'origine de ce nom propre, c'est que l'art du jardinage n'était pas assez développé en Pologne pour qu'il existât des agriculteurs spécialisés pour certaines plantes. Une autre hypothèse étymologique du savant M. Karłorwicz, est que le nom de Kopernik signifie : homme travaillant le cuivre. La première partie de ce nom proviendrait alors du mot allemand *kupfer*. Ne croyons pas cependant que cela puisse prouver l'origine allemande du nom. Contre cette suggestion une remarque très simple s'impose : l'allemand ne possède aucune terminaison en *nik*. D'ailleurs on peut rencontrer fréquemment des noms propres, n'appartenant pas à la noblesse et exprimant des métiers, des fonctions qui ont une forme identique à celle de *Kopernik*. Ces mots s'emploient également au pluriel pour désigner un pays occupé par des gens adonnés à un certain métier. Si nous ne voyons nulle part de pays dit *Koperniki* (qui serait le pluriel de Kopernik), c'est que les ouvriers en cuivre étaient trop peu nombreux pour composer la population d'un pays et que les mines de cuivre étaient aussi trop rares pour qu'il y eût beaucoup de mineurs de cuivre.

Au XIVe siècle, quand les noms commencèrent à se transmtetre par héritage le nom de Kopernik, désignant un travailleur en cuivre et devenu surnom, put former un nom de famille. C'est d'ailleurs à partir de ce siècle qu'on le rencontre assez fréquemment. Il faut ajouter qu'on ne sait d'ailleurs pas si les gens qui le portèrent appartinrent ou non à l'arbre généalogique du grand astronome.

Il est reconnu cependant, d'après les travaux de M. Birkenmayer, que son aïeul fut Nicolas Kopernik, citoyen de la ville de Cracovie. Là aussi habitait son père Nicolas qui seulement plus tard se transporta à Toruń, où il se maria avec une certaine Wacenrod et où naquit, le 19 février 1473, le savant illustre.

M. Łoś ne s'arrête pas à ces digressions ; il nous invite à suivre une autre voie menant en Silésie, où le nom de Kopernik pourrait être créé de la même façon, mais où existent aussi des pays portant ce nom.

Les premières mentions des Kopernik habitant la Silésie datent aussi du XIVe siècle. Au XVe, on les trouve à Zgorzelec et à Wrocław (Breslau). Mais la famille du grand Kopernik est peut-être particulièrement liée à un pays appelé Kopernik, où se trouve l'église de St-Nicolas, prénom répété très fréquemment dans sa famille. Le nom de cette localité se rencontre à partir du XIIIe siècle. A en juger par son orthographe ancienne, on peut le reconstituer comme *Koprnik* ou *Kopernik*.

Pour étudier l'origine et la signification de ce nom, M. Łoś recherche et tâche de classifier d'autres noms de ce type. Il en trouve provenant de noms de plantes, d'arbres, d'animaux, de poissons, etc., dont certains pays abondent ; il en trouve aussi provenant d'une occupation spéciale de leurs habitants. D'ailleurs le même fait se produit sur tout le territoire de langue polonaise, non en Silésie uniquement.

Il ne paraît pas très probable que le pays sus-cité portant le nom de *Koprnik* ou *Kopernik* l'eût reçu de la présence de mines de cuivre.

Il est plus vraisemblable qu'il l'ait pris du nom d'un de ses habitants, ouvrier en cuivre, ou bien de l'abondance du fenouil (*koper*, autrefois *kopr*), poussant à cet endroit.

Il resterait à savoir comment le nom d'une localité a pu devenir un nom de famille. L'explication en pourrait être que lorsque la famille de l'astronome arriva à Cracovie, comme il y avait alors en cette ville beaucoup de colons allemands, ces derniers purent donner aux nouveaux venus le nom de *aus Kopernik* ou *von Kopernik* ou *Koperniker*, ce que les Polonais auraient rendu par *Kopernika* (provenant de Kopernik). Une fois la préposition rejetée, ce qui était d'autant plus facile que le mot de *Kopernik*, ouvrier travaillant le cuivre, était connu, tandis que le nom du pays d'origine ne l'était nullement, le nom de Kopernik commença d'exister dans sa forme actuelle.

Il nous reste donc deux hypothèses : ou l'illustre astronome portait le nom désignant premièrement un artisan, ou bien son nom est lié intimement au petit pays silésien de Kopernik. A l'appui des deux hypothèses, nous avons des documents historiques.

Il existe encore un dernier moyen d'établir l'étymologie du nom de Kopernik. On le fait provenir d'un mot de l'argot des chasseurs appelant le lièvre *Kopera*. Cette hypothèse cependant paraît peu admissible à M. Łoś, nous ne nous y attarderons pas.

Il est certain qu'au XVe siècle, le nom de *Kopernik* était accepté comme provenant de la dénomination d'un artisan travaillant le cuivre. Ce fait est établi sans contestation possible par une notice du Livre des Contrats de la ville de Toruń.

En tout cas, conclut à cet égard M. Łoś, quelle que soit l'hypothèse que nous adoptions, une certitude nous en reste, la formation du nom de Kopernik est essentiellement polonaise.

Ayant épuisé consciencieusement cette question, M. Łoś s'adresse à une autre source pour nous prouver une fois de plus la nationalité polonaise du célèbre astronome. Il fait appel à une annotation par deux fois écrite de sa main en marge de la feuille d'octobre 1505 du *Calendarium magistri Joannis de Monte regio*, appartenant à la bibliothèque d'Upsal. Cette annotation retrouvée par M. Birkenmayer consiste en deux mots expressifs : *Bok pomagay* (Bóg pomagaj), signifiant actuellement : Niechaj Bóg pomaga, que Dieu nous aide. La forme *pomagaj*, qui est dans le polonais moderne la deuxième personne du singulier de l'impératif et c'est par cela que s'explique l'emploi du mot Dieu (Bóg) au nominatif et non au vocatif (Boże), comme il peut paraître naturel en jugeant par les formes actuelles. Cette forme du verbe se répète d'ailleurs encore aujourd'hui dans certaines locutions populaires.

Le *k* final du mot *Bok*, remplacé dans l'orthographie actuelle par *g* (Bóg) est explicable par le fait que dans la langue polonaise la consonne vibrante *g* est prononcée comme consonne la sourde *k* à la fin d'un mot ou devant une autre consonne sourde (*p* du mot pomagaj). Kopernik ne fait donc que rendre fidèlement et phonétiquement dans cette annotation la langue polonaise parlée. Quant à la lettre *o* dans le mot *Bok*, mise à la place de ó (dit *o penché* et se lisant comme ou),

Kopernik ne l'a pas employée parce que cette forme orthographique ne fut introduite que quelques années plus tard.

La raison de l'emploi de la lettre finale *y* dans le mot *pomagay* est très simple : la lettre actuelle *j* n'étant pas encore connue, et à la fin des mots l'*y* en tenait lieu.

Ainsi donc, ajoute M. Łoś, aucun Polonais de son temps n'aurait écrit ces mots autrement que Kopernik ; on aurait pu tout au plus, suivant l'orthographe étymologique, mais au préjudice de la langue parlée, écrire : *Bog pomagay*, c'est-à-dire mettre *g* à la place de *k*.

Ici une question se pose : Quel rôle a joué l'an 1505 dans la vie de Kopernik pour qu'il écrive deux fois ces mots au cours de la même année ? C'est que, d'après l'auteur qui se base ici sur certaines opinions de M. Birkenmayer en cette année-là, Kopernik, ayant approfondi sa théorie héliocentrique, voulut la faire connaître par ses écrits à ses contemporains, et pour ce travail, appela Dieu à son aide dans sa langue maternelle.

Enfin, dans une troisième et très courte partie de sa brochure, M. Łoś nous cite un passage des écrits de Melanchton où ce dernier, en critiquant les théories du grand astronome, l'appelle *sarmaticus astronomus*. Nous savons tous que le mot *sarmate* était alors identique au mot *polonais*.

Nous devons être reconnaissants à l'éminent linquiste de l'Université de Cracovie d'avoir su dans un livre court, précis et intéressant d'un bout à l'autre, nous présenter ces données étymologiques, plus convainquantes peut-être que bien d'autres fournies avec un lourd appareil de science diffuse et pédantesque.

C. Hamel.



POESIES.

Les Chants Orphiques, poésies, par Jean Carrère (Plon, éditeur).

Ce titre, d'ailleurs expliqué en un septain liminaire, est un pur symbole : tout modernes par l'inspiration et la forme, ces poèmes n'ont rien d'antique.

M. Jean Carrère n'est pas un débutant ; ses premières poésies datent de 1891, les dernières de 1922, et son œuvre reflète les successifs états d'esprit de sa génération. Les préfaces, avant-propos et avertissements de ses précédents volumes (et ce n'est pas le moins intéressant de cette publication) permettent de reconstituer d'étape en étape la formation du poète.

En 1890, aux fêtes félibréennes d'Agen, J. Carrère est initié à la littérature provençale. En juin 1893, avec Vielé, Griffin, Stuart-Mill, Adolphe Retté, etc., il organise un banquet en l'honneur du « Père Hugo » ; un mois après, chef des étudiants lors des « émeutes du quartier latin », il est blessé et achève sa convalescence dans le Midi

où, de 1894 à 1898, il passe le meilleur de son temps et devient disciple de Mistral. Puis il fait campagne en Afrique, pour les Boers.

Ainsi se juxtaposent les influences dominantes d'où sortirent les *Chants Orphiques* : Hugo, Mistral, le Symbolisme. Mais d'autres, deci-delà, se décèlent : Jean Rameau (*Prière du matin*, *Prière du soir*, *Les planètes chantaient*...), Hérédia (*Sonnet de la Belle Aventure* et *de la grande Epopée*), Joachim Gasquet (*Chants de jeunesse et de soleil*, *Ode a Victor Hugo*), ont marqué de leur empreinte cette poésie sensitive et imagée, si différente de la prose ardente et serrée de l'auteur.

La préface de *Ce qui renaît toujours* fait, avec une verve âpre et agressive, le procès des tendances littéraires de l'époque (1891), fustigeant tour à tour les élégiaques, les exotiques, les pittoresques, les ciseleurs, surtout les « septiques prudents », les « analystes subtils », les « dilettantes raffinés » qui « décomposent les morales, détraquent les croyances, arrachent les illusions... raillent les héroïsmes, brisent les espérances » ; tous « les grands fauteurs de la faillite morale du siècle, les Mandarins dissolveurs d'enthousiasmes ». Et sa vigoureuse apostrophe semble un écho tardif de celle qu'un autre poète jetait vingt ans plus tôt à ces mêmes personnages :

> Ah ! faiseurs de pamphlets et chercheurs de doctrines
> C'est vous, les impuissants, qui nous avez détruits ! (1)

En revanche, Jean Carrère, sur un autre point, devance sa génération de plus de quinze années : en 1891, il parle de l'*Action* comme en parleront *l'Enquête* d'Henri Massis et la *Ligue des Jeunes Amis de l'Alsace-Lorraine* :

« Ah ! l'action ! voilà la seule chose nécessaire, le seul mobile de tout cœur haut placé. Tout ce qui n'a pas l'action pour but est lettre morte... Je ne sais pas si nous avons des droits, mais je sais que nous avons des devoirs... être les volontaires de la bataille pour le mieux, les chevaliers de l'idéal... les servants des rénovations à venir. »

Comparez l'accent de cette page, écrite en 1914 : « Agir, Servir, Etre un soldat dans le rang, un franc-tireur derrière la haie. Ne plus discuter, ne plus m'interroger. Poursuivre silencieusement mon œuvre. Faire pour elle les actes les plus obscurs, les besognes les plus humiliantes.... M'oublier et songer à ceux qui sont plus malheureux que moi. Vouloir leur délivrance, y consacrer toute mon énergie... être l'artisan de la victoire, mourir content » (2).

Emouvante continuité de la jeune pensée française !

Mais les influences politiques et sociales ont agi sur Jean Carrère en un sens tout autre : sa belle fougue combative semble s'être aveulie et comme délayée dans le verbiage pacifiste et humanitaire. En pleine victoire (octobre 1918), il crie à d'Annunzio :

---

(1) Paul Déroulède, Stances sur Corneille.
(2) Georges Ducrocq, *Adrienne*

Immole au temps futur dont nous touchons le seuil
Nos lauriers de parade et nos parvis d'orgueil
Et nos pourpres d'empire où trop de sang ruisselle.
....
Ouvre ton vol vers la Concorde universelle !

Un sonnet sur Guillaume II, commencé en vibrant anathème, se termine par cette prière :

Seigneur, fais qu'en amour ton verbe s'accomplisse
Et pardonne à César pleurant sur ton chemin.

Ce trait de stupéfiante indulgence nous fait souvenir que le poète a eu vingt ans vers 1890 et, pour raison d'âge ou de santé, n'était sans doute pas mobilisable en 1914. Certes, rien, dans les *Chants Orphiques*, ne donne droit de suspecter le patriotisme de leur auteur, et nous n'y songeons point. Mais pourquoi les notes biographiques sont-elles muettes sur ce point capital, quand ces poèmes de novembre 1917, juillet et octobre 1918, sont datés de Rome et de l'Italie ? L'omission est d'importance car, toute question de civisme écartée, le seul fait d'avoir ou non pris part à la grande guerre a trop influé sur la mentalité de nos contemporains pour que, faute de cet élément essentiel, toute appréciation, même purement littéraire n'en soit pas tronquée ou faussée. S'il en est ainsi de la nôtre, la faute n'en sera pas à nous. Ceci posé, les *Premières Poésies* et les *Buccins d'or* nous semblent très nettement supérieurs à tout le reste. Il y a dans le *Sermon sur la Montagne* et *In excelsis*, un vrai charme de fraîcheur d'âme et de suavité mystique, une harmonie colorée et chantante dans *Pétrarque à Rome*. Quelques beaux éclairs de lyrisme illuminent les *Chants de jeunesse et de soleil*, mais le vers libre, ici employé (1), exige une sûreté de forme, une délicatesse d'oreille, une aisance de doigté, inconnues aux poètes issus de l'Ecole Symboliste, celle-ci étant ouvertement en révolte contre les lois *mathématiques* de notre prosodie et la discipline technique hors de laquelle, pourtant, il n'est pas d'artiste complet.

Le style de Jean Carrère est souvent gauche, parfois lâche ; le mélange des mètres y semble trop livré à l'arbitraire. Ce défaut est surtout sensible dans l'*Ode à Victor Hugo* : vers de 9 et 11 pieds pêle-mêle avec l'alexandrin et le décasyllabe ; celui-ci tantôt césuré au 4e pied, tantôt au 5e ; celui-là tour à tour binaire ou ternaire. L'oreille, déconcertée par ce chaos rythmique, a l'impression non d'un jaillissement spontané du lyrisme, mais d'une laborieuse application : on pense moins à l'élan torrentueux de Gasquet qu'au désordre savant de Jean-Baptiste Rousseau. Hugo eût été sévère pour cette métrique hasardée, ces césures boiteuses, ces rimes faibles ou incorrectes.

---

(1) Il s'agit du *vers libre* au sens classique du terme : celui de La Fontaine, qui n'a rien de commun avec le prétendu vers *libre* ou *libéré* de certains modernes.

Combien supérieur est le *Voyage à l'Ile Heureuse*, où les terza-rima ont une grâce voluptueuse et dont la pensée est très haute ! Passons sur les *Buccins dans l'Aube*, dont l'insignifiance s'aggrave de trop de *malfaçons*, pour arriver au meilleur morceau du volume : *l'Hymne des hirondelles au pays de France*. Voici vraiment du souffle, de l'émotion, de l'ampleur et du charme. Encore de belles strophes et une idée noble dans les *Porteurs de flambeaux ;* et des vers bien frappés dans l'*Ode au poète futur :*

Absorbe ta douleur et répands ton amour...
Pouvant ce que tu veux, veuille ce que tu dois.

Ce dernier, d'un tour vraiment cornélien.

Mais que dire de ces *Psalmodies de la Paix* où les déceptions de la Conference de Paris (Mai-Septembre 1919) s'expriment sur un mètre si étroit (*quatre* et *deux* pieds !) que la pensée y est littéralement étranglée et la forme réduite à une sorte de parler *petit nègre :*

Palais grouillants,
Tours grandioses,
Dans trois mille ans,
Des roses.

Et notre verbe
Et nos amours,
Dans quelques jours
De l'herbe.

....

Cités, villages,
Champs d'or, prés verts,
Passe l'orage :
Déserts !

....

Enfin *triomphe !*
On illumine...
L'orage *gonfle :*
Lénine !

Les idées ont leur destin : l'enfantine conception pacifiste devait logiquement aboutir à ce balbutiement puéril.

De par ses attaches symbolistes, Jean Carrère est sans respect pour la césure, la rime, même la quantité métrique, voire la propriété des termes, la justesse des images, parfois la syntaxe ; il ne craint ni le barbarisme, ni certaines constructions mièvres et surannées.

De tout cela résulte une poésie parfois sonore et chatoyante, aux belles envolées, mais trop souvent vague et fluente, telle une argile mouillée où l'idée se dilue et se perd. E. CHEVÉ.

BEAUX-ARTS

Parmi les Zouaves, par Etienne GIRAN, illustrations de Paul LEDOUX (aux Editions du *Monde Nouveau*, 42, boulevard Raspail, Paris).

Ces simples anecdotes de guerre, contées avec émotion et concision

empruntent un intérêt spécial aux bois, d'une vision et d'un métier très personnels, dont les orna Paul Ledoux.

Alsacien de Rosheim, sixième fils d'une famille réputée de tout temps pour son intransigeant patriotisme, Ledoux est un terrien de vieille souche : tout enfant, il dormait dans un sillon entre deux têtées, pendant que sa mère besognait aux champs. Fils de ses œuvres, il garde dans son jeune talent toutes les caractéristiques de la race. Enrôlé volontairement en France pour la grande guerre, il en a rapporté ces dessins énergiques, d'une âpre sincérité, et parfois d'une émouvante poésie. Les silhouettes si crânement campées de nos héroïques « bonhommes », ce sont des portraits croqués en plein front, sur une banquette de tranchée, sous l'auvent d'une cagna souterraine, parmi les ruines d'un village bombardé. Ce sol hérissé de fil de fer, éventré par les obus, sillonné de boyaux, troué de sapes ; ces forêts de conte de fées où grimpent d'étonnants sentiers de schlitte, où braillent des canons camouffés, c'est la face même, douloureuse et sublime, de la France martyrisée. De là le frisson poignant qu'éveillent ces dessins de guerre tracés par un *Poilu*.

Mais ce n'est ici qu'une face du talent de l'artiste : chez ce Poilu il y a un mystique. Ce peintre de guerre a débuté comme peintre d'église et il se dispose à entreprendre, dans une vallée alsacienne ravagée par la tourmente, la décoration picturale d'une église relativement importante, où il pourra donner sa mesure et révéler sa personnalité.

E. CHEVE.



L'Abbaye de la Chaise-Dieu, par Jacques LANGLADE. (Les Visites d'Art. Laurens, Paris).

La Collection des Visites d'Art vient de s'enrichir de l'Abbaye de la Chaise-Dieu. M. Langlade, l'auteur du *Puy et du Velay*, dans la collection des Villes d'Art Célèbres, était tout désigné pour nous dire l'histoire de cette magnifique abbaye et nous décrire l'église abbatiale, son cloître, ses tombeaux, la remarquable danse macabre, le chœur et les tapisseries. Il y a ajouté quelques pages sur les prieurés de Mazerat et de Chanteuges qui nous donnent une idée du style casadéen du XIIe siècle, puisque nous ne connaissons pas l'église romane de la Chaise-Dieu construite par Saint Robert. Nous pouvons désormais, avec ce petit volume de 60 pages, orné de reproductions judicieusement choisies par l'auteur, faire commodément la visite de la Chaise-Dieu, être sûrs de n'avoir omis aucun détail artistique et y goûter « le plaisir étrange des pensées lourdes, du cœur étreint et des moroses méditations ». Plaisir étrange, il est vrai, mais d'autant plus élevé qu'il est émouvant et dont nous saurons gré à l'auteur.

A. BONFEY.

ROMANS

L'Heure folle, roman, par Isabelle SANDY.

La Vigne et la Maison, roman, par Jean BALDE (Prix Northcliffe) (Plon et Nourrit, éditeurs).

Voici deux noms et deux livres dont le rapprochement semble paradoxal, et qui se rejoignent pourtant par une conclusion identique.

L'héroïne de *l'Heure folle*, Melline de Vèbres, dont la mère s'est tuée par amour, nous est présentée comme une « grande amoureuse », possédée d'une « frénésie secrète ». « Ame forte », « qui ne consent pas à s'enliser », elle a fait vœu d'aller « vers la forme de vie qui l'exaltera davantage ».

Qu'une âme ardente et naïve étouffe dans la monotonie de la vie provinciale, entre un oncle et une tante également assidus, l'un au café l'autre à l'église ; qu'elle s'éprenne à la légère du premier passant et, promptement délaissée, se résigne à un mariage de raison ; que, bientôt veuve, elle refuse, pour se consacrer à son enfant, de renouveler une expérience hasardeuse avec celui qu'elle aima, rien de plus courant et de plus naturel. Mais ce qui étonne et détonne, c'est le disparate entre la conduite de Melline et son caractère tel qu'il nous est peint.

L'amour tant rêvé entre dans sa vie sous les traits d'un artiste amateur, attiré dans le pays par la beauté du site. (L'action se déroule à Foix, entre les cimes austères des Pyrénées et la gracieuse vallée où l'Ariège écume et miroite).

Et tout de suite, c'est l'idylle extasiée, exultante, énorgueillie ; les rendez-vous furtifs au bord de l'eau, la griserie des aveux et des baisers. Claude, dilettante superficiel et blasé, ne songe pas un instant à fixer sa fantaisie vagabonde dans ce coin de province. Néanmoins, comme il désire la jeune fille, il l'amène égoïstement à l'idée d'une fugue de quelques jours. Même au lendemain de l'apoplexie qui vient frapper son oncle, Melline est farouchement résolue à déserter, pour suivre son rêve, le chevet du vieillard agonisant, fallût-il, par une bravade exaspérée, briser le cœur de sa tante, qui a surpris ses préparatifs de départ. Mais, subitement prise de remords, elle écrit à Claude pour se dégager. Un tel revirement n'est guère d'une « frénétique amoureuse », vouée à la vie « la plus exaltante ». Cependant, sans répondre à la lettre éplorée de la jeune fille, Claude part pour Rome, puis pour l'Extrême-Orient : il ne reviendra pas. Melline l'apprend par un tiers. Quel coup pour celle qui « aimée ou aimante eût supporté le pire destin » et « qu'une hérédité mystérieuse rejette dans la vie passionnée ! »

A l'exemple de sa mère, s'évadera-t-elle dans la mort ? Son désespoir s'ensevelira-t-il dans un cloître ?.. Non. L'orgueil ébloui d'avoir inspiré et goûté l'amour lui suffira : elle vivra d'un souvenir secrètement et silencieusement adoré. Soit. C'est le cri pathétique de Musset.

J'enfouis ce trésor dans mon âme immortelle
Et je l'emporte à Dieu !

Mais qu'il est donc fragile, le pauvre trésor de Melline ! si fragile qu'elle doit s'appliquer à le raviver sans cesse en elle « par un effort continu » : Il faut que la volonté veille près de lui, l'épée aux doigts, comme un archange guerrier ».

Etrange mentalité de cette grande amoureuse !... Seulement, est-il bien sûr que Melline de Vebres soit une *grande amoureuse*, et son amour un *grand amour ?* A parler franc, nous n'avons vu en elle qu'une excessive ardeur de tempérament et d'imagination. Ne soyons donc pas trop surpris que, docile au conseil posthume, aussi providentiel qu'inattendu, de sa mère, *suicidée par amour*. (« J'ai trop aimé... Il ne faut pas... je n'ai été ni sage ni raisonnable... le mariage est une institution et non un poème »), cette Melline, pour qui la passion est toute la vie, accepte passivement d'épouser son cousin Pierre Dyeuse, un colonial quadragénaire mais « distingué ». (Avez-vous remarqué que le *colonial distingué* a remplacé depuis peu, dans l'idéal bourgeois, l'irrésistible ingénieur de Georges Ohnet ?) Et ne trouvons pas invraisemblable de la voir, libérée par son précoce veuvage, repousser Claude qui lui revient et « rentrer dans le rang » avec placidité — non toutefois sans s'être accordé le *quart d'heure de grâce* d'une suprême étreinte, dénouée à temps avec un joli sang-froid.

On a, en lisant ces dernières pages, l'impression que *le cœur n'y est pas ;* qu'effrayée de sa propre audace, l'auteur, comme son héroïne, fait amende honorable pour *rentrer dans le rang*, se laver du soupçon d'immoralité. Il y a un accent de regret, presque de remords, dans l'épigraphe du livre : « Les passions me sont plus nécessaires que la raison et j'ai tué toutes mes passions » (Chamfort).

En contraste avec l'ardente séduction et le coloris chatoyant d'Isabelle Sandy, Mme Jean Balde, dans une tonalité plus sobre, décrit avec une poésie, une justesse et une vie attachantes, les paisibles et riants horizons du vignoble girondin, des milieux rustiques à la haute société bordelaise. Sa Paule Dupoug n'a rien d'une effrénée. C'est une âme droite, forte et saine, où le cœur et la raison s'équilibrent harmonieusement. Orpheline et fille unique, elle a entrepris d'exploiter elle-même son domaine rural des Tilleuls. Sa vaillance se heurte bientôt à mille obstacles : c'est l'indifférence de sa parenté, le dédain malveillant de son ancien milieu, l'âpreté retorse de ses voisins paysans, la sourde ou brutale insubordination de son personnel, enfin la maladie de la vigne, la récolte compromise, le délabrement d'un matériel vieilli...

Mais quand le cœur lui manque, elle regarde, sur l'autre pente de la vallée, la noble silhouette du *Château* des Seguey, grands armateurs bordelais, ruinés par l'inconduite de leur gendre et d'une fille dépravée. Leur fils Gérard, camarade d'enfance de Paule, a dû vendre le Château. Ils se sont revus fortuitement chez le notaire et, le parallélisme de leur destinée les rapprochant, l'amitié ancienne s'est muée en amour. D'innocents rendez-vous au Jardin Public de Bordeaux entretiennent chez les deux jeunes gens un mutuel espoir : En épousant Mlle Dupoug, Gérard retrouverait une situation stable et relèverait les Tilleuls, où ne manque que l'autorité d'un maître.

Mais, talonné par les exigences d'argent de sa misérable sœur, le jeune homme vit dans le perpétuel effroi d'un scandale. Sa détresse

vient aux oreilles de l'armateur Lafaurie, ancien concurrent des Seguey, enrichi de leurs dépouilles. Ce Lafaurie, homme vaniteux et brutal, entrevoit un double profit d'intérêt et d'amour-propre à se subordonner en se l'attachant, le fils de son rival vaincu : à brûle-pourpoint, il lui offre sa succession et la main de sa fille. Et « pour fuir l'enlisement » d'une existence humble et précaire, Gérard, secrètement ambitieux, conclut, séance tenante, le triste marché, sacrifie avec l'amour et le bonheur de Paule sa propre liberté, sa dignité personnelle, le respect de son nom.

Abandonnée, la pauvre Paule prend le parti de vendre les Tilleuls. Mais un illustre avocat, ami de sa famille, qu'elle a voulu consulter, lui déclare péremptoirement : « Il faut vous décider à vous marier. Vous trouverez sur votre chemin un homme de valeur. Sachez le reconnaître : celui-là vous aime ».

Celui-là, c'est Louis Talet, voisin des Dupoug, brave garçon de souche vulgaire et d'aspect massif, rouge de visage, carré d'épaules et de menton.

Et de même que Gérard épouse Odette Lafaurie par horreur d'une vie médiocre, pour retrouver la considération et la fortune, Paule épousera Louis Talet pour garder les Tilleuls et par « désir d'une vie à deux où elle sera aidée et soutenue ».

Et c'est bien ce qu'on est convenu d'appeler *un dévouement moral.*

Il serait « *pourtant temps* », comme dit le poète, de s'entendre une fois pour toutes sur cette morale utilitaire qui s'arroge le droit de condamner les plus nobles fidélités et les plus légitimes aspirations du cœur. Alphonse Daudet, en un conte délicieux, nous a peint la « petite chèvre de M. Seguin », rompant sa longe et bondissant hors de l'étable, pour aller s'ébattre en pleine forêt. Elle s'y régale tout un jour de libre espace et de soleil. Puis la nuit vient : deux yeux de braise flambent sous les branches... Alors, crânement, la petite chèvre fait face au loup : elle lutte contre lui jusqu'à l'aube, « et piei lou matin, lou loup la mangé ! »

Ni Gérard, ni Paule, ni Melline elle-même, ne sont d'humeur à soutenir un tel combat. Sous la menace de l'isolement, de la ruine ou de l'humiliation, tous trois *font kamarad*, rallient l'étable tiède et close où la litière est fraîche sous le râtelier bien garni.

Sagesse ? Evidemment ! Il est toujours sage de se décharger d'un fardeau trop lourd pour ses forces. Mais Vertu ?... Non pas ! La Vertu est effort et lutte, résistance au mauvais destin, fidélité quand même à l'idéal inaccessible. Elle n'est jamais abdication — encore moins capitulation.

E. Chevé.



Le Sommeil éternel (1812), par Sophus Michaelis. Traduit du danois par Mme Hollatz-Bretagne. (Plon, éditeur).

Ce très beau livre ne vaut pas seulement par la grandeur du sujet et le talent de l'auteur ; une âme s'y décèle : l'âme de ce vaillant petit peuple danois qui — dernier allié de la France au jour de la chute de l'Aigle, — nous est toujours demeuré loyalement ami.

En août 1914, la traductrice demandait à un jeune conscrit danois : « Que savez-vous donc de la France ? » Il répondit ce seul mot : « Napoléon ! »

Le présent volume, paru en 1912, en commémoration de la Bérésina, eut une édition spéciale en 1921, pour le centenaire du grand Proscrit de Ste-Hélène, et la traduction française s'ensuivit. Cette œuvre que l'avenir placera entre les pages puissantes, mais pesantes, de *Guerre et Paix* et le lyrisme héroïque de Sienkiewicz, n'est pas un roman : c'est de l'Histoire toute pure, mais de l'Histoire nue et ressuscitée par un poète. Cependant, ce récit austère est sorti d'un simple *fait-divers* tombé par hasard sous les yeux de l'écrivain : en 1894, mourut au Brésil une femme française plus que centenaire, nommée Amélie Bonchamp. Après sa mort, dans une amulette qu'elle portait au cou, on trouva *un billet de Napoléon*, billet d'adieu et remerciement attendri à celle qui, pendant la grande détresse de 1812, lui avait, « dans un moment d'amour, donné l'oubli de toutes ses souffrances », s'était « sacrifiée pour consoler son désespoir ».

A part la rencontre du César vaincu avec cette femme, aucun élément romanesque ne se mêle, dans le *Sommeil éternel*, à la réalité historique. Certes, la retraite de Russie a été souvent décrite, et de main de maître, notamment par Victor Hugo dans *l'Expiation*. L'originalité de Michaëlis est d'avoir renouvelé le sujet par une psychologie neuve et attachante de Napoléon. Le Napoléon de Hugo, obsédé lui aussi par l'épouvantable fin de son rêve, y voit le châtiment du 18 Brumaire. Conception pathétique, mais étroite et faussée par la passion politique. Dans la pensée de Bonaparte, le 18 Brumaire ne fut que la première étape de la restauration du principe d'ordre et d'autorité : il ne lui donna et ne pouvait lui donner aucun remords.

Le poète danois, au contraire, a très finement senti que jamais un chef de guerre — et de cette envergure — ne fut indifférent aux souffrances de ses soldats. Le Chef aime son armée — comme le virtuose aime l'instrument où vibre son génie — d'une tendresse mâle et profonde ; il saigne de toutes les blessures qu'il lui impose dans la poursuite de son but idéal.

Le Napoléon de Michaëlis n'est pas un Moloch de bronze, sourd aux plaintes et aux cris de douleur. De chapitre en chapitre, à travers cette grandiose et lugubre histoire, nous sentons croître en lui la pitié, l'horreur, l'épouvante de son écrasante responsabilité ; jusqu'à l'heure où, souffleté dans son orgueil et sa torture par la goujaterie cynique de Murat, cet homme plus grand que le Destin, s'éloigne au hasard, dans la nuit et la neige, comme une bête blessée, cherchant le sommeil éternel sous le même linceul que son armée, pour étouffer le sanglot intérieur de sa conscience au supplice.

Une lumière tremble dans les ténèbres ; machinalement, il marche vers cette lumière. Elle conduit à une cabane isolée où une jeune fille au visage figé d'horreur lave, à la lueur des chandelles, deux cadavres sanglants, côte-à-côte sur une table : ses vieux parents, Français, assassinés par les Cosaques pour avoir suspendu à leur lit le portrait de leur Empereur.

La macabre besogne accomplie, sans voir l'Etranger immobile dans l'ombre, elle s'agenouille et prie à voix haute. Elle prie *en français* et

Napoléon, surpris, murmure involontairement : Amen ! Alors, brusquement dressée, la jeune fille reconnaît dans son hôte de hasard Celui que les siens lui ont appris à vénérer comme un dieu... « Oui ! c'est Lui ! » Mais « seul, poursuivi, abandonné, là-bas jusqu'à la mort... » Et la Française, oublieuse de son propre deuil, se met à genoux... elle l'apaise, le réconforte, le rassure, lui parle avec un respect attendri, le couche dans le lit d'où son image a été arrachée la veille, le berce sur son sein comme un enfant malade. Et lorsque l'Empereur, les yeux clos, à demi conscient, la saisit tout-à-coup, l'étreint, cherche ses lèvres..., en un suprême élan de pitié adorante, elle s'abandonne.

Qu'on imagine la scène sous la plume d'un Tolstoï ou d'un Zola : elle serait intolérable de précision naturaliste, de détails avilissants. Ici, la délicatesse de touche, la pudeur grave du poète la revêt d'une grandeur shakespearienne. Comme dans la tragédie antique, l'horreur du fait humain s'épure dans la majesté d'un symbole : cet homme et cette femme enlacés sous un pauvre toit où saignent deux cadavres, c'est le funèbre et muet embrassement du Désespoir et de la Pitié veillés par la Mort.

Toutefois, cette page maîtresse, si savamment amenée, ne doit pas nous en faire oublier d'autres où le poète se révèle surtout peintre, et peintre d'histoire. Citons entre toutes, le tableau si vivant, si enlevé, du cortège impérial au départ de St-Cloud, le 9 mai 1812 ; la vision horrifique du champ de bataille de Borodino ; l'étincellement de Moscou sous le soleil ; Napoléon au Kremlin, regardant grandir l'incendie de la ville ; le défilé grouillant, bruyant, papillotant, fastueux et sordide comme une estampe de Callot, de la Grande Armée quittant Moscou avec son butin ; l'agonie d'un pauvre tambour perdu dans la neige, et enfin, au *dernier bivouac*, la querelle sauvage où s'affrontent Murat et Napoléon.

Surtout, quelle tenue admirable ! Dans les pages les plus sinistres, nulle affectation de *naturalisme*, aucun de ces détails répugnants, de ces appels au *fusion physique* qui écœurent dans la *Débâcle*. Rien qui déshonore l'émotion et rapetisse les vaincus.

La traduction de Mme Hellatz-Bretagne semble moulée sur le texte comme une draperie humide sur un marbre. A peine, deci-delà, une construction un peu forcée ou gauche, une locution trop littéralement rendue (*se battre* un chemin, au lieu de *se frayer*...). Ce sont de rares inadvertances ; dans l'ensemble, la langue est ferme et souple, colorée, pittoresque et naturelle à souhait.

E. Chevé.



Eugénie Grandet, par Honoré de Balzac.

Contes de la veillée, par Charles Nodier.

(Les Grands Romanciers du XIXe siècle adaptés pour la jeunesse. Collection Carette. Plon, éditeur.)

Petite Rose, par Marguerite Coleman.

Le Roman de Maddya, par Pierre Alciette.

(Collection de « La Liseuse », Plon, éditeur.)

La « Revue de Pologne » signalait dans son premier numéro *La Bibliothèque de l'Adolescence* qui s'adresse aux jeunes gens pour leur faire connaître nos auteurs modernes. La Collection des Grands Romanciers du XIXe siècle est destinée elle aussi à la jeunesse. Il est toujours difficile d'élaguer un livre de nos grands écrivains sans le dessécher. Il faut avouer que les deux premiers volumes de cette collection ont été bien choisis et peuvent, grâce au tact de Mme Carette, être mis entre les mains des jeunes gens de 12 à 18 ans. Ni *Eugénie Grandet* de Balzac, ni le *Trésor des Fèves et Fleur des Pois*, ni *La Fée aux Miettes*, ni *La Légende de Sœur Béatrix* de Charles Nodier n'ont perdu de leur force ou de leur délicatesse dans l'adaptation de Mme Carette. Au contraire, ils sont bien faits pour former le goût et exciter l'intérêt des jeunes.

La Collection de *La Liseuse* s'adresse surtout aux jeunes filles. Deux sœurs, Violette et Petite Rose, se dévouent pour gagner leur vie après l'accident qui leur a enlevé leur père. Après bien des déboires et aussi bien des larmes, elles épousent toutes deux l'élu de leur cœur. C'est là une juste récompense pour la vie exemplaire et vertueuse qu'elles ont menée.

Le Roman de Maddya a pour cadre le pays basque, ce beau pays de *Ramuntcho*. Maddya y passe mélancoliquement ses jours auprès d'une mère égoïste jusqu'au moment où, allant à Biarritz, elle rencontre le jeune homme dont l'a entretenu une amie, et qui pourrait devenir le compagnon de sa vie. Maddya s'en éprend mais s'aperçoit bien vite que Yani ne songe nullement à en faire sa femme. Désespérée, elle retourne dans ses montagnes et devient la femme heureuse d'un homme issu comme elle de la terre basque. Unis par l'amour du sol natal et fiers de leur race, ils vivront des jours heureux car « leurs âmes étaient faites pour se comprendre ».

Ces deux premiers romans de *La Liseuse* laissent bien augurer de ceux qui les suivront.

Yves HOUSSIN.



Accusé de réception.

— *Ecrits Spirituels* de Charles DE FOUCAULD (de Gigord).

— *Rapport sur les travaux de la Commission des Réparations de 1920 à 1922.* Tome I et II (Félix Alcan).

— *Le Travail Humain*, par Jules AMAR (Plon).

— *Essai de Philosophie Chimique*, par Maurice DELACRE (Payot).

— *Les Sciences Sociales dans l'Encyclopédie*, par René HUBERT. (Alcan).

— *La Vérité sur mon Père*, par le comte Léon TOLSTOI (Stock).

CHRONIQUE

CRACOVIE

Il a été créé à Cracovie une section de l'Alliance Française rattachée à celle de Katowice. Cette section comprend dès à présent un comité de conférences et une société de bienfaisance.

COMITÉ DE CONFÉRENCES. — Ce Comité porte le nom de : « Les Heures Françaises ». Il est présidé par M. Kallenbach, doyen de la Faculté des Sciences. Les conférences suivantes ont été organisées avec plein succès :

M. l'abbé Breuil, professeur à l'Institut de Paléontologie humaine à Paris. *L'Art à l'époque du renne* (18 avril 1923).

M. A. de Luppé. *Le marquis de Vogüé et la forme moderne de la tradition* (28 avril 1923).

M. Bernard Fay. *La Littérature spiritualiste : Paul Claudel et Francis Jammes* (29 avril 1923).

M. Robert Redslob, professeur à l'Université de Strasbourg. *L'Alsace Française et son régime politique* (14 mai 1923).

L'Alsace pittoresque et ses traditions (15 mai 1923).

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE. — Fondée à l'occasion du passage du Maréchal Foch, cette société aura surtout à s'occuper de la situation des institutrices qui forment le fond de la colonie française. Elle a déjà eu à pourvoir aux besoins d'une septuagénaire.

La Présidente est Madame Gniewocz.

KATOWICE

CRÉATION D'UNE SECTION DE L'ALLIANCE FRANÇAISE A KATOWICE. — L'assemblée générale constitutive de l'Alliance Française (Section de Katowice) s'est réunie le 14 avril dernier.

La séance a été ouverte par M. Mongendre, Consul général de France, qui prononça, en sa qualité de Président d'Honneur, une allocution au cours de laquelle, après avoir souhaité la bienvenue aux personnes

présentes, il exposa le but que se proposait la nouvelle association : resserrer les liens de sympathie littéraire et morale qui unissent si heureusement déjà la Pologne et la France et faciliter entre ces deux pays les relations sociales et les rapports commerciaux. Il fit connaître également les moyens d'action : Fondation d'une Ecole Française et Polonaise et de cours d'adultes, l'organisation d'une Bibliothèque, de réunions mondaines, la généralisation de l'emploi des langues française et polonaise, etc.. M. Mongendre indiqua que le nombre des adhésions déjà recueillies était de 130 et que le montant des cotisations représentait 12 millions de marks polonais.

La Présidence fut donnée au Général Horoszkiewicz longuement acclamé.

Le Général rappela, dans les termes les plus heureux, les rapports d'amitié que n'ont cessé d'avoir au cours des siècles la Pologne et la France et donna l'assurance que tous ses efforts tendraient à resserrer les liens de solidarité unissant Français et Polonais pour le plus grand bien de nos deux pays.

INAUGURATION DE LA SECTION DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE KATOWICE. — La section de l' « Alliance Française » de Katowice a été inaugurée le 9 juin, par un grand bal donné à la salle des fêtes de cette ville.

Plus de deux cents personnes, au nombre desquelles on comptait toutes les autorités et les notabilités, ont pris part à cette soirée de gala dont le succès fait bien augurer du développement que sont susceptibles de prendre, dans cette partie de la Pologne, les œuvres françaises et polonaises.

Les membres de l'Alliance furent heureux de constater qu'ils atteignaient déjà le chiffre de 200.

ECOLE FRANÇAISE DE KATOWICE. — Il a été créé à Katowice, sous le patronage de la Section de l'Alliance Française de cette ville, une école dite *Ecole Française et Polonaise*, dont les cours ont commencé le 19 juin, dans les locaux du Collège de la ville mis gracieusement à la disposition de cette Association par le chef du Département de l'Instruction publique.

But. — Le but de cette école est :

1° de propager la langue française au sein de la population locale ;

2° d'enseigner le polonais aux membres de la colonie française et aux autres étrangers ;

3° de permettre aux enfants polonais et français de suivre les cours de l'enseignement secondaire tels qu'ils sont donnés dans les Ecoles de France.

Propagande d'Enseignement. — L'enseignement est avant tout pratique, mais le cours pratique où la conversation joue le principal rôle et dans lequel les élèves apprennent à parler couramment se complète d'une partie théorique où l'élève apprend, grâce à l'enseignement de la grammaire, à écrire correctement la langue étudiée.

Pour les élèves du cours supérieur des leçons de littérature sont également prévues.

Faveurs accordées aux Elèves. — Les élèves de l'Ecole Fran-

çaise et Polonaise assistent gratuitement aux conférences organisées par l'Alliance Française.

Le nombre d'élèves déja inscrits à l'Ecole Française et Polonaise est de 160.

EXCURSION DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE KATOWICE. — L'Alliance Française a organisé une réunion par semaine, à jour fixe, le jeudi.

Le 8 juillet, l'Alliance a effectué également sa première excursion d'été à Jastrzeb. Quatre-vingts personnes ont pris part à cette promenade. Des wagons avaient été réservés, pour les participants, par l'administration des chemins de fer. Pendant tout le parcours de Katowice à Jastrzeb, la musique militaire de Krolewska-Huta, qui accompagnait la troupe de voyageurs, fit entendre les morceaux les plus entraînants de son répertoire. Le parcours de la gare au Kursal, où avait lieu le déjeuner, fut également effectué au son de la musique.

BIBLIOTHÈQUE DU GÉNÉRAL LE ROND. — Une bibliothèque destinée à l'usage du personnel des chemins de fer a été fondée à Krolewska Huta (Königshütte) avec le concours de M. Roman Pazdzierski de l'Association Centrale Métallurgique en Haute-Silésie Polonaise, et de M. Kowalski, professeur à Poznan qui a déjà organisé 40 bibliothèques de ce genre en Pologne orientale.

Les organisateurs ont tenu à donner à cette bibliothèque le nom du Général Le Rond. La cérémonie d'inauguration, à laquelle M. Mongendre, Consul général de France à Katowice a été invité, a eu lieu le 21 juillet dernier. Des allocutions ont été prononcées par M. Nosowice, Président des Chemins de fer à Katowice, le Maire de Krolewska Huta, le Professeur Kowalski et le Consul général de France. La « Marseillaise » et « l'Hymne Polonais » ont été écoutés debout et acclamés. Un concert et un bal ont suivi l'nauguration.

VOYAGE ORGANISÉ PAR « LES AMIS DE LA POLOGNE ». — Le succès obtenu par le voyage d'étudiants dans les grandes villes polonaises arrangé l'an dernier par les « Amis de la Pologne », dont le siège est à Paris, 26, rue de Grammont, a décidé cette Association à organiser cette année un second voyage sur une plus grande échelle.

Soixante-douze touristes, sous la conduite de Mme Rose Bailly, Secrétaire générale des « Amis de la Pologne », sont arrivés le 31 août dernier, à Katowice, venant de Cracovie. Après une visite de la ville, M. Mongendre, Consul général de France, a accompagné les voyageurs à Krolewska Huta où un déjeuner leur a été offert par l'Administration des Mines Fiscales.

LE 14 JUILLET A KATOWICE. — Le 13 juillet, dans la soirée, une retraite militaire a parcouru la ville en passant devant le Consulat entièrement pavoisé, décoré et illuminé par des lanternes vénitiennes. Les membres de la Colonie Française, groupés aux fenêtres et sur le grand balcon, ont lancé en abondance des fleurs aux soldats.

Le 14 juillet, à 9 heures, une Messe solennelle a été dite sur la Grand' Place. Le général Horoszkiewicz, commandant de l'armée de Haute-Silésie, et président de l'Alliance Française de Katowice, les troupes de la garnison, ainsi que les autorités civiles ont assisté à ce service reli-

gieux. A midi, M. le Consul général a reçu au Consulat les membres de la Colonie Française, ainsi que les autorités locales — au total une centaine de personnes —. Des discours et des toasts ont été échangés.

Le soir, à 7 h. 30, une représentation de gala a eu lieu au Grand Théâtre. La « Marseillaise » et « l'Hymne Polonais » ont été acclamés debout par toute l'assistance.

Entre le 1er et le 2e acte, une imposante manifestation s'est déroulée. Dix mille anciens insurgés, venus de toutes les parties de la Haute-Silésie polonaise et allemande : Oppeln, Gleiwitz, Beuthen, ont défilé devant le théâtre, dans 70 camions automobiles, éclairés par des torches, et ont acclamé la France.

Le 15 juillet, des fêtes ont été données en commun par les Polonais et la Colonie Française à l'occasion de notre Fête Nationale et de l'anniversaire de la Victoire de Grunwald remportée le 10 juillet 1410 sur les Teutoniques par les forces polono-lithuaniennes.

VARSOVIE

Dans le numéro Avril-Juin de *La Revue de Pologne*, nous avons omis de mentionner les cours suivants faits pendant l'année scolaire 1922-23 :

UNIVERSITÉ DE VARSOVIE :

M. Mann : La poésie française de Ronsard à Malherbe.
— Le roman français au XVIIe siècle.
— La littérature française au temps de la Révolution et du Premier Empire.
— La versification française et la théorie des formes lyriques.
M Kotarbiński : La doctrine de Henri Bergson.
M. Viguier : La pensée française au XIXe siècle.

UNIVERSITÉ LIBRE DE POLOGNE (Wolna Wszechnica Polska) :

M. Mann : La Littérature française au XVIIe siècle.
— La poésie du Parnasse.
M. Dzwonkowski : L'histoire de la Révolution française (1789-1804).
M. Myślicki : Explication de Descartes (travaux pratiques).
Mlle Lelesz : Explication de Renouvier : « Essais de critique générale ».
Mme Brodzka : Cours de français.

SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE ROMANE. — Des dix-huit travaux faits sous la direction de M. Mann, celui de Mme Zaleska a remporté le prix de littérature française de 60.000 m. p. du fonds Ponikowski. Ce travail avait pour titre : « Les opinions littéraires de Gustave Flaubert, d'après sa correspondance ». Deux autres travaux ont encore obtenu des prix, à savoir : Mlle Kmieniecka, « La vie bourgeoise au XVIIe siècle d'après les sources littéraires », et Mlle Jeanne Górska, « Les opinions de Boileau sur les écrivains contemporains ».

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ LIBRE. — Mme Sophie Daszyńska-Golińska, professeur d'économie politique : « La Chine et le système physiocratique en France » (en français).

Le Gérant : J. AUBERT.

Grenoble. — Imp. AUBERT.